



Un des objectifs poursuivis par l'**Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement** [<http://www.ahpne.fr/>] est d'élaborer un dictionnaire biographique et institutionnel des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement (PNE). Ce dictionnaire présentera, au fur et à mesure de son élaboration, d'une part, les hommes et les femmes, d'autre part, les organisations et organismes publics et privés qui ont contribué à son développement en France. Mais ce dictionnaire sera progressivement étendu à des personnalités clefs étrangères et à des institutions internationales.

Une notice biographique expose le parcours et la contribution personnelle des personnes physiques. Le rôle et l'action des personnes morales feront l'objet d'une monographie.

Ce dictionnaire, dont la réalisation est en cours, constituera un témoignage à l'endroit de ces personnes et offrira un outil de travail aux étudiants et chercheurs et, de manière plus générale, à toute personne intéressée par la genèse, l'évolution et le développement de la protection de la nature et de l'environnement.

Les notices individuelles visent à exposer et à éclairer la contribution des personnes biographiées à la PNE en s'appuyant sur un récit de leur parcours de vie aussi complet et objectif que possible. Les monographies consacrées aux organismes, associations et institutions en présenteront l'histoire, le rôle et les missions passées et actuelles.

Sa réalisation a commencé en 2010, année de commémoration du cinquantième anniversaire de la loi de 1960 instituant les parcs nationaux en France, en partenariat avec **Parcs nationaux de France**, qui les représentent aujourd'hui. Aussi, les premières notices rédigées concernent-elles, le plus souvent, les acteurs qui ont œuvré, notamment, avant ou après la loi, à leur création, dont certains « pionniers ». La liste ci-après des personnes biographiées et les notices qui leur sont attachées ne sauraient prétendre à l'exhaustivité dans ce domaine. Elle est à compléter.

Toute proposition de nouvelle rédaction d'une biographie touchant l'univers des parcs nationaux et des espaces protégés en général, peut être adressée à Monsieur Philippe Traub : traub.philippe@orange.fr.

Personnalités

ANDRE Gilbert
ARMAND Louis
BETOLAUD Yves
BLONDEL Jacques
BRESSOU Clément
BROSSELIN Michel
CARLIER Jean
CHABASON Lucien
CHAPPELLIER A
CHIMITS Pierre
COUTURIER Marcel
DEVIES Lucien
ELLENBERGER François
FEUVRIER Jean-Pierre
FLORENT Jacques
FONTANET Joseph
GHIGI Alessandro
HARROY Jean-Paul
HOFFMANN Luc
KECK Robert
LEBRETON Philippe
LEYNAUD Emile
LIEGEON Paul
LOPEZ Emmanuel
MANCHE André
MARTEL Pierre
MERVEILLEUX du VIGNAUD François
MERVEILLEUX du VIGNAUD Pierre
MONJAUZE Alexis
OZENDA Paul
PFEFFER Pierre
PRIOTON Jean
RICHARD Pierre
SAINT-MARC Philippe
TRAYNARD Philippe
TRUCHET Pierre
VAYSSIERE Paul
VIDESOTT Renzo

ASSOCIATION. « ALPES DE LUMIERE »

Auteur (s)

Isabelle Arpin, Karine-Larissa Basset
Roger Cans
Roger Cans, Isabelle Arpin
Victor Pereira, Isabelle Arpin
Victor Pereira, Isabelle Arpin
Jean-Pierre Raffin
Alexis Vrignon
Isabelle Arpin, Karine-Larissa Basset
Rémi Luglia
Bernard Glass
Isabelle Arpin, Roger Cans
Jean-Paul Zuanon
Victor Pereira, Isabelle Arpin
Isabelle Arpin, Jean-Luc Gosselin
Patrick Singelin, Roger Cans
Roger Cans
Luigi Piccioni
Yannick Mahrane
Gérard Sournia
Christian Couloumy
Isabelle Arpin
Bernard Glass
Claude Pairaudeau
Jean-Marie Petit
Eric Binet, Bernard Glass
Karine-Larissa Basset
Pierre Merveilleux Duvignaud
Isabelle Arpin
Guy Beisson
Isabelle Arpin, Madeleine Boucard
Victor Pereira, Isabelle Arpin
Gilbert Massol
Karine-Larissa Basset
Alexis Vrignon
Isabelle Arpin, Madeleine Boucard
Claude Pairaudeau
Victor Pereira, Isabelle Arpin
Luigi Piccioni

Karine-Larissa Basset

ANDRÉ Gilbert

Né le 27 août 1927 à Gérardmer (Vosges) ; initiateur d'un projet de parc national culturel dans les Alpes ayant fortement contribué à l'élaboration de la loi de 1960 et à la création du parc national de la Vanoise ; initiateur d'une association des Parcs de France ; maire de Bonneval-sur-Arc de 1955 à 1995.

Gilbert André est né le 27 août 1927, à Gérardmer, dans les Vosges. Il est le fils unique de Georges André et de Marcelle Quénardel. Son père est un industriel du bois qui voit grand. Il se rend en Suède pour prendre modèle sur l'organisation des scieries et importer les procédés les plus performants ; il modernise ses installations dans les Vosges, étend son activité et devient un capitaine d'industrie. Sa mère est pianiste. Ses parents ne s'entendent pas et divorcent alors qu'il a trois mois. Sa mère retourne chez ses parents, à Vincennes, où vit également sa tante, artiste peintre. Son grand-père maternel est un officier de cavalerie en retraite, autoritaire comme l'est aussi son père. L'été, il passe un mois chez ce dernier, menant alors une existence très différente : son père emploie plusieurs domestiques ; sa mère vit beaucoup plus simplement. À plusieurs reprises, il est invité en vacances par Roger Blais, directeur de l'Institut national agronomique, dont son père a fait la connaissance par l'intermédiaire du conservateur des Eaux et Forêts Marcel Tassion et qui l'a pris en affection. Il passe aussi des vacances avec sa mère et sa tante sur la Côte d'Azur et, à plusieurs reprises, dans les Alpes. Il en garde un souvenir émerveillé. Dès l'enfance, les Alpes l'éblouissent et le fascinent.

Pendant la guerre, la famille part à Tain l'Hermitage et emménage dans un château abandonné qu'on leur a prêté. Il est scolarisé au lycée de Tournon mais, de santé plutôt fragile, il manque souvent l'école ; sa scolarité est hachée. Sa mère lui suggère d'aller chez les Scouts de France. C'est pour lui une découverte marquante. Les activités dans la nature, lors des sorties hebdomadaires, la camaraderie et la spiritualité le séduisent ; à dix-sept ans, il recopie sur un petit carnet le « cérémonial du départ », qui exalte l'esprit d'entreprise, l'engagement. Un guide scout lui prête des livres du philosophe chrétien Gustave Thibon (1903-2000) et encourage chez lui les réflexions philosophiques et la quête de sens. Il effectue les deux dernières années de sa scolarité au lycée de montagne *Stella matutina*, dans le Vercors, une antenne de la prestigieuse et coûteuse École des Roches. Fondée en 1899 dans l'objectif de former une « élite nouvelle », cette école promeut une pédagogie active, centrée sur le développement de la personnalité et la préparation à la vie concrète, au grand air (une place importante est conférée à l'éducation physique). C'est une connaissance de son père, Jean Gobert, conservateur des Eaux et Forêts à Grenoble, qui l'a présenté au directeur de l'institution, Paul Belmont. Il noue très peu de relations avec ses condisciples mais il se lie avec certains professeurs, qui l'apprécient, bien qu'il ne soit pas particulièrement bon élève. Paul Belmont, professeur de philosophie, disciple de Bergson (1859-1971) et de Jean Guittou (1901-1999), déjeune avec lui, l'emmène parfois skier et marcher en montagne et exerce sur lui une profonde influence ; ils correspondent jusqu'à la mort de Paul Belmont.

Après le lycée, il retourne à Vincennes (1946). Son père le destine à prendre sa succession et l'envoie à l'école supérieure du bois, près de la place d'Italie. Il y passe un an ou deux et ne s'y plaît pas. Le métro qu'il prend quatre fois par jour entre Vincennes et l'école le déprime profondément ; il se sent dépassé par les cours. Il n'entend pas persévérer dans cette voie et cherche ce qu'il veut faire au juste. Il assiste à quelques réunions du Club alpin français mais il trouve l'ambiance trop citadine et il n'aime pas l'atmosphère de club, précisément. Il va six mois au Royaume-Uni et traverse toute l'Écosse à pied, du nord au sud. Suivent six mois dans une « cellule » du Saulchoir, en banlieue parisienne, de

réclusion, de réflexion, probablement de crise, dont il ressort avec la conviction qu'il lui faut s'occuper des montagnards et de la renaissance de leurs villages. Il ne fait pas encore le lien avec le terme de parc national, qu'il connaît parce que sa mère lui a parlé du parc national du Grand Paradis. Il passe encore cinq semaines en Charente, dans la communauté de l'Arche fondée par Lanza del Vasto (1901-1981), deux mois à Hautecombe, sur les rives du lac du Bourget, quelques mois aussi à Venosc au foyer Saint-Benoît. Il poursuit sa quête jusqu'à Tamanrasset, dans le Hoggar, rejoint en auto-stop. Un temps, il envisage de reprendre une ferme ; il demande conseil aux personnes qui comptent pour lui. Paul Belmont le dissuade de « s'enfermer » et lui enjoint de réaliser ses idées.

Ensuite, durant trois années (1950, 51, 52), il part seul, sac au dos, pérégriner dans les Alpes dès que les chemins sont praticables. Son père lui a coupé les vivres et il marche presque sans argent. Il est logé et quelquefois nourri gratuitement par les montagnards. Il ne fait pas d'alpinisme ; ce qu'il veut, c'est connaître les villages et les alpages, s'imprégner de cette vie rurale qui s'effiloche, convaincu que les montagnards sont heureux sans le savoir et qu'il faut trouver un moyen de stopper l'hémorragie qui vide les vallées alpines. Il passe d'une vallée à l'autre, s'arrêtant parfois plus longtemps dans un village, comme celui de Tincave. Puis il repart. Il arrive à Bonneval-sur-Arc, en Haute-Maurienne, un jour de juin 1953. Il y reste quelques jours, puis une semaine, puis une deuxième, puis un mois, d'une grange à l'autre. Il y est finalement tout l'été, s'emploie aux foins en échange du gîte et du couvert. Les Bonnevalains lui demandent aussi d'écrire pour eux des lettres. À l'automne, son père, avec qui les ponts ne sont pas complètement coupés, le convainc de faire un stage dans une banque parisienne. Après l'été qu'il a passé à Bonneval, la capitale et l'univers de la banque lui font horreur. Vers Noël, les Bonnevalains lui écrivent, le priant de revenir : il file, renonçant à une carrière, et à fonder une famille.

De 1953 à 1955, il vit à Bonneval, contre la volonté de son père, qui a menacé de le déshériter. Il participe aux travaux des champs en été, à l'entretien des étables et à l'abreuvement des animaux en hiver, remplissant aussi le rôle de secrétaire de la communauté villageoise. Les familles du village se relaient pour le loger et le nourrir. Il observe la mutation du village et s'indigne qu'Edf déverse les déblais des galeries sur les prés et expose les ouvriers, en quête d'un salaire, à la poussière et à la silicose. Il lit ; il aime particulièrement *Le petit Prince* et *Citadelle*, de Saint-Exupéry. Parmi les ouvrages qui l'influencent, il y a aussi ceux du démographe Alfred Sauvy (1898-1990) et d'Alexis Carrel (1873-1944), dont l'ouvrage *L'homme, cet inconnu*, connaît encore un très grand succès. Leur affirmation que les grandes villes sont « le tombeau de la race » et que la montagne est une école de formation des élites correspond à son expérience et à ses idées ; elle le conforte dans sa conviction que la civilisation montagnarde doit être sauvée de l'industrialisation et de l'urbanisation qui la menacent. En 1955, après ces années de réflexion, d'introspection et d'observation, il sait ce qu'il veut faire et, pense-t-il, ce qu'il faut faire, pour sauver à la fois les montagnards en passe de perdre leur « culture » et les citadins. Ce sera un parc national, qu'il conçoit comme un « domaine mis en réserve pour la Nation pour les aspirations sportives, esthétiques et morales de tous ses membres », suivant la définition des fondateurs du parc américain du Yellowstone (1872).

Débuté alors une période de forte activité. Il commence par rencontrer les auteurs des livres qui lui ont plu. Il effectue plusieurs visites d'une semaine chez Gustave Thibon, en Ardèche, qui soutient son projet et se montre prêt à l'aider. Accusé d'avoir joué le rôle de philosophe officiel du régime de Vichy, Gustave Thibon a été écarté depuis la guerre mais il a conservé des amis. Par l'intermédiaire de Thibon, Gilbert André a accès à un ancien président du conseil, qui est de surcroît l'une des personnalités politiques les plus écoutées de l'après-guerre : Antoine Pinay. Il rencontre des intellectuels : l'écrivain et historien catholique Daniel Rops, l'écrivain, aquarelliste et cinéaste Samivel, Georges Duhamel, qui, dans un roman pamphlétaire contre la civilisation industrielle, a appelé de ses vœux la création d'un « Parc national du silence » (in *Querelles de famille*, Paris, Mercure de France, 1932), André

Chamson et bien d'autres. Il sollicite aussi l'avis de supérieurs de communautés monastiques. Tous ces hommes qu'il tient en très haute estime l'encouragent et lui offrent leur appui, le recommandant à leurs connaissances. De proche en proche, il entre en relation avec un nombre considérable de personnes dans les milieux politiques, intellectuels, médiatiques et dans les hautes sphères administratives. Il fait la connaissance d'Eugène Claudius-Petit, qui a été à la tête du ministère de la Reconstruction, dont dépend alors l'aménagement du territoire. Claudius-Petit l'introduit auprès du directeur général de l'aménagement du territoire, André Prothin. En août 1955, il assiste au congrès international des directeurs et administrateurs de parcs nationaux, à Cogne (Val d'Aoste), en compagnie de deux personnes du ministère de la Reconstruction et du Logement, Messieurs Berlottier et Lamarre.

Des personnalités influentes en viennent à connaître son projet et à le soutenir. C'est le cas, par exemple, de Jean-François Gravier, figure importante de la « Jeune droite » maurassienne de la fin des années trente, qui est alors au commissariat général au plan et dont l'ouvrage paru en 1947, *Paris et le désert français*, a fait grand bruit. Autres soutiens majeurs : celui de Louis Armand (1905-1971), ingénieur des mines d'origine savoyarde, directeur général de la SNCF et auteur du rapport *Rueff-Armand* sur la modernisation de la France, dont les avis font autorité, ou encore celui d'Hubert Beuve-Méry, le fondateur et directeur du *Monde*. Tous sont extrêmement impliqués dans la modernisation de la France, farouchement déterminés à rattraper le retard français et à effacer la honte de 1940 tout en étant fortement attachés aux traditions et aux paysages de leur enfance. Gilbert André rencontre notamment les ministres de l'Éducation, Jean Berthoin (juin 1954-février 1956) puis René Billères (février 1956-mai 1958), dont dépend alors le Conseil national de protection de la nature (CNP). À la demande du ministre, il rédige pour ce conseil un rapport intitulé « Pour un parc national français » (1955), qui prévoit six ensembles de réalisations : la protection de la faune et de la flore ; l'embellissement et la sécurisation des voies d'accès dans les hautes vallées alpines ; l'aménagement du territoire et de l'accueil par le développement d'un tourisme limité et haut de gamme ; la renaissance pastorale ; le développement de l'artisanat et la création de collèges de montagne, sur le modèle de *Stella matutina*. Le parc national qu'il s'agit de créer engloberait les villages et couvrirait une très vaste surface au-dessus de 1 500 mètres d'altitude, dans toutes les Alpes françaises, la Haute-Maurienne et la Haute-Tarentaise constituant un début ; sa dimension « culturelle » serait tout à fait essentielle. Le CNP émet un avis favorable et, en mars 1956, demande à la direction de l'aménagement du territoire d'entreprendre une enquête préliminaire à la création d'un parc national en Savoie. Simultanément, Gilbert André s'est fortement rapproché des hauts responsables du ministère de la Reconstruction et du Logement, dont André Prothin, enthousiasmé par son projet. Il reçoit également les encouragements de quelques scientifiques, comme Roger Heim, directeur du Muséum national d'histoire naturelle et président de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et Clément Bressou. En revanche, il échoue à obtenir l'adhésion des hauts fonctionnaires de l'administration forestière, malgré l'appui de quelques forestiers convaincus, comme Roger Blais, Jean Gobert, Jean Prioton, Jacques Messines du Sourbier et Marcel Tassion. Le directeur général des Eaux et Forêts, François Merveilleux du Vignaux, ne lui paraît pas croire à son projet et pointe la nécessité d'obtenir l'accord du conseil général de la Savoie, ce qui semble improbable étant donné la résistance des montagnards à tous les projets de parc antérieurs, centrés sur la protection de la nature et la limitation des activités humaines. Gilbert André ne se décourage pas : il rédige un vœu en faveur de la création d'un parc national, tel qu'il le conçoit, comme une entreprise « culturelle » au service des habitants. Ce vœu, le conseil général de la Savoie le reprend mot pour mot et le vote le 7 décembre 1955, à l'unanimité : le projet emporte l'adhésion de Pierre Dumas (UNR) et de Joseph Fontanet (MRP) mais aussi de Pierre Cot (apparenté communiste). Pour la première fois, un conseil général demande la création d'un parc national. Lui-même surpris par ce succès, Gilbert André fonde alors un comité des parcs de France avec l'aide de Vincent Planque, directeur du Centre de Liaison d'Activités Régionales Touristiques et Economiques (CLARTE), auquel

adhèrent une dizaine de ministres, plusieurs membres de l'Académie française et directeurs de service de l'État. Pendant toute cette période, il fait des allers-retours entre Bonneval et Paris, retournant loger dans la maison familiale à Vincennes et vêtu grâce à son père des vêtements les plus chics. En février 1956, sollicité par les Bonnevalains, il accepte après beaucoup d'hésitations d'être maire de la commune. Il campe dans une des pièces de l'école. Rassuré par cette élection et par ce qu'il entend dire à Paris, son père s'adoucit.

En octobre 1957, la Revue française de l'élite européenne lui commande un article concernant son projet, qui paraît sous le titre : « Pour un parc national culturel au sein des Alpes françaises ». En juin de la même année, de graves inondations se produisent dans les hautes vallées alpines ; Bonneval est particulièrement touché : les habitations sont ensevelies et les terres agricoles sont recouvertes d'une épaisse couche de boue et de pierres ; la situation des montagnards apparaît désespérée.

Le 2 octobre 1957, une réunion organisée à son initiative et soutenue par Claudius-Petit se tient à la préfecture du Rhône. Elle rassemble une dizaine de personnalités intéressées à la création de parcs nationaux, dont plusieurs initiateurs de projets de parcs dans les Alpes de Haute-Provence, les Cévennes et les Pyrénées. Les principes généraux des parcs nationaux sont précisés, en particulier leur caractère de parcs « culturels », et la constitution d'une association destinée à soutenir leur création est décidée. En novembre 1957, l'assemblée générale constitutive de l'association des parcs de France, réunit, sous la présidence de Georges Duhamel, une centaine de personnalités du monde politique, scientifique, juridique, littéraire, journalistique. Gilbert André signe l'introduction d'un numéro spécial de Rivières et Forêts consacré aux « réserves, parcs naturels de France », préfacé par G. Duhamel, dont la parution accompagne l'événement. Le processus de création des parcs nationaux lui semblant bien lancé, Gilbert André se consacre dès lors entièrement à Bonneval, où il entreprend de mettre en application les différents aspects du projet présenté en 1955.

En quelques années, le village est métamorphosé, avec la participation active de ses habitants, qui acceptent de travailler plusieurs années bénévolement. Un réseau d'adduction d'eau et une centrale électrique sont construits, puis une fromagerie et un atelier d'art ; des engins de déneigement sont acquis. Chacune de ces réalisations est tendue entre la volonté de préserver la « civilisation » des montagnards et le recours aux technologies les plus récentes. Gilbert André veut pour Bonneval ce qu'il y a de mieux. Avant chaque grande réalisation, il organise un voyage d'étude à l'étranger, qu'il prépare minutieusement. Il emmène les Bonnevalains en Suisse et au Tyrol, dont certains villages constituent à ses yeux un modèle à suivre. Il n'hésite pas à faire jouer ses relations pour obtenir des moyens et plaider la cause de la commune. Ses appuis au plus haut niveau de l'État, — il connaît Jacques Vendroux, le frère d'Yvonne de Gaulle et il est connu du Général — impressionnent beaucoup en Savoie. L'habitat est rénové, de manière à conserver à l'extérieur un aspect traditionnel tout en modernisant les intérieurs ; des gîtes sont construits afin d'accueillir un petit nombre de touristes fortunés, en quête de calme, de beauté et d'authenticité. Gilbert André a convaincu le Crédit agricole d'accepter que les paysans se cautionnent mutuellement. Une seule des réalisations qu'il avait envisagées, les collèges de montagne, n'est pas concrétisée.

Les Bonnevalains insistant pour que la commune ait elle aussi sa station de sports d'hiver, il cède, à condition de ne pas faire appel à des promoteurs extérieurs et que les habitants soient eux-mêmes les acteurs, les promoteurs et les bénéficiaires de l'entreprise. Les premières études ont lieu entre 1964 et 1968 et six remontées mécaniques voient le jour en 1969, sans subvention de l'administration de l'équipement qui juge le site inadapté. À partir de 1975, l'atelier d'art est progressivement abandonné, les montagnards préférant travailler à la station.

Entre temps, la loi du 22 juillet 1960 sur les parcs nationaux a été adoptée. Elle déçoit en Savoie et le décret d'application (31 octobre 1961), perçu comme une longue liste d'interdictions, encore bien plus. Gilbert André estime que la loi et le décret ne correspondent pas aux promesses faites aux montagnards. Comme Pierre Dumas, il y voit une véritable trahison, qu'il impute aux forestiers, qui ont finalement obtenu de prendre en charge leur rédaction. Le décret de création du parc national de la Vanoise paraît le 6 juillet 1963. Gilbert André entretient avec le parc des rapports mitigés. Il est longtemps nommé d'office membre de son conseil d'administration ; de fait, il n'y participe qu'en de très rares occasions. Mais il est présent lors de la séance du 23 mai 1969, au cours de laquelle le conseil d'administration du parc doit se déterminer sur l'« affaire de la Vanoise ». Lui voit dans la crise que traverse le parc l'occasion de revenir à l'idée d'un parc national culturel. « Le problème, expose-t-il ce jour-là, n'est pas de ne rien faire, ni de ne rien construire mais de bien faire et de construire beau ». Sa proposition de profiter de la crise pour dissoudre la frontière élevée entre le parc et la zone périphérique et de faire de toutes les Alpes, au-delà de 1 500 mètres, un parc national, n'est pas retenue.

Tout au long des années 1960 et 1970, Bonneval reçoit d'innombrables personnes venues du monde entier observer comment un village condamné a pu être sauvé. La commune est particulièrement visitée par des élus en attente d'un parc national sur leur territoire, et qui reviennent séduits. Bonneval fait également l'objet de multiples articles dans la presse et est régulièrement érigé en exemple.

Au début des années 1980, un projet de liaison avec Val d'Isère émerge, qui supposerait qu'une remontée mécanique traverse la zone centrale du parc. En échange, le conseil municipal propose d'inclure le cirque des Évettes dans l'espace protégé. Suivent de longues années d'incertitude et de bataille. Gilbert André essuie de fortes critiques ; certains parlent « du père du parc qui assassine son enfant ». La belle unanimité qui présidait depuis trente ans aux décisions du conseil municipal se délite progressivement. Gilbert André et tous les conseillers municipaux démissionnent en 1985 et sont aussitôt réélus. Il démissionne à nouveau en 1987 et est rappelé en 1989. Nouvelle démission, définitive cette fois, en 1995. Il n'a plus la même intimité ni la même connivence avec la nouvelle génération de Bonnevalains. En particulier, il n'a pas noué de liens avec les femmes venues de la ville qui ont épousé des montagnards. Il décide de quitter Bonneval, où il est arrivé quarante-deux ans plus tôt. Comme il veut rester en montagne, il cherche dans différentes vallées et finit par trouver, tout près de Bonneval, une ruine sur laquelle il reconstruit un chalet à l'abri de la route et des regards.

Lors de la cérémonie organisée pour les quarante ans du parc national de la Vanoise, en 2003, Gilbert André, déjà officier de la Légion d'honneur, reçoit la médaille de Commandeur de l'ordre national du Mérite. Jusqu'à récemment, il montait presque tous les jours loin au-dessus de chez lui pour s'occuper d'une petite troupe de chèvres. Il continue aujourd'hui de marcher en montagne, de préférence hors des chemins battus qui l'ont toujours rebuté. Il entretient son chalet et les conduites qui l'approvisionnent en eau depuis des sources captées en altitude. Il reçoit des visites, d'amis, de personnalités qu'il a connues, de Bonnevalains qui viennent le consulter, d'agents du parc, de journalistes et de chercheurs. Sa mémoire est intacte. Son amour des Alpes aussi.

Sources : série d'entretiens avec Gilbert André, de 2001 à 2010, archives personnelles de Gilbert André.

ARMAND Louis (1905-1971)

Né le 17 janvier 1905 à Cruseilles (Haute-Savoie) ; polytechnicien et ingénieur des Mines ; résistant ; directeur général de la SNCF (1949-1959) ; créateur, puis président de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) ; co-auteur en 1958 du plan « Rueff-Armand », inspirateur du futur Marché Commun et de la politique du nouveau gouvernement ; président des Houillères du bassin de Lorraine (1959-1964) ; Membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1960) et de l'Académie française (1963) ; apporte son soutien à la création du parc national de la Vanoise ; auteur en 1970 du Livre blanc sur l'environnement qui inspirera le programme des « Cent mesures pour l'environnement » et la création du premier ministère de l'environnement en 1971 ; décédé le 30 août 1971 à Villers-sur-Mer (Calvados).

Enfant de la montagne, Louis Armand est né le 17 janvier 1905 à Cruseilles, petit village de Haute-Savoie où ses parents sont instituteurs. Ses dons pour les mathématiques se révèlent dès l'école communale, mais il aime aussi courir la montagne pour herboriser, cueillir des champignons et déterrer des fossiles. Il allie l'esprit de géométrie au goût pour les choses de la nature.

Il se croit lui aussi voué à l'enseignement, tant il brille dans ses études aux lycées d'Annecy puis de Lyon. En 1924, il est admis à l'Ecole Polytechnique, dont il sort second, puis en 1927 à l'Ecole des Mines, dont il sort premier. Il sera donc d'abord ingénieur chercheur. En 1928, il se marie avec la fille d'un enseignant de Cruseilles, Geneviève Gazel. En 1929, il est en poste à Clermont-Ferrand, où il étudie les eaux minérales. Ses recherches géologiques et physico-chimiques lui valent, à 25 ans, un prix de l'Académie de Médecine.

Changement complet de cap en 1934, lorsqu'il entre dans la Compagnie des Chemins de fer PLM (Paris-Lyon-Méditerranée). C'est dans ce secteur qu'il fera toute sa carrière. Il devient ingénieur en chef en 1938 et, vocation pédagogique oblige, il enseigne à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées de 1940 à 1949. Son goût de la recherche lui fait étudier l'entartrement et la corrosion des chaudières de locomotives à vapeur, dont il améliore beaucoup les performances.

Mais c'est la guerre contre l'Allemagne, qui cherche à utiliser le réseau ferré français. Louis Armand s'ingénie à contrarier discrètement cet objectif, et il devient en 1943 responsable national du réseau Résistance-Fer. Il est arrêté le 25 juin 1944, incarcéré à Fresnes et libéré le 18 août 1944. Il est décoré de la Croix de la Libération.

En 1947, il est professeur à l'ENA, où il enseignera jusqu'à sa mort. Il entre à la SNCF en 1945 et il en devient le directeur général en 1949. Il introduit l'application du courant industriel à la traction électrique et la tenue des véhicules sur rail aux grandes vitesses. Ce qui permet à la fameuse B.B. 9004 de dépasser les 300 kms/h en 1955. Il expérimente aussi un train télécommandé et supprime la 3e classe. De 1951 à 1959, il préside l'Union internationale des chemins de fer.

Toujours à la recherche de la modernité et de la performance, il publie en 1955 un rapport sur les problèmes européens de l'énergie et, l'année suivante, il plaide pour la création de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) à l'Assemblée nationale qu'il préside en 1958 et 1959. Parallèlement, en 1958, il présente le plan « Rueff-Armand », inspirateur du futur Marché Commun, rédigé en collaboration avec Jacques Rueff, qui va servir de guide au nouveau gouvernement. Il devient alors président de l'Euratom, ce qui lui vaut les reproches du biologiste Jean Rostand, adversaire résolu de l'utilisation de l'atome

sous toutes ses formes. De 1959 à 1964, il est président des Houillères du bassin de Lorraine.

En 1960, il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques. En 1961, il publie, en collaboration avec le journaliste Michel Drancourt, *Plaidoyer pour l'avenir*. Il est élu à l'Académie française en 1963, où il est reçu par Jean Rostand, toujours aussi méfiant à l'égard de l'atome dont il fait la promotion, comme aussi le pétrole du Sahara.

Mais il n'oublie pas sa montagne et encourage ceux qui veulent la protéger, comme Gilbert André qui plaide pour le parc national de la Vanoise. De même, il propose une liaison de la Savoie au val d'Aoste par le tunnel du Mont-Blanc.

En 1969, il va trouver le premier ministre Chaban-Delmas et lui suggère la rédaction d'un Livre blanc sur l'environnement, qu'il présente comme « une des grandes affaires du monde moderne ». Il recrute pour cela un jeune centralien, Christian Garnier, et un jeune économiste, Jean-Philippe Barde, qui rédigent le document. Louis Armand remet son Livre blanc au premier ministre le 11 mai 1970. A partir de ce Livre blanc et de l'étude conjointe menée par la DATAR (Direction de l'aménagement du territoire et de l'action régionale), le ministre de l'Équipement, André Bettencourt, présente le 10 juin suivant au conseil des ministres les « Cent mesures pour l'environnement ».

Ainsi, la protection de l'environnement sera le dernier combat de Louis Armand, car il meurt en août 1971, quelques mois après la création du ministère de l'environnement.

Ses contemporains ont reconnu en lui un exceptionnel « remueur d'idées ». C'est d'ailleurs lui qui invente l'expression « remue-méninges » pour éviter l'anglais brainstorming. « Louis Armand, c'est une tête chercheuse » (Jean Cocteau), qui savait « concilier les impératifs de l'humanisme avec les exigences de la technique » (Jean Rostand). Le physicien Louis Leprince-Ringuet, pour sa part, souligne « son ascendant sur les cheminots durant les grèves » et sa « vie intérieure chrétienne », restée effectivement très discrète. Dans son discours à l'Académie, auquel il succède, le critique dramatique Jean-Jacques Gautier rappelle que « cet homme d'esprit socialiste avait une ferme notion de la hiérarchie ».

Tout le monde s'accorde à reconnaître une brillante intelligence, toujours à l'affût de ce qui bouge. Par la puissance de son verbe et l'étendue de ses connaissances, il stupéfiait ses interlocuteurs. Chacun retenait de lui quelque chose de différent. Apôtre du « décroisement » des disciplines et de la formation permanente, qu'il appelait « réenseignement », il a compris à la fin de sa vie l'émergence de la prise de conscience écologique et s'en est fait l'avocat influent auprès des pouvoirs publics.

BÉTOLAUD Yves (1926-2003)

Né le 29 février 1926 à Paris, ingénieur des Eaux et Forêts, responsable de la circonscription de Tiznit dans le sud du Maroc (1951-1957), chef du bureau du contentieux et des études juridiques à la direction générale des Eaux et Forêts (1957-61), responsable au ministère de l'agriculture de la rédaction de la loi de 1960 relative à la création des parcs nationaux, chef de la division de la protection de la nature et des parcs nationaux, fortement impliqué dans la création des premiers parcs nationaux ; conseiller technique du ministre de l'agriculture Edgar Faure (1966-67), sous-directeur de l'espace naturel au ministère de l'agriculture (1967-70), chef du service des forêts au ministère de l'Agriculture (1971-74), directeur général de l'Office national des forêts (1974-83), président du conseil général du Génie Rural des Eaux et des Forêts (1983-87), président de la Société nationale de protection de la nature (1984-92), président (1987-92) puis président honoraire (1992-97) du conseil d'administration du parc national de la Vanoise, décédé en 2003.

Yves Bétolaud naît le 29 février 1926, à Paris, dans une famille de la grande bourgeoisie. Un de ses arrière-grands-pères a été bâtonnier de Paris ; son père, Jean, est fondé de pouvoir d'un agent de change. Sa mère, Yvonne de Cagny, est sans profession. Elle décède dans un accident de voiture en même temps que son plus jeune enfant, alors qu'Yves Bétolaud n'a que six ans. La famille possède un immeuble à Paris, dans le 16^e arrondissement, et une grande propriété dans le Limousin, dont les terres sont en métayage. C'est là qu'il passe ses vacances avec ses trois frères et sœurs et son père veuf, sous la garde de leurs grands-mères ou de gouvernantes. Et c'est là qu'il découvre avec ravissement la nature, les grands espaces et la vie paysanne.

Il est scolarisé dans des établissements catholiques (Sainte-Croix à Neuilly, Saint-Joseph à Sarlat) puis au lycée Janson-de-Sailly à Paris. Après la guerre, désireux d'avoir une vie « aussi utile que possible », il choisit l'Agro (Institut national agronomique), institution dont il ne gardera pas un souvenir impérissable. À vingt ans, il découvre la montagne au cours d'un été à Tignes (Savoie). Séduit par ce milieu, il demande à être affecté dans la division française d'Autriche lorsqu'arrive le moment du service militaire. Il y passe neuf mois, sous le commandement du général Béthouart (cet officier viendra au secours du parc national de la Vanoise en 1969). Il fait ensuite l'École nationale des Eaux et Forêts à Nancy, puisque c'est la forêt qui l'attire depuis l'enfance.

Pour son premier poste, en 1951, il opte pour le sud marocain (arrondissement de Tiznit), où il est le seul ingénieur. Dans cette région aride, il s'occupe beaucoup de restauration des sols et découvre une nature et des hommes qui le passionnent. Dès cette époque, il noue avec des naturalistes des relations étroites, qu'il ne cessera de cultiver et d'enrichir. Il devient correspondant de l'Institut scientifique chérifien et collabore en particulier avec le professeur Charles Sauvage, spécialiste de la végétation marocaine et figure de l'institut. Poursuivant l'entreprise de ses prédécesseurs en Algérie, il entreprend de replanter des arbres, comme des amandiers et des eucalyptus, pour lutter contre la désertification. Cette expérience le convainc que la nature évolue constamment et que « pour la sauvegarder, il ne faut pas en avoir une vision figée ».

En 1953, il épouse Andrée Perret, une pied-noir d'Algérie qui travaille pour la Croix-Rouge au Maroc après son divorce. Comme lui, elle est de tradition gaulliste. Ils auront un fils et une fille. La famille reste au Maroc après l'indépendance (1955), mais rentre en France deux ans plus tard, après un bref séjour à Camp Marchand, dans l'arrière-pays de Rabat. Il est alors nommé, à son « grand dépit », adjoint au chef du bureau du contentieux et des études

juridiques à la direction générale des Eaux et Forêts. Lui qui craignait de se morfondre dans un bureau découvre que le droit est un outil primordial pour la protection de la nature et que tout ou presque est encore à faire en matière de textes juridiques. Au rythme où le pays se modernise et se transforme, il s'agit d'aller vite. En juillet 1957, il fait adopter une loi, modifiant la loi de 1930, qui donne une existence officielle aux réserves naturelles et, l'année suivante, une ordonnance sur la sauvegarde des espaces boisés, urbains et suburbains. Il est également à l'origine d'un décret de 1959 visant à préserver le « caractère » du littoral Provence-Côte d'Azur, qui introduit la notion de « périmètres sensibles ».

En 1960, le gouvernement charge le ministère de l'agriculture d'instituer des parcs nationaux. Edgar Pisani confie le travail à Yves Bétolaud, qui réussit à faire adopter en juillet 1960 la loi relative à la création des parcs nationaux. Dès l'automne, il se rend en Savoie pour rencontrer les candidats à la création du parc de la Vanoise. Il est séduit par la personnalité, les compétences et l'expérience de Maurice Bardel, lui aussi ingénieur forestier. Les deux hommes vont désormais former un tandem particulièrement soudé, qui va durer dix ans.

En 1961, il est nommé chef de la division de la protection de la nature et des parcs nationaux, qui n'existent pas encore. « Vous n'avez qu'à les créer ! », lui dit son ministre. À l'occasion d'un voyage d'étude aux États-Unis, il visite le parc de Yellowstone et un parc marin près de Monterey (Californie). Un parc de montagne et un parc marin, cela lui donne des idées. Mais il faut devancer les promoteurs immobiliers, aussi actifs et déterminés en montagne que sur le littoral. En octobre 1961 est promulgué le règlement d'administration publique de la loi de 1960, contresigné par le Premier ministre et 13 ministres. Yves Bétolaud l'a conçu de manière à pouvoir intégrer dans une même législation des cas aussi différents que ceux de la Vanoise et de Port-Cros. À la suite d'un arbitrage de Matignon, la mise en valeur des zones périphériques est confiée au ministère chargé de la construction et non à l'administration chargée des parcs nationaux : Yves Bétolaud le regrette, non par corporatisme, écrit-il, mais par crainte que les parcs nationaux ne soient tiraillés entre deux administrations et leur unité compromise.

Reste à créer officiellement ces premiers parcs. À Port-Cros, il s'appuie sur l'exemple du parc marin de Monterey pour convaincre les sceptiques que la protection des fonds marins a un sens. Il doit encore persuader les propriétaires de céder leurs terrains ; il s'y emploie activement et avec succès. Les deux parcs voient le jour le 6 juillet 1963 (Vanoise) et le 14 décembre 1963 (Port-Cros). C'est pour Yves Bétolaud une victoire d'importance. Seul petit bémol : l'événement, à peine cité par les grands quotidiens nationaux, passe à peu près inaperçu.

Il participe aussi au groupe de travail du ministère de l'agriculture chargé des espaces verts en région parisienne, qui élabore un programme d'acquisition de 30 000 hectares menacés d'urbanisation.

En 1964, à la demande d'Edgar Pisani et d'Olivier Guichard, premier délégué à la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), il part avec des collègues en mission en Allemagne pour y étudier les parcs naturels régionaux. Leur rapport débouchera sur l'organisation des journées nationales d'étude sur les parcs naturels régionaux (colloque de Lurs, septembre 1966) et le décret du 1er mars 1967 qui les crée.

Lorsque Edgar Faure remplace Edgar Pisani à l'agriculture, Yves Bétolaud entre dans son cabinet comme conseiller technique (1966-1967). C'est alors qu'il se bat pour le rachat de centaines d'hectares en forêt de Fontainebleau. Il devient sous-directeur de l'espace naturel au ministère de l'agriculture (1967-1970) et lance un pré-inventaire des richesses naturelles de la France. Cette opération, qui annonce l'inventaire des zones naturelles d'intérêt

écologique floristique et faunistique, reflète sa conviction que la nature constitue une véritable richesse et qu'il faut connaître pour protéger. Après l'affaire de la Vanoise, en 1969, le président Pompidou crée en 1970 une direction de la protection de la nature au ministère de l'agriculture, confiée au préfet Maurice Blanc. Le ministère de l'environnement, créé en 1971, revient à Robert Poujade tandis qu'Yves Bétolaud est réclamé par Jacques Chirac au ministère de l'agriculture pour diriger le service des forêts (1971-1974). C'est alors qu'il se lie d'amitié avec le député de Corrèze.

En 1974, le président Pompidou lui confie, malgré sa résistance, la direction générale de l'Office national des forêts, qu'il va conserver neuf ans. Yves Bétolaud s'associe au Muséum d'histoire naturelle en 1976. Il entretient de solides amitiés avec de nombreux naturalistes dont Jean Dorst, Théodore Monod, Pierre Pfeffer, mammalogiste, Jean-Baptiste de Vilmorin, héritier de grands botanistes, Alfred Balachowsky, entomologiste,... En 1985, Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, lui confie une délicate mission de conciliation dans le parc national des Pyrénées, qu'il réussit à mener à bien.

Viennent les honneurs qui couronnent une carrière : président du conseil général du Génie Rural des Eaux et des Forêts (1983-1987), officier (1987) puis commandeur de la Légion d'honneur. Il occupe ensuite deux fonctions inhabituelles pour un forestier, qui traduisent bien son attachement à la protection de la nature et aux parcs nationaux : il préside la Société nationale de protection de la nature (1984-1992) et le conseil d'administration du parc de la Vanoise (1987-1992). C'est la première fois qu'un haut fonctionnaire parisien ravit ce poste à un élu local. Yves Bétolaud succède en effet à trois Savoyards : Joseph Fontanet, président du conseil général de Savoie, Pierre Dumas, maire de Modane, et Éloi Chardonnet, maire d'Aussois. Afin de l'emporter, il fait valoir combien sa connaissance des instances nationales et internationales peut servir le parc à la veille de recevoir les Jeux Olympiques d'hiver en Tarentaise (1992) et de la signature de l'acte unique européen. Il restera président honoraire jusqu'en 1997.

En 1987, il résume pour le Dauphiné libéré sa philosophie dans les termes suivants : « protéger les espaces naturels, aider les populations montagnardes à assumer leur développement, faire connaître au plus grand nombre la nature et les enjeux de la défense des milieux de vie, mener à bien la recherche scientifique ».

Il traverse à la fin de sa vie deux épreuves pénibles : la mort de son fils, qui succombe à des piqûres de guêpe, et le ravage de sa forêt de Haute-Vienne par la tempête de 1999. Il meurt peu après, le 14 décembre 2003.

Tout au long de sa carrière de haut fonctionnaire, Yves Bétolaud a constamment œuvré pour la protection de la nature. Il a été profondément convaincu qu'elle devait intervenir au plus vite, à une échelle internationale et sur des fondements scientifiques et juridiques solides. Cette vision « rationnelle-légale » de l'action publique pour la préservation de la nature a sans doute motivé son scepticisme pour les militants écologistes, pour beaucoup dépourvus, selon lui, des connaissances nécessaires à une démarche éclairée.

Sources :

- ▶ entretien avec Yves Bétolaud réalisé par Raphaël Larrère et Adel Selmi à la fin des années 1990
- ▶ entretien avec Mme Bétolaud réalisé par Isabelle Mauz le 27 mai 2010
- ▶ archives personnelles d'Yves Bétolaud
- ▶ Who's Who

BLONDEL Jacques

Né le 4 novembre 1936 à Dijon. Écologue, directeur de recherche au CNRS, membre du Conseil Scientifique de plusieurs espaces protégés : parcs nationaux des Cévennes (1972-1980), de Port-Cros (1970-1986), du Mercantour (1999-), de la Vanoise (2004-), Réserve Nationale de Camargue (1970-1996), Réserves de Haute-Savoie (1998-), Conseil Scientifique des Réserves de Biosphère (MAB) du Mont-Ventoux, de Camargue et de la vallée du Fango (Corse) (1990-), parcs naturels régionaux des Alpilles (2008-) et de Camargue (1995-2000), membre du Conseil supérieur du patrimoine naturel et de la biodiversité (2004-), du Comité Ecologie et Gestion du Patrimoine Naturel du Ministère de l'Environnement : 1982-1995, 1er président de l'IFB (2000-2004) , membre de la SNPN (1970-1994), membre du Comité français de l'IUCN.

Jacques Blondel est né le 4 novembre 1936, à Dijon, de l'union entre André et Renée, née Miniscloux. Il grandit dans une famille catholique, de 9 enfants, dont il est le deuxième. Son grand-père, Maurice Blondel (1861-1949), philosophe chrétien, exerce sur lui une influence importante. Son père est professeur de droit, comme l'un de ses frères ; ses trois autres frères sont médecin, avocat et assureur. Deux de ses sœurs ont exercé une activité professionnelle, l'une comme infirmière, l'autre comme Conservateur du Musée Perrin de Puycousin (Arts et Traditions populaires) et du Musée d'Art Sacré de la ville de Dijon. Il insiste sur le caractère personnel de son goût pour la nature, suffisamment prononcé pour qu'il ait voulu en faire son métier dans une famille traditionnellement orientée vers les professions littéraires ou libérales.

La genèse d'une « passion »

Jacques Blondel souligne aussi la précocité de ce goût : il se souvient avoir été, enfant, le plus souvent possible dehors. Pendant la guerre, il arpente la nature bourguignonne, braconnant volontiers la truite avec l'un de ses frères et glanant de quoi agrémenter le repas familial. Très vite, son groupe d'amis et ses occupations tournent exclusivement autour de cette « passion ». Il effectue toutes ses études à Dijon, d'abord dans l'établissement scolaire privé catholique Saint-François de Sales (école-collège) puis au lycée Carnot. Mais sa jeunesse reste marquée par sa rencontre, par relations croisées, avec Camille Ferry (1921-2007), médecin chirurgical passionné d'oiseaux. Le dimanche et certains soirs de semaine, il effectue des sorties ornithologiques avec celui qu'il désigne comme son « maître ». Il déniche des œufs pour constituer une collection ; son intérêt pour les oiseaux et son goût de l'observation naturaliste grandissent. Le Centre d'Etudes Ornithologiques de Bourgogne (CEOB) est fondé en 1957, dans la longue tradition ornithologique de Dijon, de Paul Paris (1875-1938) à Henri Jouard (1896-1938) en passant par la naissance de la revue *Alauda* (1929). Jacques Blondel participe au lancement de colloques annuels d'ornithologie, organisés entre Dijon, Lyon et la Suisse romande, où il entend parler de protection de la nature. À l'époque, lui-même est cependant plutôt animé par une soif de connaissance de la nature. Après son baccalauréat, obtenu en 1956, il se dirige vers la faculté des sciences de Dijon. Il y obtient une licence de sciences naturelles, appréciant un enseignement largement fondé sur des sorties naturalistes.

L'histoire d'une professionnalisation croisée : Jacques Blondel et l'ornithologie française

Après sa licence, il effectue son service militaire comme officier dans le sud algérien, tout près du Maroc. Il y passe 28 mois et mène sur ce terrain d'affrontement, en pleine guerre d'Algérie, des observations naturalistes dont il tire plusieurs articles publiés dans *Alauda* et *La Terre et la Vie*. À son retour, il termine son service militaire par une période de quatre

mois à Blois, où il poursuit ses observations ornithologiques. Définitivement convaincu de vouloir faire de cet intérêt pour les oiseaux son métier, il tente le concours d'entrée au CNRS en 1963 et réussit à la première tentative. Tout au long de sa carrière, il défend l'idée qu'un bon scientifique doit aimer son objet d'étude et préfère l'expression de « modèle biologique » à celle de « matériel biologique » pour parler des oiseaux qu'il a constamment étudiés.

Cependant, aucun laboratoire du CNRS ne travaille alors spécifiquement sur les oiseaux. Par l'intermédiaire de François Bourlière (1913-1993) auprès de qui il a été introduit par Camille Ferry, il s'oriente vers la station biologique privée de la Tour du Valat en Camargue, créée par Luc Hoffmann en 1954. Il y commence en 1963 sa thèse d'État sous la direction de F. Bourlière sur les aspects écologiques et évolutifs des migrations d'oiseaux dans l'aire méditerranéenne, qu'il soutient six ans plus tard à l'Université de Dijon. À la suite de sa thèse, il est nommé directeur d'un laboratoire nouvellement créé par le CNRS en Camargue, le Centre d'Écologie de Camargue, qu'il quitte au bout de quatre ans pour rejoindre l'institut de Botanique de Montpellier puis en 1981 le Centre d'études Phytosociologiques et écologiques de Montpellier, aujourd'hui devenu le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive. Depuis son arrivée dans le Sud de la France, il réside en Arles avec sa femme Chantal, née Lacroix, qu'il épouse le 20 novembre 1960. De cette union, naît deux filles Sylvie en décembre 1962 et Annick en novembre 1964.

À Montpellier, il constitue une équipe de recherche sur les problématiques de biologie des populations d'oiseaux, à trois grandes échelles spatio-temporelles : celle de l'évolution sur le temps long des populations d'oiseaux sur toute l'aire méditerranéenne, celle de la dynamique des peuplements le long de gradients d'habitats (insulaire, continental), et celle des populations de mésanges.

Recherche et protection de la nature : des activités longtemps disjointes

En Camargue, il est plongé dans des milieux fortement sensibilisés à la protection de la nature. Il fait la connaissance d'un grand nombre de naturalistes adhérents de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) ou étrangers, venus visiter la réserve de Camargue, dont Robert Hainard (1906-1999), Michel-Hervé Julien (1927-1966), Luc Hoffmann, François Bourlière, Michel Brosselin (1936-1980) ou encore Paul Géroudet (1917-2006). Il assiste à des événements d'importance pour la protection de la nature et de l'environnement, notamment le congrès MAR, sur les zones humides, qui se tient à son arrivée en Camargue. Il adhère à la SNPN en 1970, puis entre dans son conseil d'administration. Cependant, il décline la proposition que lui fait le président de la SNPN, François Hüe (1905-1972), de diriger la réserve de Camargue. Il estime en effet, à ce moment-là, qu'un investissement important dans les activités de protection est incompatible avec le travail de recherche de haut niveau, auquel il entend se consacrer prioritairement. Il perçoit son engagement en faveur de la protection de la nature comme une démarche personnelle, menée « le samedi et le dimanche », à côté de son métier de chercheur au CNRS et s'efforce de bien séparer les deux activités. Il participe néanmoins au programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement PIREN lancé par le CNRS en 1989.

Ses deux itinéraires, de chercheur et de protecteur de la nature, restent ainsi longtemps parallèles, même s'il leur arrive de se recouper, lors d'interventions en tant que chercheur dans des parcs nationaux et des réserves de biosphère, notamment en Corse et dans les Cévennes. Ses nombreux articles scientifiques ne concernent que très marginalement la biologie de la conservation.

Progressivement, cependant, il constate la diminution des populations d'oiseaux et la dégradation des écosystèmes, par exemple lors de visites aux ruisseaux de son enfance, dont il observe que la vie a largement disparu. La conférence de Rio en 1992 est pour lui un

tournant. Lorsqu'un Institut Français de la Biodiversité est fondé en 2000, il est nommé président de la commission scientifique, fonction qu'il occupe jusqu'en 2004. Jacques Blondel a ainsi réussi à être reconnu tant comme un chercheur éminent au plan international dans ses domaines d'étude que comme une personnalité incontournable dans la communauté des naturalistes engagés dans la conservation de la nature. Il participe désormais aux colloques de biologie de la conservation, comme ceux du "Réveil du Dodo" et il est membre du Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité (CSPNB), depuis sa création en 2004. Dans les années 2000, il se rapproche de plus en plus de l'interface entre recherche et conservation. La montée de l'expertise dans le champ académique et l'inscription de la biodiversité à l'agenda scientifique et politique international puis national ont favorisé la reconnaissance institutionnelle de la possibilité d'articuler les deux activités. La biologie de la conservation est devenue une spécialité reconnue, incluse dans les grands programmes actuels de recherche. Jacques Blondel est appelé à mener des missions d'expertise auprès de différentes instances.

La protection de la nature : un discours pour l'homme, de la science à la morale.

Pour Jacques Blondel, il s'agit aujourd'hui de « développer une culture partagée entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme ». Il s'intéresse fortement à la philosophie et à l'éthique de l'environnement, prônant un « Millenium Cultural Assessment » à la suite du « Millenium Ecosystem Assessment ». La transformation de la société passe selon lui par une démarche ascendante, le but étant de convaincre « la base » de la nécessité de protéger l'environnement. Il croit en une transmission du savoir à tous les échelons, des enfants aux parents, des parents aux politiques. C'est dans cette optique qu'il multiplie les conférences et les enseignements à des publics élargis et éloignés les uns des autres : des écoles, universités et associations aux instances scientifiques et politiques en passant par le réseau « Volubilis » ou encore les assemblées religieuses. Jacques Blondel est en effet fortement investi dans les mouvements chrétiens, interrogeant le rapport entre foi et protection de la nature, essayant de sensibiliser les prêtres et les évêques à ces problématiques.

Jacques Blondel a toujours été en contact permanent avec la nature, comme pêcheur amateur, comme adepte de l'alpinisme et de la randonnée, qu'il pratique depuis sa résidence secondaire à Samoëns, en Haute-Savoie, comme guide de sorties naturalistes en Provence et, bien sûr, comme écologue spécialiste des oiseaux.

Sources :

Sources orales :

- ▶ Entretien de Jacques Blondel réalisé par Victor Pereira le 21 mars 2011 au CEFE de Montpellier (CNRS).
- ▶ Entretien téléphonique de Jacques Blondel réalisé par Isabelle MAUZ le mercredi 25 novembre 2009.

Sources personnelles :

- ▶ BLONDEL J., - Discours de réception au titre de Docteur Honoris Causa de l'Université Catholique de Louvain, prononcé le 23 avril 2004.

Ouvrages consultés :

- ▶ *Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine 1974-1984* : œuvre collective des ornithologues aquitains, Coord. Boutet Jean-Yves ; réd. Petit Pierre ; préface de Blondel Jacques, Bordeaux : Centre régional ornithologique Aquitaine Pyrénées, 1987.
- ▶ BLONDEL J., Isenmann Paul. – *Guide des oiseaux de Camargue*, Neuchâtel ; Paris : Delachaux et Niestlé, 1981.
- ▶ BLONDEL J., – *Biogéographie et écologie : synthèse sur la structure, la dynamique et l'évolution des peuplements de Vertébrés terrestres*, Paris ; New-York ; Barcelone : Masson, 1979.
- ▶ BLONDEL J., – F. Bourlière : François Bourlière : 21 décembre 1913, 10 novembre 1993, Aix-en-Provence : Adéquation, 1994.
- ▶ BLONDEL J., – « *L'analyse des peuplements d'oiseaux, éléments d'un diagnostic écologique* », in *La Terre et la vie*, vol. 29, no 4, Paris : Société Nationale de Protection de la Nature et d'acclimatation de France, 1975.

Articles consultés :

- ▶ BLONDEL J., – *De l'utopie écologiste au Développement durable*. Etudes 3994, Octobre 2003, 327-337.

Documents consultés en ligne :

- ▶ Biennale Biodiversité et territoires, séminaire préparatoire 27/11/2009, Avignon DDEA de Vaucluse, [Compte-rendu](#), Réseau Volubilis.
- ▶ BLONDEL J., « *La biodiversité sur la flèche du temps, chronique d'un déclin continu* » in Conférence internationale « Biodiversité, science et gouvernance », Paris, Unesco, 24-28 janvier 2005 suivi du commentaire par Yves Gillon et du compte rendu des débats. Publié dans *Natures Sciences Sociétés* 13, 296-301 (2005).
- ▶ BLONDEL J., « *La biodiversité est le tissu de la vie* », Bulletin diocésain d'Aix et d'Arles n°33. Juin 2010.
- ▶ [Diaporama](#) présenté par Jacques Blondel dans le mouvement catholique « Environnement et modes de vie » le 5 juin 2010.
- ▶ [Introduction à l'écologie](#) par Jacques Blondel.
- ▶ [La biodiversité à travers des exemples](#), CSPNB.
- ▶ [LPO Côte d'Or](#)
- ▶ [Point de vue](#) de Jacques Blondel : Qu'est-ce que la biodiversité ?
- ▶ Textes de Jacques Blondel : [Biologie évolutive](#). Sous la direction de : Frédéric Thomas, Thierry Lefèvre & Michel Raymond. Édition 2010. 830 pages. De Boeck. [Biodiversité et foie chrétienne](#).

BRESSOU Clément, Jean-Pierre, François, Emmanuel (1887-1979)

Titulaire de la chaire d'anatomie à l'école vétérinaire d'Alfort de 1926 à 1934 ; directeur de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (1934-1957) ; secrétaire général de la conférence de Fontainebleau créant l'UICN en 1948 ; membre du CNPN depuis sa création en 1946 ; président du comité permanent du CNPN jusqu'en 1977 ; membre du conseil d'administration et du conseil scientifique des parcs nationaux de la Vanoise, de Port-Cros, des Pyrénées et des Cévennes ; directeur général des réserves de la Société Nationale d'Acclimatation (devenue SNPN).

Clément Bressou est né le 22 février 1887 à Montauban (Tarn-et-Garonne). Son père, François, est alors militaire à la retraite et sa mère, née Marguerite Bourdelles, tailleuse en robe. Il effectue ses études secondaires au collège de Castelsarrasin et se dirige vers la profession de vétérinaire. Il intègre l'école vétérinaire de Toulouse et est diplômé en 1910 ; il est aussitôt recruté en qualité de chef des travaux pratiques d'anatomie. Il se marie en 1913 avec Antoinette Sizes à Toulouse. Il est nommé titulaire de la chaire d'anatomie de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort en 1926 puis directeur de l'École en 1934, fonction qu'il assurera pendant 23 ans. Durant la Seconde Guerre mondiale, il parvient à conserver l'école sur son site et à empêcher le départ en Allemagne de la plupart des étudiants. L'armistice venu, il a à cœur de recréer les relations internationales rompues pendant la guerre. Son travail exerce rapidement une influence importante sur l'enseignement et l'art vétérinaires, dont il se porte réformateur, en Europe et en Afrique francophone. Son Traité d'Anatomie régionale des animaux domestiques, publié avec L. Montané et Édouard Bourdelle, est encore aujourd'hui consulté par les étudiants, praticiens et chercheurs.

À côté d'une brillante carrière de vétérinaire anatomiste, il s'engage dans la protection de la nature à partir des années 1920. Il s'investit fortement à la Société Nationale d'Acclimatation (SNA) ; en 1937, il convainc Édouard Herriot, alors président de la chambre des Députés, et Robert Sérot, ancien ministre de l'Agriculture, de sauver la société en proie à des problèmes financiers qui auraient conduit à sa disparition.

En 1927, il est l'un des principaux artisans de la création de la réserve de Camargue, qui constitue son premier combat pour la protection de la nature. Pendant toute sa carrière, il en est le délégué attitré, s'occupant de sa situation tant scientifique qu'administrative et financière. Il est de manière générale un fervent partisan de la création des réserves, qu'il conçoit comme des « musées naturels d'histoire naturelle » et intervient en particulier dans la création des réserves naturelles de Néouvielle (1935) et du Lauzanier (1936).

Durant la Seconde guerre mondiale, les multiples projets d'aménagement, puis de submersion, qui menacent la Camargue l'amènent à argumenter sans relâche en faveur de sa préservation auprès des autorités françaises, allemandes puis alliées. Il aspire à cette époque à ce que la Camargue devienne un parc national. C'est pour lui un devoir patriotique que de protéger d'importants sites naturels français.

Donner à la France une place dans l'action internationale pour la protection de la nature

Clément Bressou, alors secrétaire général de la SNA, apparaît sur la scène internationale lors du deuxième congrès international pour la protection de la nature en 1931 à Paris. Il participe en tant que secrétaire-général adjoint du bureau français du Congrès à la préparation de ce dernier.

À la sortie de la seconde guerre mondiale, il contribue au processus d'internationalisation du mouvement de protection de la nature. Les voyages qu'il a effectués en Afrique, notamment en Mauritanie, l'ont persuadé que les activités humaines y provoquent « la dégradation des complexes naturels plus rapidement et plus largement que dans les climats tempérés. » [1] La part de construction de l'UICN qui revient à la France et à son gouvernement (la SNA, dont il est l'un des piliers, préside l'UICN à ses débuts) tient en grande partie à son engagement.

Tout au long de sa carrière, il s'emploie à rattraper le retard hexagonal en matière de protection de la nature et à placer la France à l'avant-garde du mouvement international de protection de la nature. Il fait partie du groupe restreint chargé de rédiger le projet de constitution de l'UICN en 1947 à Brunnen (Suisse) et milite en faveur de l'implication des gouvernements dans la nouvelle institution : « Je pense qu'il est inutile de rien entreprendre en matière d'organisation internationale de la protection de la nature sans que les gouvernements ne soient engagés. » [2] Il œuvre en outre pour que la conférence de l'UICN de 1948, dont il sera le secrétaire général, se déroule en France.

Son intervention à la deuxième conférence de l'UICN à Bruxelles, en 1950, sur la mise en place d'une collaboration internationale pour la réserve naturelle de Camargue, est favorablement accueillie par les participants. Avec la création d'un groupement international des Amis de la réserve de Camargue, la Camargue fait alors office d'expérimentation d'une formule de collaboration internationale susceptible d'être étendue à d'autres territoires protégés. Clément Bressou continue par la suite à participer aux réunions majeures de l'UICN. Il est régulièrement consulté (l'UICN lui commande un rapport sur « Les réserves zoologiques de dimension restreintes ») et siège dans plusieurs commissions de l'UICN, notamment de nomination aux postes influents et de nomenclature des parcs nationaux et réserves. Il contribue ainsi à l'effort de conception et de définition des différents outils de protection de la nature.

Parallèlement à son rôle dans les instances internationales de protection de la nature, Clément Bressou est très impliqué en France même. Il est membre du Conseil National de Protection de la Nature (CNP) dès sa création, en 1946, et préside son Comité Permanent jusqu'en 1977. Il participe ainsi, pendant trente ans, à tous les grands tournants de l'histoire de la protection de la nature en France et en est un de ses principaux fers de lance. Simultanément, il ne cesse de dialoguer avec les autorités et gouvernements du moment, ce qui lui donne l'occasion d'exercer son sens de la diplomatie, tout en restant un homme et un naturaliste engagé, passionné et persévérant dans ses actions.

Une foi dans la science

Il donne un avis favorable à la loi de 1960 sur les parcs nationaux en France et participe activement à la création du premier d'entre eux, le Parc national de la Vanoise. Il soutient dans un premier temps le projet de René Varlet, promoteur d'un parc de petite dimension adossé à la frontière italienne, qui correspond bien à sa conception des espaces protégés comme des terrains prioritairement voués aux études scientifiques : « La protection de la nature constitue une vaste entreprise d'écologie expérimentale où le savant doit pouvoir observer en toute liberté les faits naturels et leur évolution. » [3] Une fois paru le décret de création du parc national de la Vanoise, Clément Bressou s'implique à fond dans la vie de ce dernier, devenant membre de son conseil d'administration et de son conseil scientifique. Il conçoit le parc national comme un outil de protection de la nature contraignant, convenant à des patrimoines naturels exceptionnels : « En créant un parc national, le gouvernement prend solennellement une décision d'aménagement, un aménagement particulier certes. Il veut réserver à l'homme, soumis par ailleurs à d'autres incitations touristiques, sportives, sociales et économiques, l'espace qui est très étroitement étudié en raison des impératifs

biologiques et non pas seulement géographiques ou économiques, un territoire dans lequel l'homme pourra observer une nature vierge, une nature qui n'aura pas été violée et qu'il réservera à la fois à son repos, à sa contemplation, au développement de sa personnalité et également à ses travaux scientifiques. » [4]

Il participe au colloque du 11 au 13 mai 1962 qui annonce la création du parc national de Port-Cros. Il est membre du conseil d'administration et du conseil scientifique des parcs nationaux des Pyrénées, de Port-Cros et des Cévennes où, comme en Vanoise, il représente le CNPN. Il est nommé expert dans une étude du CNPN sur le projet du futur parc du Mercantour en 1971.

Il défend fermement les espaces protégés contre les projets d'équipement. En Camargue, il lutte contre la construction d'une route littorale, d'un centre de tir, contre la mise en application d'un projet de recherches pétrolières et contre l'intensification de la riziculture. Il intervient aussi lors de « l'Affaire de la Vanoise », s'opposant officiellement au projet d'implanter une station d'hiver dans la zone centrale du parc national. Il considère le projet des promoteurs comme un précédent qui mettra un terme à la politique des parcs nationaux et fera perdre à la France ses progrès tardivement accomplis, alors que se profile l'année européenne de la conservation de la nature (1970). Lors de la séance du conseil d'administration du parc national du 23 mai 1969, il invoque tour à tour des arguments juridiques, sociaux, politiques, scientifiques, esthétiques et philosophiques. Il dénonce par ailleurs le tout-économie et affirme que la nature n'a pas de prix : « Nous n'avons pas, nous, la mentalité de marchands de tableaux ; nous avons celle d'un artiste et de l'artiste aimant l'œuvre d'art. C'est là une différence de compréhension qui sépare deux conceptions de la nature, la conception économique qui est parfaitement valable et la conception d'un sanctuaire destiné à conserver un milieu naturel qui est complètement à l'abri de l'action humaine. [...] C'est une valeur humaine, une valeur culturelle, une valeur spirituelle qui disparaît ; certes il est difficile de la chiffrer en comparaison des milliards que vous propose le projet que vous avez étudié. Elle reste néanmoins à mon avis une valeur fondamentale. » [5]

Il annonce la détermination des protecteurs de la nature à combattre et à tenter une action en Conseil d'État en cas de décision de distraire une partie du parc. Sa démission et celle du Dr Truchet, président de l'association des Amis du parc national, du conseil d'administration contribuent à déclencher un vaste mouvement de protestation, amenant au retrait du projet. De ce mouvement, qui participe également au regroupement des sociétés de protection de la nature au sein d'une fédération nationale (FFSPN, en 1968), dont Clément Bressou a appuyé la création, il dira au colloque sur les parcs nationaux européens de 1970 qu'il « témoigne de l'importante prise de conscience par le public de la notion de conservation du milieu naturel ».

Lors de ce colloque, il livre un premier bilan critique de l'organisation des parcs nationaux. Il constate que la zone périphérique a manqué son but : « renouveler la vie rurale tout en contribuant à constituer une première barrière protectrice du parc ». Il estime par ailleurs insuffisante la présence des scientifiques au conseil d'administration des parcs nationaux et souhaite de manière générale que la gestion des espaces protégés leur soit davantage confiée. C'est pour les scientifiques et par les scientifiques, auxquels ils prêtent une capacité particulière à fonder les discussions et les décisions sur des bases raisonnées, que les espaces protégés doivent, selon lui, être prioritairement créés et gérés C'est ainsi une « scientocratie » qu'il appelle de ses vœux.

L'ouverture aux activités humaines

Conscient que les parcs nationaux, tels qu'il les envisage, sont difficiles à accepter par la population et les élus locaux, Clément Bressou n'en entrevoit pas plus de quatre ou cinq d'ampleur comparable à celui de la Vanoise sur le territoire français. Il considère par ailleurs que la législation reste impuissante face à l'incompréhension des populations et accorde une importance primordiale à l'éducation des citoyens, des politiques et des autres naturalistes et scientifiques, par l'intermédiaire d'une revue comme *La Terre et la Vie*, des communications à l'Académie des Sciences, d'Agriculture ou de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (AFAS) par exemple. Il propose la ligne de conduite suivante : « Il restera ensuite à garder le contact avec la population maintenant alertée, à assurer sa formation de base et son éducation à tous les échelons de l'enseignement (et notamment dans les écoles d'architectes et d'ingénieurs) afin de développer chez elle cette sorte de civisme qui lui fera respecter instinctivement le libre jeu des éléments naturels. Il faudra enfin la tenir régulièrement informée de l'aménagement et du fonctionnement de divers parcs nationaux afin que chacun puisse juger de ce que ces territoires apportent réellement : au public, un paysage particulièrement choisi et sauvegardé mis à sa disposition pour son agrément, sa culture, son délassement ; aux naturalistes, des stations spécialement riches pour leurs investigations écologiques ; aux collectivités locales les possibilités d'assurer, grâce à des concours éclairés, la mise en valeur de leur région » [6].

Par ailleurs, il ne rêve pas exclusivement d'une nature vierge, intacte et entièrement réservée aux savants et à leurs élèves. D'une part, lui-même ne se contente pas d'étudier la nature : sa présentation dans le *Who's Who* signale qu'il pratique la pêche sportive et qu'il aime la tauromachie. D'autre part, il s'implique en tant que vétérinaire dans tous les sujets relatifs à l'élevage et à la lutte contre les maladies des troupeaux, en France et ailleurs dans le monde. Il n'est certainement pas opposé à toute activité humaine, y compris dans les espaces protégés, et souhaite par exemple le maintien de l'élevage de la race tarine en Maurienne et en Tarentaise. Sa conception de la protection s'étend à la nature anthropisée : « Les notions de protection ne sont pas seulement applicables à la nature sauvage ; elles peuvent par extension, être mises en œuvre dans le domaine, plus directement soumis à l'influence de l'homme, de la culture des plantes et de l'élevage des animaux. Les races autochtones d'un pays, parfaitement adaptées aux conditions écologiques locales, ont été parfois inconsidérément sacrifiées à l'intérêt des éleveurs par l'introduction de races étrangères à des fins de croisement. Il y aurait beaucoup à dire sur la prétendue amélioration du bétail local obtenue dans ces conditions et l'histoire serait édifiante à écrire des acclimations désordonnées et des déboires qu'elles ont provoqués. Le maintien des races primitives et leur perfectionnement par sélection apparaît, sous un certain angle, comme une œuvre de sauvegarde nationale. » [7]

Il estime finalement que la perception de l'importance vitale de la nature doit être à la base de transformations de la société dans son ensemble, chaque individu évoluant dans son rapport avec la nature, dans la pratique même de ses activités (génie civil, tourisme, agriculture...). Impliqué dans le premier comité permanent scientifique de l'INRA et président de l'Académie d'Agriculture en 1953, il a à plusieurs reprises appelé de ses vœux une agriculture raisonnée et respectueuse (riziculture en Camargue, préface de « Sol, herbe, cancer » d'André Voisin, ouvrage précurseur de l'agriculture biologique).

Clément Bressou est en outre un des premiers scientifiques à appuyer favorablement la création du parc national des Cévennes, qui lui paraît ouvrir de nouvelles perspectives à la conception de la protection de la nature : « Les travaux préparatoires à la création du parc national des Cévennes paraissent donc être à l'origine d'une évolution doctrinale particulièrement intéressante, allant dans le sens d'une libéralisation des idées et principes antérieurement reçus. Elle procède d'une conception humaniste de l'utilisation des richesses naturelles et mérite — la chose n'étant pas si courante — d'être soulignée » [8]

Il voit également d'un bon œil l'apparition de la formule des parcs naturels régionaux proposée par la DATAR, après les contestations subies par les parcs nationaux. Il apprécie la grande souplesse d'un outil qui vise à la fois le développement des activités rurales et la protection de la nature.

À ce stade de son parcours, il est pleinement conscient de l'intérêt de recourir à une panoplie d'outils pour la protection de la nature, de la réserve naturelle au parc national en passant par le parc naturel régional. Simultanément, il estime nécessaire de rationaliser et de mettre en ordre des initiatives de protection dont il observe la prolifération selon des conceptions diverses, parfois même opposées, et dont il craint qu'elles ne suscitent la méfiance du grand public.

Au milieu des années 1970, Clément Bressou commence à être malade et ne peut assurer la présidence de l'Académie des Sciences en 1975. À sa mort, en 1979, il est unanimement reconnu par ses pairs comme un grand spécialiste de l'art et de l'enseignement vétérinaires, historien de sa profession à la fin de sa carrière (Histoire de la Médecine Vétérinaire, 1970).

Son engagement particulièrement précoce et long (de la sortie de la Première Guerre mondiale à la fin des années 1970) en faveur de la protection de la nature s'est déployé du niveau local au niveau global. Il a contribué à la constitution d'un grand nombre d'institutions et d'outils de protection de la nature. Prudent et prêt à la discussion en amont des décisions de protection et ferme ensuite, Clément Bressou a marqué de nombreux avis rendus en matière de protection de la nature, notamment par le CNPN. Au fil des victoires et des difficultés, sa conception a sensiblement évolué vers une ouverture à une diversité d'outils adaptés aux situations locales et une vision plus humaniste de la protection de la nature. L'idée d'hostilité à l'homme que certains ont retenue de lui demande ainsi à être nuancée.

Sources :

Ouvrages consultés :

- ▶ Bressou, Clément. - Les monstres, de la légende à la réalité, Conférence faite au Palais de la Découverte le 3 Juin 1944, Paris : Université de Paris, 1944
- ▶ Bressou, Clément. - Les problèmes de protection de la nature, Conférence faite au Palais de la Découverte le 14 juin 1947, Paris : Palais de la Découverte, impr. 1949
- ▶ Burnand Tony et Oberthür Joseph ; préface de Bressou Clément. - Toute la Camargue,
- ▶ Büttikoffer, Johann. - Rapport sur la Conférence pour la Protection Internationale de la Nature (Bâle, 30 juin au 7 juillet 1946), Bâle : Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 1946
- ▶ Deuxième Congrès international pour la Protection de la nature, Paris : Société d'éd. géographiques, maritimes et coloniales, 1931
- ▶ Conférence internationale pour la protection de la nature, Brünen : 28 juin- 3juillet 1947 : procès verbaux, résolutions et rapports, Bâle : Union internationale provisoire pour la Protection de la Nature, 1947
- ▶ Holdgate Martin. - The Green Web : a Union for World Conservation, London : Earthscan, 1999.
- ▶ Pearson Chris. – Scarred Landscapes : War and nature in Vichy France, New York : Palgrave MacMillan, 2008
- ▶ Roby ; préface du professeur Bressou, C. - Les bêtes vivantes, celles qui disparaissent de France, Paris : Les Editions de Minuit, impr. 1961
- ▶ Voisin André ; préface de Bressou, C. - Sol, herbe, cancer, Paris : Editions La Maison rustique, 1959

Documents consultés en ligne :

▶ Actes de la Réserve Zoologique et botanique de Camargue, Annexe du Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation, 1930-1941 accessibles sur la BNF et sur le site de la réserve nationale de Camargue : <http://www.reserve-camargue.org/-Notre-histoire->

▶ Charvolin Florian et Bonneuil Christophe. – « Entre écologie et écologisme : la protection de la nature au Muséum dans les années 1950 », *in* Les annales des mines responsabilité et environnement, n°46, avril 2007, <http://www.anales.org/re/2007/re46/charvolin-bonneuil.pdf>

▶ International Union for the Protection of Nature Proceedings and Reports of the second session of the General Assembly, held in Brussels, 18-23 october 1950, Brussels : International Union for the Protection of Nature. <http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/GA-2nd-001.pdf>

▶ La Terre et la vie, Revue d'Histoire Naturelle et Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation et de protection de la nature, Paris : Société nationale d'Acclimatation, 1949, n°2 ; 1950, n°5 ; 1954, n°1. <http://www.reserve-camargue.org/-Notre-histoire->

▶ Revue d'Elevage et de Médecine vétérinaire des Pays Tropicaux, n°4, 1970. http://remvt.cirad.fr/cd/EMVT70_4.PDF

Archives :

▶ Fontainebleau, archives nationales : 20070642, Art 1-3 Séances plénières du comité permanent : Procès-verbaux, Décisions. 1947-1977

▶ Chambéry, archives du Parc National de la Vanoise :

. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 1965 du Comité Scientifique du Parc National de la Vanoise

. Procès-verbal de la séance du 23 mai 1969 du conseil d'administration du Parc National de la Vanoise.

Bibliographie de Clément Bressou en lien avec la PNE :

▶ Actes du colloque national sur les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux. *Bulletin d'Ecologie*, 6, 153-157

▶ Bressou, Clément. - « Les monstres, de la légende à la réalité » ; conférence faite au Palais de la Découverte le 3 Juin 1944, Paris : Université de Paris, 1944

▶ Bressou, Clément. - « Les problèmes de protection de la nature » ; conférence faite au Palais de la Découverte le 14 juin 1947, Paris : Palais de la Découverte, impr. 1949

▶ Bressou C.- « Les parcs nationaux en France » *in* Compte-rendu du colloque international sur les parcs nationaux européen tenu à Paris du 15 au 17 juin 1970, Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, 1971

▶ Bressou C. - « Ce qu'est le parc national de Port-Cros » *in* Numéro spécial Les parcs nationaux français de la *Revue Forestière Française*, 1971

▶ Bressou C. et Vayssière P., « Equilibres naturels, parcs nationaux et réserves naturelles », *in* Le Parc National de la Vanoise, Chambéry : Les Imprimeries Réunies de Chambéry, 1967

▶ Bressou C.- Les organismes de conservation de la nature : Parcs et Réserves naturelles, conférence présentée le 5 juillet 1971

▶ Bressou, C. - « Défense et présentation du Parc National des Cévennes »

▶ Bressou C. - « Réflexions sur les Parcs Nationaux et les Parcs Naturels Régionaux » - Bressou, C. - « Problèmes de protection de la nature », *Revue des Sciences (AFAS)*, n°28, 1939, Paris

▶ Bressou, C. - « Défense et illustration de la Camargue », *Visages du monde*, octobre 1941

[1] Les problèmes de protection de la nature, 1947

[2] Procès-verbaux de la conférence internationale pour la protection de la nature, Brunnen, 1947

[3] Les problèmes de protection de la nature, 1947

[4] Déclaration du conseil d'administration du parc national de la Vanoise du 23 mai 1969

[5] Idem

[6] Colloque sur les parcs nationaux européens, 1970

[7] Les problèmes de protection de la nature, 1947

[8] Défense et présentation du parc national des Cévennes

BROSSELIN Michel (1936-1980)

Né le 27 septembre 1936 à Clermont-Ferrand ; diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA) de Rennes (1959) ; titulaire de l'International Short Course on the administration of National Parks and Equivalent Reserves (Ann Arbor University) en 1969 ; conseiller d'études techniques du Centre d'Etudes techniques agricoles de Villefranche de Rouergue (1962-1964) ; chargé de mission du projet MAR de l'UICN pour le littoral atlantique (1965-1970) ; directeur scientifique de la Société nationale de protection de la nature (SNPN) (1970-1980) ; décédé accidentellement le 7 août 1980 à Chasnais

Très tôt, Michel Brosselin s'intéresse à la nature, au travers de la fréquentation de la campagne voisine de Clermont-Ferrand et des voyages qu'il fait avec son père directeur commercial pour le secteur Moyen Orient de Michelin. Sa passion pour l'ornithologie développée dès son enfance (collection de dessins et de photographies d'oiseaux découpés dans des journaux et collés sur un cahier alors qu'il est à l'école primaire et ce pour se constituer une sorte de guide avant que ne paraissent les premiers ouvrages de vulgarisation sur les oiseaux). Cet intérêt se double au sortir de l'adolescence par une ouverture aux questions plus larges de protection de la nature et de développement, au travers de la lecture du « Printemps silencieux » (R. Carson, 1963), de « L'Équilibre de la nature » (L. et M. Milne, 1963), de « La danse avec le Diable » (G. Schwab, 1963), de « L'homme et la nature » (M-H. Julien, 1965) ou d'« Une terre pour les hommes » (P. Farine, 1965), etc., ouvrages qu'il annote avec soin. Dès les années 1956-1959, il milite au Groupe des jeunes ornithologistes et à la Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) et fonde le Centre ornithologique Auvergne (1961).

Après une préparation aux écoles nationales d'agriculture à Mâcon et Fontainebleau dont il sort major en 1956, Michel Brosselin intègre l'École Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) de Rennes. Au sortir de l'école, il effectue son service militaire en Algérie, notamment à l'École militaire d'Infanterie de Cherchell. Entré dans la vie professionnelle comme conseiller technique du Centre d'études techniques agricoles de Villefranche de Rouergue (Aveyron), il se marie avec Geneviève Binois. Le couple aura quatre enfants, Éric (1964), Florence (1968), Olivier (1970) et Bruno (1972).

Un des premiers pionniers de la protection de la nature des années soixante

Conseiller biologiste à partir de 1964, il en animera le réseau jusqu'en 1980 (Les conseillers biologistes départementaux institués par le ministère de l'Agriculture avaient pour mission de donner aux préfets et directeurs départementaux de l'Agriculture et de la Forêt, des avis sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la gestion des « nuisibles », etc. Ils disparaîtront après la création des Conseils Départementaux de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) en 1986.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il s'investit dans le domaine de la connaissance et de la protection de la nature, en particulier dans l'ornithologie. Il fonde la Société d'Étude et de Protection de la Nature du Massif central (SEPNMC) en 1965. Il devient responsable de l'antenne de baguage Auvergne du Centre de Recherche sur les Migrations des Mammifères et des Oiseaux (CRMMO) du Muséum national d'histoire naturelle puis anime, avec son épouse, le stage ornithologique d'Ouessant en 1965 et en 1966, stage auquel participe le grand ornithologue genevois Paul Géroutet (c'est là que l'auteur de ces lignes fera la connaissance de Michel Brosselin). Il sera l'un des initiateurs de la transformation, en 1975, du CRMMO en Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO).

1965 est une année charnière dans la vie de Michel Brosselin. Ses compétences en ornithologique et en gestion des milieux conduisent le bureau MAR de l'Union Internationale de Conservation de la nature (UICN) à lui confier la responsabilité du secteur littoral atlantique de ce projet. Issu d'une réunion organisée en novembre 1962, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, par l'UICN, le Bureau International de la Recherche sur la Sauvagine (BIRS) et le Conseil International pour la Préservation des Oiseaux (CIPO), le projet MAR (Marshes, marais, marismas, etc) avait pour but de « proposer un programme destiné à mieux faire connaître les valeurs des zones humides pour l'humanité et à contribuer à leur conservation ». Il quitte alors son poste de conseiller technique agricole en Aveyron et s'installe avec sa famille à Chantonnay, en Vendée, endroit stratégique pour les zones humides de l'Ouest qui sont alors l'objet d'un vaste programme de destruction (drainages, assèchement, polderisation, etc.) promu par les services du génie rural du ministère de l'Agriculture. Il va se dépenser sans compter dans ses nouvelles fonctions qu'il assumera jusqu'en 1970.

Un fondateur infatigable d'associations de protection de la nature et de l'environnement

Il est l'un des rares biologistes invités aux journées nationales d'études sur les parcs naturels régionaux de Lurs en 1966. C'est peu après, en 1968, qu'il fonde l'Association pour l'étude et la conservation des ressources naturelles en Vendée, dont l'une des actions majeures sera la mise en place et la création d'une réserve naturelle sur une zone humide importante, le communal de Saint-Denis-du-Payré (1976). Déjà, il s'était fait l'un des promoteurs de la réserve voisine de la baie de l'Aiguillon, troisième zone d'hivernage d'anatidés en France. En 1968, Michel Brosselin participe, avec les frères Jean-François et Michel Terrasse, à la fondation du Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR) partie prenante ensuite avec la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) du lancement d'un programme de réintroduction du vautour fauve dans les Cévennes initié, dès 1967, avec la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Lozère et la toute jeune équipe du Parc national des Cévennes. Il sera, en 1969, le premier Français à bénéficier de l'International Short Course on the Administration of National Parks and Equivalent Reserves de la prestigieuse université d'Ann Arbor (Michigan). Cela lui vaut de prolonger son séjour aux États-Unis par une visite de parcs nationaux qui donnera lieu à un rapport au ministère français de l'Agriculture. Enfin, c'est en 1967-1968 que Michel Brosselin, participe à la fondation de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), aujourd'hui France Nature Environnement (FNE). Il en sera administrateur (1968), secrétaire aux relations extérieures (1972), vice-président (1975) et trésorier (1978).

Directeur scientifique de la SNPN

L'année 1970 marque une nouvelle étape de la vie professionnelle de Michel Brosselin. Les activités du bureau MAR sont regroupées avec celles de la Société Nationale de Protection de la nature (SNPN), dont il devient directeur scientifique, poste qu'il occupera jusqu'à son décès. Il doit alors venir avec sa famille s'installer en région parisienne, à son grand regret. Foncièrement attaché au monde rural et notamment aux marais, prairies humides et autres paluds riches de leur beauté mystérieuse et de leur flore et faune sauvages diversifiées, il appréciait peu la vie citadine que lui imposent ses nouvelles responsabilités requérant une fréquentation assidue des responsables politiques et administratifs présents à Paris dans une France encore très centralisée.

Parallèlement à une action associative sur laquelle on reviendra plus loin, il déploie une activité scientifique qui se traduit par :

- ▶ l'élaboration de la première liste des sites méritant de devenir réserves naturelles préparées à l'aide de critères conçus par Albert Lucas et Pierre Dupont (SEPNB) produite en 1971-1972 (FFSPN-Ministère de l'Environnement). Cette liste participera du programme prioritaire de création des 100 réserves annoncé par le Comité Interministériel d'Action pour la Nature et l'Environnement (CIANE) de décembre 1973 ;
- ▶ l'élaboration d'un rapport sur « milieu naturel et environnement littoraux » réalisé, en 1972-1973, pour le ministère de l'Environnement ;
- ▶ la responsabilité au niveau français des comptages d'anatidés de 1974 à 1978 pour le compte du Bureau International de Recherche sur la Sauvagine (BIRS) ;
- ▶ la responsabilité scientifique d'une étude destinée à définir les mesures de protection de l'ours brun des Pyrénées demandée par l'Office national de la Chasse à la SNPN en 1978, travail qui se prolongera par une étude sur la dynamique des populations de cette espèce.

En 1976, Michel Brosselin obtient du professeur François Bourlière, alors président de la SNPN, de pouvoir retourner vivre à la campagne tout en assumant ses responsabilités de directeur scientifique de la SNPN. Il acquiert avec son épouse une exploitation agricole, à Chasnais, en Vendée, juste au-dessus de la réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré nouvellement créée et s'y installe avec sa famille. C'est là qu'il décédera, en 1980, dans une pâture de cette campagne vendéenne qu'il aimait tant, le thorax enfoncé par le taureau de son troupeau.

L'un des « quatre mousquetaires » de la Vanoise

A côté des maints déplacements lui permettant de développer une expérience de terrain engagée depuis longtemps et d'entretenir un réseau multiple d'hommes et de femmes devenus ses amis et convaincus comme lui de la nécessité de bien connaître pour bien protéger, Michel Brosselin n'hésite pas à s'investir dans de nombreuses responsabilités associatives, celles déjà citées, et aussi la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), dont il est secrétaire général de 1976 à 1980, l'Association Régionale pour la Protection des Oiseaux et de la Nature-Provence-Alpes-Côte d'azur et Corse (ARPON) dont il assume la présidence en 1979. C'est en tant que représentant de la FFSPN qu'il est membre du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage (CNCFS) de 1972 à 1980 et du Comité Faune-Flore du ministère de l'Environnement.

C'est encore au titre associatif qu'il va être partie prenante de nombreuses actions de protection de la nature. Lors de la campagne de défense du Parc national de la Vanoise (1969-1971), Michel Brosselin est l'un des animateurs de l'équipe nationale de la FFSPN. A ce titre, il figurera comme l'un des « Mousquetaires de la Vanoise » désignés par Le Journal du Dimanche (20 juin 1971) aux côtés de Christian Jouanin (SNPN), Jean-Pierre Raffin (FFSPN) et Antoine Reille (LPO) comme les vainqueurs de la première campagne de longue haleine ayant mobilisé massivement l'opinion publique en France et au-delà des frontières sur un thème de protection de la nature. Il participe ensuite à la campagne (1970-1974) de défense de la vallée de Cervières, commune des Hautes-Alpes où le député-maire de Briançon, Paul Dijoud, se propose, contre la volonté des habitants de cette commune rurale, d'implanter une gigantesque station de sports d'hiver reliée à celle de Montgenèvre.

Co-rédacteur du Livre blanc sur l'énergie nucléaire

Le 13 décembre 1974, M. Denis Baudoin, délégué général à l'Information écrivait au président de la FFSPN, Pierre Aguesse, pour demander que la fédération participe à l'élaboration d'un « document de grande diffusion » permettant « au grand public et à ses représentants d'avoir accès directement à l'information la plus objective » (...) « sur le développement de l'énergie nucléaire » ajoutant « comme les débats relatifs au développement du programme nucléaire auront lieu dans la première moitié de 1975 et

comme il serait souhaitable que chacun puisse y participer en pleine conscience de ses responsabilités vis-à-vis de l'avenir, je prévois l'achèvement de ce dossier dans un délai de deux mois ». Avec quelques responsables de la FFSPN, Michel Brosselin va donc s'atteler à la rédaction de la position de cette fédération sur l'énergie nucléaire. Le livre blanc, tiré à 100 000 exemplaires sera présenté à la presse le 18 avril 1975. Mais il ne sera jamais distribué, le ministère de l'Industrie dont le titulaire était alors M. d'Ornano s'opposant à sa diffusion. Comme le feront remarquer MM. Pujade (Le ministère de l'impossible. Calmann-Lévy, 1975) et Sauvy (La tragédie du pouvoir : quel avenir pour la France ? Calmann-Lévy, 1978), le CEA et EDF étant juges et parties en matière nucléaire et le secret étant l'un de leurs ressorts, il y avait tout lieu de penser que viendraient des années de doute et de démagogie en ce domaine. La teneur du travail élaboré par la FFSPN sera reprise dans un numéro spécial de Que choisir : « Nucléaire : le face à face » publié en 1977.

« VRP de la protection de la nature »

Michel Brosselin est aussi l'un des animateurs d'une équipe nationale de protecteurs de la nature qui s'emploie de 1970 à 1976 à faire sortir une loi sur la protection de la nature maintes fois annoncée et maintes fois repoussée (cf. Ph. Lebreton & J-P. Raffin. 2007. Les associations de protection de la nature : la loi de 1976 vue par les grandes associations naturalistes. Un coup de rétroviseur nécessaire. Actes des journées anniversaires de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature. Medad-Sfde-Roc. pp.215-222.). C'est ainsi qu'en 1976, il fait partie de l'équipe des « VRP de la protection de la nature » qui font le siège, des semaines durant, des responsables politiques et des parlementaires appelés à voter enfin un texte, outil indispensable à la lutte contre l'érosion de la diversité biologique.

Un modernisateur des pratiques cynégétiques

Une part importante des activités multiples de Michel Brosselin a été consacrée à la chasse non pas en opposant systématiquement à ce loisir mais en promoteur d'une chasse raisonnable (on dirait maintenant « soutenable »), c'est-à-dire tenant compte de la biologie des espèces gibiers et des impacts négatifs de certaines pratiques cynégétiques sur divers autres éléments de la faune sauvage. Il sera à l'origine de la position constante de la FFSPN fort bien évoquée dans son dernier article publié en 1980 : « Chasse et Nature : le point de vue d'un protecteur des espèces ». Cette attitude l'avait conduit à écrire de très nombreux articles dans la Revue nationale de la chasse destinés à éclairer le monde cynégétique sur la connaissance des oiseaux d'eau, espèces gibiers ou espèces protégées, fréquentant les mêmes milieux, ces zones humides auxquelles il avait consacré l'essentiel de ses activités. Il s'efforcera de faire comprendre que l'on ne peut plus user des populations d'oiseaux migrateurs, notamment, comme d'une manne céleste à l'abondance infinie.

Ces migrateurs ailés auxquels il avait donné tant de temps et d'énergie l'accompagneront au-delà de son décès. En effet dès l'automne 1980, la FFSPN lance une souscription pour que soit érigée une stèle sur la tombe de Michel Brosselin. Robert Hainard est sollicité et accepte, offrant gracieusement une œuvre qu'il va réaliser et qui sera une plaque en bronze représentant des avocettes. Elle sera installée en 1983 et un double orne depuis 2010, l'entrée de la réserve naturelle St.Denis-du-Payré-Michel Brosselin.

La tâche n'était pas aisée face à des organisations de chasseurs pour qui, trop souvent, parler de limites était perçu comme un premier pas d'une stratégie visant à une interdiction totale. Comprenant très vite qu'une gestion des oiseaux migrateurs n'avait de sens qu'en tant qu'elle tenait compte aussi bien des cycles biologiques que du maintien des territoires utilisés lors des migrations depuis l'Afrique sub-saharienne jusqu'au grand Nord européen, Michel Brosselin se fera un ardent propagateur du projet de directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages qui sera adoptée en 1979. Il saura convaincre Michel

d'Ornano, ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie. Clairvoyant, celui-ci vit rapidement ce qu'avait de novateur cette directive et combien elle pourrait permettre une modernisation de la chasse dont certains responsables avaient encore quelque mal à fonder les pratiques cynégétiques sur des concepts de gestion raisonnable.

Promoteur du dialogue entre chasseurs et protecteurs

Michel Brosselin ne pourra malheureusement pas suivre ce qu'il avait impulsé : l'élaboration d'une stratégie commune pour la protection des milieux et la résorption de pratiques de chasses obsolètes, initiée l'année de son décès entre le président de la FFSPN et le président de l'Union nationale des Présidents de fédérations départementales des chasseurs (UNPFDC). La dynamique alors lancée était celle d'un travail en commun chasseurs-protecteurs centrée sur le maintien de la qualité des milieux indispensable tant aux espèces gibiers qu'aux autres espèces permettant un dialogue constructif qui conduirait à aborder plus tard les sujets qui fâchaient (les chasses dites traditionnelles, les nuisibles, les lâchers de gibier de tir, la loi Verdeille, etc.). Cette dynamique devait être freinée puis rompue après l'arrivée, en 1981, de Michel Crépeau au ministère de l'environnement. Donnant satisfaction à la frange dure des chasseurs ce dernier désavouait, de facto, les efforts entrepris.

Naturaliste de terrain avant tout mais également entraîneur et pédagogue, Michel Brosselin fut l'un des pionniers de la protection de la nature en France. Créateur d'associations, découvreurs et formateurs de femmes et d'hommes qui, suivant ses traces, deviendront ensuite responsables associatifs et / ou militants de la protection de la nature et de l'environnement. Il fut aussi un citoyen « engagé » en soutenant, à titre personnel et comme scientifique, la campagne aux élections présidentielles de René Dumont en 1974.

« Pardon, Seigneur, pour la nature piétinée... »

Au travers des multiples associations au sein desquelles il exerçait des responsabilités, il servait une idée : protéger la nature en fédérant les énergies. Cela le conduisait parfois à dépasser les intérêts trop particuliers, à ses yeux, de telle ou telle association. Il lui en était quelquefois fait grief. Il en souffrait. A des épreuves familiales, aux travaux dus à son installation à Chasnais en cette demeure vendéenne rêvée depuis longtemps, aux soucis que lui causait l'exploitation agricole de sa femme, s'étaient joints, les dernières années de sa vie, le poids des luttes incessantes et éprouvantes qu'il menait pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Ces charges de plus en plus lourdes semblaient rendre Michel Brosselin plus secret, plus intérieur. Mais il restait ce sourire particulier qui m'avait tant frappé lors de ma première rencontre avec lui à Ouessant en 1965. Lors de ses obsèques dans la petite église de Chasnais où s'étaient retrouvés ses amis furent lues ces lignes :

« Seigneur, ayez pitié de nous ! Nous avons bâti des églises, mais notre histoire est une guerre sans fin ; nous avons construit des hôpitaux, mais nous avons accepté, pour nos frères, la faim. Pardon, Seigneur, pour la nature piétinée, pour les forêts assassinées, les rivières empoisonnées... Pardon pour la bombe atomique, le travail à la chaîne, la machine à dévorer l'homme et les blasphèmes de l'amour. Donnez-nous le bonheur d'aimer notre devoir. »

Il avait souhaité cette prière, car c'était aussi cela Michel Brosselin.

CARLIER Jean (1922-2011)

Journaliste et militant pour la protection de la nature et de l'environnement ; pionnier de l'écologie politique ; membre de nombreuses associations dont l'association des Journalistes et Écrivains pour la Protection de la Nature - AJEPN (aujourd'hui l'association Journaliste pour la Nature et l'Écologie - JNE), le Rassemblement des Opposants à la Chasse - ROC, la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature - FFSPN (aujourd'hui FNE) ; membre des Conseils consultatifs de la Fondation Cousteau (1990-1995) et de Greenpeace-France ; président puis président d'honneur du Comité National (...)

Jean Carlier est né le 24 mai 1922 à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme). Son père, Aimé Bassin, était représentant de commerce. Après des études au lycée Jean-Baptiste-Say à Paris, il entre à l'École normale d'Auteuil et devient enseignant. Il quitte rapidement cette profession pour commencer une nouvelle carrière dans la presse, d'abord comme caricaturiste et dessinateur, puis comme journaliste. Il entre au Populaire puis à Combat et enfin à RTL en 1955, radio qu'il ne quittera qu'en 1982. Il y est rédacteur en chef en 1960, directeur-adjoint puis directeur du service des informations de 1967 à 1982. En 1971, il se marie en troisièmes noces avec Jeanne-Charlotte Monod-Broca, médecin et cousine de Théodore Monod dont il a trois enfants, Sylvie, Agnès et François, auxquels s'ajoute un enfant d'un premier mariage, Claude.

À partir des années soixante, par son activité journalistique et ses engagements associatifs, il n'a de cesse de promouvoir une approche globale de la protection de l'environnement, enrichie des apports de l'écologie scientifique, mais aussi intimement liée à un émerveillement devant le spectacle de la nature.

De la sensibilisation à la nature à la bataille de la Vanoise

Adolescent, Jean Carlier adhère à l'association des Amis du Muséum National d'Histoire Naturelle au sein de laquelle il est sensibilisé à la nature et aux enjeux de conservation. Mais son engagement en faveur de la protection de la nature date des années soixante. Il s'agit d'abord d'un cheminement personnel ; en 1960, il commence à pratiquer le tourisme équestre qu'il conçoit à la fois comme une découverte sensible de la nature et comme un acte militant : voyager à cheval, c'est refuser le règne de la voiture et l'impact de la construction des routes sur les paysages. Très vite, il adhère à l'association nationale du tourisme équestre et devient membre de son conseil d'administration. De fait, l'appartenance à une multitude d'associations est une constante de l'engagement écologique de Jean Carlier.

C'est également dans les années soixante que ses fonctions à RTL lui donnent l'opportunité de voyager, notamment aux États-Unis où il observe, à cette époque, la montée d'une sensibilité nouvelle de l'opinion et des pouvoirs publics aux problèmes d'environnement. Pour Jean Carlier, qui a adhéré en 1948 au mouvement des citoyens du monde de Garry Davis, la conscience de la globalité des problèmes environnementaux est fondamentale.

En 1969, il rejoint l'association des Journalistes et Écrivains pour la Protection de la Nature (AJEPN) fondée par Pierre Pellerin (de Bêtes et Nature), André Mars-Vallet (L'Humanité) ou encore Antoine Reille. Il contribue à y diffuser une approche plus engagée des problèmes environnementaux dans une association qu'il considère à l'origine comme composée essentiellement de naturalistes. Il refuse notamment de réduire l'écologie à « la défense des petites fleurs » pour promouvoir une vision plus globale, incluant notamment la médecine et les questions industrielles.

Lorsqu'éclate en 1969 l'affaire de la Vanoise, alors que l'intégrité du parc est menacée par un projet de station de ski, l'AJEPN devient l'un des fers de lance de la contestation. De concert avec la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN), aux côtés d'autres journalistes, Jean Carlier profite de sa position à RTL pour diffuser la pétition appelant à la défense du parc et plus généralement toutes les informations contribuant à repousser ce projet. Son engagement écologique se traduit moins par des activités sur le terrain que par l'utilisation de sa position privilégiée dans les médias. Le 16 juin 1971, le conseil d'administration décide de respecter les limites du parc. De ce succès du mouvement écologique naissant, Jean Carlier tire un livre, Vanoise, victoire pour demain, paru en 1972 où il entend démontrer que cet événement est déterminant pour l'avenir des parcs nationaux et du courant écologique en général. À l'orée des années soixante-dix, l'engagement de Jean Carlier et ses fonctions éminentes à RTL en font l'un des animateurs du mouvement écologique.

Les années soixante-dix, entre engagements associatifs et incursions en politique

Impressionnés par la démarche d'Écologie et Survie, qui présente lors d'une législative partielle en Alsace un premier candidat écologique, Henri Jenn, les membres de l'AJEPN, en 1973, demandent à Jean Carlier d'organiser une rencontre-débat avec les représentants des différents partis politiques pour connaître leurs propositions en matière d'environnement et de protection de la nature. Neuf partis politiques sont représentés et, selon Jean Carlier, les réponses apportées sont loin d'avoir été convaincantes : « ça a été lamentable, sauf pour un ou deux exemples, des centristes plutôt ». Selon lui, beaucoup de membres de l'AJEPN ont alors réalisé que les hommes politiques n'avaient pas conscience des problèmes environnementaux et n'avaient pas le temps de s'informer sur ces questions complexes.

Pourtant, en cette fin d'année 1973, les personnes informées savent que le Président de la République, Georges Pompidou, est gravement malade et qu'une élection présidentielle anticipée est probable. Ainsi, lors d'une réunion de l'AJEPN le 3 décembre 1973, Jean Carlier, soulignant l'impréparation des partis politiques sur les problèmes d'environnement, émet l'idée de présenter un candidat à l'élection présidentielle qui se profile. Selon lui, les réactions sont plutôt positives sans que rien de concret ne soit décidé. Peu de temps après, l'association des Amis de la Terre, ayant entendu parler du projet de Jean Carlier, propose de s'y associer. L'affaire semble lancée, reste à trouver un candidat.

Le choix est difficile, il faut une personne à la fois reconnue dans le mouvement, crédible et, si possible, pas totalement inconnu des Français. Trois personnes sont approchées par Jean Carlier, qui tire parti de ses nombreuses relations : Théodore Monod, Philippe Saint-Marc, Christian Huglo. Tous trois refusent. Ce sont finalement les Amis de la Terre qui proposent le nom de René Dumont, que Jean Carlier ne connaissait pas personnellement à cette époque. Il contribue néanmoins à le décider puis à le faire introniser lors d'une réunion des représentants de l'écologie militante à l'École d'Agronomie de Paris. Durant la campagne, improvisée en quelques semaines, organisée de façon collégiale, il fait office, entre autres, de conseiller en communication du candidat, faisant profiter René Dumont à la fois de son expérience et de ses contacts. À l'issue de la campagne, il participe aux assises de Montargis de juin 1974 et approuve la création du Mouvement Écologique. Jean Carlier contribue incontestablement à la politisation de l'écologie ; par la suite pourtant, ses incursions directes en politique restent ponctuelles, bien qu'elles ne soient en rien négligeables. En effet, en 1979, il figure en dernière position sur la liste Europe-Écologie menée par Solange Fernex. Il contribue cette même année à la fondation du MEP (Mouvement d'Écologie Politique) et siège à son conseil national en 1980-81 ; cependant, partisan de la candidature de Jacques-Yves Cousteau pour l'élection présidentielle de 1981, il renonce à son poste au sein du MEP quand ce parti s'engage dans la campagne présidentielle aux côtés de Brice Lalonde. En 1983, il est encore candidat aux municipales à

Paris sur la liste Paris-Écologie en seconde position derrière René Dumont. En 1988, on le retrouve encore comme interlocuteur d'Antoine Waechter dans les spots officiels de la campagne présidentielle. De fait, ses positions l'amènent à être plus proche d'Antoine Waechter que de Brice Lalonde dont il ne partage pas la vision sociale de l'écologisme.

L'engagement écologique de Jean Carlier se manifeste par d'autres voies que la seule compétition électorale. À partir de septembre 1974, il tient sur RTL une chronique matinale, La qualité de la vie, quotidienne de 1974 à 1978, ce qui correspond à la période haute du souci de l'environnement, puis hebdomadaire de 1978 à 1982 : au total pas moins de 1 500 chroniques. En deux minutes, il s'attache à informer le public sur des faits d'actualité ayant trait à l'écologie, qu'il s'agisse de l'énergie solaire, de la voiture électrique ou de l'agriculture biologique. Par ces chroniques, Jean Carlier entend montrer qu'il est possible de parler d'écologie avec compétence et sans effrayer le public, de lui montrer qu'il ne s'agit en rien d'une lubie de marginaux mais de la société de demain, en germe dès aujourd'hui. L'impressionnante liste des chroniques illustre l'intérêt pour les questions environnementales en France des années soixante-dix, intérêt qui reflue au début des années quatre-vingt.

Par ailleurs, dans ces années soixante-dix, Jean Carlier s'investit dans un nombre toujours plus grand d'associations. Ainsi, il représente l'AJEPN au Bureau Européen de l'Environnement, il participe au Rassemblement des Opposants à la Chasse de Théodore Monod ainsi qu'au Groupe-Paul-Emile-Victor créé en 1974. À ce titre, il écrit un rapport sur l'eau et assiste à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de Mar del Plata en 1977. Il considère ces engagements associatifs, qui interpellent l'opinion par des moyens variés, plus efficaces que les manifestations de masse, par ailleurs peu compatibles avec son statut à RTL. Il collabore en outre régulièrement avec les revues Combat Nature et Écologie.

Convaincre l'opinion et les pouvoirs publics

Son départ de RTL en 1982 l'amène à intensifier ses engagements associatifs à mesure que ses contraintes professionnelles se desserrent. Son engagement est à la fois journalistique et associatif. Ainsi, il est vice-président de Radio-Paris-FM où il anime une émission, Feu Vert, tout en continuant sa collaboration avec Combat Nature et Le Courrier de la nature. Par ailleurs, il s'investit dans les années quatre-vingt dans un autre moyen de diffusion des thématiques environnementales en tant que président des jurys des prix Écoproduit et Cigogne de Cristal.

À cette époque, il prend davantage de responsabilités associatives en devenant notamment secrétaire de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, rebaptisée France Nature Environnement en 1990. Durant les années quatre-vingt-dix, il est également membre du Conseil consultatif de la fondation Cousteau et de Greenpeace-France. Ses nombreux voyages et ses multiples fonctions associatives l'amènent à envisager le caractère international des problèmes environnementaux : c'est ainsi qu'il participe en 1992 au Sommet de Rio de Janeiro (conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement) en tant que délégué au comité français du Sommet de la Terre. Progressivement, ses préoccupations se concentrent sur le lien entre écologie et santé et notamment sur une approche globale de la prévention des maladies prenant en compte l'environnement des individus. À ce titre, il devient président, puis président d'honneur du Comité National Contre le Tabagisme. Journalisme et engagement associatif étaient complémentaires pour Jean Carlier. Ainsi a-t-il su tirer parti de chacune de ces activités au service d'une vision globale de l'écologie qui, pour lui, incluait la protection de l'environnement, mais ne s'y réduisait pas. Profondément convaincu que l'opinion et les pouvoirs publics doivent être gagnés à ces idées, Jean Carlier s'est employé, depuis les années soixante, jusqu'à sa mort survenue le 5 avril 2011 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) à

diffuser son message et à mettre en relation les personnes pouvant concourir à l'aboutissement de cette démarche.

Œuvres de Jean Carlier :

- ▶ *Vanoise, victoire pour demain*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.
- ▶ *Mort aux veaux*, Paris, Julliard, 1973.
- ▶ Emissions sur RTL : *la Bourse aux chansons, la Qualité de la vie, la Course autour du monde*.

Source :

Entretien réalisé le 8 mars 2010 par Alexis Vrignon.

CHABASON Lucien

Conseiller du Premier ministre sur les questions d'environnement (1974-76 et 1976-77), chef du service de l'espace et des sites au ministère de l'Urbanisme et du Logement (1978-1984), directeur du SRETIE (1984-1988), président du conseil d'administration du parc national des Cévennes (1986-1991) ; directeur de cabinet de Brice Lalonde (1988-1992) ; rapporteur avec Jacques Theys du plan national pour l'environnement (1990) ; directeur du Plan d'Action pour la Méditerranée (1994-2003), directeur délégué puis conseiller de l'Institut pour le Développement Durable et les Relations Internationales (IDDRI) (...)

Lucien Chabason est né le 20 mars 1941, à Paris, de Joseph et Esther, née Konstantinover. Son père, d'origine juive polonaise, est ouvrier. Arrêté en mai 1941, il est déporté et gazé à Auschwitz en août 1942. Pendant la guerre, Lucien Chabason est caché et vit avec son frère aîné Michel chez des cultivateurs de la Sarthe, puis est à nouveau placé après la Libération, cette fois dans l'Oise. Il exprime aujourd'hui la conviction que cette immersion précoce dans un territoire rural a exercé sur son parcours une influence déterminante : la campagne de son enfance ne cessera de lui apparaître comme un « paradis perdu ». Très tôt aussi, il découvre le Massif Central, où sa famille d'accueil l'emmène à plusieurs reprises.

Élève doué, il est poussé par ses instituteurs à poursuivre des études. Il est en conséquence soustrait à sa famille d'adoption et ramené à Paris, pour étudier au collège Colbert puis au lycée Turgot. Il décrit le retour dans la capitale comme un arrachement traumatisant. Après le baccalauréat, il opte pour l'Institut d'Études Politiques de Paris ; il est aussi licencié ès lettres et en droit et diplômé d'études supérieures de droit public. De 1962 à 1964, il fait une licence de sociologie. Il cite parmi ses professeurs le sociologue américain Paul Lazarsfeld (1901-1976), qui exerce en France une grande influence en enseignant des méthodes rigoureuses d'observation et d'explication des opinions [1], Raymond Aron, l'historien Ernest Labrousse et Otto Klineberg. Lucien Chabason éprouve pour les sciences sociales et notamment l'histoire économique et la psychologie sociale un intérêt qui ne se démentira pas. Tout au long de sa carrière, il nourrit sa réflexion de travaux universitaires. Il poursuit ses études à l'ENA, promotion 1966-68 (Turgot). Il y rencontre Francis Dollfus (1940-1982), qui devient un ami proche. Très intéressé par la protection des sites et des paysages, Francis Dollfus effectue un stage à la préfecture de Mende. Il fait découvrir la Lozère à Lucien Chabason, dont le goût pour le Massif Central se trouve renforcé. Son enfance et sa jeunesse sont ainsi marquées par la guerre, par une ascension républicaine exemplaire et par une expérience de la rupture entre la vie parisienne et la vie rurale.

Haut fonctionnaire et dissident

À la sortie de l'ENA, Lucien Chabason opte pour le corps préfectoral et est nommé directeur du cabinet du préfet du Vaucluse (1968-1971). Le Vaucluse qu'il découvre au début des années 1970 connaît une transformation rapide et massive sous l'effet du modernisme triomphant des années Pompidou : une base militaire a été installée sur le plateau d'Albion, des surfaces commerciales sortent de terre à la périphérie des villes, les opérations de remembrement de grande ampleur se multiplient. Lucien Chabason est d'autant plus choqué par ce bouleversement rapide des espaces et paysages ruraux qu'il constate que l'administration y contribue fortement et en est parfois responsable. Il n'est cependant pas opposé à la modernisation du pays. Il estime important de transformer les structures agricoles, de développer le tourisme et de créer des infrastructures mais sans massacrer la nature, en exploitant intensivement certaines zones plutôt qu'en intervenant partout, avec un rendement faible, et en créant des zones protégées comme le parc naturel régional du Luberon. Ne pas tout gâcher ni, surtout, gâcher pour rien : l'objectif suppose d'introduire

dans la haute administration française un souci de l'environnement qui n'y est guère présent, même après la création du ministère de l'Environnement (janvier 1971). Le but de Lucien Chabason est de faire de la protection de l'environnement une grande fonction d'État. Il souhaite la mise en place d'une administration de plein exercice, chargée de défendre une cause bien identifiée. De l'intérieur, il mène un travail de réforme de l'administration, se plaçant de manière à repérer et à déjouer les mécanismes de destruction de la nature. C'est prendre le risque de se heurter à des intérêts financiers, économiques et politiques puissants. Il entre « en dissidence », au sein d'un appareil administratif dont son statut de haut fonctionnaire lui permet de connaître les arcanes et de maîtriser les rouages.

C'est ainsi par l'aménagement du territoire que Lucien Chabason vient à la protection de la nature. C'est aussi comme amateur de peinture, de littérature et de poésie et comme pratiquant de loisirs de plein air : vélo, randonnée à pied et à ski de fond, alpinisme. Il a le goût des grands espaces, de la montagne et des rivières sauvages. Des rencontres et des lectures l'incitent également à se lancer dans la protection de la nature. Parmi les personnes qui l'ont influencé, il retient notamment Jean Sainteny (1907-1978), qui a créé en 1967 l'association française pour le Fonds Mondial pour la Nature (FMPN), devenu en 1971 le fonds français pour la nature et l'environnement (FFNE). Il cite aussi des ouvrages : *Les racines du ciel*, de Romain Gary, qui relate le combat infatigable et résolument apolitique d'un rescapé des camps de la seconde guerre mondiale en faveur de la protection des éléphants, *Avant que nature meure*, du professeur Jean Dorst (1924-2001) et *La fin du paysage*, préfacé par Bernard Charbonneau (1910-1996), qui paraissent respectivement en 1956, 1965 et 1972.

Après le Vaucluse, il est nommé sous-préfet d'Ussel, en Corrèze, circonscription qu'a remportée Jacques Chirac aux élections législatives de 1967. Tout en créant des liens avec les milieux politiques, Lucien Chabason observe et combat d'autres processus de destruction de la nature à l'œuvre. Il s'oppose à la destruction des volcans d'Auvergne par l'exploitation de carrières, à la construction de stations de sports d'hiver dans le Massif du Sancy et à l'édification de barrages. Les luttes qu'il mène contre les projets d'équipement sont motivés par son amour des espaces encore sauvages et le plaisir qu'ils offrent à ceux qui les parcourent sans les dénaturer. Son point de vue n'est pas celui du scientifique appréciant et mesurant la richesse ou l'originalité d'un écosystème menacé mais celui d'un esthète et d'un homme qui éprouve un besoin d'espace libre, se référant à une écologie de la wilderness inspirée des parcs nationaux nord-américains. Au lycée agricole de Neuvic, il délivre en 1973/74 son premier enseignement de droit de l'environnement aux élèves du nouveau BTS Protection de la nature dont certains feront carrière dans les parcs.

Stratège et tacticien

Lucien Chabason estime que l'efficacité de son combat de haut-fonctionnaire pour la préservation de l'environnement suppose d'être au cœur du système et suffisamment haut placé dans la hiérarchie pour pouvoir exercer un pouvoir discret mais efficace d'influence et de décision. Après avoir été chargé de mission au cabinet de Jacques Chirac (alors Premier ministre) de 1974 à 1976, il entre au cabinet de Raymond Barre où il est chargé des questions d'environnement (1976-1977). La politique française en matière d'environnement est alors marquée, d'une part par l'adoption de la loi de 1976 sur la protection de la nature et les appels aux économies d'énergie consécutifs au choc pétrolier du début de la décennie et, d'autre part, par la poursuite de l'engagement dans la voie du tout nucléaire et le développement du tourisme de masse en montagne et sur le littoral. Lucien Chabason s'emploie tout particulièrement à protéger ces régions visées par les promoteurs immobiliers.

Pour ce faire, il raisonne en homme de mission et en stratège : où faire peser de maigres forces pour l'emporter contre un adversaire mieux armé ? Il faut identifier là où des chances

de réussir existent et trouver des alliés, quels qu'ils soient. Il n'hésite pas à s'appuyer sur les différents courants de l'écologie, scientifique, spirituelle ou politique : tout est bon, pourvu que la nature y gagne. En revanche, l'opposition frontale des militants écologistes, qu'il connaît bien et sur lesquels il s'appuie, lui semble parfois contre-productive. Il ne s'agit pas seulement de combattre mais de faire évoluer les indifférents, les sceptiques et les réfractaires, en faisant preuve d'empathie. Il faut aussi trouver les bons arguments ; sa connaissance de la psychologie sociale est ici un atout. Il faut encore savoir tirer parti des situations. Stratège, donc, mais aussi tacticien.

Après avoir été conseiller du Premier ministre Raymond Barre pour les questions d'environnement, Lucien Chabason dirige la mission de l'environnement rural et urbain au ministère de l'environnement (1977-78). Il s'implique fortement dans l'élaboration de la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'amélioration de la montagne (approuvée par décret n°77-1281 du 22 novembre 1977), qui restreint les possibilités de construction en montagne et interdit les déposes touristiques en altitude au moyen d'un hélicoptère ou d'un avion. Il est ensuite délégué adjoint à la Qualité de la vie au ministère de l'environnement et du cadre de vie (1978).

De 1978 à 1984, il dirige le service de l'espace et des sites au ministère de l'urbanisme et du logement. Son objectif reste le même : « donner une légitimité à cette question de l'environnement au sein de l'État quand elle ne l'avait pas ». La protection de la nature est selon lui dans une position « très mauvaise » pendant tout le début du premier septennat de François Mitterrand, marqué par une remise en cause des actions antérieures, jusqu'à un changement de la politique socialiste et l'arrivée d'Huguette Bouchardeau au ministère de l'environnement (juillet 1984). Lucien Chabason joue un rôle important dans l'élaboration de la loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral (loi n°86-2 du 3 janvier 1986), dont il a souvent été présenté comme le « père » et dont il a notamment rédigé les articles qui réduisent les possibilités d'urbanisation. Un conflit violent au sujet des Jardins du Rayol, dans le Var, l'oppose ensuite au ministre de l'urbanisme et du logement Roger Quillot puis Paul Quilès. Ayant défendu l'acquisition des Jardins par l'État alors que le ministre a donné son accord de principe à des aménageurs, Lucien Chabason doit quitter la direction de l'espace et des sites. François Mitterrand, qu'il a connu dans le Vaucluse, demande à Ségolène Royal, à qui le Président vient de confier l'environnement, de lui trouver un poste : ce sera la direction, au ministère de l'environnement, du Service de la Recherche, des Études et du Traitement de l'Information sur l'Environnement (SRETIE), créé tout spécialement pour lui.

L'élargissement des préoccupations par la recherche

Lucien Chabason désigne la direction du SRETIE, de 1984 à 1988, comme une étape importante de son parcours professionnel et personnel, marquée par un élargissement de ses centres d'intérêt et par sa rencontre avec Anne Vourc'h, qui a fait une thèse sur la chasse en Cévennes et devient sa compagne. Lui qui n'est pas venu à l'environnement par la science découvre les milieux scientifiques. Il s'emploie particulièrement à développer la place des sciences sociales dans les recherches sur l'environnement, dont il juge l'apport crucial pour parvenir à modifier les comportements. Aussi recrute-t-il des chercheurs comme les sociologues Bernard Kalaora et Anne Cadoret qu'il charge de favoriser le montage de programmes de recherche et initie-t-il des colloques. Plusieurs ouvrages collectifs paraissent dans ces années ou celles qui suivent. D'abord Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement, dirigé par Anne Cadoret. Issu d'un colloque pluridisciplinaire organisé par le SRETIE en mai 1985, l'ouvrage présente un premier état d'avancement de la recherche française dans ce domaine. Quatre ans plus tard, un colloque plus philosophique débouche sur la parution de *Maîtres et protecteurs de la nature*, dirigé par Alain Roger et François Guéry. En 1992 suit *La Terre outragée. Les experts sont formels!*, codirigé par

Jacques Theys et Bernard Kalaora. La période est marquée par la recherche sur les pluies acides qui est une sorte de première expérimentation de ce que seront ensuite les interfaces entre science et politique.

C'est aussi pendant cette période que Lucien Chabason assure, un mandat durant, la présidence du conseil d'administration du parc national des Cévennes. Le Directeur de la protection de la nature François Letourneux l'a appelé à présenter sa candidature à la suite d'une crise politique entre le président sortant, Michel Monod, et Jacques Blanc, élu aux élections régionales de 1986 avec l'appui du Front national. Fort de sa connaissance de la région et des attaches qu'il y entretient, Lucien Chabason mène campagne durant l'hiver 1986 et l'emporte face à Michel Monod, en dépit de l'estime générale dont jouit cet élu cévenol. Jusque-là, il s'est plutôt impliqué dans la vie et les instances des parcs nationaux de haute montagne, davantage menacés par de grands projets d'équipement et qui répondent mieux à sa volonté de préserver les espaces de wilderness. Il estime en effet plus utile d'agir là où les enjeux de protection sont les plus forts. Or, contrairement aux Alpes et aux Pyrénées, les Cévennes ont autant besoin d'être revitalisées que protégées.

En 1988, Raymond Barre, candidat aux élections présidentielles soutenu par l'Union pour la démocratie française (UDF), lui demande d'être son expert pour les questions d'environnement. Il est ensuite, jusqu'en 1992, directeur de cabinet puis chargé de mission auprès de Brice Lalonde qui, après avoir été le candidat écologiste aux élections présidentielles de 1981, est nommé secrétaire d'État à l'environnement par Michel Rocard en mai 1988. Les deux hommes ont une volonté commune de conforter la place de la France dans l'action environnementale internationale. Durant cette période, Lucien Chabason anime le groupe de travail chargé d'élaborer un plan national pour l'environnement (1990), dit « plan vert », qui identifie les principaux enjeux en matière de préservation de l'environnement, fixe les objectifs à atteindre et définit les réformes à mener et les moyens à prendre pour y parvenir. Rédigé avec Jacques Theys, le plan pointe pour la première fois la responsabilité de l'agriculture intensive dans la pollution de l'eau. Il prévoit, par exemple, la création d'Écoemballage, afin de réduire les déchets à la source, et celle d'un institut français de l'environnement, chargé des fonctions de surveillance et d'évaluation de l'environnement, qui sera créé le 18 novembre 1991 (et supprimé en novembre 2008). Le Plan débouche sur la création de l'ADEME et des Diren, marquant un moment important de l'émergence et de la consolidation des fonctions environnementales au sein de l'État.

Encouragé par Brice Lalonde, Lucien Chabason se présente sous l'étiquette Génération Écologie aux élections régionales de 1992. Il choisit le Var, où son travail pour élaborer la loi littoral lui a permis de tisser des liens solides, et est élu. Il dit cependant avoir peu de goût pour la chose politique et peu de foi dans la capacité de l'écologie politique à faire progresser la préservation de l'environnement : celle-ci doit selon lui rester un domaine protégé de l'action publique, défendu par des personnes entièrement dévouées à leur mission et ne venant pas interférer avec des logiques purement politiques.

Il passe ensuite un an et demi dans un « placard » à la direction de l'eau, à la suite d'un différend qui l'a opposé à Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme et alors ministre du budget, au sujet d'un projet d'autoroute en Auvergne. Michel Barnier, ministre de l'environnement d'origine savoyarde qu'il connaît pour s'être impliqué en faveur de la préservation de la montagne et avoir collaboré avec lui au moment du « plan vert », appuie sa candidature au poste de directeur d'une convention administrée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le plan d'action pour la Méditerranée (PAM).

À l'international, le Plan d'Action pour la Méditerranée et l'IDDRI

Lucien Chabason prend la tête du PAM au cours de l'été 1994. Il sera reconduit à ce poste jusqu'en 2003. Il met à profit ses compétences de juriste et les connaissances acquises durant ses études, de manière à convaincre l'ensemble des pays à aller le plus loin possible dans la préservation de la Méditerranée, en dépit de leurs multiples et souvent très profonds désaccords politiques. Le contexte onusien est, de fait, fort différent de celui qu'il a connu en France. À défaut de disposer de moyens d'action directe, il s'agit avant tout de convaincre et d'alerter, en développant des talents de pédagogie et de diplomatie et en rendant publics les décalages entre les déclarations d'intention des gouvernements et leur prise en compte effective de l'environnement. Au cours de cette période, plutôt propice aux avancées du fait de la relative amélioration des relations israélo-palestiniennes, une nouvelle convention est adoptée à Barcelone en 1995 et de premières aires internationales spécialement protégées sont créées. Observant que la modération sur la forme favorise la fermeté sur le fond, Lucien Chabason apprend à être encore plus prudent qu'il ne l'était. Il quitte son poste lorsqu'il atteint l'âge de la retraite dans les organismes onusiens (62 ans).

À son retour en France, il prend contact avec Laurence Tubiana, directrice de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), créé en 2001 à l'interface de la recherche et de la décision. À sa demande, Lucien Chabason est mis à disposition de l'Institut, d'abord comme directeur délégué puis comme conseiller de la direction. Il retrouve à l'IDDRI la dimension de think tank qu'il avait appréciée au SRETIE et la dimension internationale du travail au PAM. Il accompagne notamment le processus de création de l'International Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), souvent qualifié de GIEC de la biodiversité, dont il espère qu'il fournira un diagnostic de la situation permettant de passer d'une politique de conservation de la nature, centrée sur les espèces et les espaces jugés remarquables, à une politique plus ambitieuse de préservation de la biodiversité. Au moment des entretiens (janvier et février 2011), il souhaite s'impliquer dans l'élaboration d'une réglementation internationale relative à l'exploitation des plates-formes pétrolières off-shore, après avoir été sensibilisé à cette question par une mission réalisée pour l'UICN en Mauritanie et renforcé dans ce projet par l'accident de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon (avril 2010).

Très tôt dans sa carrière de haut fonctionnaire, Lucien Chabason a sciemment choisi d'engager toutes ses forces au service d'une cause « périphérique », en cultivant une position d'outsider, proche du pouvoir sans appartenir à ses cercles resserrés. Son engagement pour la protection de la nature n'a pas opposé les différentes approches – intellectuelle, physique, émotionnelle et sensible, spirituelles, etc. – mais les a plutôt composées. Il s'est progressivement étendu, du Massif Central à la montagne en général, du littoral varois à la Méditerranée, sans s'arrêter aux frontières ni jamais perdre de vue « la cause » : défendre les espaces sauvages contre les nombreux intérêts qui les menacent.

Lucien Chabason demeure un « hussard vert » de la République. Il conserve un attachement viscéral, dont l'origine remonte peut-être à l'enfance, aux territoires et aux paysages préservés et une volonté farouche de les défendre. Il est convaincu que la préservation de l'environnement continuera de se heurter à de très puissants intérêts économiques et financiers, donnant lieu à des batailles où s'expriment les rapports de force des protagonistes. Contre les promesses de consensus du Grenelle de l'environnement, lui pense que les luttes ne peuvent être évitées. Il continue de veiller et d'agir.

Sources

- ▶ Entretiens avec Lucien Chabason réalisés par Isabelle Mauz et Karine Basset le 12 janvier 2011 et le 8 février 2011
- ▶ Chabason, Lucien et Theys, Jacques (1990). Plan national pour l'Environnement. Rapport préliminaire en vue du débat d'orientation. Juin 1990.

- ▶ *Le Monde*, 28/07/94 Environnement : un Français à la tête du PAM
- ▶ *Le Monde*, 10/06/95 Chabason, l'énarque bleu du PAM
- ▶ *Who's Who in France* 1987-1988

Bibliographie

- ▶ Cadoret, A. (Dir.) 1985. *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement.* Paris, L'Harmattan.
- ▶ Bardet, M. (1972). *La fin du paysage.* Préface de B. Charbonneau. Paris : Éds. Anthropos.
- ▶ Dorst, J. (1965). *Avant que nature meure.* Neuchâtel, Paris : Delachaux et Niestlé.
- ▶ Gary, R. (1956). *Les racines du ciel.* Paris : Gallimard.
- ▶ Roger, A. et Guéry, F. (Dir.) 1989. *Maîtres et protecteurs de la nature.* Éds. Champ Vallon.
- ▶ Theys, J. et B. Kalaora. (1992). *La Terre outragée. Les experts sont formels !* Paris : Ed. Autrement.

[1] Cf. Dumazedier, J. (1984). À propos de l'étude de Michael Pollak sur « Paul Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 55 : 49-53.

CHAPPELLIER Albert (1873-1949)

Ingénieur agronome, docteur ès sciences naturelles, directeur de la station de zoologie agricole au Centre national de recherches agronomiques ; administrateur de la Société d'acclimatation (1914-1949), fondateur (1912), secrétaire-adjoint (1912-1920) puis secrétaire (1920-1949) de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ; initiateur de la Réserve ornithologique des Sept-Îles (1912), co-organisateur du 1er Congrès international de protection de la nature (1923).

Un acteur méconnu de la protection de la nature au XXe siècle

Si Louis Magaud d'Aubusson (1849-1917) est reconnu communément comme le père fondateur de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et de la réserve ornithologique des Sept-Îles, toutes deux créées en 1912, Albert Chappellier, de 24 ans son cadet, est généralement absent des mémoires. Pourtant, jusqu'en 1976, c'est son nom que porte cette réserve et il occupe un poste important à la direction de la LPO de 1912 à son décès en 1949. L'explication de cet oubli est historique : bien peu de sources existent concernant Albert Chappellier, en dehors de ses publications scientifiques. Personnage très discret qui ne se met jamais en avant, Albert Chappellier préfère rendre compte, en tant que secrétaire, de l'opinion des autres, que d'exposer la sienne. Pourtant il paraît avoir joué un rôle important dans le mouvement français de protection de la nature de la première moitié du XXe siècle.

Une famille de notables et d'industriels

Albin Jacques Albert Chappellier, aîné d'une fratrie de trois enfants, est issu d'une famille qui a connu bien des vicissitudes [1]. Ses parents Georges Chappellier (1845-1917) et Camille Chappellier (1848-1948), cousins germains, viennent d'une famille aisée de tanneurs et de négociants établie aux environs de Pithiviers [2] dans le Loiret. Son père Georges Chappellier, négociant en étoffes et tissus, a longtemps travaillé avec un de ses oncles Albin Chappellier (1813-1899), important industriel filateur, conseiller général du Nord et maire de Masnières. C'est là qu'il a rencontré et épousé sa cousine germaine Camille Chappellier, hébergée par ce même Albin Chappellier, qui a subvenu aux besoins de sa nièce et de sa belle-sœur après la ruine et la défaillance produites par la vie dissolue de son frère Firmin Chappellier [3]. Albert Chappellier est né de cette union le 24 décembre 1873 à Masnières. Il y a vécu toute son enfance car son père prend la succession d'Albin Chappellier à la tête de la filature. Son père décède en novembre 1917 au moment même où le village et l'usine sont totalement détruits par une contre-offensive allemande. En 1920, à l'âge de 46 ans, Albert Chappellier épouse à Paris Marie Ernestine Stéphanie Warnau dont il a trois enfants. L'aînée, Jeanne Chappellier, s'engagera à sa suite dans la LPO.

Un scientifique ornithologue et utilitariste

Albert Chappellier est ingénieur agronome (1894) [4], licencié ès sciences naturelles (1897-1899) et docteur ès sciences naturelles (1922) [5]. D'abord préparateur à la faculté des sciences de Paris puis chef de travaux à l'École pratique des hautes études, il fait essentiellement carrière au sein du Centre national de recherche agronomique (Versailles) où il dirige le service des vertébrés utiles et nuisibles puis la station de zoologie de l'Institut de recherches agronomiques.

Le domaine de spécialité d'Albert Chappellier est l'étude des oiseaux. Il publie notamment des textes remarquables sur la reproduction des oiseaux et leur hybridation [6], sujet de sa thèse. Ses travaux s'inscrivent dans le courant savant utilitariste qui considère, d'une part, que la science doit être utile donc appliquée, et que, d'autre part, les espèces et les milieux n'ont de valeur que dans une utilité directe et immédiate pour l'homme. Albert Chappellier concentre ses recherches sur les rapports entre les oiseaux, et plus largement les vertébrés, et l'agriculture, sous l'angle de l'utilité ou de la nuisibilité des premiers pour la seconde. Ses ouvrages les plus marquants sont ainsi *Les Corbeaux de France et la lutte contre les corbeaux nuisibles* (1932), *Les rongeurs de France et la lutte contre les rongeurs nuisibles* (1932), *La lutte contre le rat musqué (Ondatra)* (1933), *Les Rapaces nocturnes (hiboux, chouettes) de la faune française (d'après les travaux ornithologistes français et étrangers) et leur signification pour l'agriculture et pour la chasse basée sur l'étude de leur régime alimentaire* (1949).

La logique utilitariste qui guide ses travaux conduit à l'investissement d'Albert Chappellier dans plusieurs sociétés savantes. En 1899, il adhère à l'Association française pour l'avancement des sciences, à laquelle appartient son père Georges Chappellier [7], et renouvelle sa cotisation jusque dans l'Entre-deux-guerres. Il collabore également très régulièrement à la Société zoologique de France (SZF), où il a été admis en 1906, pour des travaux d'ornithologie générale. En 1911, il entre à la Société entomologique de France où il indique s'intéresser aux « rapports entre insectes et oiseaux ».

On peut supposer que c'est avec le soutien de son grand-père paternel qu'Albert Chappellier est admis en 1906 à la Société d'acclimatation. En effet, Paul Jacques Victor Chappellier (1822-1919), négociant en safran à Boynes (Loiret), est membre de la Société d'acclimatation de 1871 jusqu'à son décès, et est élu administrateur au milieu des années 1890. Spécialiste reconnu du safran, de sa culture et de son négoce [8], Paul Chappellier s'est intéressé à l'acclimatation en France de l'igname de Chine, notamment en œuvrant pour sélectionner des tubercules plus ronds que longs, et donc moins difficiles à arracher. Les essais sont concluants mais la culture de l'igname ne se diffuse pas.

À cette date, la Société d'acclimatation sort à peine d'une crise profonde causée par des difficultés qui tiennent autant au recrutement, à la gestion et à la gouvernance de l'association qu'aux relations avec le MNHN et le Jardin d'acclimatation ou encore à la remise en cause de la pertinence pratique de l'acclimatation. Edmond Perrier, directeur du MNHN et président, s'appuyant sur une équipe renouvelée, est alors en train de rétablir la situation matérielle et scientifique de la Société, tout en cherchant à réorienter ses travaux, d'une part vers les colonies, d'autre part vers la protection de la nature [9]. C'est dans le cadre et le contexte particulier de cette Société d'acclimatation qu'Albert Chappellier se révèle favorable à la protection des oiseaux.

Un engagement en faveur de la protection des oiseaux

La date de 1912 est un symbole fort dans le mouvement français de protection des oiseaux et plus largement de la nature car la 1^{re} réserve ornithologique de France, celle des Sept-Îles, du nom d'un archipel au large de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord devenues Côtes d'Armor) et la Ligue pour la protection des oiseaux sont alors fondées. En 1908 Albert Chappellier, réalisant un premier voyage dans l'archipel, constate le mauvais état de la colonie de macareux moines (*Fratercula arctica*) et se convainc de la nécessité d'une association de protection. Il soumet l'idée à Louis Magaud d'Aubusson, président de la section d'ornithologie de la Société d'acclimatation, et fonde avec lui la LPO, au départ simple sous-section [10]. La première tâche de la LPO est d'obtenir la protection intégrale des macareux, dont les savants craignent l'extinction. Sur la sollicitation du Dr Louis Bureau (directeur-conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes de 1882 à 1919) et de la

Société d'acclimatation, le préfet des Côtes-du-Nord prend un arrêté d'interdiction de la chasse sur l'archipel le 28 août 1912, créant de fait la réserve [11]. Mais il faut encore faire appliquer la loi et, comme les destructions continuent [12], la LPO installe en 1913 des plaques signalétiques rappelant l'interdiction aussi bien sur les îles que dans les ports d'embarquement [13].

Cette volonté de créer une réserve pour sauver une espèce d'une disparition complète est assez neuve en France, en tout cas c'est la première fois qu'elle débouche sur une mise en œuvre concrète. C'est bien en cela que l'action d'Albert Chappellier est remarquable car elle concrétise l'idée de mise en réserve – c'est-à-dire hors des activités humaines - d'un espace jugé « naturel », ici à des fins de protection d'une espèce. On peut objecter que la protection du castor du Rhône (*Castor fiber*), pour laquelle militait Louis Magaud d'Aubusson, précède de quelques années celle du macareux moine [14]. C'est en effet en 1909 que Galien Mingaud, avec le soutien puissant de la Société d'acclimatation, obtient des préfets du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône des arrêtés interdisant la chasse du Castor dans leurs départements toute l'année [15], le sauvant ainsi de la destruction complète et lui permettant, par des réintroductions ultérieures, de recoloniser nombre de cours d'eaux français [16]. Mais aucune réserve n'est créée pour cette espèce même si l'idée est alors émise. Cependant la nouveauté de 1912 semble à relativiser car elle repose sur un appel à la puissance publique, très habituel chez les protecteurs du XIXe siècle. Il est vrai qu'ici cet appel est entendu et suivi d'une réalisation qui débouche en plus sur une réussite de la protection du macareux. La véritable nouveauté survient le 18 janvier 1930 quand le sous-préfet de l'arrondissement de Lannion affirme à la LPO les terrains militaires des Sept-Îles : la réserve ornithologique devient privée et se dote d'un budget propre et d'un garde. Jusqu'au 18 octobre 1976, date à laquelle elle devient nationale, la réserve des Sept-Îles porte le nom d'Albert Chappellier en remerciement.

Ses pairs ne tardent pas à reconnaître l'importance de l'action d'Albert Chappellier, auquel Louis Magaud d'Aubusson rend d'ailleurs hommage. En 1913, il reçoit la plus haute récompense décernée par la Société d'acclimatation, la grande médaille à l'effigie d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, à la fois pour ses travaux ornithologiques mais aussi pour sa protection des macareux des Sept-Îles. Pour les mêmes motifs, il reçoit en 1923 le prix « Louis Petit » de la SZF [17]. À chaque fois sont récompensés simultanément le savant utilitariste et le protecteur actif. Albert Chappellier prend alors une place grandissante au sein de la Société d'acclimatation en devenant en 1914 administrateur et membre de la commission des récompenses. La Première guerre mondiale, qu'Albert a vécue d'abord comme caporal au 2e bataillon de chasseurs à pieds puis comme sergent d'aviation – ce qui lui permet des observations ornithologiques *in situ* – n'interrompt pas cet engagement qui perdure au moins jusqu'en 1939. Son épouse le rejoint dans l'association en 1921. En outre, quand la Société d'acclimatation se voit proposer par la société Alais-Frogès-Camargue, le don d'importants terrains en Camargue, Albert Chappellier est chargé, avec quelques autres membres, d'étudier le projet d'une réserve. Il se rend sur place trois jours en octobre 1926 et recommande l'acceptation de cette offre : la réserve de Camargue, haut-lieu de l'ornithologie et de la protection de la nature, est fondée en 1927.

Tout en restant fidèle à la Société d'acclimatation, Albert Chappellier va accompagner le développement et la mutation de la LPO. Il devient secrétaire en 1920 et le reste jusqu'à son décès en 1949. Il soutient la candidature de Jean Delacour [18] à la présidence, et le remplace lors de ses fréquentes absences. Il contribue également à ouvrir la LPO aux femmes [19] et à la transformer en Fédération des groupements français de protection des oiseaux (1926), nouveau nom qui, traduisant certes une volonté de s'appuyer sur des dynamiques locales, ne remplace jamais véritablement le sigle LPO. En tant que secrétaire, il présente chaque année les lauréats des récompenses décernées par la LPO dans le cadre de la très mondaine séance publique de la Société d'acclimatation.

Au titre de ses fonctions dans la LPO, Albert Chappellier co-organise le premier congrès international de protection de la nature qui se tient à Paris en mai-juin 1923 [20], élaboré conjointement par la Société d'acclimatation, la LPO et la Société pour la protection des paysages de France. Secrétaire-général adjoint du congrès, il préside plusieurs séances.

Une opinion utilitariste qui perdure et se nuance

Concomitamment à cet engagement pour la protection de la nature, Albert Chappellier continue à agir en savant utilitariste. Ainsi il participe le 21 janvier 1932 à la fondation de la Ligue nationale de lutte contre les ennemis des cultures, où il retrouve plusieurs de ses collègues de la Société d'acclimatation (Louis Mangin, Paul Marchal, Émile Blanchard, Paul Vayssière, etc.) et en devient administrateur [21]. Il prononce d'ailleurs une communication sur « les oiseaux nuisibles » lors du Congrès de 1934.

Ornithologue reconnu par ses pairs, il est dans les années 1930, avec Jacques Berlioz et le comte Delamarre de Monchaux, également membres de la direction de la LPO, un des trois jurés du prix d'ornithologie « Louis Petit », attribué chaque année par la SZF à des travaux d'ornithologie générale.

Enfin, c'est pendant l'Entre-deux-guerres qu'Albert Chappellier publie ses ouvrages les plus marquants. Or ceux-ci témoignent d'une vision utilitariste qui se nuance de plus en plus et dissimule de vraies convictions en matière de protection des oiseaux. Pour preuve, son ouvrage sur *Les Corbeaux de France et la lutte contre les corbeaux nuisibles*, commandé par le « Service de la défense des végétaux », publié en 1932 [22] et réédité trois fois jusqu'en 1959, où un avant propos indique qu'il a été « très apprécié des services officiels et des agriculteurs ». Après une présentation, remarquablement exacte, des différentes espèces de corvidés présentes en France et de leur biologie, Albert Chappellier présente les moyens de lutte et la législation concernée. Loin d'être à charge, Albert Chappellier pèse le pour et le contre des « services rendus » et des « dégâts commis ». Ainsi le grand corbeau (*Corvus corax*) est épargné pour sa rareté et signalé comme une curiosité ornithologique en voie de disparition. La corneille noire (*Corvus corone*) en revanche lui semble plus nuisible qu'utile et il préconise de « s'en débarrasser là où elle devient nuisible aux intérêts de l'agriculture, du petit élevage et de la chasse » tout en demandant qu'on lui laisse « remplir son rôle dans les plaines écartées et les régions de prairies naturelles ». Pour le corbeau freux (*Corvus frugilegus*), Albert Chappellier distingue les migrateurs, voués aux gémonies, et les sédentaires, réputés pour leur hannetonage.

Malgré des sources rares et lacunaires qui ne nous permettent pas de mesurer la part exacte qu'il a prise, Albert Chappellier, par son parcours professionnel, savant et militant, est un symbole de l'importance du lien entre les oiseaux et l'agriculture dans l'émergence des idées de protection des oiseaux au début du XXe siècle [23]. Son itinéraire rend manifeste également la continuité entre la Société d'acclimatation et la LPO [24] car, jusqu'aux années 1920, on peut considérer que la LPO représente l'aboutissement des dynamiques générées au XIXe siècle en cherchant à mettre en œuvre le programme élaboré par la Société d'acclimatation : protéger les oiseaux utiles ; empêcher les disparitions. Cependant Albert Chappellier représente également une mutation importante du mouvement de protection de l'oiseau à partir des années 1910 : création d'une société savante dédiée à la protection, totalement originale dans le contexte français ; protection de tous les oiseaux ; actions directes de protection (refuges, nichoirs, mangeoires, etc.) ; création de réserves par des actions publiques mais aussi privées ; diffusion, à côté de motifs savants, d'un discours plus moral pour justifier la protection ; élargissement de la mobilisation en faveur de l'oiseau au-delà des cercles savants, agricoles et mondains.

[1] L'essentiel des informations personnelles et familiales proviennent du travail généalogique de Patrice Langer : <http://langer.p.free.fr/heredis/accueil.htm>.

[2] L'arrière-grand-père d'Albert Chappellier était conseiller municipal de Pithiviers.

[3] SABATIER J. (1862), La Tribune judiciaire. Recueil des plaidoyers et des réquisitoires les plus remarquables des tribunaux français et étrangers, p. 379-439.

[4] Institut national agronomique Paris-Grignon (1898), Annales de l'Institut national agronomique : administration, enseignement et recherche, Paris, J.-B. Baillière, p. 58.

[5] CHAPPELLIER Albert (1922), Titres et travaux scientifiques de M. Albert CHAPPELLIER Chef de travaux à l'École pratique des hautes études, Châteauroux, Langlois, 47 p.

[6] CHAPPELLIER Albert (1921), Contribution à l'étude de l'hybridation et de l'intersexualité chez les oiseaux, Thèse pour obtenir le grade de docteur ès sciences naturelles, Laval.

[7] Association française pour l'avancement des sciences (1876), Congrès. Comptes-rendus de la 4e session. Nantes 1875, Paris, AFAS, p. xxvi.

[8] CHEVALIER Auguste (1926), « La culture du safran » in Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, p. 415 416.

[9] LUGLIA Rémi (2012), L'émergence de la protection de la nature en France (1854-1939). La Société d'acclimatation, témoin et acteur du courant naturaliste, Thèse de doctorat en Histoire, Sciences-Po Paris, p. 267 et sv.

[10] MAGAUD D'AUBUSSON Louis (1912), « Ligue française pour la Protection des Oiseaux » in Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France, n°VI9, Paris, p. 180 182.

[11] « Procès-verbal de la séance du 24 janvier 1913 de la LPO » in Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France, n°VI10, 1913, p. 257 258.

[12] Bulletin de la Ligue pour la protection des oiseaux, n°10, novembre 1912, p. 140-141.

[13] BLANCHET Odette (1950), « Historique de la réserve des Sept-Îles » in Journal des oiseaux, n°18, mai-juin 1950, p. 4 5.

[14] LUGLIA Rémi (2013), « Le castor d'Europe (Castor fiber). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage » in Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA), Trajectoires, n°7, « La condition animale. Places, statuts et représentations des animaux dans la société ».

[15] MINGAUD Galien (1909), « La protection du Castor du Rhône » in Bulletin de la Société des sciences naturelles de Nîmes, 37e année, paru en avril 1910.

[16] ROULAND Patrick (1991), « La réintroduction du castor en France » in Le Courrier de la cellule Environnement. n°14, Paris, INRA, p. 35-42.

[17] Bulletin de la Société zoologique de France, 1923, p. 48 49. Louis Petit (aîné) est un naturaliste français amateur, taxidermiste de métier, explorateur de l'Afrique tropicale,

zoologiste spécialisé dans l'ornithologie. Il est un des fondateurs de la Société zoologique de France.

[18] Jean Delacour (1890-1985) participe en 1912 à la fondation de la LPO. Il en devient le président en 1923 et le reste jusqu'en 1977. Il est un des ornithologues français les plus connus au niveau international.

[19] LUGLIA Rémi (2013), « La place des femmes dans l'éveil d'un courant naturaliste de protection de la nature en France (années 1850-1940) » in Genesis, n°XII/2 « Ecostorie. Donne e uomini nella storia dell'ambiente », Società Italiana delle Storiche.

[20] CLERMONT Raoul de et al. (1926), Premier Congrès International pour la protection de la nature. Faune, flore, sites, monuments naturels. Mai-juin 1923, Paris, SNAF, LPO, SPPF, 388 p. Ce congrès regroupe des protecteurs du monde entier et s'avère une étape importante dans l'internationalisation de la protection de la nature.

[21] FOURCHE Rémi (2004), Contribution à l'histoire de la protection phytosanitaire dans l'agriculture française (1880-1970), Thèse de doctorat, Lyon-2, p. 272.

[22] CHAPPELLIER Albert (1932), Les Corbeaux de France et la lutte contre les corbeaux nuisibles, Paris, ministère de l'Agriculture, 86 p.

[23] LUGLIA Rémi (2013), « Le savant, l'oiseau et l'agriculture. La Société d'acclimatation et la protection des oiseaux (1854-1939) » in BEAUNE Colette (dir.), Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, T. 68.

[24] LUGLIA Rémi (2012), « Des savants et des oiseaux. Les oiseaux et leur protection au sein de la Société d'acclimatation de 1854 à la Seconde guerre mondiale » in Le Courrier de la Nature, n° 272 spécial « Protection des oiseaux », p. 20-27.

CHIMITS Pierre (1912-1985)

Né le 31 mars 1912 à Bayonne ; diplômé de l'Institut national agronomique et de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts ; passionné et spécialiste des poissons, de la pêche et de l'hydrobiologie ; ardent artisan de la création du parc national des Pyrénées ; directeur du parc de 1967 à 1977 ; décédé le 9 avril 1985.

C'est à Bayonne qu'est né, le 31 mars 1912, Pierre Chimits. Aîné d'une fratrie de trois frères et d'une sœur, il reçoit de son père basque et de sa mère landaise une éducation rigoureuse et volontariste marquée par le sens de la famille, du travail et du devoir et par l'attachement au Sud-ouest, de la Gironde aux Pyrénées occidentales en passant par les Landes et le Pays basque. Il fait de brillantes études à Bordeaux axées sur les sciences du vivant. Il entre en 1931 à l'Institut national agronomique et, en 1933, à l'Ecole nationale des eaux et forêts à Nancy dans la 108ème promotion, dont il sort « garde général » le 1er septembre 1935.

Passionné par la vie aquatique et l'hydrobiologie il est nommé au service de la pêche du Bassin Adour-Garonne à Bayonne en 1936. De 1936 à 1939, il crée les piscicultures domaniales de Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Lees-Athas, Argelès-Gazost. Il introduit des truites communes dans de nombreux lacs ainsi que les échelles à saumon sur le Gave d'Oloron. Ce « virus piscicole » l'affectera tout au long de son existence.

Mobilisé en 1940, fait prisonnier, il s'évade dans des conditions difficiles. Il reçoit la Croix de Guerre et la Médaille des Evadés. A son retour il est affecté à l'inspection des Eaux et Forêts d'Oloron dans les Basses Pyrénées puis, en novembre 1944, à la direction générale des Eaux et Forêts à Paris où il assume les fonctions de chef de service de la 1ère région piscicole. C'est aussi la période où il construit son foyer en épousant Suzanne Feraud également issue d'une famille landaise, dont il a deux filles.

Il revient dans sa région natale, à Pau, en août 1949, comme chef du service de la Restauration des Terrains en Montagne (RTM). Dans les Basses et Hautes-Pyrénées, il réalise les travaux de correction torrentielle, les paravalanches de Barèges et de La Mongie et les anti-dérochoirs de Cauterets sans oublier les alevinages des lacs de montagne.

En 1955 il est délégué comme expert technique à Rome auprès de la FAO (Food and Agriculture Organisation), division de la pêche, pour des missions de lutte contre la faim par la production piscicole. Ces activités le conduisent en Moyen et Extrême-Orient, notamment à Java.

Rappelé en 1957 dans les Pyrénées, au service RTM de PAU (33ème Conservation des Eaux et Forêts, dirigée par le conservateur Georges Hias), il pilote notamment l'ouverture de routes sylvo-pastorales, comme celle d'Iraty, et de nombreuses réalisations en matière de pastoralisme. A la faveur de ses déplacements et de ses inspections, il noue des relations très confiantes avec élus et responsables locaux.

Il va vivre le prélude du Parc national pyrénéen, car en 1962, Georges Hias, son collègue et ami, ayant pris sa retraite, s'est vu confier par le ministre de l'Agriculture, une étude de faisabilité d'un parc national avant l'ouverture officielle de la procédure de création. Le contexte semble favorable car le Conseil général des Hautes-Pyrénées, la commune de Cauterets et la Société pyrénéenne d'économie montagnarde ont souscrit à un tel projet, avant et après la loi de 1960.

Georges Hias a identifié un certain nombre d'éléments défavorables à la création du Parc à cause de la forte densité de population, de l'importance du pastoralisme relevant des très

anciennes commissions syndicales en vallée, de la structure même de la chaîne pyrénéenne avec ses vallées en peigne indépendantes les unes des autres, habituées à vivre dans une sorte d'autarcie et surtout de la personnalité du pyrénéen très soucieux de son indépendance et méfiant, en particulier du pouvoir central.

Néanmoins l'administration souhaite un parc national des Pyrénées. Le 13 décembre 1963, le ministre de l'Agriculture, Edgard Pisani, charge Pierre Chimits d'élaborer ce projet. L'année suivante, Pierre Chimits parvient à une première esquisse avec une zone centrale de 50 000 ha, s'étendant sur une longueur de 80 km et sur une largeur de 2 à 12 km. Elle est limitée par la frontière espagnole et le parc national d'Ordessa. Une importante zone périphérique de 180 000 ha comportant 61 communes est rattachée au parc. Mais une plaquette d'information sur ce projet, à diffusion locale, donne naissance à une forte opposition fondée sur les raisons déjà évoquées par Georges Hias auxquelles s'ajoutent la problématique de l'ours et celle du transfert de pouvoirs des maires au directeur du parc.

Le préfet honoraire Roger Moris, président de l'association des amis du parc national des Pyrénées relate ainsi, dans son hommage post-mortem de 1985 à Pierre Chimits, cette période : « Au cours des mois, les craintes les plus diverses, les rumeurs incontrôlables créèrent un climat de tension se traduisant par des campagnes de presse, des débats passionnés dans les réunions. On parla successivement, au cours de quatre années, de la « question » puis de « l'affaire » du parc national. Si l'on n'en vint pas jusqu'à la « bataille » c'est en grande partie grâce au calme dont sût faire preuve Pierre Chimits. Aucun obstacle ne le décourageait, parcourant sans relâche ses quatre vallées, il avait la patience d'écouter, le courage de persévérer, le don de mettre en confiance, le goût de la démonstration et de la synthèse, et s'il le fallait, l'esprit de la transaction ».

Le décret de création du parc national des Pyrénées Occidentales est pris le 23 mars 1967 et Pierre Chimits est nommé directeur du parc. Les réserves naturelles de la vallée d'Ossau et du Néouvielle prolongent à l'est et à l'ouest le parc qui a une zone périphérique de 206 000 ha couvrant 72 communes. Il exerce cette fonction durant dix années jusqu'à sa retraite en 1977.

Les commentaires de Roger Moris font ressortir l'exemplarité de ce parcours décennal : « Il allait exprimer, à ce poste, son allégresse du commandement opérationnel (...) Présent sur place, il disposait de tous les moyens de satisfaire sa passion pour une action réaliste et responsable (...) Au cours des débats qui avaient opposé partisans et adversaires de la création du parc national, les sceptiques avaient coutume de dire : « le parc sera la meilleure ou la pire des choses suivant l'usage qui en sera fait ». Il pensait, sans doute, que les espoirs raisonnables qu'il avait placés dans cette création, s'étaient, dans l'ensemble, réalisés et que le parc était « la meilleure des choses » compte tenu de l'obligation de le laisser ouvert au public. Il considérait aussi que le parc national et son frère le « pré-parc » faisaient partie, désormais, du patrimoine historique et culturel de nos provinces pyrénéennes, et il espérait en avoir fait une utile démonstration.

Atteint par la limite d'âge en 1977, il quitte ses fonctions avec le titre de directeur honoraire du parc national. Il est promu officier de la Légion d'Honneur, du Mérite National, du Mérite Agricole et des Palmes académiques. Sa carrière exemplaire est également marquée par de nombreux articles sur la pêche et la faune pyrénéenne notamment dans *Le Bulletin français de pisciculture* et *Le Chasseur français* sous les noms de Delaprade et de Lartigue, et dans la revue *Pyrénées* ainsi que par deux ouvrages, *La pêche sportive en mer* et, comme co-auteur, *Le grand livre de la mer et des poissons*.

Retrouvant ses racines dans les Landes à Moliets, il se préoccupe de la préservation du célèbre courant d'Huchet et pratique la pêche au lancer, son sport favori, tout en veillant à la

qualité de sa vie familiale et en maintenant les contacts avec le parc national comme membre du comité scientifique et de l'association des amis du parc dont il devint le président en 1983. Mais, le 9 avril 1985, il est terrassé pendant son sommeil, au grand désarroi de ses proches et de ses nombreux amis.

Le docteur Jean Peyresblanque, un ami landais, résume sa perception du directeur du parc comme suit : « le parc était son enfant chéri. Il s'y dévoua sans compter, jamais fatigué, « increvable ». Je me souviens d'une journée passée en montagne avec lui pour observer les vautours et les isards, et retournant le soir à Moliets, se voir proposer de « faire » une garolle à une heure du matin pour manger des turbots (...) Tout l'intéressait. L'ours dont on parle tant maintenant et dont il m'apprit qu'il adorait les myrtilles. Les isards et leurs maladies à traiter, les maladies des moutons et les mesures de prévention qu'il réussit à imposer. La danse des tétras dans la fluidité lumineuse de nos sous-bois pyrénéens. Tout le passionnait (...) Il était arrivé à s'intégrer à cette montagne qui convenait si bien à son pas allongé et affinait sa silhouette. Il l'aimait totalement : dans ses hommes secrets et tenaces comme lui, dans sa faune sauvage et sa flore somptueuse ».

Tous ceux qui ont connu Pierre Chimits, en particulier Bernard Glass qui, en 1977 lui a succédé comme directeur du parc, partagent l'opinion que, sans lui, le parc national des Pyrénées n'aurait probablement pas vu le jour.

COUTURIER Marcel (1897-1973)

Médecin, chirurgien, docteur ès sciences de l'université, lauréat de l'Académie des sciences, alpiniste, chasseur impénitent de gibier de montagne (tétràs, ours, chamois et bouquetin), naturaliste, auteur de nombreux ouvrages et articles, a lutté pendant près de vingt ans pour la création du « parc national de Savoie », qui deviendra finalement le parc national de la Vanoise, en 1963.

Curieux destin que celui de Marcel Couturier, chirurgien, alpiniste, naturaliste réputé et chasseur passionné. Né à Coublevie (Isère) le 3 août 1897, il est dès l'enfance fasciné par les sciences naturelles. Son père est pharmacien ; lui fait sa médecine à Grenoble et soutient sa thèse devant la faculté de médecine de Lyon en 1924.

Le chirurgien, le chasseur et l'alpiniste

Sorti major de l'internat, il devient chef de clinique chirurgicale des hôpitaux de Grenoble et enseigne l'anatomie comparée à la faculté de pharmacie, tout en étant très pris par ses activités de chasseur, de naturaliste et d'auteur. Dès qu'il le peut, il part chasser le chamois dans les Alpes françaises, italiennes et suisses, l'isard et, en de rares occasions, l'ours dans les Pyrénées, avec des amis chasseurs à ses débuts, puis le plus souvent seul, à l'approche, ou accompagné de son épouse, Andrée. Un permis de chasse naturaliste lui est délivré par le ministère de l'Agriculture de 1939 à 1947, qui l'autorise à capturer, en tout temps, toutes les espèces d'oiseaux et de mammifères « nécessaires à ses recherches scientifiques ».

Marcel Couturier est aussi un alpiniste de haut niveau, qui réalise entre 1928 et 1934 nombre de courses difficiles, dont deux premières. En juillet 1932, il ouvre avec A. Charlet et J. Simond le couloir Nord de l'Aiguille verte qui porte aujourd'hui son nom et, en 1934, la face Nord-Ouest du Mont Dolent.

Le protecteur du bouquetin

En 1926, il fait l'ascension du Grand Paradis (4 061 m), sommet italien qui domine le parc national du même nom. Créée par le roi de Piémont-Sardaigne, Victor-Emmanuel II, futur roi d'Italie, la réserve de chasse du Grand Paradis a été cédée à l'État italien après sa mort, en 1878, et transformée en parc national en 1922. C'est donc grâce au roi chasseur qu'il reste des bouquetins en Italie, et parfois même en France lorsqu'ils franchissent les cols. Lors de cette visite sur le versant italien des Alpes, le docteur Couturier rencontre ses premiers bouquetins. Il va désormais leur consacrer beaucoup de temps. Correspondant du Muséum, Marcel Couturier se passionne pour la biologie et les mœurs du grand ongulé et est plusieurs fois invité, à titre scientifique, par la direction du parc national du Grand Paradis pour tirer des grands mâles. La chasse et l'étude naturaliste sont chez lui des activités parfaitement complémentaires : chaque animal abattu est autopsié, mesuré, disséqué ; il prélève les organes, qu'il analyse ensuite au laboratoire, sur ses propres deniers. Au fil de ses chasses, il rassemble une masse considérable de données sur le gibier de montagne. En 1937, il soutient à la faculté des sciences de Grenoble une thèse intitulée *Contribution à l'histoire naturelle du chamois*. L'année suivante, il publie une première monographie, *Le Chamois*, récompensée par l'Académie des sciences.

Cette même année, le docteur Couturier demande que l'on érige le massif des Bauges en réserve. Il déplore en effet que les autochtones, lorsqu'ils chassent le chamois, « tirent les

chèvres et leurs petits ». Lui tire plutôt les mâles, afin de limiter le prélèvement et de ne pas compromettre la survie de l'espèce. Il demande donc l'interdiction de la chasse aux femelles.

De son projet de parc national à bouquetins ...

Durant les étés 1939, 1941 et 1942, il arpente les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise pour inventorier les sites propices au retour spontané du bouquetin. En janvier 1943, il expose son « Projet d'un parc national à bouquetins en France », adossé au parc italien du Grand Paradis. Il s'agit pour lui de créer non seulement une grande réserve de chasse, mais aussi de toute la faune et la flore sauvages d'une montagne qu'il aime par dessus tout. Or le parc italien, livré à l'anarchie de plusieurs autorités et forces militaires entre 1943 et 1945, ne compte plus que quelque 400 têtes de bouquetins à la fin de la guerre, contre 4 000 en 1934.

Vers la fin de 1945, des professeurs de Milan et Turin lui adressent des courriers inquiets sur l'état du parc du Grand Paradis. Il alerte le ministère français de l'Agriculture et le Conseil International de la Chasse (CIC). De Genève lui arrive un chèque symbolique de 5 000 F offert par les « Amis de la nature de la Suisse ». Mais ce sont les responsables italiens du parc qui vont sauver la situation en reprenant sérieusement les choses en main. Lorsque Marcel Couturier rend visite au parc du Grand Paradis, à l'été 1949, il a le bonheur de constater que les bouquetins sont sauvés. L'effectif est en effet passé de 419 à 1 329 têtes. Il publie alors un récit de ses chasses : *Sur les traces de mes 500 chamois de France*.

En janvier 1950, à Grenoble, le docteur Couturier explique ce qui fait le succès du Grand Paradis : soixante gardes expérimentés, dévoués et armés. Non seulement l'administration du parc protège le bouquetin, l'animal phare, mais « la protection de la nature est totale ». Tous les animaux sont protégés, à commencer par les 3 000 chamois, mais aussi le lièvre variable, la marmotte, le lagopède, le tétras-lyre et la bartavelle. « Toutes les espèces qui, au premier abord, pourraient paraître nuisibles comme le renard, les mustélidés et surtout les rapaces, l'aigle royal en particulier, sans compter les espèces inférieures comme les serpents et les insectes » sont intégralement protégées. Il en est de même pour les plantes. « Ainsi l'équilibre biologique est-il maintenu », constate-t-il. Les responsables du parc souhaitent attirer les touristes et « favoriser l'éducation du public par la nature elle-même ».

Pour le chirurgien grenoblois, la création d'un parc national sur le versant français est non seulement une opportunité à saisir mais un impératif moral. « Une telle création serait notre devoir envers l'Italie en même temps qu'elle servirait notre intérêt national ».

En avril 1951, le docteur Couturier présente son « Projet d'un parc national à bouquetins en France », avec des limites géographiques précises. « Nous devons voir grand d'emblée », estime-t-il, car l'expérience des autres montre qu'il est très difficile d'étendre un parc existant. Il ne veut pas non plus que l'on répète l'expérience du Pelvoux où, pour ne contrarier personne, on a seulement mis en réserve « glaciers, moraines et clapiers ». Ayant rencontré à plusieurs reprises des bouquetins sur le versant français, il est persuadé qu'une protection totale suffira à reconstituer le cheptel d'origine, sans importation ni acclimatation.

Il publie en 1954 une deuxième monographie, *L'Ours brun*, comme la première primée par l'Académie des sciences. En août 1955, il présente son projet de parc national au congrès international des administrateurs et directeurs de parcs nationaux à Cogne (Italie). En 1956, il est vice-président du comité d'étude du Club Alpin Français (CAF) pour la création d'un parc national en Savoie.

... au projet de parc national de la Savoie

Dans un article publié en juin 1959 par la Société scientifique du Dauphiné, le docteur Couturier précise encore son projet de « parc national de Savoie ». Il propose un parc de 70 000 hectares, où la chasse serait interdite au-dessus de 2 100 mètres mais tolérée dans les vallées pour les habitants de Bonneval-sur-Arc, Val d'Isère et Tignes. Les habitants conserveraient aussi le droit de pacage et la possibilité de couper du bois. Le budget du parc, doté de 23 gardes, serait de 100 millions de francs, ce qui est peu en regard du budget du Conseil supérieur de la chasse (2 milliards de francs). L'objectif est de faire de ce parc « une école de sciences naturelles ».

Tout en militant pour la création de ce parc, Marcel Couturier continue de chasser le chamois en Savoie et le bouquetin sur le versant italien et en Suisse. Devenu le meilleur connaisseur français des grands ongulés, il publie en 1962 une magistrale monographie, *Le Bouquetin des Alpes*, une étude de l'animal saluée par la communauté scientifique, en particulier Roger Heim et Jean Dorst, respectivement directeur et sous-directeur du Muséum national d'histoire naturelle. Comme son illustre prédécesseur, Victor Emmanuel II, le roi chasseur qui a sauvé le bouquetin des Alpes, le docteur Couturier pose à côté des trophées que les parcs nationaux lui ont offerts à titre scientifique et en publie les photos dans son ouvrage, selon un usage courant à l'époque.

D'un même élan, il annonce la publication d'une série de monographies « en préparation » sur la faune alpestre (marmotte, lièvre variable, grand coq de bruyère, tétras-lyre, lagopède, gélinotte et bartavelle) et des « Souvenirs de chasse à l'Ours brun des Pyrénées et au Bouquetin des Alpes ».

Le chasseur impénitent ternit l'image du grand naturaliste

Cette passion de la chasse lui vaut quelques démêlés avec la justice. En 1962, au moment où s'ouvre l'enquête publique pour la création du parc national de la Vanoise, il est accusé de braconnage devant le tribunal de Chambéry, qui le condamne à un mois de prison avec sursis et prononce la confiscation de sa voiture, de son arme et le retrait du permis de chasser pour deux ans. En 1965, il est surpris avec des chamois abattus dans la réserve du Combeynot (Hautes-Alpes). La cour d'appel de Grenoble le condamne en 1966 à deux mois de prison, 2 000 F d'amende et 10 000 F de dommages et intérêts.

Ainsi est ternie l'image de cet homme d'une trempe peu commune, passionné de science, de chasse et de montagne, qui a été l'un des plus ardents et opiniâtres défenseurs de la création du parc de la Vanoise mais n'a jamais fait partie de son conseil d'administration. Ses écarts n'empêchent pas ceux qui l'ont connu de le considérer comme un « chirurgien dévoué », qui a participé à de nombreux sauvetages en montagne et a été quarante ans chirurgien bénévole à la Croix-Rouge. Ceux qui l'ont lu le saluent comme un « naturaliste de renommée mondiale », qui a consacré sa vie à l'étude de la faune de montagne et a laissé derrière lui une œuvre scientifique d'une rigueur et d'une ampleur considérables.

Marcel Couturier décède chez lui à Grenoble, dix ans plus tard, le 30 juillet 1973. Son épouse Andrée termine, après sa mort, la monographie sur *Les Coqs de bruyère*, dont il avait déjà écrit plusieurs chapitres. Après sa parution, en 1980, tous les deux deviennent lauréats de l'Académie des sciences, en 1986. Sa très riche collection de crânes, d'ossements et de sujets naturalisés a fait l'objet d'un don au Muséum national d'histoire naturelle en 2007 et à celui de Grenoble en 2009, auquel il avait déjà beaucoup donné de son vivant.

Bibliographie partielle de Marcel Couturier :

- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1938) Le chamois (*Rupicapra rupicapra* (L.)). Histoire naturelle, Ethologie, Chasse. (Grenoble, B. Arthaud). 857 p.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1943) 'Projet d'un parc national à bouquetins en France', Revue de Géographie Alpine XXXI, 3 : 393-398.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1949) Sur les traces de mes 500 chamois de France (Paris : Arthaud).
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (mai-juin 1951) 'L'hiver et les chamois', La Montagne : 53-55.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1951) 'Les bouquetins et le Parc national du Grand Paradis depuis la dernière guerre', Revue de géographie alpine XXXIX, 2 : 345-353.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1954) L'ours brun (*Ursus arctos* L.)(Grenoble, édité par l'auteur). 905 p.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1955) 'Le parc national à bouquetins de Savoie. Étude technique'. La Terre et la Vie CII, 3 :168-190.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1956) 'La Savoie et les bouquetins.' La Renaissance Savoyarde, 14 janvier 1956, pp.1-2.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1956) 'La protection du Bouquetin dans un parc national en Savoie', La Montagne et Alpinisme LXXXII, 8 : 239-245.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1959) 'Parc national ou colonie ? À la certitude de nos bouquetins savoyards, préférons-nous les aléas d'une acclimatation ? ' Société Scientifique du Dauphiné LXXII, 5 : 3-14.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1961) 'Ecologie et protection du Bouquetin et du Chamois dans les Alpes', La Terre et la Vie, CVIII, 1 :54-73.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1961) 'L'acclimatation du bouquetin des Alpes. Difficultés et conditions de réussite.', La Terre et la Vie CVIII, 4 : 440-445.
- ▶ Couturier, Marcel, A., J. (1962) Le Bouquetin des Alpes (Grenoble, édité par l'auteur). 1564 p.
- ▶ Couturier, Marcel A., J. et Couturier Andrée (1980) Les coqs de bruyère. (Grenoble, édité par l'auteur). 1 530 p.

Sources :

- ▶ ouvrages de Marcel Couturier
- ▶ entretien avec Jean Brossier, ingénieur des Eaux et Forêts, réalisé par Isabelle Mauz le 9 octobre 2001.
- ▶ articles de presse

Ce texte tient compte de précisions et corrections apportées par Bernard Couturier.

DEVIES Lucien (1910-1980)

Lucien Devies est né à Paris. Il a exercé sa carrière professionnelle dans un milieu a priori éloigné des préoccupations environnementales puisque, juriste de formation, il a longtemps dirigé une entreprise de transport sur rails et de manutention. Mais sa vie tout entière a été placée sous le signe d'une passion, la montagne, et c'est à ce titre qu'il a été amené à militer pour sa protection.

Il a joué un rôle déterminant dans le monde de l'alpinisme pendant près d'un demi-siècle, des années 1930, jusqu'aux années 1970. Pratiquant de haut niveau, il a été l'auteur de plusieurs premières d'envergure comme la face Nord-Ouest de l'Olan (massif des Ecrins) avec Giusto Gervasutti en 1934. Il a grimpé avec les meilleurs alpinistes de son époque (Angelo Dibona, Armand Charlet, Jacques Lagarde, Jean Franco...). Il a aussi été un animateur et un organisateur hors pair, accumulant les responsabilités et les honneurs (même s'il ne les cherchait guère) puisqu'il a été, tour à tour ou simultanément, président du Groupe de haute montagne (GHM), qui rassemble la fine fleur de l'alpinisme international, du Club alpin français (CAF) et de la Fédération française de la montagne (FFM).

C'est à lui que l'on doit la mise sur pied de l'expédition française à l'Annapurna (1950, qui marque un tournant dans l'histoire de l'himalayisme (c'est la première conquête d'un sommet de plus de 8 000 mètres). Elle ouvre une décennie particulièrement féconde pour l'alpinisme français avec les succès sur le Fitz-Roy (1952), le Makalu (1955), la Tour de Mustagh (1956), le Jannu (1962)...

Rédacteur puis directeur de rédaction de la revue *Alpinisme* (1935-1954) puis de *La Montagne et Alpinisme* (1955-1973), Lucien Devies a joué un rôle de premier plan dans la défense d'une « certaine idée de l'alpinisme », notamment à travers sa chronique alpine. Au-delà du simple recensement des grandes courses, il a su jeter un regard lucide et sans complaisance sur les grandes évolutions en cours dans le monde de l'alpinisme, qu'il s'agisse de nouvelles techniques, d'éthique de l'escalade ou des atteintes portées au milieu naturel. Ce dernier aspect renvoie chez lui à une préoccupation très ancienne : dès 1934, on le trouve aux côtés de ceux qui se battent vigoureusement contre un projet de téléphérique à la Meije. Plus tard, il participe au classement du site du Mont-Blanc (1951) en tant que membre de la Commission supérieure des sites (où il siègera au titre du CAF pendant près d'un quart de siècle). Il apporte sa contribution à d'autres causes, avec plus ou moins de succès : opposition infructueuse à la liaison Aiguille du Midi-col du Géant (1954), protection des Calanques, participation aux réflexions ayant conduit à la création de la Grande Traversée des Alpes. En avril 1962, il publie un plaidoyer vigoureux contre le sur-équipement de la haute montagne... même si, par ailleurs, le CAF joue, à l'époque, un rôle non négligeable dans la construction de refuges en haute montagne.

Personnage peu médiatique (dirait-on aujourd'hui), Devies préfère les contacts directs et discrets et la persuasion aux coups d'éclat. Les multiples organismes, commissions et comités siégeant auprès de l'administration, auxquels il participe en tant que représentant du CAF ou de la FFM lui permettent de mobiliser ses réseaux, de convaincre, de faire du travail en profondeur. Pour reprendre les termes de **Philippe Traynard**, c'est un homme d'influence plus que de pouvoir. A-t-il été de ceux qui, au CAF, ont suggéré en 1954 la création d'un parc national français, proposition qui aboutira quelques années plus tard à la création du parc de la Vanoise ? L'histoire est muette sur le sujet mais l'hypothèse est défendable. En revanche, on sait que Lucien Devies a joué un rôle incontestable dans la genèse du parc national des Ecrins, un massif qui lui tient particulièrement à cœur car c'est un des hauts lieux de l'alpinisme. Après un premier article publié en décembre 1963 dans la revue du CAF

La Montagne et Alpinisme « Pour un parc national en Haut Dauphiné », il revient à la charge en décembre 1969 avec un article au titre sans ambiguïté « *Pour le parc national des Ecrins* ». Son appel sera entendu puisque le parc sera créé quatre ans plus tard.

Source : diverses contributions à l'ouvrage collectif Lucien Devies. *La montagne pour passion*. Actes d'un colloque qui s'est tenu à Paris en 2004

ELLENBERGER François, Théodore, Victor (1915-2000)

Professeur de géologie structurale à la faculté des sciences de Paris, puis à l'université Paris-Sud (1962-1984), membre de la société dauphinoise d'études biologiques et de protection de la nature, membre du conseil scientifique du parc national de la Vanoise de 1964 à 1986.

François Ellenberger est né le 5 mai 1915 à Lealui, une localité de Rhodésie du Nord, l'actuelle Zambie, à dix mille kilomètres de la vieille Europe. Originaire de Suisse, son père, Victor, est pasteur missionnaire et ethnologue. Il est en outre passionné par la culture des peuples africains, s'attache à préserver la mémoire des Bushmen et traduit les romans d'un Africain, Thomas Mofolo, du sesotho vers le français. Sa mère, née Evangéline Christol, est originaire des Cévennes. François Ellenberger fait partie d'une fratrie de six enfants. Ses frères Henri et Paul seront particulièrement réputés dans leurs domaines respectifs, la psychiatrie et la paléontologie.

Une enfance africaine

François Ellenberger vit ses douze premières années à Lenbe, une station missionnaire du Lesotho, dont le jardin est son terrain de jeux et d'explorations. Sa mère lui transmet son goût pour l'histoire et la littérature et lui enseigne le principe de lutte pour la liberté de pensée et de croyance. Son père, correspondant du Muséum national d'histoire naturelle, intéressé par tous les aspects du monde vivant et du règne minéral, lui apprend à prêter attention à chaque être et à chaque objet, au cours d'excursions qui l'influencent profondément. François Ellenberger apprend aussi la langue locale, l'anglais et le latin ; il dira plus tard avoir « eu de la chance de ne pas avoir fréquenté les bancs de l'école » [1]. Sa vie durant, il a gardé de cette éducation « hors du commun une curiosité universelle et un amour passionné et jaloux de la nature ».

Science, spiritualité et romantisme : le parcours d'une personnalité En 1928, il quitte l'Afrique et ses parents pour faire ses études en France. Il se retrouve à Montauban, vieille citadelle du protestantisme, entre à l'Institut Jean Calvin et intègre le mouvement scout. Il est aussi bon élève en mathématiques que dans les disciplines littéraires. Mais ce qui l'attire le plus, c'est la botanique. Il constitue un important herbier et reçoit à l'âge de quatorze ans une médaille d'encouragement obtenue pour son dévouement à la botanique. Dans une réponse à la société géologique américaine en 1995, il dit regretter ces temps « pré-pesticides où la campagne regorgeait de fleurs sauvages ». Il passe son baccalauréat, alors en deux parties, en 1932-33. À 18 ans, François Ellenberger veut enseigner aux enfants les « merveilles de la nature et de la Création » et opte pour les sciences naturelles. Il suit à la Faculté des Sciences de Toulouse l'enseignement du zoologue Albert Vandel, biologiste partisan du mobilisme wegenérien, et celui du botaniste Henri Gaussen, un des fondateurs de la phytosociologie et personnalité fortement engagée dans la protection de la nature. Il se familiarise avec la géologie par l'intermédiaire de Gaston Astre, qui assure les séances de travaux pratiques que François Ellenberger préfère aux cours magistraux. Gaston Astre lui recommande de se méfier des opinions scientifiques, principe qui inspirera toute sa carrière scientifique, et de mener une étude de terrain le plus tôt possible. À 22 ans, François Ellenberger effectue un premier travail géologique, dont la précocité étonne la communauté des géologues.

Il entre à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1935 et obtient l'agrégation de sciences naturelles deux ans plus tard. Il résilie ensuite son sursis et ne retrouve la vie civile que huit ans plus tard, après avoir été fait prisonnier de guerre en juin 1940 et avoir passé cinq ans dans un Oflag en Autriche.

Là, il s'implique fortement dans la création d'une « université de captivité », donnant des cours dans plusieurs disciplines, notamment en géologie structurale et en astronomie. Mais enseigner semble ne pas lui suffire : il crée un groupe de recherche géologique, creusant à la main et observant les échantillons avec un microscope « artisanal ». La recherche qu'il dirige aboutit en 1948 à une monographie collective de paléobotanique et de pétrographie de 180 pages, saluée en préface par Eugène Wegmann comme « héroïque ».

Malgré les nombreuses difficultés, il tire parti de cette expérience sur le plan moral et intellectuel. Pour enseigner à ses co-détenus, il lit de nombreux ouvrages de géologie qui lui donnent de solides connaissances dans les sciences de la Terre. Il voit dans l'échange quotidien avec d'autres personnes cultivées dans un espace restreint une opportunité unique d'enrichissement. Intéressé par les cours du philosophe Raymond Ruyer, prisonnier lui aussi, il plonge profondément dans l'introspection psychologique, l'observation minutieuse de ses rêves et l'exploration de sa mémoire. Il en tire un livre sur le phénomène de réminiscence, *Le Mystère de la mémoire* (1947), qu'il considère avoir été le plus difficile à écrire de sa carrière.

Le scientifique se double chez lui d'un poète. La beauté des paysages lui inspire des accents lyriques et il exprime une tension entre l'esprit d'analyse et la célébration de la Création [texte inédit, fin des années 30] : « Grésigne ! Collines bleues à l'horizon de l'Est, croupes rondes, massives qui dominent [...] la houle des replis successifs du Bas-Pays... ; leur forte assiette évoque la solidité des vieilles constructions... Mystère de l'éternelle forêt, calme tranquille et majesté, puissance des savantes courbes, galbe absolu, parfaite sculpture des âges sans nombre... Trente kilomètres d'air moelleux, d'abîme horizontal métamorphosent la substance même des êtres lointains. Certainement c'est la vraie nature du monde qui transparait dans le bleuté des horizons ; vous ne pouvez la posséder en y allant : l'analyse détruira le charme... Collines bleues de la Grésigne, comment pourrais-je vous avoir à moi... ? Je veux vous visiter, en pèlerin avide. J'ai soif du monde [2].

C'est cependant vers la science qu'il choisit de se tourner, peut-être à regret. Il oriente ses travaux de recherche vers la géologie et entre dans le laboratoire de Louis Barrabé à la Faculté des sciences de Paris.

L'amour de la Vanoise

Après la Libération, François Ellenberger est nommé agrégé préparateur de géologie à l'École normale supérieure. Il se marie en 1947 avec Hélène Grébert, poétesse, avec qui il aura trois enfants, Jacqueline, Gérard et Marc. Il entre en 1951 comme attaché de recherche au CNRS, où il prépare sa thèse de doctorat consacrée à l'Étude géologique du pays de Vanoise. Soutenue en 1954, cette thèse constitue aujourd'hui encore une référence. Le travail qu'il mène sur le terrain est fatigant mais il apprécie d'être à l'air libre et en contact avec la nature. La Vanoise lui offre les grands espaces dont il rêvait pendant sa réclusion en Autriche et satisfait en outre sa passion pour les fossiles. De retour à Paris, il s'attelle à éclaircir la structure géologique des Alpes françaises, dont il réalise une cartographie détaillée avec stratigraphie et paléontologie.

Il est membre du conseil scientifique du parc national de la Vanoise depuis sa création en 1964 jusqu'en 1986. Lors de l'« affaire de la Vanoise » (1969-1971), il prend farouchement position contre le projet des promoteurs immobiliers de construire une station de sports d'hiver dans la zone centrale du parc. Il voit dans les parcs nationaux un moyen de lutter contre « le drame écologique du XXème siècle », dont il est profondément convaincu. S'en prendre au parc revient à briser un des rares outils de protection alors disponibles. En lui, c'est tout à la fois le scientifique, le croyant et le poète qui se révoltent contre les atteintes à la nature : « l'extermination actuelle de la vie sauvage est une offense, un sacrilège contre le

Créateur de notre univers » [3]. Persuadé de la nécessité et de l'urgence d'une prise de conscience générale, il est l'un des fondateurs, avec le père Robert Fritsch, de la semaine culturelle de Pralognan-la-Vanoise. Dès 1966, il anime dans ce cadre des sorties de terrain ouvertes à tous, ponctuées d'explications géologiques et d'exposés sur l'histoire naturelle et sur l'histoire locale.

La Vanoise est pour lui davantage qu'un terrain de recherche. Très sensible à l'esthétique de son environnement, il éprouve une attirance particulière pour les paysages de montagne. Sa femme et lui possèdent une résidence secondaire à Pralognan, où ils passent régulièrement leurs vacances. À Bures-sur-Yvette, en banlieue parisienne, ils ont recréé un petit environnement alpin, vivant dans un chalet entouré d'un jardin rempli d'arbres et d'innombrables plantes sauvages. Son principal passe-temps reste la botanique. Il écrit en 1992 un ouvrage sur ses recherches en phyllotaxie. La mathématique végétale le fascine : « J'ai vu se découvrir à mes yeux un ordre dont la perfection n'a cessé de me surprendre » [4]. Cette perfection prouve selon lui l'existence d'un plan, d'un ordre global et le bien-fondé de l'énoncé de Paracelse : « L'homme doit trouver l'éternel dans le naturel ».

Une carrière de géologue couronnée de succès

François Ellenberger est agrégé préparateur à l'École Normale Supérieure (1945-1949) puis chargé de recherche et Maître de recherche au CNRS (1949-1957). En 1957, il est nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Paris, puis professeur de géologie structurale en 1962, avant de rejoindre le centre universitaire d'Orsay nouvellement créé. Il effectue alors de nombreux voyages d'études et supervise des travaux d'étudiants, s'efforçant de les ouvrir à la complexité de la nature et de les mettre en garde contre les doctrines et les dogmes. Pendant et après mai 68, il adopte une position favorable aux revendications étudiantes (« Amis, mes jeunes camarades de la Pentecôte 1968, ce cours vous est dédié » [5]), tout en condamnant le recours à la violence.

À partir de 1972, il s'intéresse sérieusement à l'histoire de la géologie. Il réalise une série de biographies détaillées de plusieurs géologues. Il s'interroge sur la raison de la persistance d'erreurs dans les travaux géologiques, les fausses théories, les querelles de chapelle qui priment souvent sur le raisonnement. Il fonde en 1976 le Comité Français de Recherches sur l'Histoire de la Géologie (COFRHIGEO).

En 1983, il prend officiellement sa retraite mais continue ses travaux. Il produit un grand nombre de publications, dont une Histoire de la géologie en deux tomes (1988 et 1994) qui fait référence. En 1986, signe d'une carrière hors-du-commun, on donne à une roche nouvellement découverte le nom d'Ellenbergerite.

François Ellenberger s'éteint le 11 janvier 2000 à Bures-sur-Yvette (Essonne). Il laisse le souvenir d'un homme indépendant d'esprit, assoiffé de connaissances, convaincu du rôle que sa conscience singulière du temps confère au géologue : « Plus que tout autre, il vit dans la durée ; il sait, il sent concrètement que le présent avec ses incidents, ses conflits, ses orgueils, n'est qu'une coupe instantanée dans une immense histoire » [6]. Sa vie durant, il s'est employé à étudier et à protéger, corps et âme, une nature qu'il a perçue comme un immense livre à déchiffrer et comme l'œuvre merveilleuse du Créateur, désormais menacée de destruction. Il prononce lors d'une ouverture des journées culturelles de Pralognan un discours qui résume sa conception :

« Je ne sais pas lire, étaient les mots du communard à qui le poète demandait pourquoi il avait brûlé la Bibliothèque ; il ignorait tout de la valeur des livres.-or, la bibliothèque de la nature est immense, illimitée. Aucun naturaliste, aussi avancé soit-il, n'en a lu plus que quelques volumes, ou quelques chapitres ; mais celui qui en a bien voulu en déchiffrer ne

serait-ce que quelques pages, quelques lignes, comprend alors vraiment quelle immense valeur a tout le reste. Il y faut quelque effort, mais quelle joie d'appeler les fleurs, les choses, par leur nom ! »

« Je vous le dis, Amis, j'aime passionnément la Vie, les Êtres, d'un amour qui englobe la roche, la plante, l'animal (mon frère, selon François d'Assise comme selon Darwin), et bien entendu l'homme - celui de la forêt amazonienne comme celui de nos campagnes, de nos cités, de nos banlieues. Comme si l'amour ne nourrissait pas toujours plus l'amour ! Comme si le respect n'engendrait pas un respect universel... »

[1] 1995 - (Presentation of the History of Geology Division Award). Response. Geol. Soc. Amer., GSA Today, mars 1995, p. 58. Notre traduction de l'anglais

[2] Du marteau à la plume : l'itinéraire scientifique de François Ellenberger, de Michel Durand-Delga

[3] 1995 - (Presentation of the History of Geology Division Award). Response. Geol. Soc. Amer., GSA Today, mars 1995, p. 58. Notre traduction de l'anglais

[4] Recherches d'amateur sur la phyllotaxie, la mathématique végétale, F. Ellenberger

[5] Cours d'introduction à la géologie structurale de l'Europe, 1968

[6] La métaphysique de James Hutton (1726-1797) et le drame écologique du XXème siècle, F. Ellenberger

FEUVRIER Jean-Pierre

Chargé de mission pour la création du parc naturel régional du Vercors (1968-1972), administrateur de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (1971-2000) directeur adjoint du parc national des Écrins (1975-1980), président du conservatoire des espaces naturels de la Savoie (1996-2003), membre de la commission supérieure des sites (1998-2007), administrateur des parcs nationaux du Mercantour (2002-2008) et des Écrins (depuis 2002), Président du Conseil Économique Social et Culturel (CESC) du parc national de la Vanoise (depuis 2007).

Jean-Pierre Feuvrier est né le 24 août 1936 à Bois-Colombes, dans les Hauts-de-Seine. Il grandit à Épinay-sur-Seine, une banlieue au Nord de Paris qu'il trouve sans âme et où il ne se plaît guère. Il mène une enfance ordinaire, studieuse et plutôt solitaire dans une famille de la classe moyenne. Son père, originaire du Doubs, entré dans la vie active à seize ans, gravit progressivement les échelons et obtient un poste dans un bureau de dessin. Sa mère, née Odette Sézille, originaire d'un petit village de l'Oise (60), Salency, est mère au foyer. Il a un jeune frère de huit ans son cadet.

Enfance et jeunesse entre campagne picarde et banlieue parisienne

Trois expériences ont nourri le goût du petit parisien qu'il était pour la nature. D'abord, l'expérience de la ruralité. Envoyé pendant la guerre chez ses grands-parents maternels, qui tiennent l'épicerie-bar-tabac-salle des fêtes de Salency, il découvre une communauté villageoise et une vie rurale imprégnée de nature, où l'on demande aux écoliers d'aller couper l'épine-vinette dans les haies. Il y séjourne par la suite régulièrement pendant les vacances. C'est là, aussi, qu'il rencontre sa future femme, Marie-Claude Sézille, qui habite la ferme voisine. Ensuite, l'expérience du scoutisme, chez les Scouts de France, qui débute lorsqu'il a une dizaine d'années. Elle dure juste assez longtemps pour lui apprendre, dit-il, le respect des êtres vivants et l'attention à ses semblables. C'est vers le même âge qu'il va pour la première fois en montagne, à l'occasion de vacances dans la région de Chambéry. Il se souvient d'avoir aperçu le Revard au petit matin, depuis les vitres d'un train de nuit, et de l'avoir ensuite gravi avec son père. Enfin, l'expérience de la vie urbaine. Elle reste avant tout marquée, pour lui, par les heures passées chaque jour dans les transports en commun et singulièrement dans le métro, pour aller au lycée, et par la volonté de trouver un moyen « d'en sortir ». Mais c'est aussi dans cette vie de jeune banlieusard qu'il commence, pour ne plus s'arrêter, à faire de longues marches qui lui permettent, à cette époque, de rejoindre le domicile familial après être allé au théâtre à Paris. Il mentionne également sa participation à la Jeunesse Étudiante Chrétienne qui le sort du cocon familial et lui donne l'opportunité de faire un premier voyage, en Algérie, juste avant la « Toussaint tragique » de 1954.

Il envisage un temps de devenir vétérinaire en milieu rural mais opte finalement pour « l'Agro ». Il entre en classe préparatoire au lycée Chaptal pour préparer le concours d'entrée et se dirige, une fois reçu, vers la carrière de forestier. À l'École nationale des Eaux et Forêts de Nancy, dont il sort diplômé le 1er août 1961, il reçoit une formation classique de forestier, tout entière tournée vers l'exploitation prudente des forêts soumises au code forestier, en bon père de famille. Il effectue ensuite son service militaire comme lieutenant, d'abord en Algérie, après la signature des accords d'Évian (18 mars 1962), dans une période qu'il qualifie de « pénible » (« l'humanité, tout était oublié »), puis en Allemagne. Il épouse Marie-Claude Sézille en 1963. Le couple aura deux enfants : Éric en 1964, Pascale en 1967.

Du forestier à l'inspirateur de parc naturel régional

Selon ses vœux, son premier poste est en montagne ; il en sera de même pour tous les autres. Le 1er mai 1963, il rejoint Saint-Laurent-du-Pont (Isère), en Chartreuse, comme chef de cantonnement forestier. Il mentionne l'influence forte de deux aînés : Jean Brossier, qui l'initie sur le terrain à la faune de montagne et notamment à son espèce favorite, le chamois, et Charles Bartoli, spécialiste de phytosociologie forestière alpine.

À la suite de la réforme Pisani et de la création de l'Office National des Forêts (ONF), il est nommé Chef de centre de l'ONF à Die (Drôme) le 1er mars 1966. Il apprécie l'ambiance de cette bourgade où tout le monde se connaît et où il prend la présidence du club des Jeunes. En tant que responsable de service administratif, il participe aux réunions concernant le projet de création du parc naturel régional (PNR) du Vercors. Il n'a pas participé aux journées de Lurs-en-Provence (25-30 septembre 1966) mais il en a eu des échos par l'intermédiaire d'un adjoint, Gilles Naudet, membre de l'équipe chargé de repérer les sites propices à la création d'un parc naturel régional.

À la mi-janvier 1967, il reçoit un appel de Bernard Saillet, forestier en poste à la DATAR qui, le sachant sensible aux questions d'ouverture des milieux naturels au public, lui propose de postuler au recrutement des futurs directeurs de parc naturel régional. Il fait partie des quatorze hommes d'âges, de formations et de parcours variés, dont la candidature est retenue. Deux semaines plus tard, le 15 février 1967, le groupe, doté de sept véhicules, entame un « tour du monde » d'un an sous la houlette de Jean Blanc, un berger-poète humaniste inspirateur de l'idée de parc naturel régional. Le but est de leur ouvrir les yeux et l'esprit et de leur faire découvrir des initiatives autour de la nature et du développement local susceptibles de les inspirer et de les aider, à leur retour, à diriger un parc naturel régional. Pour Jean-Pierre Feuvrier, cette phase de voyages et d'échanges tous azimuts a considérablement élargi et enrichi sa vision de l'aménagement de la nature, forgée dans sa formation et ses premiers postes de forestier : « ça m'a complètement changé ». L'année commence par une préparation d'un mois à Lurs, où des personnalités comme Georges-Henri Rivière (1897-1985), qui a fondé le musée national des arts et traditions populaires, viennent animer des séminaires. Parmi les personnages qui l'ont particulièrement marqué, Jean-Pierre Feuvrier cite encore Serge Antoine (1927-2006), dont il admire l'inventivité, et Jean Garcia (1907-1996), graphiste et homme de théâtre qui a fortement contribué à faire connaître les parcs naturels régionaux. Trois voyages se succèdent ensuite, entrecoupés par un bref retour en France et marqués par de multiples rencontres et visites de terrain : le premier en Europe du sud et de l'est (Italie, Yougoslavie, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Union Soviétique), le deuxième aux États-Unis et au Japon, le troisième en Europe du Nord (Belgique, Hollande, Suède, Finlande, Grande-Bretagne, Allemagne). Jean-Pierre Feuvrier revient avec une somme de notes, de photographies et de témoignages, un bon carnet d'adresses et la conviction solide qu'en matière de développement local, « rien n'est impossible ». Pendant ce temps, le décret sur la création des PNR (1er mars 1967) a été publié et des bureaux d'étude ont été chargés de rédiger les chartes de création des parcs. Mais les chartes ne sont pas prêtes au retour des pérégrins, qui deviennent chargés de mission pour la création des parcs qu'ils devaient diriger : celui du Vercors pour Jean-Pierre Feuvrier, à partir du 15 février 1968.

En tant que chargé de mission rattaché au préfet de région à Lyon et en l'absence de définition précise de ce que devait être un parc naturel régional, il dispose d'une grande liberté de mouvement et d'action. Il met au point la démarche qu'il cultivera tout au long de sa carrière professionnelle et associative : s'imprégner du territoire, qu'il sillonne en voiture et à pied, aller à la rencontre des acteurs locaux, les écouter, leur parler et tisser patiemment des liens, avec eux et entre eux, par le biais de rencontres, de visites et de voyages d'étude. Le parc, leur répète-t-il, « sera ce que vous en ferez, vous. » Avec le soutien de l'administration départementale de la Jeunesse et des Sports, il organise notamment un stage de connaissance du Vercors à destination de jeunes du pays désireux de s'y installer, qu'il incite à créer leur propre emploi, en s'appuyant sur le label PNR. Il invite dans le

Vercors des personnalités, dont le naturaliste Robert Hainard (1906-1999) pour évaluer la capacité des hauts-plateaux à abriter des grands prédateurs. Il parvient par ailleurs à rallier au projet des personnalités politiques influentes, comme le président du Conseil général de la Drôme, le socialiste Maurice Pic (1913-1991), et à gagner la confiance à la fois des milieux agricoles et des associations de protection de la nature. Sa connaissance des milieux associatifs et sa participation aux associations naturalistes constituent une aide précieuse. Il arrive à faire travailler ensemble l'Association pour la Sauvegarde des hauts plateaux du Vercors (futur Vercors nature) et l'Association pour la Promotion des Agriculteurs dans le Parc (APAP) du Vercors. Le travail de persuasion de longue haleine qu'il a engagé repose en grande partie sur un art de la parole qu'il exerce de manière continue, s'appuyant sur les exemples glanés lors des voyages d'étude qu'il vient d'effectuer, pour aider ses interlocuteurs à concevoir un projet pour leur territoire. Il repose aussi sur un ancrage solide dans les milieux associatifs, auxquels il participe sans être un militant (« vous ne trouverez pas mon nom sur des pétitions ») : tout au long de sa carrière, Jean-Pierre Feuvrier effectue un va-et-vient permanent entre le monde professionnel et le monde associatif, qui lui apporte la possibilité de se renouveler, des informations et des soutiens efficaces lors des conflits en matière de préservation des milieux naturels. Cependant, la fin de la période de conception du parc naturel régional est marquée par un sérieux conflit autour d'un projet de Luna-park dans un des hauts lieux du Vercors, la forêt domaniale de Lente, défendu par le député conseiller général maire de Saint-Laurent-en-Royans, Maurice Sibeud. L'État tranche en faveur du parc naturel régional : Jean-Pierre Feuvrier obtient gain de cause mais il doit partir.

Du forestier (encore) à l'éveilleur de parc national

Le 1er juillet 1972, il est nommé chef de centre de l'Office national des forêts à Thonon (Haute-Savoie). En plus de son métier de forestier, il s'emploie à mobiliser les maires dans des projets de développement touristique fondés sur la connaissance du Chablais. Avec ses agents et des bénévoles associatifs, il expérimente en outre des modes d'accompagnement en milieu naturel, que rien ne régit alors. Il participe en particulier à un groupe de travail, présidé par le directeur de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) de Chamonix, visant à élaborer un projet de diplôme d'accompagnateur en montagne. Parmi les membres de ce groupe, il cite le pasteur Jacques Cadier, auteur d'une démarche similaire à la sienne dans le Queyras, le pasteur et guide de haute montagne Paul Keller, Maurice Bardel (1912-1982), directeur du Parc national de la Vanoise, Pierre Préau, géographe, Paul Rambeaud (1919-2008), commissaire à la rénovation rurale en montagne... Jean-Pierre Feuvrier se souvient de deux rencontres importantes lors de son séjour dans le Chablais : celle de Paul Géroudet (1917-2006), célèbre ornithologue genevois qu'il invite à venir repérer les places de chant du grand tétras pour adapter la gestion forestière à la présence de l'espèce ; celle de Pierre Hainard (fils de Robert), botaniste au Muséum d'Histoire naturelle de Genève, avec qui il fait des tournées botaniques dans le Chablais. Il est ainsi passablement occupé par « les à-côtés de la gestion forestière », la distance avec ses supérieurs hiérarchiques lyonnais lui permettant de donner libre cours à ses initiatives autour de l'animation et du développement local. Son attirance pour ces questions et pour les parcs l'amène à postuler, avec succès, au poste d'adjoint au directeur du Parc national des Écrins.

Il prend ses nouvelles fonctions à Gap le 15 janvier 1975, dans un parc récemment créé (27 mars 1973), où « tout était à mettre au point, depuis le classement des archives qui allaient commencer à s'accumuler, jusqu'à l'information, au rôle des agents, en prenant en compte l'expérience des parcs qui nous avaient précédés ». Il travaille en bonne entente avec Michel Dies, le directeur du parc, dont il apprécie les qualités de montagnard, la bonne connaissance du territoire et la rigueur. Convaincu que « le parc est à sa place quand il innove », il s'emploie notamment à développer l'action de l'établissement dans la zone périphérique. Il cherche à favoriser l'implication des chefs de secteur dans la vie des vallées

et œuvre pour que le parc obtienne la gestion directe des crédits de l'Etat en faveur de la zone périphérique, jusque-là gérés par le préfet. Comme exemple d'effet de cette conception du parc, il cite la possibilité de lancer une politique favorable à la création de gîtes ruraux.

Il s'efforce par ailleurs de rapprocher les gardes-moniteurs des habitants des vallées et des visiteurs. Il invite les premiers à animer des soirées de présentation du parc en projetant et en commentant les diapositives prises durant leur service. Persuadé par son « tour du monde » de l'intérêt des voyages d'étude, il en organise avec l'Association Peuple et Culture en Suisse, en Autriche et en Italie. Son but est de faire découvrir aux acteurs locaux d'autres espaces protégés, en privilégiant la diversité des origines et les fonctions des participants. Le fait que des élus, des agents de terrain, des scientifiques, etc. vivent ensemble et découvrent d'autres territoires ne peut qu'aider, pense-t-il, à ébranler les idées reçues et à faire émerger des projets innovants : « par exemple, on arrive dans le parc national suisse : on ne doit pas sortir des sentiers, il n'y a plus de chasse, plus d'exploitation pastorale, plus d'exploitation forestière, plus rien... Alors nos participants au voyage disent : qu'est-ce que ça doit vous embêter ! Oh ben non, chez nous ce parc il est comme votre Tour Eiffel, il est là. Ah bon ! C'est la surprise ! Ailleurs, en Autriche, c'est la découverte qu'élus et scientifiques peuvent se concerter sur un projet d'aménagement... » L'information est une autre de ses grandes préoccupations. Il amène les agents de terrain à proposer des présentations du parc à la maison du Dauphiné, à Paris, et les incite à intervenir auprès des écoles des communes de banlieue parisienne ayant un centre de vacances dans la zone périphérique. Il se souvient d'avoir pris lui-même le temps de montrer des fourmis à des visiteurs, déçus de ne pas voir de chamois ni de bouquetins depuis le parking le plus proche du pré de Madame Carle, un des hauts lieux du parc national. Toutes ses actions sont en définitive fondées sur la conviction du caractère irremplaçable et du potentiel de transformation des échanges directs, de l'expérience partagée et de la relation humaine. Lorsque Michel Dies part à la retraite, en 1980, Jean-Pierre Feuvrier ne souhaite pas passer du poste d'adjoint au directeur à celui de directeur ; après cinq années au parc national des Écrins, il estime aussi avoir besoin de changement pour renouveler sa motivation.

En 1971, il devient administrateur national de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP), après avoir été repéré pour son action en faveur de la randonnée dans le Vercors (création de 400 km de sentiers grâce à une cinquantaine de chantiers de jeunes), et le reste jusqu'en 2000. Cette participation lui ouvre par la suite la porte de nombreuses autres institutions au sein desquelles il représente la FFRP : la Fédération française des parcs naturels régionaux (1996-2004), le comité de massif des Alpes (1998-2010), le conseil supérieur de la Forêt et des produits forestiers, le bureau de la Grande Traversée des Alpes jusqu'en 2010, le comité national Natura 2000...

La restauration des terrains en montagne et, toujours, la pédagogie et le dialogue

Le 28 Octobre 1980, il prend le poste de chef du service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de la Savoie à l'ONF. Suivant son habitude, il prend son bâton de pèlerin pour convaincre les élus de la nécessité de prévenir les catastrophes naturelles (crues torrentielles, coulées de boue, avalanches...), notant au passage combien la prise en compte de la protection des humains est plus facile à faire passer que celle des autres espèces. La vulnérabilité des hommes et de leurs productions est pour lui un fait que les catastrophes viennent régulièrement rappeler : « C'est toujours la nature qui a le dernier mot ; en matière de phénomène naturel, c'est constant, donc c'est une belle leçon d'humilité ». Sa fibre pédagogique ne se dément pas : à l'occasion des jeux olympiques d'hiver de 1992, à Albertville, il monte une exposition de 400 m² sur les risques naturels, cofinancée par la Ville de Chambéry et l'État. Intitulée "Qu'est-ce qu'on risque ?", l'exposition est présentée pendant plusieurs mois au centre des congrès de Chambéry puis au Musée des Sciences et de l'Industrie de la Villette à Paris. Ce temps au RTM est également nourri « d'à-côtés » : avec

Bernard Fischesser, spécialiste de la préservation des paysages montagnards au Cemagref de Grenoble et Claude Henry, professeur à l'École polytechnique, il réfléchit à l'organisation de la recherche et de la formation pour la maîtrise écologique du territoire. Il est également sollicité par le préfet pour mener une action de conciliation auprès de Gilbert André, le maire de Bonneval-sur-Arc (Savoie), inspirateur du parc national de la Vanoise, lors d'un épisode de tension entre la municipalité et les services administratifs.

Du 1er décembre 1991 au 31 août 1996, il est chef de la division « Protection contre les érosions » du Cemagref de Grenoble où il termine sa carrière professionnelle. Il tente d'apporter au monde de la recherche sa vision d'homme de terrain. Le poste, observe-t-il, rassemble les trois piliers de sa carrière : la forêt, la protection contre les catastrophes et la protection des milieux naturels. Il est cependant trop éloigné des problèmes concrets des montagnards et des questions humaines pour l'enthousiasmer. Durant cette période, Jean-Pierre Feuvrier participe aussi au comité de pilotage pour la création du parc national du Mont-Blanc, ayant vocation à se transformer en parc international du Mont-Blanc (lequel ne verra pas le jour). Lors de son départ à la retraite, il quitte la conférence transfrontalière rassemblant le Val d'Aoste, le Valais, et les Savoie dite "Espace Mont-Blanc", où il représentait l'État français.

Pendant toute cette période, il s'investit par ailleurs fortement dans des structures associatives. Dès 1981, il rejoint Savoie vivante, qui fédère les associations cantonales d'animation autour de thèmes variés comme le social, le tourisme, le développement local, la jeunesse... Il œuvre notamment en faveur de l'obtention (en 1986) par l'association du label Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). L'orientation récente de l'association vers la médiation environnementale et le dialogue territorial, au-delà de son action fondatrice d'animation locale et de développement durable, le satisfait pleinement : il y retrouve des occasions de réunir autour de projets d'aménagement des personnes venant d'horizons très divers. L'association, dont il est devenu vice-président, entend aussi expérimenter des formes de prévention de conflit grâce à la rencontre, l'écoute et une meilleure compréhension entre les personnes. Il s'investit par ailleurs fortement dans le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie (CPNS), créé en 1991 à l'initiative du conseil général de la Savoie, de l'État et des associations de protection de la nature. Il en est le président durant sept ans (1996-2003). Il y apporte sa volonté de faire travailler ensemble des personnes de culture différente. Sa connaissance des territoires et son aptitude au dialogue cultivées au fil de cinquante ans de vie professionnelle et associative dans les Alpes l'amènent à exercer des responsabilités dans d'autres structures et institutions : il est ainsi notamment administrateur des parcs nationaux du Mercantour (2002-2008) et des Écrins (depuis 2002), président du Conseil Économique Social et Culturel (CESC) du Parc national de la Vanoise (depuis 2007), membre de la Commission supérieure des sites de 1998 à 2007, en tant que représentant de l'espace alpin.

L'action de Jean-Pierre Feuvrier tient tout entière dans les Alpes françaises, un espace qui peut se parcourir à pied. Elle a avant tout consisté à établir des ponts entre des espaces et des mondes différents : la ville et la montagne, les milieux professionnels et les milieux associatifs, la protection des humains et celle des autres espèces. Elle s'est nourrie de ces allers-retours incessants et a contribué à rendre les frontières entre ces mondes moins hautes et plus poreuses. Elle a ainsi été profondément œcuménique, au sens large du terme. Elle s'est par ailleurs fortement appuyée sur un art de la parole, sur l'écoute et la rencontre directe. Très tôt, Jean-Pierre Feuvrier a expérimenté et défendu la médiation et la négociation environnementales, qui connaissent aujourd'hui un large succès avec la diffusion de « l'impératif délibératif » (Blondiaux et Sintomer, 2002). Il reste convaincu de l'intérêt du dialogue et conserve un optimisme et une foi en l'homme inébranlables

Sources : entretiens réalisés par Isabelle Mauz et Jean-Luc Gosselin le 21/07/2011 et le 25/08/2011 et par Jacques Perret le 27/06/2003.

FLORENT Jacques (1928-1996)

Né le 2 juillet 1928 à Marseille ; polytechnicien et diplômé de l'École nationale des Eaux et Forêts ; activités de forestier de 1953 à 1960 en Algérie puis de 1960 à 1967 à l'ONF dans les Hautes Alpes ; chargé de mission dès 1970 pour la création du parc national des Ecrins, puis en 1973 pour celle du parc national des Ecrins dont il fut le premier directeur de 1979 à 1985 ; ingénieur général du génie rural des eaux et forêts de 1985 à 1989 ; décédé le 15 août 1996.

Jacques Florent naît le 2 juillet 1928 à Marseille. Ses parents, instituteurs, lui assurent, ainsi qu'à son frère Gilbert de cinq ans son cadet, une vie équilibrée et une formation qui leur permet de brillantes études et un parcours professionnel exemplaire. Tous les deux polytechniciens, Jacques, X 1948, entre à l'École nationale des eaux et forêts à Nancy en 1951 et Gilbert, X 1953, opte pour le Génie maritime. Dans la 125ème promotion forestière, Jacques, surnommé « le petit » en raison de sa taille, est apprécié de ses collègues, dont Jean Servat, futur directeur de la Protection de la Nature, pour son humour et sa forte personnalité.

A sa « sortie », sa carrière comporte quatre périodes spécifiques durant lesquelles il donne la mesure de son talent : l'épopée algérienne de 1953 à 1960 ; l'Administration des eaux et forêts à l'ONF dans les Hautes-Alpes de 1960 à 1967 ; l'engagement pour les parcs nationaux des Écrins et du Mercantour de 1967 à 1985 et enfin la Mission d'inspection spécialisée de l'environnement de 1985 à 1989.

Affecté le 1er octobre 1953 à la chefferie d'El Milia, puis à celle de Collo, de la Conservation de Constantine sous le Gouvernement général de l'Algérie, ses activités de forestier méditerranéen sont centrées sur le reboisement, la défense et la restauration des sols (DRS) et la gestion des boisements existants. Sans oublier son rôle de chef de ses collaborateurs pour lesquels il a conçu, notamment, des maisons forestières et un cours de botanique et de géographie forestières appliquées à l'Algérie.

Marié en 1951 avec Monique et père de deux enfants nés en 1954, Martine, et en 1956, Frédéric, il vit avec angoisse la dégradation de la situation algérienne et est heureux de retourner en métropole en 1960. Pendant quelques mois, il a une affectation d'attente à la direction générale des Eaux et Forêts à Paris ; homme de terrain, il n'en garde pas un bon souvenir. Il est ensuite nommé chef de l'inspection Restauration des terrains en montagne (RTM) de Gap à la 31ème Conservation des eaux et forêts en 1961. Durant deux ans, il se préoccupe de la prévention des risques naturels des Hautes-Alpes et, plus particulièrement, de la correction torrentielle où il est l'inventeur du premier barrage auto-stable, réalisé à Espinasses sur le torrent du Merdarel.

Parallèlement, il assume les fonctions de secrétaire général du syndicat des ingénieurs des Eaux et Forêts pour faire valoir les préoccupations et aspirations des forestiers, au moment où Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture, envisage la réforme de ses services avec la création de l'Office national des forêts (ONF) et la fusion des 3 corps d'ingénieurs, des Eaux et forêts, du Génie rural et des Services agricoles en celui du Génie rural, des Eaux et des Forêts (GREF). En 1963, il est chargé de l'inspection des Eaux et Forêts de Briançon qui devient centre de gestion de l'ONF deux ans après. Là, il se spécialise, entre autres, dans la gestion des mélézins et de la pisciculture domaniale de La Roche de Rame, où se confirme sa passion pour les salmonidés et leur pêche dans les lacs d'altitude.

Le 27 avril 1965, le ministre de l'Agriculture, Edgard Pisani, lui confie la mission d'étudier la faisabilité d'un parc national dans le massif du Pelvoux et de l'Oisans tout en le maintenant

dans ses autres fonctions. Jacques Florent, connaissant bien la région, conclut positivement mais en préconisant l'exclusion de la vallée de la Guisane et de celle de la Clarée. Une note du 4 octobre 1965 du préfet de l'Isère, Maurice Doublet, soulevant de nombreuses objections et proposant des études complémentaires, amène, en février 1967, le ministre de l'Agriculture, Edgar Faure, à différer le projet.

A défaut d'une réponse favorable à sa proposition de parc national, Jacques Florent, au fait du décret de mars 1967 relatif aux parcs naturels régionaux, propose, en janvier 1968, de créer un parc de nature de la haute vallée de la Clarée en se référant à ce texte et en suggérant que sa gestion soit assurée par l'éventuel parc national des Écrins. Deux ans plus tard, le 15 septembre 1970, le voilà nommé chargé de mission par le ministre, Jacques Duhamel, pour la création de ce parc et dégagé de toute obligation à l'égard de l'ONF. Auparavant, en avril 1970, il a présenté au Comité interministériel des parcs nationaux un projet assez différent de celui de son étude de 1965 dans la mesure où il englobe les glaciers de la Girose et de Mont-de-Lans. Il contribue à ce titre au numéro spécial de la revue forestière française consacrée en 1971 aux parcs nationaux.

Jusqu'au 27 mars 1973, date du décret créant le parc national des Écrins, Jacques Florent se mobilise pour donner corps et vie à ce projet, en espérant être le premier directeur du parc. En vain, car le député de la 2ème circonscription des Hautes-Alpes et premier président du parc, Paul Dijoud, lui impute un déficit de concertation notamment en ces termes : *« les études ont été effectuées en fonction d'éléments essentiellement techniques et sans aucune référence aux préoccupations de certains agriculteurs, des organisations de chasse et d'une façon générale, sans aucun contact préalable avec les maires et les conseillers municipaux »*. Et il lui préfère le DDA des Hautes-Alpes, Michel Dies. C'est une rude déception pour lui mais sa famille, enrichie d'une fille d'origine colombienne, Estela, adoptée en 1971 à l'âge de 11 mois par l'intermédiaire de « Terre des hommes », dont son épouse et lui-même sont d'ardents militants. Ses amis le soutiennent jusqu'à sa nomination, le 1er octobre 1973, comme chargé de mission pour la création du parc national du Mercantour.

La genèse de ce parc, relatée par Pierre Merveilleux du Vignaux, qui succède à Jacques Florent à la direction du parc en 1985, dans « L'aventure des parcs nationaux », publiée en 2003 par Parcs Nationaux de France, fut fastidieuse et dura six ans sous l'impulsion du chargé de mission et du préfet Pierre Lambertin. « Les deux hommes sont assez différents. Autant l'un, le forestier, est pressé, direct, convaincu (à juste titre) de sa haute compétence, parfois presque cassant, autant l'autre, le membre du corps préfectoral, est habile politique, dans un département sensible où il n'est guère facile d'imposer l'autorité de l'Etat... ; il y aura quelquefois certaines tensions entre eux, mais d'une manière générale, le tandem fonctionnera bien et permettra d'aboutir ». Fruit d'un arbitrage courageux arraché au niveau national par Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, le décret de création du parc est signé le 18 août 1979, malgré l'opposition de la plupart des communes. Le chargé de mission, Jacques Florent, reçoit des menaces de mort, les routes, les bâtiments voient se multiplier les inscriptions du type « *Non au parc* ». Nommé directeur dans ce contexte, Jacques Florent sait, durant son mandat de six années, développer et faire reconnaître le parc aux niveaux national et local en tant que 6ème parc national, européen et international (jumelage avec le parc de Banff au Canada, préparation du jumelage avec le parc italien « Alpi Marittime »).

Promu Ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, il rejoint fin 1985, à Paris, le Conseil général du GREF relevant du ministère de l'Agriculture et la Mission spécialisée d'inspection générale de l'environnement et de la qualité de vie dépendant des ministères de l'Équipement et de l'Environnement. C'est pour lui l'occasion de valoriser au niveau ministériel ses expériences d'ingénieur de terrain dans ses domaines de prédilection de la

protection de la nature et de la prévention des risques naturels. Il réalise et produit ainsi une quinzaine d'enquêtes, d'études et de rapports de portée nationale dont une analyse de la politique des zones marines protégées en 1986, une réflexion sur la gestion écologique de l'espace rural en 1987, un cours sur la création des parcs nationaux à l'École nationale d'administration en 1988 et une enquête relative à la valorisation économique et sociale des sites nationaux protégés en 1989. Simultanément, il assure la représentation de la France aux comités d'experts « vie sauvage » et « zones protégées » au Conseil de l'Europe. Homme d'une grande rigueur intellectuelle, il reste néanmoins fidèle à une conception interventionniste de la gestion des zones centrales des parcs nationaux où activités agricoles et pastorales, aménagement forestier et gestion piscicole avaient leur place. Juste avant son départ à la retraite, anticipée vraisemblablement à cause d'un mal implacable qu'il cache à son entourage, il rédige, en septembre 1989, à l'attention de son successeur à la MISE, en l'occurrence son ami Bernard Glass, une dernière note pour préparer l'enquête sur les conditions de réalisation des travaux en zone centrale des parcs nationaux. De retour à Nice à 61 ans, il se consacre alors à sa famille, à la pêche dans les lacs d'altitude, son sport favori, à des séjours alternés en Corse et en Bretagne et à des soins discrets pour maîtriser un cancer qui finit par l'emporter le 15 août 1996 à l'âge de 68 ans.

Jacques Florent est représentatif de cette lignée d'ingénieurs des Eaux et Forêts issus de l'école forestière de Nancy d'avant la réforme « Pisani » de 1965. Ecologistes avant l'heure, et grands commis de l'Etat, ils ont contribué à conserver la forêt française pour les générations futures et à établir les bases d'une politique publique de la protection de la nature. Jacques Florent a dû faire face à des intérêts économiques et politiques à court terme qui se sont parfois exprimés avec rudesse, ne ménageant pas sa personne. En dépit d'un management quotidien exigeant et méticuleux il avait le soutien, l'estime, voire l'admiration des agents placés sous son autorité.

Avant sa mort, il lui arrivait de douter de la qualité de son parcours professionnel et des services rendus à l'État : des amis proches s'acharnaient alors à lui rappeler qu'il fut le seul à avoir porté deux parcs nationaux sur les fonds baptismaux en France, celui des Ecrins et celui du Mercantour.

FONTANET Joseph (1921-1980)

Homme politique savoyard, très implanté dans son terroir, Joseph Fontanet a participé à la création du parc national de la Vanoise, dont il fut le premier président, tout en multipliant les stations de ski dans son département à la faveur du « Plan Neige » voulu par le gouvernement.

Issu d'une famille bourgeoise de tradition catholique, Joseph Fontanet est né le 9 février 1921 à Frontenex (Savoie), une commune dont son grand-père en fut le premier maire. Son père dirige une fabrique de pâtes à Albertville tandis que sa mère au foyer lui donne sa première éducation, jusqu'à l'âge de dix ans. Il est ensuite pensionnaire dans l'institution des Chartreux, à Lyon, où il passe brillamment son bac à seize ans.

Sa famille le place ensuite chez les pères maristes de la rue de Vaugirard, à Paris, afin de préparer HEC. Il est alors membre des Équipes sociales, un groupe qui cherche à rapprocher étudiants et ouvriers. Une fois diplômé, il rejoint l'entreprise paternelle en Savoie puis, en 1940, il s'inscrit en droit à Lyon où il milite à la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne). A l'hiver 1941, il participe aux Chantiers de jeunesse en Isère. Pour échapper au STO (Service du travail obligatoire), au printemps 1943, il rejoint le maquis à Frontenex et décide de gagner l'Afrique du Nord. Après avoir franchi les Pyrénées en juillet 1943, il est interné quelque temps en Espagne et débarque à Casablanca où il s'engage dans l'armée d'Afrique. Il est affecté dans l'unité de chars commandée par le général de Lattre de Tassigny. Il participe au débarquement de Provence puis à la libération de Mulhouse et Colmar, avant de combattre en Allemagne.

Aussitôt revenu dans la France libérée, il entre en politique, où il fera toute sa carrière. Il participe à la création du MRP (Mouvement républicain populaire) en Savoie et se présente aux législatives de 1946, sans succès. En 1947, il épouse une attachée parlementaire de sa formation. L'année d'après, il devient secrétaire général adjoint du MRP et est nommé directeur de cabinet du ministre de la Santé. Il est encore battu en Savoie aux législatives de 1951, car il est piètre orateur et manque de chaleur. Mais il est élu conseiller général du canton de Moûtiers, ce qui lui permet de s'implanter localement. Il est finalement élu député en 1956 et sera, dès lors, constamment réélu, avant de céder la place en 1973. Il fait carrière en Savoie en même temps que Pierre Dumas, député gaulliste, qui sera le rapporteur de la loi sur les parcs nationaux.

Un fervent soutien de la création du parc national de la Vanoise ...

Très attaché au centre droit, de tradition chrétienne-démocrate, Joseph Fontanet n'est pas anti-gaulliste. Il entre donc au gouvernement en 1959 comme secrétaire d'État à l'industrie et au commerce. En 1962, sous le gouvernement Pompidou, il devient ministre de la Santé. Mais il démissionne au bout d'un mois après le discours « anti-européen » du général de Gaulle. Il se concentre alors sur la création du parc de la Vanoise, le premier parc national français créée l'année suivante, qui valorise son département. Depuis plusieurs années, il est un fervent défenseur de sa création. Il fait partie de l'association des parcs naturels de France créée en 1957 à l'initiative de **Gilbert André**, l'un des principaux inspirateurs du parc, et soutient fermement le projet, dont il parle beaucoup autour de lui, notamment à ses collègues de l'Assemblée nationale. Aussi devient-il le premier président du conseil d'administration du parc national, de sa création en juillet 1963 jusqu'en 1964, année où il est élu président du conseil général de Savoie.

... et du développement des stations de ski

Politiquement, il est toujours un pivot du parti centriste, sous ses diverses appellations. En 1965, il devient maire de Saint-Martin de Belleville. Le MRP disparaît et Joseph Fontanet fait partie des centristes qui penchent à droite, donc vers le gouvernement. Cela tombe bien pour lui car le gouvernement Pompidou lance un vaste « Plan Neige » pour désenclaver la montagne et donner un avenir aux montagnards. L'élu savoyard s'engage alors à fond dans la construction de stations de ski : Avoriaz et les Ménuires (1966), les Arcs et Flaine (1968).

Après la présidentielle de 1969, qui voit l'élection de Georges Pompidou, il entre dans le gouvernement de Chaban-Delmas, comme ministre du Travail. C'est alors qu'éclate « l'affaire de la Vanoise », lorsque le promoteur Schnebelen prévoit d'amputer le parc national pour relier deux stations de ski. Bien qu'il se soit dépensé pour obtenir « son » parc, Joseph Fontanet pense surtout à développer les sports d'hiver en Savoie et notamment en Maurienne. Il soutient donc le projet. C'est finalement le président Pompidou qui, agacé par la campagne de presse contre le projet, décide d'arrêter le projet, après deux ans d'une lutte acharnée.

L'élu savoyard, lui, continue sur la lancée du Plan Neige. En 1971, il inaugure la station de Val-Thorens, à côté de la commune dont il est maire. En 1972, il devient ministre de l'Éducation nationale, son dernier poste. À la présidentielle de 1974, il soutient Chaban-Delmas et est battu aux législatives. C'est la fin de sa carrière politique.

En 1977, Joseph Fontanet publie *Le soleil et le vivant*, un essai où il plaide pour l'économie de marché, mais régulée par le Plan et soumise à la décentralisation. La même année, il entreprend une aventure risquée : le lancement d'un quotidien du soir, *J'informe*, bien sûr destiné à concurrencer *Le Monde* sur sa droite. Car l'échéance présidentielle de 1981 approche... L'expérience échoue au bout de quelques semaines.

Sa mort brutale va surprendre tout le monde : alors qu'il a assisté à une réunion d'élus à la mairie de Viarmes (Val d'Oise), le 2 février 1980, il est abattu d'une balle dans la rue en regagnant à pied son domicile parisien. Balle perdue, méprise ou règlement de compte ? Nul ne sait, encore aujourd'hui.

GHIGI Alessandro (1875-1970)

Zoologiste de formation, Alessandro Ghigi est l'un des premiers protagonistes de la création des parcs nationaux italiens au début du XXe siècle ; dans l'entre-deux-guerres, il se consacre à sa carrière universitaire, parallèlement à son engagement politique fasciste ; après guerre, il redevient un militant de la protection de la nature et un ardent défenseur des parcs nationaux, tant en Italie qu'au plan international.

Alessandro Ghigi naît le 9 février 1875 à Bologne dans une famille de la bonne bourgeoisie citadine. Son père, Callisto, un riche avocat, est passionné d'aviculture. Il est aussi un membre influent de l'Académie Nationale d'Agriculture. Un an avant la naissance de son fils, Callisto achète sur les collines qui dominent la ville, une villa ayant appartenu à la noblesse et dotée d'un grand parc. Grâce aux longues périodes qu'il y passe, à ses études près de l'abbaye Fiesolana et à l'influence paternelle, Alessandro se passionne depuis l'enfance pour la vie des animaux et des plantes et il choisit de se consacrer à la zoologie. Il passe une maîtrise dans cette discipline à Bologne en 1896 avec l'entomologiste Carlo Emery (1848-1925) commence aussitôt une carrière universitaire.

Un attrait certain pour l'exercice du pouvoir

Ghigi montre dès son plus jeune âge, un activisme et un goût pour l'exercice du pouvoir qu'il conservera jusqu'aux derniers jours de sa longue existence. De 1904 à 1919, Ghigi ajoute l'activité politique à sa carrière universitaire dans les rangs de la droite libérale. Malgré son poids politique considérable, qui le porte à être à la fin des années 1910, le leader reconnu des libéraux Bolognais, ses différentes tentatives pour conquérir la majorité à la commune de Bologne ou un siège de député au Parlement se soldent par un échec : Bologne et l'Emilie restent fermement socialistes et offrent peu de chances de succès aux libéraux. Malgré cela, Alessandro Ghigi contribue au succès de la droite dans une autre ville de l'Emilie, Rimini. Il y sera conseiller municipal de 1905 à 1919 et adjoint délégué au budget pendant quelques années. Après l'échec de sa candidature à la chambre des députés en 1919, Alessandro Ghigi décide de s'éloigner définitivement de la politique active et de concentrer tous ses efforts pour faire de l'université, son domaine d'exercice du pouvoir.

Un intérêt jamais démenti pour la protection de la nature

C'est aussi au cours des vingt premières années du siècle que se révèle l'intérêt d'Alessandro Ghigi pour la protection de la nature – Alors que sa formation est, et restera toujours – celle d'un zoologiste "appliqué", c'est-à-dire un spécialiste des oiseaux destinés à l'élevage ou à la chasse, Alessandro Ghigi s'implique dès 1900 dans le mouvement naissant de la protection de la nature. Non seulement il contribue à fonder une des premières associations italiennes de défense de la nature, la Société émilienne « Pro Montibus et Sylvis » dont il sera président de 1906 à 1913, mais il est surtout un des protagonistes, dans les années 1910 - 1913, de l'initiative pour la création des premiers parcs nationaux italiens. Dans le débat commencé au sein des naturalistes italiens en 1910 [1] avec la publication de deux importants articles de Carl Schröter (1855-1939) et d'Henry Correvon (1854-1939), Alessandro Ghigi intègre les connaissances acquises en 1907 lors de son voyage aux États-Unis pour participer au huitième congrès zoologique international. Au cours de ce voyage, il a également rendu visite au « Bureau of Biological Survey » et s'est familiarisé avec une méthode d'évaluation de l'importance faunistique d'une zone au moyen du recouvrement de cartes de répartition des espèces animales.

En appliquant cette méthode à l'Italie, Alessandro Ghigi établit un classement des zones qui mériteraient d'être protégées et il en expose les résultats lors de la première exposition

internationale de la chasse à Vienne, en 1910. Sur la base de ces résultats, il est parmi les premiers à déterminer la zone du haut Sangro, dans les Abruzzes, comme lieu possible d'un parc national. Aussi, dans les années suivantes, quand la procédure pour la création du parc des Abruzzes débutera, il sera un conseiller écouté du ministère de l'Agriculture et des Forêts.

Bien que qu'Alessandro Ghigi ne soit pas un protecteur de la nature de la première heure, à l'inverse de Luigi Parpagliolo (1862-1953), Renato Pampanini (1875-1949), Lino Vaccari (1873-1951) ou Romualdo Pirotta (1853-1936), son engagement est récompensé en 1913 par l'invitation qui lui est faite de faire partie du Comité national italien pour la défense du paysage et des monuments naturels, un organisme de coordination des institutions et des associations qui s'occupent de protection de la nature. Il faut également signaler que qu'Alessandro Ghigi est, durant ces années, en relation avec différents pionniers de ce mouvement au niveau européen, parmi lesquels l'Allemand Hugo Wilhelm Conwentz (1855-1922). Il est important de noter également qu'il devient membre de la Société national d'acclimatation française à partir de 1916 et jusqu'à la Seconde guerre mondiale et qu'il représente l'Université royale de Bologne au 1er Congrès international de protection de la nature organisé à Paris en mai-juin 1923 sous les auspices de la Société d'acclimatation.

Une carrière universitaire couronnée de succès, menée de front avec un engagement politique

Le déclenchement de la première guerre mondiale provoque un arrêt presque total des activités du mouvement associatif de protection de la nature et met un terme à la première phase du militantisme d'Alessandro Ghigi. Quand le Comité national pour la défense du paysage est reconstitué en 1921, il est à nouveau appelé à en faire partie, mais le zoologiste bolognais est à présent engagé presque exclusivement dans la construction de sa carrière universitaire. Une carrière qu'il mène en effet de succès en succès : en 1922, il obtient le bureau de zoologie ; en 1925, il devient professeur ordinaire ; en 1927, il est nommé secrétaire du Groupe provincial fasciste de l'école, (Ghigi s'est inscrit au parti national fasciste en 1924), et en 1930, il obtient finalement le poste de recteur de l'université de Bologne, charge de grande importance politique, l'université bolognaise étant une des plus anciennes et des plus importantes d'Italie. Son engagement, en tant qu'intellectuel du régime, est récompensé en février 1943 par sa nomination comme sénateur du Royaume d'Italie.

Le retour à sa passion pour la protection de la nature à l'âge de la retraite

Pressentant la fin prochaine du fascisme, Alessandro Ghigi renonce à l'automne 1943 à sa charge universitaire. Mais ce geste ne suffit pas - après la Libération - à lui éviter la prison et la perte de ses postes de sénateur et d'enseignant. Cependant, grâce à son prestige scientifique à un comportement relativement modéré de sa part durant les années comme recteur et à son riche réseau de relations, Ghigi réussit en peu de temps à se faire réhabiliter et à reconquérir ses prérogatives universitaires. Ayant dépassé soixante-dix ans, il ne reprend pas l'enseignement mais continue à s'impliquer dans les différentes institutions de la zoologie bolognaise. Il se consacre aussi à de nouvelles et vieilles passions dont, notamment, la protection de la nature.

Un engagement actif tant en Italie ...

Son réinvestissement en faveur de la protection de la nature se révèle dès 1947 avec la publication d'un article [2] sur les congrès internationaux pour la protection de la faune qui se sont tenus dans les années précédentes. Il s'intensifie l'année suivante, quand il crée à

Bologne la section italienne du Comité International pour la Protection des Oiseaux (CIPO) dont il est nommé président et quand il promeut la création d'une commission sur les parcs nationaux au sein du Conseil National des Recherches (CNR). Cet intérêt constant pour les parcs nationaux a débuté avec sa participation à la rédaction d'un article sur le sujet dans l'« Enciclopedia Italiana » au cours des années 1930. Dès lors, en 1948, il réussit à obtenir l'autorisation de faire une recherche sur la faune du parc national des Abruzzes créé en 1922. À la suite de cet engagement, il sera nommé membre du conseil d'administration du parc.

Au commencement des années 1950, son implication, toujours renouvelée, dans le champ de la protection de la nature, se déploie dans un crescendo d'initiatives éditoriales et institutionnelles : en 1950, il publie deux essais à caractère général [3] , le premier sur les parcs nationaux et le second sur le mouvement de la protection de la nature ; en 1951, il est nommé président de la Commission pour la protection de la nature, nouvellement constituée au sein du Conseil National des Recherches (CNR) ; en 1952, il est nommé président de la Société Emilienne « Pro Montibus et Sylvis » après sa reconstitution ; en 1954, il devient membre d'honneur de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UICN) pendant la 4e assemblée générale de l'organisation.

... qu'au niveau international

Du milieu des années 1950 jusqu'à sa mort en 1970, Alessandro Ghigi devient le représentant le plus en vue - également au niveau international - de la protection de la nature en Italie avec le directeur du parc national du Grand Paradis, **Renzo Videsott** (1904-1974). Cependant, il jouit d'une position et d'un prestige institutionnel bien plus grands, grâce à ses charges, ses titres, ses relations universitaires et politiques, et à son accès à la presse quotidienne.

Durant une période assez longue, toutefois, il utilise ce pouvoir de manière plutôt conventionnelle, sans égaler l'implication et la passion civique dont fait preuve Renzo Videsott dans le même temps. Dans les dix dernières années de son existence, Alessandro Ghigi se transforme cependant en un combattant tenace, en accentuant son engagement pour les zones protégées menacées et pour la diffusion de la culture environnementaliste, aussi bien dans la presse quotidienne, que dans les institutions et les organismes internationaux.

Au nombre des exemples de cet engagement tardif, il faut citer la motion contre la dévastation du parc national des Abruzzes qu'il a faite approuver lors de la huitième assemblée générale de l'UICN de Nairobi en 1963, le soutien constant donné à Renzo Videsott dans sa bataille pour la conservation de l'intégrité du parc national du Grand Paradis, l'organisation et la direction du congrès pionnier de Rome en 1964 sur « la protection de la nature et du paysage » au cours duquel il prend une position très déterminée qui révèle un climat général de très grande préoccupation quant au devenir de l'environnement en Italie. Alessandro Ghigi meurt à Bologne le 20 novembre 1970, à l'âge de 95 ans, alors qu'il est encore en charge de la présidence de la Commission sur la conservation de la nature du CNR et peu de temps après avoir cédé la présidence de la section italienne du CIPO à Renzo Videsott.

Une figure centrale dans l'histoire de la protection de la nature en Italie

Personnage critiqué pour son rôle politique pendant le fascisme, acteur d'un environnementalisme discontinu et parfois peu incisif, Alessandro Ghigi se détache cependant dans le panorama de la protection de la nature en Italie en tant qu'il constitue un

pont entre la génération du début du siècle et celles de l'après-guerre. C'est un des rares universitaires de haut niveau à s'être occupé de législation environnementale et de vulgarisation naturaliste. C'est le seul Italien - avec Renzo Videsott – à avoir eu des contacts avec les milieux de la protection de la nature à l'étranger et avec les organismes internationaux, mais aussi, à avoir réussi à saisir opportunément le changement de climat - national et international – qui s'est manifesté au milieu des années 1960. Bien qu'alors presque centenaire, dans les dernières années de sa vie, Alessandro Ghigi a montré une vitalité, une détermination, une mobilisation et une implication peu communes qui le consacrent définitivement comme une des figures centrales dans l'histoire italienne de la protection de la nature et de l'environnement.

Sources :

- ▶ Alessandro Ghigi, naturalista ed ecologo. Convegno organizzato dall'Università degli studi di Bologna e dall'Istituto nazionale per la fauna selvatica, Bologna 8 ottobre 1999, edité par Mario Spagnesi, Ozzano dell'Emilia, Istituto Nazionale per la Fauna Selvatica, 2000.
- ▶ Ghigi Alessandro, Autobiografia, edité par Mario Spagnesi, Ozzano dell'Emilia, Istituto Nazionale per la Fauna Selvatica, 1995.
- ▶ Lama Luisa, Da un secolo all'altro. Profilo biografico e scritti di Alessandro Ghigi, 1875-1970, Bologna, Clueb, 1993.
- ▶ Pedrotti Franco, "Alessandro Ghigi", in Id., I pionieri della protezione della natura in Italia, Trento, Temi, 2012, pp. 71-86.

[1] L'initiative des associations et des autorités suisses pour la création d'un parc national en Engadine stimule en Italie, à partir de 1910, des recherches et une réflexion collective qui débouchent sur la publication de trois remarquables essais : Renato Pampanini, Per la protezione della flora in Italia, Firenze, Società Botanica Italia, 1912 ; Id., Per la protezione dei monumenti naturali in Italia, Firenze, Società Botanica Italia, 1912 ; Lino Vaccari, Per la protezione della fauna italiana, Perugia, Stabilimento Tipografico Bertelli, 1912. Ces ouvrages contiennent de nombreuses propositions de parcs nationaux très bien argumentées.

[2] Alessandro Ghigi, "Congressi internazionali per la protezione degli uccelli e delle bellezze naturali (Londra, Edinburgo, Parigi)", "Ricerca scientifica e ricostruzione", XVII (1947), n. 11.

[3] Alessandro Ghigi, "Il problema dei parchi nazionali e della protezione della natura, Roma", "La ricerca scientifica", XX (1950), n. 6 ; Id., "Il movimento per la protezione della natura. Relazione tenuta al Rotary Club di Bologna l'8 aprile 1950", "Realtà nuova", n. 7.

HARROY Jean-Paul (1909-1995)

Né à Bruxelles, « conservationniste », administrateur colonial, plus tard tiers-mondiste, a joué un rôle significatif au sein de l'UIPN/UICN en tant que premier secrétaire général (1948-1955) de l'union ainsi qu'en tant que président de la Commission Internationale sur les Parcs Nationaux (1962-1972), désormais connue sous le nom de World Commission on Protected Areas (WCPA). Cette note biographique cherche à éclairer son rôle dans la constitution d'une protection de la nature à l'échelle internationale entre les années 1940 et 1970.

Jean-Paul Harroy a un parcours professionnel marginal et singulier par rapport à celui des autres membres de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN) qui furent pour la plupart d'éminents biologistes reconnus dans le milieu scientifique. Sortant de l'Université de Bruxelles en 1931, Harroy devient ingénieur commercial [1] et travaille durant trois ans dans la société familiale d'importation de bières. En 1935, il est nommé Secrétaire au Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (IPNCB) créé en novembre 1934, chargé de la gestion journalière. C'est dans ce cadre qu'il commence à se tourner vers les questions d'écologie et de protection de la nature. De 1935 à 1948, il gère l'IPNCB, préside la Fondation pour favoriser l'étude scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge, et agit en tant que conservateur de divers parcs nationaux. En 1936, il obtient une licence en Sciences Coloniales de l'Université Libre de Bruxelles et, en 1944, il publie une thèse pour laquelle il recevra le titre de Docteur en Sciences coloniales deux ans plus tard.

De l'entreprise familiale de bières aux questions coloniales

La publication de sa thèse [2] a un retentissement international. Le célèbre conservationniste américain William Vogt s'appuie dessus et en constitue un chapitre dans *Road to survival* [3] pour démontrer les conséquences désastreuses de la colonisation sur les sols africains tropicaux. En 1949, elle fait l'objet d'une recension aux États-Unis dans un article qui a trait à la question des ressources renouvelables et, en 1955, elle est citée et utilisée en U.R.S.S. comme un argument contre l'impérialisme capitaliste colonial occidental [4]. L'accueil international de cet ouvrage a lieu en pleine montée de la Guerre Froide, période durant laquelle l'utilisation des ressources naturelles et de leur conservation devient un problème géopolitique et géostratégique majeur [5]. Dans cet ouvrage, Harroy procède à une analyse systématique des effets pervers de la colonisation en matière de développement technique, agricole, social et économique, qui conduisent, selon lui, à une dégradation rapide et irréversible des sols africains. Établissant une forte corrélation entre colonisation et dégradation environnementale, il affirme que « *c'est incontestablement l'intervention du colonisateur européen qui porte la plus grande part de responsabilité dans la chute de la fertilité africaine* » [6]. Il décrit également le rôle du colonialisme dans la destruction des pratiques et coutumes africaines locales qui, jusque là, participaient à la préservation de l'équilibre naturel. Cependant, il ne s'agit pas ici pour Harroy de formuler une critique radicalement anticoloniale mais de démontrer au contraire l'importance d'un rapprochement entre scientifiques (pédologues et écologues, par exemple) et décideurs politiques en matière de planification et d'aménagement des territoires coloniaux. A cet égard, la perspective synoptique coloniale de la gestion de la nature défendue par Harroy doit énormément à sa lecture d'Edgar B. Worthington [7] qu'il cite abondamment. Pour Worthington, et par là Harroy, l'économie coloniale dépend d'une bonne connaissance de l'économie de la nature et doit, par conséquent, en tenir compte dans ses aménagements.

En 1946, il donne une série de conférences à l'Université Coloniale de Belgique à l'intention des futurs administrateurs coloniaux, durant lesquelles il défend et loue les buts et objectifs

de l'Institut Belge des Parcs Nationaux, qui doivent conduire selon lui à « *participer activement à la croisade qui s'ébauche contre les prélèvements abusifs et souvent inutiles de l'homme moderne* » [8]. Il définit la Protection de la Nature comme « *une notion dont le caractère utilitaire n'est nullement exclu et dont le rendement apparaît à la fois immédiat et éloigné. Tout en assurant la conservation d'un capital de valeur reconnue, cette discipline tend à sauver de l'extinction certaines espèces de flore et de faune. De plus, elle garantit la possibilité de réaliser dans l'avenir la mise en valeur économique d'organismes animaux et végétaux dont la richesse, actuellement insoupçonnée, peut se révéler à la faveur de découvertes adéquates* » [9]. En outre, il appelle de ses propres vœux une nouvelle figure d'expert qui transcenderait les barrières disciplinaires et dirigerait les politiques de gestion coloniale de la nature : « *Désormais, le rôle de direction devra être réservé de plus en plus exclusivement à des esprits capables de réaliser de larges synthèses au départ d'une très vaste culture générale propre et des avis particuliers des spécialistes de toutes les disciplines, dont ils auront mission de coordonner les apports [...]* » [10].

Du poste de premier secrétaire général de l'UICN à celui de vice-gouverneur du Ruanda-Urundi

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ses vœux sont partiellement exaucés lorsque quelques individus décident de se réunir, en 1948 à Fontainebleau, pour créer l'UIPN, organisation qui affermit l'émergence d'une nouvelle communauté épistémique à l'échelle internationale. Cette communauté se divise autour de questions portant sur la bonne définition de la nature à protéger et des moyens pour y parvenir, entre d'un côté les « préservationnistes » et de l'autre les « conservationnistes ». Toutefois les membres « pro-préservationnistes » y sont les plus influents, et militent pour une nature vierge en équilibre [11] à protéger absolument de toute exploitation et perturbations humaines, principalement localisée dans les territoires coloniaux africains. C'est au début de l'année 1948, alors qu'il donne une conférence au Muséum National d'histoire Naturelle à Paris, qu'Harroy rencontre Roger Heim qui est élu vice-président de l'UIPN en 1948 et en devient quelques années plus tard le président (1954-1958). L'intégration d'Harroy au sein de l'Union repose sur un concours de circonstances : Roger Heim propose sa candidature à la fonction de secrétaire général afin d'éviter que la présidence de l'Union ne soit exercée uniquement par des membres suisses [12]. La tâche principale d'Harroy consiste, selon ses propres termes, à « *alimenter la Caisse de l'Union* » [13]. Entre 1949 et 1953, il est responsable de la rédaction et la compilation des communications de deux conférences : la Conférence Technique Internationale pour la Protection de la Nature qui se tient à Lake Success au même moment que celle de la Conférence scientifique des Nations Unies sur la conservation des ressources naturelles ; la conférence de Bukavu (1953) qui marque un premier pas mais hésitant vers la reconnaissance des droits d'usage et de propriété des populations locales sur les territoires coloniaux. En 1955, Harroy est nommé Vice-gouverneur général du Ruanda-Urundi (1955-1962), nomination l'obligeant à abandonner ses fonctions au sein de l'IRSAC, de l'Université de Bruxelles et de l'UIPN.

Le militant des parcs nationaux et des réserves naturelles

Harroy réapparaît sur la scène internationale lorsqu'il est élu vice-président de la Commission Internationale sur les Parcs Nationaux (CIPN) en 1962. De 1963 à 1966, il préside le Comité Européen de la Conservation de la nature du Conseil de l'Europe à Strasbourg. De 1966 à 1972, il est élu président de la CIPN [14]. Durant cette période, il s'attelle à deux tâches : création et édition d'une liste internationale des parcs nationaux et réserves naturelles, et organisation de la 1ère et 2nde Conférence Mondiale sur les Parcs Nationaux qui ont lieu en 1962 et 1972. La création de cette liste émane d'une résolution (n° 810) prise par le Conseil Économique et Social des Nations Unies en 1962. Avec la publication de la Liste des Nations Unies des parcs nationaux et réserves analogues (1967),

Harroy et les membres de la commission jettent les fondements d'un début de systématisation en matière de classification des parcs nationaux et des réserves naturelles. Ils s'appuient sur les définitions élaborées et acceptées lors de la Conférence de Londres sur la Protection de la Faune et de la Flore en Afrique (1933) à partir desquelles ils évaluent et classent les pratiques locales et nationales en matière d'aires protégées. La normalisation et la standardisation internationale des parcs nationaux et réserves naturelles reposent sur trois critères : (1) un statut de protection suffisamment strict, (2) une superficie minimale, (3) un effectif de personnel et un budget de gestion annuel suffisants pour évaluer le degré d'application du statut de protection. En 1972, Harroy préside la seconde Conférence Mondiale sur les Parcs Nationaux tenue à Yellowstone, événement considéré comme un jalon important : « *it consolidated world wide experience in park policies and management approaches, and marked a shift towards a more professional form of management* » [15]. Lors de son discours inaugural, Harroy désigne le modèle américain de parc national comme le modèle de référence global pour la création et l'extension de parcs nationaux à travers le monde [16]. La conférence et la création de cette liste affermissent la diffusion mondiale d'un modèle occidental de préservation de la nature dont Jean-Paul Harroy fut l'un des principaux protagonistes.

Bibliographie sélective de Jean-Paul Harroy :

- ▶ Afrique, Terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation, Hayez, Bruxelles, 1944.
- ▶ Protégeons la Nature, elle nous le rendra : texte de 4 conférences données les 18 et 25 Mars 1946 à l'Université coloniale de Belgique, Bruxelles, Institut des parcs nationaux du Congo Belge, 1946.
- ▶ ICNP, United Nations list of national parks and equivalent reserves - Prepared and published by IUCN. International Commission on National Parks pursuant to United Nations Economic and Social Council Resolution 810 (XXXI), Hayez, Bruxelles, 1971.
- ▶ World National Parks : progress and opportunities, Hayez, Bruxelles, 1972.

[1] Diplôme belge créé par Ernest Solvay au début du siècle précédent pour former des cadres aptes à comprendre les chimistes et à transcrire leurs besoins en termes économiques.

[2] Harroy, J-P ; *Afrique, Terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation*, Bruxelles, Hayez, 1944.

[3] Vogt, W., *Road to survival*, New York, William Sloane Associates, 1948.

[4] Fairchild, W.B., « Renewable Resources : A World Dilemma : Recent Publications on Conservation », *Geographical Review*, Vol. 39, No. 1 (Jan., 1949), pp. 86-98 ; Sakharov, M., « Africa under the yoke imperialism », *International Affairs*, n°3, t.1, 1955, p. 138-141.

[5] Linnér, B-O, *The Return of Malthus : Environmentalism and Post-war Population-Resource Crises*, The White Horse Press, Isle of Harris, UK, 2003.

[6] Harroy, J-P., *Afrique, Terre qui meurt. La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation*, Bruxelles, Hayez, 2nde édition, 1949, p. 4.

[7] Edgar Barton Worthington (1905-2001), zoologue et écologue britannique, proche de Sir Julian Sorell Huxley, directeur de la *Nature Conservancy* dans les années 1960, et directeur scientifique du Programme Biologique International (1964-1974), est une figure clé de l'écologie impériale britannique. Il écrit deux ouvrages fondamentaux sur le rôle de la science en Afrique, *Science in Africa* (1938) et *Science in the development of Africa* (1958) dans lesquels il appelle à une planification technoscientifique et managériale en Afrique de la conservation et de l'utilisation de la faune et de la flore sauvage

[8] Harroy, J-P, *Protégeons la Nature, elle nous le rendra : texte de quatre conférences données les 18 et 25 Mars 1946 à l'Université coloniale de Belgique*, Bruxelles, Institut des parcs nationaux du Congo belge, 1946, p. 6.

[9] Ibidem, p. 44.

[10] Harroy, J-P, *Afrique, terre qui meurt*, op.cit., p.5.

[11] Dont ils firent l'expérience en contexte colonial.

[12] Autobiographie personnelle non publiée, Archives UICN, boîte M. Holdgate, Gland, Suisse.

[13] Ibidem.

[14] Cette commission est créée en 1960 lors de l'Assemblée Générale de l'UICN à Varsovie.

[15] WCPA, *50 years of working of protected areas : a brief history of IUCN World Commission on Protected Areas*, Gland, 2010, p. 5.

[16] Elliott, H., *Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux : parcs nationaux de Yellowstone et de Grand Teton, Etats-Unis, 18-27 Septembre 1972*, IUCN, Morges, 1974, p. 24.

HOFFMANN Luc (1923)

Fondateur de la Station de recherche biologique de la Tour du Valat (1954) ; cofondateur (1961) du World Wildlife Fund (WWF) ; un des contributeurs à l'élaboration de la Convention de Ramsar sur la préservation des zones humides (1971) ; inspirateur et créateur de nombreuses zones protégées en Europe (Doñana, Hortobagy, Prespa...) et en Afrique (Banc d'Arguin) ; Fondateur de la Fondation MAVA (1994) ; mécène de la protection de la nature.

Luc Hoffmann est un ornithologue, un écologiste et un philanthrope reconnu dans ces trois dimensions. Né le 23 Janvier 1923 à Bâle (Suisse), il est le second fils d'Emmanuel Hoffmann, industriel et homme d'affaires, mais aussi grand amateur d'art, et de la sculptrice Maja Hoffmann-Stehlin. Luc Hoffmann a peu connu son père, mort dans un accident de voiture, alors qu'il n'était âgé que de neuf ans. Son frère aîné disparaît quelques mois plus tard, à l'âge de 11 ans, atteint d'une leucémie. Sa sœur, Véra, épousa Jakob Oeri ; elle est décédée en 2003. C'est son grand-père, Fritz Hoffmann-La Roche, qui fonde, en 1896, la société pharmaceutique Hoffmann-La Roche, devenue un empire industriel, et dont la famille est l'actionnaire majoritaire. De 1953 à 1996 Luc Hoffmann en est membre et vice-président du conseil d'administration.

Issu du milieu de la grande industrie, mais une vocation très précoce pour les choses de la nature

Malgré la grande richesse de sa famille, il grandit dans une ambiance dominée par la modestie. Très jeune, dès l'âge de dix ans, il manifeste attirance et enthousiasme pour la nature. Il passe beaucoup de temps à s'en imprégner, avec une préférence marquée pour le monde des oiseaux qu'il observe dans la région de Bâle. Son premier écrit leur est consacré ; il s'agit d'un texte intitulé : « *Le passage des limicoles dans les environs de Bâle* » (publié en allemand dans la revue *Der Ornithologische Beobachter*, en 1941).

Cette même année, il s'inscrit à l'Université de Bâle. Il y étudie principalement la botanique et la zoologie. Deux ans plus tard, en 1943, il est appelé par l'armée suisse pour effectuer son service militaire. Il le termine avec le grade de lieutenant. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, Luc Hoffmann s'engage dans des recherches scientifiques et choisit comme terrain d'études la Camargue, cette zone humide, partie intégrante du delta du Rhône, sur le littoral méditerranéen du Sud de la France où il acquiert une propriété en 1947. A l'issue de ces travaux, supervisés par le professeur Adolf Portmann, il soutient une thèse, traitant des différents dessins et couleurs des poussins de la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*). Il obtient son doctorat en biologie, grâce à ses travaux sur l'étude des oiseaux d'eau et le fonctionnement des écosystèmes, qui commencent à le distinguer dans les milieux de l'ornithologie.

En 1953, à Vienne, Luc Hoffmann épouse Daria Razoumovsky (1925-2002), second enfant du Comte Andreas Razoumovsky et de la Princesse Katharina Nikolajevna Sayn-Wittgenstein, qui ont fui la Russie en 1918, après la Révolution d'Octobre. Ils ont quatre enfants : Vera, Maja, André et Daschenka. Madame Hoffmann décédera en 2002.

Une vie de passion consacrée à la protection des espèces et des écosystèmes

Nombre d'engagements qui marquent cette vie dédiée à la nature méritent d'être cités :

► en 1954 il crée la Station de recherche biologique de la Tour du Valat (aujourd'hui devenue Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes) située au Sambuc, à proximité d'Arles, au cœur de la Camargue qu'il fréquente depuis sa jeunesse. Les recherches qui y sont conduites depuis des décennies sont déterminantes pour une meilleure connaissance de l'écosystème camarguais et de ses composantes. Ainsi on considère que la présence continue du Flamant rose (*Phoenicopterus roseus*) en France a été attribuée à un travail de conservation mené sur cette station. Des générations d'écologistes ont été formées à la Tour du Valat. Plus de soixante doctorats y ont été décernés pour les recherches qui ont été menées par les étudiants inscrits dans des universités françaises, allemandes, suisses, italiennes, canadiennes, britanniques, néerlandaises.

► il est l'un des co-fondateurs, en 1961, du World Wildlife Fund (WWF) ou Fonds mondial pour la nature, avec Peter Scott, Julian Huxley, Max Nicholson... En qualité de membre fondateur il est nommé vice-président lors de la séance inaugurale, occupant ce poste jusqu'en 1988, puis est distingué comme vice-président émérite en 1998. Il est aussi vice-président de l'UICN de 1966 à 1969 et directeur de Wetlands International de 1962 à 1969.

► comptant également parmi les pères fondateurs de la Convention de Ramsar, Luc Hoffmann contribue très largement, par la suite, à sa mise en œuvre. Signée en 1971, elle est destinée à promouvoir, partout dans le monde, la protection des zones humides. Il s'agit de l'un des tout premiers traités intergouvernementaux de protection de l'environnement. Entrée en vigueur en 1975, cette convention est aujourd'hui ratifiée par plus de 160 pays.

Les contributions de Luc Hoffmann aux divers aspects de la conservation de la nature sont multiples et se sont exercées sous diverses latitudes. Parmi les plus remarquables, il convient de citer son rôle dans la création de nombreux espaces protégés : notamment le parc national de Doñana en Andalousie (Espagne) en 1963, l'une des plus belles zones humides d'Europe, le Neusiedler See à la frontière hongroise ; celui de Hortobagy en Hongrie ou encore celui du lac de Prespa au carrefour des frontières grecques, albanaises et macédoniennes. En 1979 il accompagne Théodore Monod dans la création du Parc national du Banc d'Arguin en Mauritanie et en 1985, il crée la Fondation internationale du Banc d'Arguin. On doit également mettre à son actif le soutien apporté aux actions de réhabilitation du Cheval de Przewalski (*Equus ferus przewalskii*) et sa réintroduction en Mongolie en 2004.

Il est l'auteur d'une soixantaine de publications, la plupart traitant de sujets ornithologiques.

Son engagement est honoré par un grand nombre de distinctions : Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur (1989) et les reconnaissances des organismes dont il fut membre et fondateur. En 2007, le prix Euronatur de la fondation European Nature Heritage Fund récompense son activité en faveur de la nature et son engagement de mécène du patrimoine naturel. Un prix partagé par d'illustres personnalités : Klaus Töpfer (très actif ministre allemand de l'Environnement et directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement), Mikhaïl Gorbatchev ou encore Nelson Mandela.

Une personnalité hors du commun, reconnue et respectée

Luc Hoffman est un personnage hors du commun, mécène d'une générosité extrême, comme il en existe peu. Discret et d'une excessive modestie, il écoute beaucoup et s'exprime relativement peu hors des occasions que lui donnent les grandes causes qui sont les jalons de sa vie et de son perpétuel engagement.

Luc Hoffmann a fait le choix d'une certaine distanciation vis-à-vis du conglomérat industriel familial au profit d'une plongée dans la nature vraie. Il consacre une partie de sa fortune au soutien moral et au financement des combats qu'il engage : la Tour du Valat et la prise en charge de ses chercheurs, nombre de projets à travers le monde, des programmes de recherche, de soutien à diverses fondations, dont celles qu'il crée pour donner au Parc national du Banc d'Arguin une symbolique internationale, ou encore la Fondation MAVA, créée en 1994, qui subventionne des projets en faveur de la conservation de la nature dans le bassin méditerranéen, sur la côte Ouest de l'Afrique et dans les Alpes. Son nom, sa fortune, sa notoriété, son entregent, sa disponibilité, sa grande gentillesse, font de lui, et depuis longtemps, l'ami des plus grands de ce monde. Outre son investissement dans maintes organisations écologistes, il n'oublie jamais d'apporter ses contributions à la France ; ainsi à plusieurs reprises, il prend des responsabilités au niveau du WWF-France. Il anime à la fin des années 1970 et au début des années 1980 son comité scientifique où figurent, entre autres, Théodore Monod, Jean Dorst, Jean-Jacques Petter, François Bourlière... Tous ceux qui le côtoient ont à son égard un immense respect et une profonde reconnaissance, pour la cause partagée et pour l'image qu'il a toujours donnée de son engagement : homme fortuné, mais dont toute l'énergie est entièrement tournée et vouée au service des causes les plus nobles. Revers de la médaille : cette grande largesse d'esprit et sa générosité n'ont pas manqué de susciter autour de lui une armée de courtisans.

Il n'en garde pas moins une très grande lucidité quant aux enjeux qui souvent s'affrontent lorsqu'il faut trancher entre protection des ressources naturelles et de leurs milieux, d'une part et intérêts économiques, d'autre part ; il rappelait régulièrement, parlant des actions conduites par le Centre de recherche de la Tour du Valat : « *Nos engagements et les résultats obtenus montrent qu'il n'y a nullement incompatibilité entre conservation de la nature et développement. Une bonne gestion doit tenir compte des multiples activités humaines et des facteurs favorables à un bon fonctionnement des écosystèmes. Elle garantit le maintien et le développement de la biodiversité et la durabilité des utilisations* ».

Sources

- ▶ Luc Hoffmann, *l'homme qui s'obstine à préserver la terre*, entretiens avec Jil Silberstein, Editions Phoebus, 2010, 224 p.
- ▶ K. Weber, L. Hoffman, *Camargue. L'âme d'un sol sauvage*, Editions Kümmerly + Frey, 1970
- ▶ Actions régionales pour les zones humides : l'expérience méditerranéenne, UICN / Ramsar, 1970 (réédité en 1974)

KECK Robert (1940-2009)

René Robert Émile Keck est né le 16 septembre 1940 à Colmar (Haut-Rhin), de François Émile Keck, entrepreneur en ferblanterie et Marguerite Rubin, sans profession. Il est décédé le 7 octobre 2009 à Briançon (Hautes-Alpes). Il grandit en Alsace, dans la maison familiale située dans le quartier encore préservé de la Luss, aux confins de l'agglomération colmarienne et au confluent de l'Ill et de la Lauch.

À 17 ans, il s'engage dans l'armée française. Cantonné à Nîmes dans un régiment en partance pour le Laos, il contracte une affection pulmonaire qui le contraint à un long séjour à l'hôpital militaire héliothérapique de Briançon. Il y rencontre Louise Versini (1926-1998), infirmière, qu'il épouse en 1961 et il s'installe définitivement à Briançon.

Il réussit le concours lui permettant de devenir garde-fédéral de la fédération départementale des chasseurs. Nommé à Briançon, il s'investit fortement dans la surveillance de la chasse et la lutte contre le braconnage. Ses avis et conseils sont sollicités et pris en compte par les autorités cynégétiques.

En 1974, le Parc national des Écrins a tout juste un an d'existence légale et le personnel de terrain n'est pas encore en place. C'est dans un centre de vacances de Vars que la future équipe est réunie pour six semaines de formation à un métier dont chacun rêve sans le connaître vraiment. Robert Keck se distingue du reste du groupe. Il a 35 ans, dix ans de plus que la moyenne des jeunes recrutés. Il porte le knicker, tenue de rigueur pour tout montagnard qui se respecte à cette époque. Sa poignée de main est franche, son regard bleu et son sourire métamorphose instantanément l'expression, de la rigueur à la générosité. Il se distingue aussi par son expérience. Il est sans doute l'un des rares futurs gardes du Parc à avoir côtoyé d'aussi près les chamois... et les braconniers.

Au sein de l'établissement, il participe activement à la réflexion faisant évoluer l'organisation interne avec une conception très exigeante de la fonction de chef de secteur, véritable responsable du parc sur place, dans toutes ses dimensions. Basé à Briançon, il exerce ses fonctions de chef de secteur sur les deux versants du col du Lautaret. Sa connaissance du terrain comme son autorité naturelle font rapidement de lui une référence, un conseiller, tant au sein du Parc qu'auprès des élus et des partenaires locaux, notamment les chasseurs.

Sa passion pour le chamois, puis l'étude des populations de cet ongulé, lui permettent de contribuer à renouveler l'approche de la gestion cynégétique des populations de grands ongulés. Il est l'un des initiateurs des opérations de comptage dans les espaces naturels et les parcs nationaux en particulier. C'est en effet à Villar d'Arène, en étroite relation avec les chasseurs locaux, qu'il pilote l'expérimentation des plans de chasse au grand gibier. Cette expérience originale a probablement contribué de manière significative à l'instauration en France de nouvelles modalités d'organisation de la chasse, plus proches d'une gestion en rapport avec les populations animales.

Compte tenu de ses compétences, il est appelé pendant quelques années à diriger le secteur de l'Oisans, pays de hautes montagnes. Comme dans le Briançonnais, il crée au sein de l'équipe une ambiance à la fois conviviale et professionnelle et son passage en Oisans laisse une trace durable. Il retrouve ensuite la lumière de son cher Briançonnais où il reste jusqu'à sa retraite. Tant qu'il l'a pu, il a patrouillé les lieux oubliés dont il connaissait les secrets, à pied comme à skis mais toujours les jumelles autour du cou.

Homme de terrain, montagnard accompli, chef d'équipe, interlocuteur reconnu des différents partenaires et respecté par eux, Robert Keck a été un homme complet représentant bien l'image des parcs nationaux.

Ouvrage : Keck, R. et Chevallier, J. (2004). Chamois. Éditions Hesse

LEBRETON Philippe Alain Jean

Chercheur, professeur d'université et militant de la protection de la nature ; fondateur de plusieurs associations dont le CORA et la FRAPNA, membre du bureau du conseil d'administration de la FFSPN, de la SNPN et du WWF-France (1973-2003), président du Mouvement d'écologie politique (MEP) (1980-81), conseiller régional Rhône-Alpes (1992-98) ; membre du conseil scientifique du parc national de la Vanoise depuis 1969, membre des conseils scientifiques des parcs naturels régionaux du Vercors (1985-2004) et du Pilat (1985-95), membre du conseil scientifique de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (1997-2004), membre de la commission des sites du Rhône (depuis les années 1980).

De l'industrie chimique à la biochimie universitaire et à l'ornithologie

Philippe Lebreton effectue ses études secondaires au pensionnat Saint-Louis de Saint-Étienne et est bachelier à 17 ans (Bac A en 49, Maths-Elém en 50). Il s'oriente dans un premier temps vers la chimie et la physique et entre à l'Institut de chimie industrielle de Lyon. De 1951 à 1962, il accumule les formations et les diplômes : il obtient une licence de chimie en 1954 et est ingénieur-chimiste (major de promotion) en 1955. Il se marie en 1956 avec Paulette Boffy, laborantine en biochimie puis mère au foyer et enseignante à temps partiel dans le secondaire. Ils auront deux enfants, Sylvie, en 1959 et Vincent, en 1961. Trois conseils de révision lui permettent d'échapper à la guerre d'Algérie, qu'il ne veut pas faire. Il établit très tôt un parallèle entre le colonialisme et l'exploitation de la nature.

De 1956 à 1958, il est ingénieur à la société Ugine (Lyon). C'est à ce moment-là qu'il découvre, assez soudainement, l'ornithologie. Il la pratique d'abord comme simple loisir, pour le plaisir de voir les oiseaux et de les écouter. Mais il adopte rapidement une approche plus scientifique, alors que l'ornithologie apparaît encore comme une discipline « poussiéreuse », incapable de susciter des recherches sérieuses. Lui est convaincu que les oiseaux, qu'on peut connaître avec une relative facilité, offrent un bon moyen d'étudier la structure et le fonctionnement des écosystèmes. Il lit la revue suisse romande *Nos Oiseaux*, dirigée par le genevois Paul Géroutet (1917-2006), dont il fait la connaissance en septembre 1956. Par son intermédiaire, il a accès aux meilleurs naturalistes amateurs suisses. Il trouve parmi eux des personnalités qui exercent sur lui une influence profonde. C'est notamment le cas de Robert Hainard (1906-1999), dont l'approche tout à la fois scientifique, artistique et philosophique de la nature le séduit et auquel il vouera un « respect filial » [1]. Il prend également contact avec le groupe des Jeunes Ornithologues, association d'envergure nationale qui a son siège à Paris, et avec le centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux (CRBPO) du Muséum national d'histoire naturelle. En septembre 1956, il participe au camp de baguage d'oiseaux d'Ouessant. Il y rencontre Michel-Hervé Julien (1927-1966), assistant au Muséum de Paris et pionnier de la protection militante de la nature en France : « dès lors, le diptyque études/protection naturalistes est irrévocablement enclenché pour moi. » [2]

Il poursuit simultanément ses études et obtient de nouveaux diplômes : après un stage de radioéléments du CEA en 1956, il devient docteur de l'université de Lyon l'année suivante. À partir de 1958, il mène une carrière d'enseignant-chercheur à l'université de Lyon. Ses études ne sont pas achevées pour autant. Il est licencié ès sciences physiques en 1959. Il s'oriente aussi vers la biochimie et la biologie, « par curiosité », et soutient sa thèse de Docteur ès-sciences naturelles de l'université de Lyon en 1962. Dès l'année suivante, comme maître de conférences puis comme professeur, il crée et dirige le Laboratoire de phytochimie et de phytophysiologie (1963-1980), renommé par la suite biochimie végétale (1980-1995). Pendant toute cette période et jusqu'à son départ en retraite (1995), il encadre

de nombreux doctorants sur des sujets relevant de la biochimie végétale et fongique. Ses recherches plus personnelles sont axées principalement sur l'étude des polyphénols (proanthocyanes et flavonoïdes) des conifères. Outre la découverte de nombreuses molécules nouvelles, ses recherches l'ont conduit à mieux cerner les affinités naturelles entre les espèces (taxonomie) et aussi à dégager les grandes caractéristiques, aux plans génétique, évolutif et écologique, de ces végétaux. L'enseignement qu'il dispense dans les trois cycles universitaires, concernant essentiellement la biochimie, la physiologie et l'écologie végétales, l'occupe et le passionne tout autant que la recherche. De 1991 à 1995, il est responsable de l'enseignement de l'écologie au mastère de gestion de l'environnement de l'INSA de Lyon-Villeurbanne.

L'apprentissage du militantisme associatif

En même temps qu'il travaille à l'université, il s'implique fortement dans la vie associative. Il joue un rôle majeur dans le lancement et le développement de plusieurs associations naturalistes. S'inspirant d'expériences suisses et anglo-saxonnes, il leur confère une dimension nettement militante, contribuant ainsi à renouveler les pratiques et les objectifs des associations naturalistes. Il crée le Groupe Ornithologique Lyonnais en 1958 dont il localise le siège à l'université, sur les conseils du professeur Wautier, titulaire de la chaire de zoologie et d'écologie. En 1963, il fonde le Centre ornithologique Rhône-Alpes (CORA). Il se mobilise pour la protection des rapaces (acquise en 1964) et pour celle des hérons, qu'il obtient aux côtés du naturaliste genevois Charles-André Vaucher (1915-1997). En 1963 aussi, il commence à défendre le marais des Échets, entre Lyon et la Dombes, contre le projet d'assèchement conduit par le Génie rural de l'Ain. C'est le début d'un long combat (1963-1972) et sa première « affaire », qui le rend très critique envers le monde rural et lui enseigne ce qu'il n'a pu apprendre à l'université : comment discuter avec des élus, des fonctionnaires et des juges, organiser des réunions publiques, rédiger des communiqués. Il qualifie le résultat qui en découle de « victoire à la Pyrrhus » : inscrit à l'inventaire des sites, le marais est majoritairement mis en culture, ce qui le convainc de la nécessité de choisir des combats susceptibles d'être remportés. L'expérience acquise est aussitôt mise à profit et les relations nouées avec le ministre Pujade, dans la presse et parmi les acteurs locaux lui permettent d'écarter rapidement un projet de raffinerie « baladeuse » en Dombes.

Il entre au conseil scientifique du parc national de la Vanoise en 1969, sur l'invitation du professeur Paul Vayssière (1889-1984). C'est le moment où éclate « l'affaire de la Vanoise », déclenchée par le projet de promoteurs, soutenus par le conseil d'administration du parc, de créer une station de sports d'hiver dans le premier parc national français. Philippe Lebreton est de ceux qui, de Chambéry à Paris, se dépensent sans compter, pendant plus de deux ans, pour défendre le parc : il donne des conférences, publie des articles, rencontre des personnalités, fait signer des pétitions et acquiert les techniques de « scandalisation » qui transforment le projet des élus savoyards en une affaire nationale. Il affûte ainsi ses armes de militant écologiste ; elles lui serviront par la suite à maintes reprises. Il souligne l'importance qu'a eue mai 68 dans la remise en cause des pouvoirs en place par les naturalistes : « Avant 68, on n'aurait peut-être pas osé attaquer un sénateur, un président de conseil général » [3]. Devant l'importance de la contestation, le président Pompidou finit par demander le retrait du projet d'équipement. C'est pendant cette première grande bataille écologiste que Philippe Lebreton lance la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) (1970). Plusieurs textes parus au début des années 1970 confortent ses convictions, en particulier le rapport du club de Rome « Halte à la croissance » (1972). Il participe aux grandes manifestations écologistes des années 1970 (contre le surrégénérateur Superphénix à Malville en 1976, contre le camp du Larzac en 1977) et s'engage au niveau national ; il siège au bureau du conseil d'administration de la fédération française des sociétés de protection de la nature, devenue France Nature

Environnement en 1990, de la société nationale de protection de la nature (SNPN) et du WWF France entre 1973 et 2003.

Encouragé par des journalistes de *La Gueule ouverte*, il s'engage dans les années 1970 dans le mouvement anti-nucléaire, dénonçant la culture du secret et le « totalitarisme intellectuel » qui entourent l'industrie nucléaire française. À la suite du choc pétrolier de l'automne 1973, l'ambassade des États-Unis à Paris lui propose un voyage d'étude, qu'il effectue à l'été 1974 et qui lui permet de visiter plusieurs centres de recherches en écologie et des espaces protégés. Il publie cette même année *L'énergie, c'est vous*. À la fin des années 1970, il milite avec succès contre le barrage de Loyettes, au confluent du Rhône et de l'Ain, programmé par la Compagnie nationale du Rhône : cette nouvelle affaire, qui aboutit avec le soutien du ministre Crépeau au classement du site, lui vaut d'être nommé au Haut-Comité de l'environnement. À côté des oiseaux et de l'énergie, un troisième domaine l'occupe beaucoup, dans ses études naturalistes, au laboratoire comme sur le terrain, et ses combats d'écologiste militant : les forêts, auxquelles il consacre ses premiers articles au début des années 1990. En 2006, il est l'un des cofondateurs de l'association « Forêts Sauvages, Fonds pour la naturalité des écosystèmes en France », qui vise à « promouvoir et mettre en œuvre le concept de naturalité dans les écosystèmes (notamment forestiers) » [4]. Il publie en 2002 *L'Homme et les Résineux- L'arbre et la forêt*.

Il approfondit ainsi certains domaines (l'ornithologie, l'énergie, les forêts) et fréquente assidûment quelques terrains qui lui permettent d'alimenter et d'approfondir sa réflexion. La Dombes est l'un de ceux qu'il préfère. Il y fait de nombreuses sorties naturalistes et notamment ornithologiques. Il est membre du conseil d'administration du parc-réserve de Villars-lès-Dombes de 1964 à 1976 et publie en 1991, avec A. Bernard et M. Dupupet, un *Guide du naturaliste en Dombes*.

Il est également très investi en Vanoise. Il est membre du conseil scientifique du parc national de 1969 à 2010 et membre du conseil d'administration de 1987 à 1992. En prenant sur ses vacances et son temps libre, il mène de nombreuses recherches sur les oiseaux du parc, synthétisées dans un ouvrage *Oiseaux de Vanoise*, paru en 1988. Il continue aujourd'hui d'initier de nouveaux travaux, notamment sur les manifestations locales du changement climatique. Toujours, il défend, avec force, la nécessité de préserver la naturalité sur les surfaces réduites que sont les parcs nationaux, s'opposant courtoisement mais fermement à celles des activités humaines, touristiques ou agricoles, qu'il considère comme des perturbations. Il a lutté contre le projet d'EDF d'installer une station de pompage à la Raie et d'envoyer le vallon du Clou (1984), puis contre la volonté de l'ONF de faire des coupes dans la forêt de l'Orgère, qu'il qualifie de deuxième et de troisième affaires de la Vanoise. À chaque fois, il a fait valoir le point de vue des écologistes, tirant parti des affaires successives pour intégrer une nouvelle instance et y défendre la protection de la nature : il entre ainsi à la commission des unités touristiques nouvelles (UTN) à la suite de l'affaire du Clou-la Raie, où il fait la connaissance de Lucien Chabason.

Il a siégé aussi aux conseils scientifiques du parc naturel régional du Pilat (1985-95) et du Vercors (1985-2004) et trouve que ceux-ci ont sur certains points dépassé les parcs nationaux, dans un contexte d'affaiblissement de l'État.

L'expérience politique, à distance des partis

Dans le sillage de son implication contre le nucléaire, il entre un temps dans la vie politique. Il est à l'origine de la création du cartel électoral Écologie 78 : il contribue à axer le programme sur l'antinucléaire et il combat toute idée de désistement des écologistes en faveur d'un camp ou d'un autre (alors que d'autres, notamment au Front Autogestionnaire, veulent ancrer l'écologie à gauche). Il se présente en 1978 dans la 3e circonscription de l'Ain

et obtient 8 % des voix, ce qui est un des meilleurs scores des écologistes au niveau national pour ces élections. Il participe à la tentative de constituer un mouvement d'écologie politique (MEP), prélude aux Verts et à Génération Écologie, qu'il préside pendant deux ans (1980-1981). En 1981, poussé par des amis, il présente sa candidature à la candidature pour l'élection présidentielle. Il perd de peu contre Brice Lalonde, dont il soutient ensuite la campagne. Refusant d'adhérer aux Verts, qu'il juge trop politisés et « gauchisés », c'est en tant qu'écologiste indépendant qu'il est conseiller régional en Rhône-Alpes, de 1992 à 1998. Un peu lassé de la vie publique et de son agitation, il redevient « simple » militant à l'issue de cette période d'activité politique qui renforce sa méfiance à l'égard des partis, quels qu'ils soient. Malgré ses multiples activités, il parvient à dégager du temps pour sa famille et pour des loisirs : il fait de la généalogie, écoute de la musique classique et du jazz. Il ne dédaigne pas les voyages, naturalistes et culturels, préférant les pourtours de la Méditerranée aux destinations lointaines, même s'il a apprécié ses deux séjours aux États-Unis (1974 et 1982). Mais c'est dans l'ancienne ferme qu'il a achetée et restaurée en Haute-Loire qu'il aime à passer ses étés, à l'abri des foules et de leur mouvement.

Chercheur et militant, indissolublement

Ses deux parcours, d'enseignant-chercheur et de militant, sont constamment et étroitement liés, ce qui, note-t-il, est devenu difficile sinon impossible pour ses collègues plus jeunes, souvent sommés de choisir entre carrière académique et engagement associatif. Philippe Lebreton est simultanément un homme de science et de combat, pour qui l'on ne peut étudier la nature sans vouloir la défendre contre ce qui la menace : l'écologue doit s'engager en faveur de la protection de la nature et l'écologiste s'appuyer sur les connaissances scientifiques disponibles. C'est ce que traduit la devise qu'il choisit pour le CORA : « L'observation ornithologique est égoïste si elle n'est pas doublée de protection ; la protection est inefficace si elle ne s'appuie pas sur l'étude scientifique. »

Une même activité, l'écriture, se trouve au cœur de ses deux engagements, scientifique et militant. Sa capacité à formaliser des intuitions et à pousser la réflexion, à faire émerger « une raison graphique », la lui fait préférer à tout autre mode d'expression. Philippe Lebreton a publié plus de 400 articles, livres et rapports, répartis équitablement entre les domaines de la chimie analytique et structurale, de la biochimie végétale, de l'ornithologie et de l'environnement. C'est en écrivant qu'il a élaboré une réflexion générale sur la protection de la nature et sur l'écologie, comme science et comme mouvement politique. En 1978, il publie *Éco-Logique* et *L'ex-croissance*, ouvrage qui présente une lecture de l'évolution des sociétés humaines sous l'angle de leur consommation énergétique. *La nature en crise* paraît dix ans plus tard ; dans les années 1980 et 90, il rédige plusieurs rapports sur les politiques françaises de protection de la nature, pour le ministère de l'Environnement et la région Rhône-Alpes.

Philippe Lebreton a constamment remis en cause la place prépondérante accordée à l'argent et au travail, devenus fin en soi, dans une société qui nie l'importance des rapports à la nature dans l'obtention du bonheur humain. Il s'en est pris à des adversaires puissants et à nombre de pouvoirs institués : EDF, la compagnie nationale du Rhône, des corps d'État (tout particulièrement celui des Eaux et Forêts) et des corporations professionnelles, les partis politiques et ce qu'il considère comme des « églises ». S'il est officier du Mérite agricole, décoration qu'ont aussi reçue sa mère et son grand-père maternel, il a refusé les Palmes académiques et la Légion d'honneur. Ses combats et les victoires remportées alors que les rapports de force n'étaient pas favorables aux écologistes lui ont valu des ennemis, qui qualifient de rigidité ce que d'autres voient comme de la rigueur.

Les combats menés ont plutôt renforcé ses convictions. Dans le sillage de Robert Hainard, il considère que l'homme « industriel » ne fait pas partie de la nature, qu'elle est ce qu'il n'a

pas créé et qu'il faut la protéger contre cette espèce hyperactive, « irresponsable d'elle-même et de la Terre », qui a échoué à conjuguer nature et artifice. Il note que des avancées ont certes été réalisées dans certains domaines mais que les dégradations ont progressé plus vite encore, si bien que le bilan est finalement négatif. C'est donc le pessimisme qui l'emporte chez lui : l'intelligence donnée à l'homme, dit-il, « n'aura servi qu'à rendre sa fin plus cruelle ». Il n'en continue pas moins de mettre sa pensée, son énergie et son éloquence au service d'une protection de la nature sans concession. Il se montre sceptique quant à l'efficacité de la pédagogie et critique à l'égard de la montée d'une exigence de participation. Il juge le dialogue avec les acteurs locaux le plus souvent inutile, parce qu'entaché de mauvaise foi de la part de ceux qui restent, au fond, des opposants à l'écologie et craint que les scientifiques ne servent de plus en plus de caution ou d'alibi.

Indissolublement chercheur et militant de la protection de la nature, Philippe Lebreton incarne l'une des principales figures du scientifique engagé qui ont émergé en France au cours du vingtième siècle.

Sources :

- ▶ La nature du professeur Lebreton, *Le Monde*, 16 juin 1991.
- ▶ Entretien réalisé le 1er mars 2000 par Isabelle Mauz et Adel Selmi.
- ▶ Echanges écrits d'Isabelle Mauz avec Philippe Lebreton au cours de l'été et de l'automne 2010.

[1] Hainard, R. (2008) Les forêts sauvages. Fondation Hainard Préface de Philippe Lebreton, p. 11.

[2] Communication écrite de Philippe Lebreton, 19 août 2010.

[3] Entretien réalisé le 1er mars 2000 par Isabelle Mauz et Adel Selmi.

[4] Cf. l'annonce parue dans le Journal officiel du 4 février 2006 (N° d'annonce 889, N° de parution 20060005).

LEYNAUD Emile (1927-1982)

Né le 15 avril 1927 à Villefranche-sur-Saône ; diplômé de l'École nationale de la France d'Outremer ; titulaire d'un doctorat d'ethnologie de l'École pratique des Hautes Etudes ; en Afrique équatoriale de 1950 à 1959 ; diverses fonctions au ministère de l'Agriculture de 1960 à 1974 ; directeur du parc national des Cévennes de 1974 à 1978 ; nommé inspecteur général de l'Environnement en 1978 ; décédé le 27 mai 1982.

Émile Leynaud est né le 15 avril 1927 à Villefranche-sur-Saône. Il passe sa jeunesse à Marseille où ses parents - sa mère, fonctionnaire des Impôts, et son père, agent de la SNCF - l'encouragent à poursuivre de brillantes études jusqu'à l'École nationale de la France d'Outre-Mer. Son frère Charles, de deux ans son cadet, opte pour une carrière commerciale.

Diplômé « administrateur breveté de la France d'Outre-Mer » et titulaire du doctorat d'ethnologie de l'École pratique des hautes études, il débute sa carrière, au titre du ministère de la France d'Outre-Mer, dans le territoire d'Oubangui-Chari en Afrique Équatoriale Française, devenue la République Centrafricaine en conformité de la Constitution de 1958. De 1950 à 1959, il assume notamment les responsabilités de chef de district de Bria et d'Obo, ce qui lui vaut de vivre dans la brousse avec son épouse Maria et leurs quatre enfants, Paul, Maxime, Brigitte et Anne, nés durant cet épisode africain où se consolide sa vie en famille et se forge sa conviction sur la forte solidarité entre l'homme et son territoire. Très intéressé par la culture locale, il assure pendant cette période des relations suivies avec le Musée de l'Homme, en particulier dans le domaine des instruments de musique.

De retour en Métropole en 1960, après l'accession à l'indépendance de la République Centrafricaine, il se consacre à la politique émergente de l'aménagement rural, d'abord comme administrateur civil détaché au Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA) puis affecté de 1967 à 1974 à l'Atelier central d'aménagement rural sous l'égide du Ministère de l'Agriculture. Là, son tempérament novateur l'amène à développer une nouvelle conception de parc national délimité dans une zone naturelle d'intérêt majeur et habitée de façon permanente ; cette zone naturelle serait dotée d'un statut combinant les dispositions prévues par la loi de 1960 créant les Parcs nationaux français et celles définies pour les Parcs naturels régionaux selon le décret de 1967.

Les travaux d'Émile Leynaud trouvent un champ d'application exemplaire lorsqu'il est chargé de la direction du parc national des Cévennes de 1974 à 1979. Les qualités de l'homme d'action et de l'homme de réflexion, animé du souci constant d'inscrire la dimension culturelle et humaine dans la démarche de protection, donnent une formidable impulsion à ce parc qui, de ce fait, devient une référence nationale et internationale d'aménagement du territoire et de préservation du patrimoine naturel et culturel. Sa profonde implication dans ses fonctions directoriales ne lui fait pas oublier sa vocation première orientée vers les « hommes d'Outre-Mer » : c'est ainsi qu'il organise l'accueil en Cévennes d'une centaine de réfugiés "Hmongs", victimes de la guerre du Vietnam.

En 1978, Émile Leynaud est nommé Inspecteur général de l'environnement, fonction nouvellement instituée. Il est alors chargé d'une mission relative à la politique des parcs nationaux, des parcs naturels régionaux et, d'une manière générale, de la protection de la nature. Outre les relations interministérielles qu'il assure efficacement avec les ministères les plus concernés, dont ceux de l'Équipement, de l'Agriculture et des Affaires culturelles, il anime avec talent et conviction les réflexions et les activités « inter-parcs nationaux ». Dans ce dernier domaine, il contribue à l'amélioration du système français des parcs nationaux en renforçant leur concertation et en harmonisant leurs prestations. Il contribue aussi à la promotion internationale des parcs en participant activement aux instances concernées,

telles que le Conseil de l'Europe et l'Union internationale de la Conservation de la Nature, et en effectuant de nombreuses missions à l'étranger. En particulier, il se rend au Liban en 1980 pour aider ce pays à promouvoir, malgré le contexte de guerre civile, une politique de conservation patrimoniale et à y inscrire deux parcs nationaux. Sa dernière mission d'échanges d'expériences en Tchécoslovaquie lui a été fatale. Une crise cardiaque le terrasse le 27 mai 1982, six semaines après son 55ème anniversaire où il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Deux collègues, directeurs de parc national - Claude Pairaudeau pour la Vanoise et Bernard Glass pour les Pyrénées - l'assistent dans ses derniers instants.

Deux témoignages méritent d'être évoqués pour compléter et confirmer les remarquables contributions d'Émile Leynaud à la cause du parc national des Cévennes et à celle des parcs nationaux de France. D'abord celui de Michel Monod, Cévenol d'origine, président du conseil d'administration du parc et maire de Sainte-Croix-Vallée-Française lors des obsèques d'Émile Leynaud en juin 1982 : *« Il est difficile d'imaginer un homme plus riche en imagination : pour dix idées concrétisées, il en lançait mille. Impatient dans l'immédiat - combien de fois l'avons-nous vu tempêter contre les lenteurs administratives, les négligences des élus, les occasions perdues -, il avait par contre une patience infinie pour relancer à long terme les propositions nouvelles. Pessimiste par lucidité devant certaines médiocrités du jour, il était par contre chargé d'espérance par sa foi en la maîtrise de l'homme sur son destin ; déprimé par surmenage - je l'ai vu au travail, pâle, transpirant, incapable d'articuler deux mots et refusant d'obéir à nos suppliques de repos -, il avait un courage d'airain lorsqu'il estimait que la santé du pays devait prévaloir sur la sienne. Cet homme, certainement épuisé, avait une vitalité qui le transfigurait dès qu'il s'agissait des autres et de l'avenir. Là est sans doute le secret de la complicité d'Émile Leynaud avec les Cévennes. Ici, il n'est que labeur, sueur, effort et peine dans le même temps que le rendement économique est bien moindre qu'ailleurs. Ici, l'argent n'est pas conçu comme moteur de l'histoire, ni comme pivot social. Ici, nous ne connaissons comme monnaie d'échange qu'une certaine qualité de la vie. C'est sans doute ce qu'Émile Leynaud avait compris et aimé et voulu partager comme l'esquisse d'une philosophie du futur... »*

Puis l'hommage rendu, sous la plume de Jean-Marie Petit, un collaborateur d'Émile Leynaud au parc national des Cévennes, lors de la cérémonie d'attribution du nom « Émile Leynaud » à la salle de réunion de « Parcs nationaux de France », dont il est le directeur, à Montpellier, en mai 2009 : *« Au premier rang des hommes qui ont construit Parcs nationaux de France, il faut distinguer Émile Leynaud... Il s'est, le premier, intéressé à la dimension économique et sociale de la protection de la nature en la liant non seulement aux questions agricoles et pastorales mais aussi à l'emploi, aux transports, à l'artisanat et à la transmission de la culture. Il voulait que les parcs nationaux soient le point de rencontre entre chercheurs, biologistes tout autant que spécialistes des sciences humaines. Il les a incités dès cette époque à travailler de manière pluridisciplinaire et a soutenu les premiers travaux en sociologie. Il savait que le présent et l'avenir des parcs se nourrissent d'une connaissance approfondie du passé. Il avait également décelé les limites de la loi de 1960, dont la conception d'alors de la zone périphérique réduisait ses grandes ambitions à un simple programme d'actions... Dès 1978, il proposait le renforcement des comités scientifiques, la création d'une coordination scientifique nationale pour harmoniser les programmes de recherche utiles à la gestion des parcs. En 1979 il installait, avec le concours de la direction de la Protection de la Nature, une première cellule de formation des agents, commune à tous les parcs. Il proposait également des regroupements partiels de moyens pour la communication, la signalétique pour une information de qualité au niveau national. Ainsi, sur la recherche scientifique, la maîtrise des fréquentations touristiques, le lien avec les collectivités, la communication et l'action éducative, Émile Leynaud a tracé les premières pistes... »*

La brillante carrière d'Émile Leynaud, largement consacrée à la protection du patrimoine naturel et culturel de France - sans jamais oublier sa famille, enrichie de sept petits-enfants au moment de son décès - s'est traduite par une publication à titre posthume, en 1985, « L'État et la nature : l'exemple des parcs nationaux français », dont la conclusion résume ses convictions pour une politique française des parcs nationaux : « *Un parc national n'est pas seulement un espace contrôlé, mais ce sont aussi des hommes et des visages. De leur insertion dans les communautés locales dépend très largement l'avenir de ces institutions qui ont la mission difficile de faire en sorte que le territoire des autres devienne le territoire de tous* ».

LIEGEON Paul, André, Charles (1920-2002)

Président de la fédération départementale des chasseurs de Savoie (1962-1994). Membre du conseil d'administration de l'Office national de la chasse (1971-1992) et président de 1980 à 1982. Membre du conseil d'administration du parc national de la Vanoise (1963-1994) et président de sa commission permanente de 1966 à 1983. Membre fondateur de l'association des Amis du parc national de la Vanoise (1963-1994) et président de 1985 à 1990.

Paul Liégeon est né le 23 avril 1920 à Mulhouse (Haut-Rhin) dans une famille bourgeoise. Son père, Charles, a été directeur des usines Michelin en Égypte, puis courtier en vins à Montpellier. C'est là qu'il effectue ses études primaires et secondaires, avant de s'engager dans des études de médecine. Il entre dans la Résistance en 1943.

En août 1944, il épouse Odile Emberger, fille du professeur Louis Emberger (1897-1969), auteur de très nombreuses recherches botaniques et phytosociologiques et fondateur du Centre d'Études Phytosociologiques et Écologiques de Montpellier, et petite-fille du professeur Charles Flahaut (1852-1935), pionnier de la phytosociologie et de la phytobotanique, fondateur en 1890 de l'Institut de botanique de Montpellier. Le couple aura quatre filles, Marie-Martine, Marie-Christine, Dominique et Anne.

Paul Liégeon obtient son diplôme de la faculté de médecine de Montpellier le 28 février 1945. Il exerce d'abord sa profession de médecin généraliste à Entrevaux (Alpes de Haute-Provence) de 1945 à 1951. L'année suivante, il s'installe avec sa famille à Cognin (Savoie) où il exerce jusqu'en 1985. Il est aussi médecin chef de l'Institut national des jeunes sourds de Cognin (1970-1985). Il est maire de Saint-Sulpice (Savoie) de 1971 à 1977.

Dès son installation en Savoie, le docteur Liégeon s'investit totalement dans des actions en faveur tant de la chasse que de la protection de la nature. Très vite, il acquiert de hautes responsabilités dans ces deux domaines et s'affirme comme un médiateur d'une rare efficacité, cherchant à rapprocher les uns et les autres, jouant de sa prestance et de son autorité pour défendre les intérêts d'une certaine ruralité, sans jamais renier sa volonté de faire progresser la protection de la nature.

Grâce à son ascendant sur le monde de la chasse savoyarde, il obtient en particulier l'accord de ce dernier pour la création du parc national de la Vanoise (1963). Il fait repeupler les massifs montagneux en chamois, cerfs et chevreuils et est l'un des principaux acteurs de la création de la réserve nationale de chasse des Bauges, de la réserve ornithologique des Dombes et du parc cynégétique de Chambord. Président de la région cynégétique Alpes-Jura (1964-1992) et de l'agence régionale de développement cynégétique, en 1988 il reçoit le premier prix et le seul jamais décerné par la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA) à un chasseur.

Grand chasseur, passionné par la recherche et l'approche du gibier, Paul Liégeon a toujours cru en la possibilité d'une entente entre une chasse de plus en plus raisonnable et codifiée et la protection de la nature. Il a été le pionnier de la mise en place des associations communales de chasse agréées, des groupements d'intérêt cynégétique et de la protection des zones humides en Savoie. Il est également à l'origine de l'institution des plans de chasse au grand gibier qui ont permis de mieux prendre en compte la situation des populations d'ongulés sur un territoire donné et, dès lors, de fixer des quotas plus respectueux de la faune. Il s'est employé à réorganiser la chasse sur des bases réglementaires solides : après lui, les choses sont restées durablement établies.

Paul Liégeon a également été un fin pêcheur de truites, trouvant dans l'exercice de cette activité l'occasion de se couper des lourdes responsabilités qui étaient les siennes. Il a toujours regretté la dégradation de la qualité des eaux des torrents de montagne et l'artificialisation des lacs d'altitude.

En tant que membre de l'Association des Amis du parc national de la Vanoise, il a œuvré de toute son énergie pour s'opposer à l'équipement du glacier de Chavière dans l'affaire de la Vanoise (1969-1971) et par la suite, en 1984, contre la création d'un barrage EDF à Sainte-Foy -Tarentaise qui aurait ennoyé le vallon du Clou et une dizaine d'hectares en zone centrale du parc.

Durant son demi-siècle de vie savoyarde, Paul Liégeon a ainsi été un ardent défenseur de la chasse en même temps que le promoteur d'une nature humanisée, riche et vivante de ses diversités. Il s'est éteint à 82 ans, convaincu que l'essentiel avait été sauvegardé et était désormais acquis. Son itinéraire fait de lui un des grands passeurs entre le monde de la chasse et celui de la protection de la nature.

LOPEZ Emmanuel (1948-2009)

Directeur-adjoint du Conservatoire du littoral (1976-1994) ; directeur du Parc national de Port-Cros (1994-2004) ; directeur du Conservatoire du littoral (2004-2009).

Des racines très méditerranéennes

Emmanuel Lopez est né dans une famille aux origines andalouses à Oran en Algérie le 30 mai 1948. Agé, disait-il, de quarante jours, il est parti avec ses parents - son père était commissaire de police - pour Rabat, puis Casablanca au Maroc qu'il quitte pour Nancy au début des années 1960.

Après des études de droit et de sciences politiques et un troisième cycle d'urbanisme à Paris, il commence sa carrière en 1971 à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. En 1973, il est chargé, à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), de la réalisation du contrat ville moyenne de Rochefort-sur-Mer. Il y fait ses premières armes sur le terrain sous la bienveillante conduite de Jean-Louis Frot, futur maire de Rochefort. Ce dernier restera jusqu'à la fin de la vie d'Emmanuel Lopez un ami proche avec qui il échangeait des idées chaque fin de semaine.

Recruté au Conservatoire du littoral par Pierre Raynaud, premier directeur, en mars 1976, il occupe les postes de chargé de mission, de délégué Centre-Atlantique-Grands Lacs jusqu'en 1989, avant de devenir délégué pour la Corse puis directeur-adjoint jusqu'en 1994. De 1994 à 2004, il est directeur du Parc national de Port-Cros. Il revient au Conservatoire du littoral en 2004, comme directeur de l'établissement public, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort le 10 septembre 2009, terrassé brutalement par un cancer.

Ses racines de Français du Maghreb l'ont affectivement et culturellement profondément marqué. Il a porté tout au long de sa carrière une attention permanente à la Méditerranée, effectuant de nombreuses missions pour soutenir des projets exigeants de protection du patrimoine naturel dans de nombreux pays, notamment ceux cherchant à créer des mécanismes et organismes de protection du littoral et d'acquisition foncière (Maroc et Tunisie essentiellement). Le choix d'occuper le poste de délégué du Conservatoire du littoral en Corse puis de directeur du Parc national de Port-Cros est une illustration de ce très fort attachement à la Méditerranée. Passionné toute sa vie par l'architecture et l'aménagement de l'espace, Emmanuel Lopez est avant tout attiré par le paysage et il transmet dès les années 1970 cette passion à **Michel Brosselin**, pionnier de la protection de la nature des années soixante et à Michel Métais, futur directeur de la LPO.

« Il n'y a de richesse que d'hommes »

Ce qui caractérise « l'œuvre » d'Emmanuel Lopez au regard de la protection de la nature, c'est, d'une part, sa conviction « qu'il n'y a de richesse que d'homme ». Il est en effet convaincu que les conflits peuvent être surmontés, notamment par la force du verbe, et il attache une grande importance à l'écrit et à certains auteurs (Albert Camus, René Char, René Girard). D'autre part, il possède la certitude qu'au delà des débats techniques et scientifiques, la beauté et l'harmonie – ce qui ne signifie pas mièvrerie et passéisme – sont des balises qui ne trompent jamais. Sa facilité à communiquer avec ses partenaires et collaborateurs a donné le sentiment à chacun d'être reconnu et sa capacité à partager son enthousiasme, la certitude d'avoir vécu une belle aventure humaine. Son visage rayonnant laisse à tous l'image d'un éternel jeune homme. En arrière-plan de ces convictions,

Emmanuel Lopez vivait une foi chrétienne très œcuménique, aussi discrète dans sa manière d'être, que déterminante à donner du sens à son action. Elle l'inspirait et le guidait.

Un pionnier du Conservatoire du littoral

Au Conservatoire du littoral, dans ses fonctions de chargé de mission, puis de délégué de rivages, il fait acquérir des espaces menacés d'urbanisation et en particulier des sites emblématiques : le Roc de Chère sur le lac d'Annecy, le marais de Brouage en Charente-Maritime, le désert des Agriates en Haute Corse. Ces acquisitions forment la crédibilité de l'établissement comme acteur de la protection du littoral.

Il participe étroitement au sein de l'établissement à la prise en compte dans la gestion des espaces littoraux de « l'histoire » des sites façonnés par les éléments naturels au fil du temps mais très souvent aussi par l'action de l'homme. Sur les terrains du conservatoire, cette politique se traduit par des projets de dépoldérisation, de remembrement, de modification des réseaux hydrauliques, de reboisement et par le lien fait avec les activités agricoles, de pêche ou de chasse.

Conjuguer nature et culture

De 1994 à 2004, Emmanuel Lopez est directeur du Parc national de Port-Cros. Il instaure un dialogue nouveau avec la commune d'Hyères et étend le rayonnement du parc national sur toutes les rives de la Méditerranée. Il renforce la protection du patrimoine naturel et l'activité scientifique du Conservatoire botanique de Porquerolles. Ces dix années de direction sont caractérisées par la prise en compte dans les tous aménagements du parc de la dimension esthétique, de la beauté des sites et de l'amour des matériaux nobles. Il fait appel systématiquement à des architectes, paysagistes et artistes, considérant que rien n'est anodin et que l'attention accordée au détail est déterminante pour la qualité de l'ensemble. Il lance également une politique audacieuse de baux emphytéotiques à long terme avec les locataires des forts des Iles de Port-Cros et de Porquerolles pour leur préservation et leur entretien.

Emmanuel Lopez exerce à cette époque une influence importante au sein de la collectivité des parcs nationaux. Président du collège des directeurs de 2001 à 2004, il milite beaucoup pour une plus grande concertation avec les élus locaux des parcs nationaux. Proche politiquement du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, il apporte une forte contribution au député du Var Jean-Pierre Giran auquel le Premier ministre confie une mission parlementaire devant conduire à la réforme de 2006. Il partage avec Jean-Pierre Giran l'idée très gaullienne que les parcs nationaux participent de la grandeur et de la fierté de la France et que cette politique publique de l'Etat doit retrouver une dynamique perdue depuis la fin des années 1980.

Très attentif à la prise en compte de la combinaison des composantes naturelles, culturelles et paysagères dans les projets et la gestion des parcs nationaux, il met en avant la notion de « caractère » déjà présente dans la loi de 1960 et milite pour son renforcement dans le projet de loi en cours. Il affirme que les textes de la protection de la nature doivent s'appuyer sur « des données scientifiques, quantifiables et mesurables et par là objectives[in éditorial du n°15 de la revue « Espaces Naturels » juillet 2006] » mais également prendre en compte « d'autres menaces qui ne sont pas toujours dites : elles portent sur la poésie, la beauté, l'esprit des lieux [in éditorial du n°15 de la revue « Espaces Naturels » juillet 2006] ». Le gestionnaire d'espace protégé, doit ainsi selon lui, « prendre en compte cette subjectivité partagée et préserver autant l'esprit des choses que la lettre des textes et pas pour quelques

esthètes contemplatifs mais pour le plus grand nombre [in éditorial du n°15 de la revue « Espaces Naturels » juillet 2006] ».

Soucieux de partager ses convictions avec l'ensemble des acteurs des espaces naturels, Emmanuel Lopez a également été de 1997 à 2004, le premier président de l'Atelier technique des espaces naturels (GIP ATEN), première structure de concertation des espaces naturels protégés. Il y a promu l'échange des cultures professionnelles et lancé la revue Espaces Naturels.

Un nouveau regard sur le littoral

Revenu au Conservatoire du littoral en 2004 comme directeur, il s'implique pleinement dans la définition de la doctrine du Conservatoire concernant le devenir des bâtiments présents sur les sites lors de l'acquisition. Il prône la réhabilitation de ceux qui présentent un intérêt architectural (forts Vauban, tours Génoises ...), leur trouve une nouvelle vocation d'utilisation (maison de site, lieux d'exposition, logement de garde...) et lance des programmes de « déconstruction » de bâtis en ruine qui constituent des verrues dans le paysage littoral. L'anse de Paulilles dans les Pyrénées Orientales exprime la synthèse de cet esprit, jouant autant avec la déconstruction qu'avec la reconstruction du site ouvert à tous les publics.

Dans le même esprit, il anime l'équipe chargée de la mise en place d'une nouvelle signalétique d'information sur les sites du Conservatoire en privilégiant des matériaux modernes, peu altérables et s'intégrant dans les différents milieux naturels littoraux (dunes, landes, zones humides...). Son intérêt pour l'écrit et le débat se matérialise par une profusion de publications de qualité, la tenue de colloques et ateliers et l'organisation de nombreuses expositions qui perpétuent la tradition de l'usage de la photographie par le Conservatoire au service du littoral.

Il réussit à stabiliser le budget du Conservatoire et, à l'occasion des trente ans de l'établissement public, le Président Chirac annonce l'affectation du Droit de Francisation et de Navigation des Bateaux (DAFN) qui garantit les ressources sur le moyen terme et permet ainsi de développer des programmes d'investissements en acquisition et en gestion de sites.

Enrichi par son expérience à la direction du Parc national de Port Cros, à la tête du Conservatoire, il fait approuver par le conseil d'administration du Conservatoire et le ministère de l'Environnement une « stratégie en mer » de l'établissement, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées, qui complète sur le domaine public maritime l'action terrestre de sauvegarde des sites littoraux. Son objectif est de changer le regard sur le littoral trop longtemps considéré comme la fin de la terre, comme un « finistère », alors qu'il est le commencement de la mer. Or, soulignait-il, « finistère » est une mauvaise traduction du breton penn ar bred qui signifie « tête de la terre » : une invitation à passer d'une vision continentale du littoral à une vision maritime de ce bien tant convoité.

Selon les mots de François Carrassan, longtemps vice-président du conseil d'administration du parc national de Port-Cros, « Emmanuel Lopez nous aura appris, devant une nature réinventée, un paysage restauré, des rives sauvegardées, à conjuguer nature et culture, à voir et à ressentir l'espace, à mesurer que l'espace n'est pas une marchandise. Autant de signes en rupture avec la médiocrité qui banalise le monde et qu'il n'a cessé de combattre ».

Lectures

Le Monde du 09 07 05 : le « petit miracle politique « Emmanuel Lopez » ; *Le nouvel Economiste* n°1316 du 22 au 28 septembre 2005 Emmanuel Lopez, le rivage des mythes ; la rubrique « disparitions » du *Monde* du samedi 19 septembre 2009 ;* l'éditorial du n°15 de la

revue *Espaces Naturels* juillet 2006 « l'esprit des lieux ou le partage des valeurs » ; la préface de *Rochefort et l'estuaire de la Charente*, éditions Equinoxe, mai 2008 ; et *De nouveaux rivages*, Conservatoire du littoral, la documentation Française 2007.

MARTEL Pierre (1923-2001)

Curé de Simiane-La-Rotonde puis de Mane (04) jusqu'en 1967 ; co-fondateur du mouvement Alpes de Lumière pour la protection et la valorisation du pays haut provençal en 1954, dont il est le principal animateur jusqu'au début des années 1980 ; initiateur d'un projet d'espace protégé en Haute-Provence, selon le concept de « parc culturel », il participe à ce titre à l'assemblée constitutive de l'association des Parcs naturels de France (1957) ; membre actif de plusieurs groupements de protection du patrimoine et de l'environnement ; auteur de différents ouvrages sur ces questions.

Pierre Martel naît le 28 mai 1923 dans une ferme du Revest-du-Bion (Alpes-de-Haute-Provence). Deuxième enfant d'une famille de paysans anciennement implantée sur le plateau d'Albion, il entame dès l'âge de six ans le parcours éducatif qui doit le conduire à la prêtrise. Il fréquente d'abord l'école libre du village de Banon, où il vit chez ses grands-parents. À dix ans, il entre à la Congrégation de Saint-Tronc, à Marseille, ne revenant au domicile familial que le temps des vacances scolaires. Entre 1940 et 1943, souffrant de maladie pulmonaire, il est envoyé au sanatorium. Il fréquente alternativement les établissements tenus par les pères jésuites à Hauteville (Jura) et par les dominicains sur le plateau d'Assy (Savoie). Durant l'été 1943, il revient au Revest-du-Bion pour un séjour de quelques mois, durant lequel il est initié à l'archéologie par Jean Barrauol, un historien également issu d'une ancienne famille locale. Puis Pierre Martel repart à nouveau, à Toulouse cette fois, où il doit suivre la préparation à la prêtrise au séminaire Saint-Cyprien. Il y reçoit notamment l'enseignement de Mgr Saliège, renommé pour son engagement à partir de 1942 contre la politique du gouvernement de Vichy et la déportation des juifs. C'est durant cette période, de 1943 à 1945, que Pierre Martel parachève sa « vision du monde », ancrée dans les valeurs du catholicisme social que lui ont transmises ses parents, et qu'il se forge une véritable doctrine de « l'agir » qu'il n'aura de cesse, par la suite, de mettre en pratique.

Ce parcours de l'enfance à l'âge adulte, fait « d'arrachements » (selon ses propres termes) et d'éloignements successifs marque profondément Pierre Martel et contribue sans doute à renforcer son attachement au pays natal. En 1945, il quitte Toulouse et les œuvres sociales consacrées au « redressement de l'enfance délinquante » pour entrer au grand séminaire de Digne, choisissant en définitive l'apostolat dans son pays d'origine. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1947 et prend ses fonctions le 1er octobre à Simiane-La-Rotonde, village situé à proximité du plateau d'Albion. À 24 ans, Pierre Martel a pour mission d'animer huit lieux de culte. Il expérimente d'emblée les principes et les méthodes de l'action catholique (mouvement d'apostolat des laïcs qui se développe en marge des structures traditionnelles de l'Eglise), dont il devient aumônier en 1949 et aumônier fédéral en 1959, liant étroitement dans sa pastorale les activités apostoliques aux activités culturelles.

Des gouffres aux Alpes de Lumière

Entre 1947 et 1952, il se consacre à ses passions : l'archéologie, la paléontologie et surtout la spéléologie, à laquelle il doit son surnom de « curé des gouffres ». Il élabore autour de ces pratiques une véritable pédagogie des lieux au profit des habitants, qu'il associe systématiquement à ses explorations et ses découvertes.

En 1950, il initie à Oppedette une action d'aménagement des gorges (site exploré et décrit par Edouard-Alfred Martel au début du siècle) par les habitants, pour en permettre l'accès aux chercheurs et aux touristes. Cette expérience préfigure la création trois ans plus tard, par Pierre Martel et une dizaine de notables des pays d'Apt et de Forcalquier, d'un mouvement pour la protection et la mise en valeur de la région délimitée par la Durance et

les montagnes de Lure, du Lubéron et du Ventoux, à laquelle est donné le nom d' « **Alpes de Lumière** » (AL). L'abbé Martel assume d'emblée la figure de « guide » de ce mouvement associatif, qu'il préside et dont les locaux suivent pendant une quinzaine d'années ses différents domiciles. Dès 1954, il fonde et dirige la revue *Les Alpes de Lumière*, dans laquelle il publie, outre des articles de différents collaborateurs, ses propres écrits de genres différents. Dans des sortes d'autofictions, il se met en scène sous le nom du « moine » ou de « l'ermite de Lure » et il dépeint son sentiment d'intimité avec la nature et les éléments premiers. Il rédige également une série de textes doctrinaux qui établissent les objectifs et les méthodes du mouvement.

À partir de 1957, Pierre Martel développe une réflexion sur la création d'une « zone » protégée ou « réserve » dans sa région de prédilection. À ce titre, il participe à la réunion organisée à Lyon par **Gilbert André** pour poser les bases d'une association des Parcs de France. Dès 1953, Pierre Martel, dans une étude sur « Les forêts du pays de Lure et du pays de Sault » (Bull. de la société scientifique et littéraire des Basses-Alpes), avait émis l'idée d'une « réserve forestière » qu'il appelait aussi « parc national de la Valbelle ». Il souhaitait alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la dégradation continue de cette zone, tant du fait des activités humaines (pastoralisme, extraction minière) que de particularités géologiques (phénomène karstique). L'étude débouchait sur un programme d'action, qu'il soumit au Préfet. L'idée évolua ensuite considérablement, sous l'effet des réflexions sur la notion de « parc culturel » et des premiers travaux destinés à élaborer le projet de Parc national de la Vanoise. En 1957, dans la revue *Rivières et Forêts*, Pierre Martel évoque la création d'une réserve naturelle pour la flore et la faune sur les hautes terres (Lure, Ventoux, plateau d'Albion), entourée d'une « zone résidentielle protégée ». Il s'agirait d'expérimenter un aménagement réussi du territoire, selon la formule : « ni invasion ni congélation ». Le projet, dénommé ensuite Grand parc de Haute-Provence, est durant la décennie 1960 la préoccupation centrale de Pierre Martel, qui lui consacre plusieurs numéros de la revue *Les Alpes de Lumière* et s'emploie, par le biais du mouvement associatif, à lui donner corps sur le terrain. Ainsi est créé dans une ancienne usine, à St-Michel-L'Observatoire, un centre culturel destiné notamment à former les « techniciens » du futur parc. Le lieu est géré par de jeunes permanents ou bénévoles, et on y développe des pratiques d'inventaire des « richesses naturelles et culturelles », des chantiers d'étude et de restauration du patrimoine etc. Dans le même temps, l'activité de diffusion des connaissances connaît un fort élan : la revue, toujours dirigée par Pierre Martel, publie désormais des numéros thématiques destinés à constituer une véritable « encyclopédie de la Haute-Provence ».

A la recherche d'un « Grand parc »

En 1965 cependant, l'armée annonce la création d'une base d'enfouissement des missiles atomiques au cœur du plateau d'Albion : le rêve d'un parc national s'écroule, mais l'abbé Martel milite plus que jamais pour obtenir un statut de protection pour les « Alpes de Lumière ». En 1966, il élabore un plan pour la création d'un parc naturel régional et il participe aux journées de Lurs-en-Provence sur les parcs régionaux organisées par la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), du 25 au 30 septembre 1966. Entre 1969 et 1971, dans le cadre d'un contrat passé avec la Datar, Pierre Martel élabore un projet détaillé de « chaîne de sites aménagés » dans le pays de Forcalquier, conçu comme le prototype du futur Grand parc. Dans une inversion du modèle des parcs nationaux défini par la loi de 1960, le cœur (zone centrale) du parc en serait la partie habitée, dite « zone de vie », bordée par la zone « annulaire » des parties montagneuses. Le projet d'ensemble de Pierre Martel n'a cependant pas trouvé de forme véritable de concrétisation. Un espace protégé a bien été créé en Haute-Provence, mais dans une zone très réduite par rapport à cette vision initiale : le parc naturel régional du Lubéron (créé en 1977), pour la réalisation duquel Jérôme Monod (délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) installe un chargé de mission en 1971. Cet échec s'explique sans doute

en partie par le fait que le projet de Grand parc était étroitement relatif à une vision personnelle, au contenu plus symbolique que politique et, de ce fait, difficilement appropriable par les habitants et les pouvoirs publics. Il ne fut que peu partagé au sein du collectif Alpes de Lumière et peu relayé par les élus : c'était « l'affaire » de Pierre Martel.

Les années 1968-1972 constituent une période de crise profonde pour Pierre Martel, sur le plan associatif comme sur le plan personnel. En 1968 en effet, il annonce son retour à l'état laïc et se marie avec une jeune ethnolinguiste spécialiste du provençal, Claude Andrieu. Il justifie sa décision dans un livre édité à compte d'auteur qu'il diffuse largement dans le cercle de ses connaissances, *La foi sauvage* (St-Michel-L'Observatoire, 1969). L'autorité de Pierre Martel au sein du mouvement Alpes de Lumière est par ailleurs remise en cause par la nouvelle génération de militants, ce qui conduit à l'éclatement de l'association et, au final, à un recentrage autour du cercle des « fidèles » de Pierre Martel.

À partir de 1971, les activités de l'association sur le terrain (initiation à la nature, balisage des sentiers, inventaire du patrimoine rural...) s'opèrent dans le cadre désormais institutionnel du « patrimoine » et de « l'environnement ». À titre personnel, Pierre Martel adhère aux groupements actifs dans ces deux domaines (la FNASSEM, Rempart, le COLINAT, l'UDVN 04, la Commission des sites...). Au nom d'Alpes de Lumière, il participe en 1971 à la création d'un comité départemental pour la protection de la nature placé sous l'autorité du préfet. En 1974, il collabore activement à un projet de centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE), dont il rédige le rapport d'orientation. Le mot d'ordre de Pierre Martel est alors la « concertation », qu'il estime indispensable à la résolution des problèmes environnementaux. Durant toute la décennie, il met sa plume au service de différentes causes environnementales et élabore des outils méthodologiques pour le montage de dossiers sur ces questions. Sous sa direction, l'association Alpes de Lumière, assume désormais des activités d'expertise dans le cadre d'une politique de contractualisation avec les pouvoirs publics : inventaire des sites naturels à protéger dans la région de Forcalquier pour le ministère de la Qualité de la Vie (1975) ; étude pour la sauvegarde de la montagne de Lure ; participation à la réalisation du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques dans les Alpes de Haute-Provence, etc.

En 1980, Pierre Martel réalise une pièce majeure de son œuvre, sous la forme d'une exposition puis d'une publication intitulée *L'Invention rurale. L'économie de la nature*. Dans ce plaidoyer pour une société de non-gaspillage, il rend hommage à la civilisation matérielle paysanne et exprime son inquiétude face aux conséquences de l'exploitation irraisonnée des ressources naturelles.

La même année, Alpes de Lumière connaît sa réalisation institutionnelle la plus importante avec la création du Musée conservatoire ethnologique de Haute-Provence, dans l'ancien prieuré médiéval de Salagon. Après la mise en place du Musée, Pierre Martel se retire des instances dirigeantes d'Alpes de Lumière pour se consacrer à ses travaux d'études. Il continue toutefois d'animer certaines activités jusqu'à la fin des années 1990. Il décède le 21 janvier 2001 à l'âge de 78 ans.

Sources : archives de Pierre Martel (fonds Martel) et de l'association Alpes de Lumière ; entretiens avec des membres de l'association (2002-2004) ; revue *Les Alpes de Lumière*.

Cf. K.-L. Basset, *Pierre Martel et le mouvement Alpes de Lumière (1953-1983). L'invention d'un territoire*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2009.

MANCHE André (1936 – 2007)

Débute sa carrière à l'école primaire de sylviculture des Barres ; auxiliaire technique forestier à la station de recherches et expériences forestières à Nancy (1952-1954) ; aide technique à la pépinière de l'école forestière (1954-1957) ; agent technique des eaux et forêts (1960-1961) ; école des ingénieur des travaux des eaux et forêts (1962-1963) ; ingénieur, chef de cantonnement à l'inspection de Saint-Avold (1963-1965) ; école nationale du génie rural, des eaux et des forêts (1965-1967) ; chef de service puis adjoint au directeur à la direction départementale de l'agriculture du Lot-et-Garonne (1967-1972) ; collabore à la mission interministérielle de l'aménagement et de la protection de l'espace naturel méditerranéen (1973-1979) ; directeur du parc national de Port-Cros (1979-1988) ; conservateur du patrimoine forestier des parcs et jardins des monuments historiques et des palais nationaux (1988-1992) ; conseiller auprès du directeur de la nature et des paysages (1992-1996) ; termine sa carrière comme ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts ; administrateur de l'union départementale Vie et Nature des Bouches-du-Rhône et de l'association Forêts méditerranéennes et membre du comité économique et social de la région Provence – Alpes – Côte-d'Azur (1997-2007).

André Manche est né le 18 mars 1936 à Meaux (Seine-et-Marne). Son père était typographe et sa mère commerçante puis mère au foyer. Il était l'aîné d'une grande fratrie de cinq sœurs et quatre frères et sa famille l'a élevé dans une convivialité généreuse et ouverte au sens du dépassement de soi. Très jeune il s'est intéressé aux métiers de la forêt. A défaut de pouvoir bénéficier d'une formation supérieure initiale, il a choisi l'école primaire de sylviculture des Barres à Nogent-sur-Vernisson dans le Loiret lui permettant d'être nommé auxiliaire technique forestier à la station de recherches et expériences forestières à Nancy de 1952 à 1954, puis aide technique à la pépinière de l'école forestière de 1954 à 1957.

L'ascension exceptionnelle d'un homme ouvert et militant

Sa rencontre à l'âge de 18 ans avec Colette Blanc fut décisive pour son avenir affectif et professionnel. C'est ensemble qu'ils préparèrent leur baccalauréat, lui le faisant par correspondance, et ils le réussirent chacun, lui en 1957 et elle en 1958, ce qui les engagea à se marier tout de suite après et à s'établir à Neuves-Maisons. Elle opta pour le métier d'institutrice et il choisit celui d'agent technique des eaux et forêts, dès 1960, à la suite de son service militaire de 28 mois qu'il acheva comme sous-lieutenant dans l'armée de l'air à Contrexéville dans les Vosges.

Il commença alors un parcours professionnel dans le monde forestier aussi rare que prometteur. Tandis que l'administration des eaux et forêts lui confiait sa première responsabilité territoriale comme chef de triage à Viterne, en Meurthe-et-Moselle, en 1960-61, il prépara le concours interne pour entrer à l'école nationale des ingénieurs des travaux des eaux et forêts. A 27 ans, en 1963, l'agent technique était devenu ingénieur et il exerça jusqu'en 1965 les fonctions de chef de cantonnement à l'inspection de Saint-Avold en Moselle. Deux enfants, Eric né en 1960 et Pascale en 1964, seront élevés dans cet esprit de curiosité et cette envie d'apprendre tant dans de longues études que dans les multiples expériences de terrain favorisées par les sorties de week-end, les loisirs éducatifs et les voyages.

Avec le même dynamisme qui l'avait conduit à devenir ingénieur des travaux, il se met au travail pour préparer le concours interne lui permettant d'intégrer en 1965 l'école nationale du génie rural, des eaux et des forêts (ENGREF), et chaque week-end, il retrouve à Chavigny sa femme, institutrice à Nancy, et ses enfants. Devenu IGRF, il est affecté en

1967 à Agen à la direction départementale de l'agriculture du Lot-et-Garonne où il dirige successivement le troisième service chargé de l'agriculture, puis le premier service chargé de la forêt, avant de devenir l'adjoint du directeur de 1970 à 1972.

De la forêt à la plongée sous-marine, le dynamisme d'un directeur de parc national

La participation à partir de 1973 à la mission interministérielle de l'aménagement et de la protection de l'espace naturel méditerranéen dirigée par l'amiral Storelli représentera un tournant décisif dans l'engagement lucide d'André Manche au service de la protection de l'environnement dont le ministère venait d'être créé. C'est en effet dans le concours qu'il donnera à cette mission préfigurant les directives et la loi Littoral qu'il prendra la mesure des questions d'aménagement à leur véritable échelle et développera sa passion marine pour la Méditerranée. Appréciant avec les instruments d'analyse utiles l'urbanisation galopante de la côte méditerranéenne, les problèmes connexes de gestion de l'eau et de l'agriculture, il perçoit toutes les alertes qu'une orientation écologique commence à éclairer et il s'engage résolument en ce sens. Il s'installe avec sa famille dans les Bouches-du-Rhône, à La Ciotat qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort.

Sa connaissance ainsi approfondie des ensembles naturels méditerranéens, du littoral à l'arrière-pays, et sa passion pour la plongée sous-marine l'ont conduit à accepter avec enthousiasme en 1979 la fonction de directeur du seul parc national maritime existant alors, le parc national de Port-Cros, également chargé du domaine acquis par l'Etat, sous l'impulsion du président Georges Pompidou sur l'île de Porquerolles, où venait d'être aussi créé et confié au parc le premier conservatoire botanique national méditerranéen.

A la mission régulière de protection des milieux naturels, dans leurs dimensions terrestres, forestière sur les deux îles d'Hyères, agricole et conservatoire à Porquerolles, André Manche ajouta le souci permanent, eu égard à la fréquentation touristique croissante des plaisanciers et des plongeurs, de protéger non seulement le domaine public maritime de Port-Cros avec son port géré par le parc national, mais le milieu marin autour de cette île superbe, en engageant les contacts avec toutes les associations d'usagers et en utilisant les réglementations existantes mises en œuvre sous l'autorité du préfet maritime de Toulon. Qu'il s'agisse de la protection des herbiers de posidonies ou des mérous, de l'alerte sur l'attaque de la végétation littorale par les détergents rejetés en mer et transportés par les vents, il est toujours sur le front.

Ce travail mobilisait deux équipes insulaires sous l'égide du siège hyérois du parc, mais le directeur entendait joindre de nombreuses initiatives innovantes à cette administration. Il débordait d'idées et de projets, au risque parfois de se disperser et d'en négliger l'intendance. Il souhaita que le parc national s'engage dans tous les efforts de gestion plus écologique des déchets sur Port-Cros, jusque-là enfumé par un mauvais incinérateur, de l'eau pour laquelle il associa le parc à la création d'une installation de dessalement de l'eau de mer par osmose inverse et surtout d'une lagune sur ses terrains pour le traitement tertiaire des eaux usées de Porquerolles. Il voulut même initier un projet de gazogène produisant de l'électricité à partir du bois récolté à Porquerolles, mais régularité de l'approvisionnement, fonctionnement du prototype et difficultés des relations avec EDF eurent raison de cette tentative.

Simultanément, André Manche travailla avec ferveur au rayonnement du parc national en favorisant le fonctionnement d'un comité scientifique terrestre et marin auteur d'études, de recherches et de publications remarquées, en s'ouvrant à l'international aussi bien pour des missions de protection du phoque-moine au large du Maroc que pour des collections d'espèces du Conservatoire botanique avec la précieuse collaboration de Louis Olivier. Mais il avait également anticipé sur la nécessité d'initier ce que la loi de 2006 appellera une « aire

d'adhésion » sur le littoral du seul parc français alors dépourvu de « zone périphérique », en commençant par la gestion des terrains acquis par le conservatoire du littoral sur le cap Lardier et en militant pour l'affectation publique des terrains disponibles de la presqu'île de Giens.

Dans toutes les missions de cette décennie donnée à l'environnement des îles d'Hyères (1979-1988), André Manche garde un sens exceptionnel du premier contact et une ferveur inentamée. Il aura toujours la volonté de rester au plus près de la jeunesse dont il favorisera l'accueil constant à la fois comme auxiliaires d'été ou objecteurs de conscience, comme élèves des classes de nature transplantées, comme visiteurs du sentier sous-marin, comme membres des chantiers de jeunesse, comme stagiaires des grandes écoles ou travailleurs d'utilité collective ou d'intérêt général. Avec le concours d'un adjoint nommé à partir de 1980, Eric Binet, il lancera une politique dynamique de restauration des forts insulaires appartenant à l'Etat afin de favoriser cet accueil, d'y présenter des expositions de qualité, par exemple d'archéologie sous-marine, et il donnera un fort élan à une politique d'information avec l'appui éditorial de fiches pédagogiques et de cahiers culturels.

Un engagement inaltérable en faveur de la protection de l'environnement

A partir de 1988, André Manche se consacrera à des missions nationales sans jamais abandonner son militantisme local en faveur de la protection de l'environnement. Après que le ministère de la Culture et de la Communication lui a confié jusqu'en 1992 la fonction de conservateur du patrimoine forestier des parcs et jardins des monuments historiques et des palais nationaux à Versailles, il suit auprès du directeur de la nature et des paysages du ministère chargé de l'environnement certains dossiers délicats de préservation patrimoniale, tel celui de la plaine des Maures menacée par l'implantation d'une piste d'essais automobiles.

Nommé ingénieur général du GREF en 1996, il rejoint le conseil général du génie rural, des eaux et des forêts, puis prend sa retraite la même année. Dès lors, s'ouvre une dernière décennie d'engagement associatif persévérant en faveur de la préservation du patrimoine naturel local et régional. Administrateur de l'union départementale Vie et Nature des Bouches-du-Rhône et de l'association Forêts méditerranéennes, il est également membre du comité économique et social de la région Provence – Alpes – Côte-d'Azur et c'est au sein du groupe « Prospective » que cet esprit toujours tourné vers le meilleur avenir fait valoir ses convictions quant à la préservation de la nature, l'écologie et l'espace rural.

En tant que citoyen de la Ciotat ou « ciotaden », il œuvra jusqu'à ses derniers instants pour que le projet de parc national des Calanques intègre les sites classés terrestres et maritimes ciotadens. Deux mois avant sa mort, il disait le 16 mars 2007 : *« Depuis plus de 30 ans (1973) j'ai travaillé sur les problèmes écologiques méditerranéens terrestres ou marins... J'ai accompagné sur le site de La Ciotat et dans les Calanques de Marseille de très nombreux visiteurs étrangers des parcs nationaux américains, canadiens, québécois, italiens ; massivement ils ont regretté que la France n'ait pas donné à cet ensemble le statut de parc national qui est la seule vraie reconnaissance internationale d'un site exceptionnel ».*

Aussi, en décembre 2007, sous le titre « Nous sommes tous des enfants d'André Manche », Patrick Pappola, fondateur du collectif La Ciotat cœur du Parc le remercie ainsi : *« Notre groupe a tenu, unanimement, à offrir à sa mémoire cet hommage posthume : lorsque ce parc sera enfin créé, puissent les enfants de La Ciotat et d'ailleurs qui en profiteront, se souvenir de ce qu'ils doivent à ce combat d'une vie qui lui fut dédié ».*

Cette ascension d'une vie commençant comme ouvrier forestier et accédant au sommet de sa hiérarchie s'est accompagnée d'une jeunesse d'esprit, d'une curiosité généreuse et, avec

un sens aigu des risques à venir, d'un engagement inlassable en faveur de la vie humaine et de son environnement naturel. Du parc national de Port-Cros et Porquerolles jusqu'au futur parc national des Calanques, beaucoup de sites méditerranéens doivent à André Manche d'avoir conservé leurs richesses naturelles et leur beauté.

MERVEILLEUX DU VIGNAUX François (1902-1982)

Né le 9 janvier 1902, à Châtellerault ; directeur général des Eaux et Forêts au ministère de l'Agriculture de 1949 à 1965, donc au moment de l'élaboration et du vote de la loi de 1960 relative à la création des parcs nationaux ; impliqué personnellement dans le classement en parc national de l'Île de Port-Cros ; représentant de la France à la FAO ; conseiller d'État ; décédé le 9 octobre 1982 à Paris.

François Merveilleux du Vignaux est né le 9 janvier 1902 à Châtellerault (Vienne), d'une famille à l'origine charentaise qui s'est ensuite implantée en Poitou et en Vendée. Les membres de la famille ont été surtout des magistrats ou des militaires en particulier dans la Marine ; les femmes étaient en général sans profession mais se montraient le plus souvent très actives dans des institutions catholiques.

Le grand-père de François Merveilleux du Vignaux, magistrat, député (légitimiste) de la Vienne, a été l'un des fondateurs de l'Institut Catholique de Paris. Son père était officier d'artillerie (colonel pendant la guerre de 14-18).

François Merveilleux du Vignaux fait ses études secondaires chez les Jésuites au collège Saint Joseph de Poitiers. Il semble qu'il ait eu très tôt la vocation de forestier, ce qui n'était pas habituel dans la famille. Il fait l'Institut National Agronomique dont il est diplômé en 1921 puis son service militaire dans le Génie. L'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy l'accueille de 1924 à 1926 (98ème promotion). Il est nommé en Bourgogne, à Beaune puis à Dijon. Il se marie en 1929 avec Anne de La Laurencie, ardéchoise par sa mère, qui était la fille du compositeur Vincent d'Indy (connu pour sa Symphonie sur un thème montagnard) et d'une famille nantaise par son père, également forestier. Née en 1903, elle avait fait des études supérieures jusqu'à la licence, ce qui était assez rare à l'époque pour une femme de son milieu (on l'appelait : « la sorbonnarde... »). Ils auront quatre fils. Trois naîtront avant la guerre. Ils deviendront officiers de Marine pour les deux aînés, ingénieur chimiste pour le troisième. Le quatrième, Pierre, naîtra après la guerre, et travaillera au Ministère de l'Équipement puis à celui de l'Environnement.

Après son mariage, François Merveilleux du Vignaux est nommé inspecteur des Eaux et Forêts à Alençon (Orne), où il gère les grandes forêts normandes dont la prestigieuse forêt d'Écouves. En 1936, il est appelé malgré son jeune âge à l'Administration centrale comme Directeur du personnel.

Il est mobilisé comme officier du Génie en 1939. En 1940, il est bloqué, comme tant d'autres, à Dunkerque. Puis il est fait prisonnier et envoyé dans un "Oflag" en Allemagne.

On le retrouve à l'administration centrale à Paris où il s'occupe de l'approvisionnement en bois des populations urbaines et des transports alors que le système ferroviaire a été complètement bouleversé. Le 30 septembre 1949, il est nommé directeur général des Eaux et Forêts, c'est-à-dire chef de l'Administration des Eaux et Forêts en France, dans les Dom-Tom et dans les colonies. Il occupera ce poste pendant presque seize ans, alors que ses prédécesseurs depuis 1800 y restaient en moyenne quatre ans et demi. On peut s'interroger sur une telle longévité. Certes, François Merveilleux du Vignaux était à la fois ferme et extrêmement courtois et il semble avoir été très apprécié de la grande majorité du Corps des forestiers à tout niveau. Il se déplaçait volontiers sur le terrain pour voir la réalité des problèmes. Outre sa parfaite connaissance des techniques forestières, il excellait dans les questions juridiques et il était également familier des problèmes de chasse et de pêche. Il a donc pu établir d'excellents contacts avec le monde des propriétaires forestiers privés ainsi

qu'avec ceux des chasseurs et des pêcheurs. Il a su par ailleurs gagner la confiance des différents ministres de l'Agriculture qui se sont succédé pendant qu'il était en fonction.

On peut surtout considérer que, sous la IV^{ème} République, François Merveilleux du Vignaux a fait partie de ces hauts fonctionnaires qui, dans beaucoup de domaines, ont assuré la pérennité et la stabilité du service public quand divers gouvernements passaient à grande allure, l'instabilité politique régnant. Au fur et à mesure que les années s'écoulaient, il apparaissait comme un chêne ancestral, immuable au milieu de la forêt française !

François Merveilleux du Vignaux s'est beaucoup préoccupé de reboisement. Il était également très attentif à la gestion de la forêt privée et souhaitait l'améliorer en en faisant un investissement d'avenir. Il est notamment l'auteur de la loi sur les « groupements forestiers » qui visait cet objectif. Il a lancé l'Inventaire Forestier National et fait progresser rapidement les initiatives du Fonds forestier national. Il a établi et conservé de nombreux contacts avec les commerçants et les industriels du bois préfigurant la future "filière-bois". Il s'occupait également de questions internationales. Il était notamment le représentant de la France à la FAO (Food and Agricultural Organization), dont il a été un moment le président.

Il accordait enfin une importance particulière aux questions touchant à la protection de la nature. Ce ne devait pas toujours être le cas chez certains ingénieurs forestiers qui estimaient que leur métier consistait surtout dans la gestion des forêts et dans le suivi de l'industrie du bois. Ce n'était pas le cas de François Merveilleux du Vignaux qui pensait sans doute que tout agent de l'administration des Eaux et Forêts devait nécessairement avoir en lui l'amour de la nature et la volonté de la protéger ! En fait, il s'intéressait beaucoup à la botanique et à l'évolution de la nature. Il était très lié avec Paul Vayssière, agronome et botaniste connu, membre de plusieurs sociétés savantes, et avec le professeur Roger Heim qui fut président de l'Académie des Sciences, directeur du Muséum national d'histoire naturelle et président de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Il a envoyé le 23 avril 1951 une instruction à tous les Conservateurs des Eaux et Forêts insistant sur « l'intérêt d'une propagande active en faveur de la protection de la nature ». Le 11 juin 1953, il est revenu encore sur cette question auprès des Conservateurs dans une nouvelle instruction assortie, cette fois-ci, d'une leçon-type destinée aux ingénieurs forestiers chargés de cours dans les écoles normales pour inclure dans leurs programmes des éléments susceptibles de « développer cette notion de base qu'est le respect dû aux choses de la nature ».

La Direction Générale des Eaux et Forêts comprenait une section spécialisée chargée de s'occuper des questions de protection de la nature. Elle était dirigée par Yves Bétolaud, en qui François Merveilleux du Vignaux avait toute confiance et à qui il laissait une grande latitude d'action.

François Merveilleux du Vignaux a été chargé de l'élaboration de la loi de 1960 relative à la création des parcs nationaux, à laquelle a surtout contribué Yves Bétolaud et son équipe. Le Directeur Général est allé défendre le texte devant son ministre, Henri Rochereau. Il a insisté pour que les Parcs soient des établissements publics de l'État et non une nouvelle sorte d'administration ; volonté de souplesse, crainte d'une éventuelle concurrence avec les Eaux et Forêts ? En fait, pour lui, il allait certainement de soi que les Parcs Nationaux devaient être gérés par l'administration des Eaux et Forêts, comme dans un certain nombre d'autres pays. Quoi qu'il en soit, c'est bien sous sa direction qu'a été élaborée et votée la première loi relative à la création de Parcs Nationaux en France.

Il est resté très attentif mais ne s'est pas directement impliqué dans la création du parc national de la Vanoise. En revanche, il s'est engagé personnellement dans le classement en parc national de l'île de Port-Cros.

François Merveilleux du Vignaux a été très hostile à la réforme élaborée en 1965 par Edgar Pisani alors ministre de l'Agriculture. Il a rejeté aussi bien l'idée de la création de l'Office National des Forêts que la fusion du Corps des ingénieurs du Génie Rural avec celui des Eaux et Forêts, estimant qu'on allait transformer ses chers forestiers, agents de l'État désintéressés, en commerçants productivistes ! Comme souvent dans des cas semblables pour les hauts fonctionnaires, la sortie s'est faite "par le haut" : François Merveilleux du Vignaux a été nommé Conseiller d'État au tour extérieur.

Selon ses dires, lui, homme de terrain, aimant la nature, le vent et les forêts immenses, s'est prodigieusement ennuyé au Conseil d'État avec son ambiance un peu confinée de « club anglais ». Il n'a pas dû l'avouer à ses nouveaux collègues puisqu'ils l'ont élu président de leur amicale (le secrétaire général de cette amicale était alors un certain Laurent Fabius).

François Merveilleux du Vignaux est mort le 9 octobre 1982 à Paris, d'une maladie cardiovasculaire.

Sa forte personnalité a beaucoup marqué l'administration des Eaux et Forêts pendant la longue période où il l'a dirigée.

Sources :

- « Revue forestière française »
- Revue « Forêts de France »
- Archives personnelles d'Henri Jaffeux
- Souvenirs personnels de Pierre Merveilleux du Vignaux (quatrième fils de François Merveilleux du Vignaux)

MERVEILLEUX DU VIGNAUX Pierre (1946)

Diplômé en aménagement et urbanisme ; chef du bureau de la montagne à la direction de l'urbanisme et des paysages de 1980 à 1985 ; directeur du parc national du Mercantour de 1985 à 1988 ; chargé de mission auprès du directeur de la nature et des paysages de 1989 à 2006.

Pierre Merveilleux du Vignaux est né le 13 mars 1946 à Paris. Il est le benjamin des quatre fils de François et d'Anne de La Laurencie. Durant toute son enfance et sa jeunesse, son père, directeur général des Eaux et Forêts (de 1949 à 1965), est aux commandes de toute l'administration forestière. Il effectue ses études primaires et secondaires dans un établissement tenu par les Jésuites, l'externat Saint-Louis de Gonzague, rue Franklin à Paris. Il passe le baccalauréat, en 1964. Il s'oriente vers des études littéraires, fait hypokhâgne puis entre à la faculté de droit et à l'institut d'études politiques de Paris, dont il sort diplômé en 1968. Son enfance et sa jeunesse sont marquées par des séjours à la montagne. Il va chaque hiver dans les Alpes du nord ; à seize ans, il découvre la montagne l'été, qu'il se met à pratiquer assez assidûment.

Si la montagne occupe dès lors une grande place dans sa vie, l'environnement n'est pas, pour l'heure, un de ses principaux centres d'intérêt bien qu'il ait, grâce à son père, une certaine culture naturaliste. Il est beaucoup plus intéressé par les villes et les établissements humains ; Il se passionne pour l'histoire et l'aménagement urbains et obtient en 1970 un diplôme d'études supérieures spécialisées en aménagement et urbanisme. Après avoir été quelques mois chargé de mission à l'atelier parisien d'urbanisme de la ville de Paris (fin 1979-août 1971), et effectué son service national (août 1971-août 1972), il entre « pour voir » au ministère de l'équipement comme assistant d'études à la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU), qui deviendra plus tard la direction de l'urbanisme et des paysages. Il se marie en 1975. Il aura trois garçons et une fille. Sous l'influence de sa femme, Florence, qui lui fait rencontrer le futur Cardinal Lustiger alors curé de paroisse et ancien aumônier des étudiants, il effectue un retour vers un catholicisme rénové, après avoir abandonné pendant plusieurs années toute pratique religieuse. Il est chef du bureau de la fiscalité (1976-78) à la DAFU, puis chargé de mission au cabinet du ministre de l'environnement et du cadre de vie, Michel d'Ornano (1978-1980) ; il s'y occupe de questions de réglementation foncière.

De 1980 à 1985, il est chef du bureau de la montagne à la direction de l'urbanisme et des paysages. Le service de l'urbanisme dont dépend le bureau de la montagne est alors dirigé par Lucien Chabason, qui le sensibilise à la protection de l'environnement. Il s'implique dans l'élaboration de la loi montagne (1985) et se spécialise toujours plus dans l'aménagement et la protection de l'espace montagnard. Il se rend dans tous les massifs français, visite la quasi totalité des stations de sports d'hiver. Après l'adoption de la loi montagne, il cherche un autre poste. Il connaît François Letourneux, qui est directeur de la protection de la nature au ministère de l'environnement. F. Letourneux lui propose de succéder à Jacques Florent à la direction du parc national du Mercantour. Il pense d'abord refuser, estimant ne pas être préparé à cette fonction ; il se verrait plutôt dans un parc naturel régional. Il finit toutefois par accepter. Devenu directeur, il s'emploie à améliorer les relations, tendues, entre les élus locaux et le parc et à mettre en valeur le rôle de ce dernier dans le développement touristique de la région, tout en se montrant ferme sur les limites et la réglementation du parc. Il se sent particulièrement à l'aise dans cet espace protégé, entouré de passionnés de montagne.

Fin 1988, il est victime d'un grave accident vasculaire cérébral, dont il garde des séquelles. Il reste un an en congé de longue maladie. Il est ensuite chargé de mission auprès du directeur de la nature et des paysages. Il travaille alors notamment sur la coordination des

parcs nationaux, en liaison avec l'Aten, sur la biodiversité dans les Dom-Tom et sur les parcs périurbains, qui l'intéressent particulièrement. En 2001-2002, il prépare un livre sur l'histoire des parcs nationaux, *L'aventure des parcs nationaux*, qui paraît en 2003.

C'est par l'urbanisme et par les stations de sports d'hiver que Pierre Merveilleux du Vignaux est venu à l'environnement et, s'il a effectué toute sa carrière dans la fonction publique, il a choisi de toujours rester contractuel. S'il a donc, d'une certaine manière, poursuivi les traces paternelles, c'est sans en avoir eu l'intention au départ et sans s'inscrire dans leur droite ligne mais en traçant sa propre voie.

Source : entretien avec Pierre Merveilleux du Vignaux, le 19 mars 2010

MONJAUZE Alexis (1906-2001)

Diplômé de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Nancy en 1928 ; Effectue la plus grande partie de sa carrière en Algérie, de 1929 à 1970 où il occupera plusieurs postes (Djidjelli, Djelfa, Tlemcen, Blida) puis, après l'indépendance, il est conseiller technique du premier directeur algérien du service des forêts ; rentré en France en 1970, il est nommé directeur du parc national des Cévennes qui vient d'être créé ; termine sa carrière comme inspecteur général chargé des parcs et réserves de 1974 à 1977.

Alexis Monjauze naît le 18 avril 1906 à Paris ; il y passe toute sa jeunesse dans le quartier des Buttes Chaumont où son père exerce la profession de médecin. Aîné de cinq enfants, il est pris en charge avec son frère Fernand par ses grands parents tandis que les trois plus jeunes, Lucie, Paul et Jean sont élevés par leurs parents. Il fait ses études secondaires aux Fracs Bourgeois et passe son bac très jeune avec mention. Il entre à l'Institut National Agronomique en 1924 et choisit ensuite d'intégrer l'Ecole National des Eaux et Forêts à Nancy ; il en sort ingénieur des Eaux et Forêts en 1928.

Il choisit alors de servir en Algérie où il accomplira la plus grande partie de sa carrière, de 1929 à 1970, traversant les périodes difficiles de la seconde guerre mondiale et de la rébellion qui conduisit à l'indépendance du pays. Il y retrouvera son frère Fernand, médecin comme son père, dont il restera toujours très proche.

Il est d'abord affecté à Djidjelli, puis est nommé en 1934 responsable forestier de la « chefferie » (aujourd'hui « Wilaya ») de Djelfa, dans la partie du département d'Alger appartenant à l'Atlas saharien. Il s'y marie en octobre 1935 avec Marguerite-Marie de Sallmard de Rassis, fille d'un officier, capitaine de spahis, et d'une mère peintre des paysages des déserts. Trois garçons y naissent de leur union.

Son expérience et ses observations de la dégradation récente des anciennes forêts de chêne liège et de pins d'alep dans cette partie pré-désertique et entièrement couverte d'alfa, font très tôt de lui un spécialiste reconnu du reboisement des zones arides et plus généralement de la conservation et du développement rural dans les régions de nomadisme pastoral.

En 1940 il est nommé à Tlemcen où il est chargé de protéger les forêts et les bassins versants, mais aussi de fournir du bois à l'armée ; sa zone d'action comprend la région d'Oran et de Nemours. En 1947 il est affecté à la chefferie de Blida à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Alger ; la famille, agrandie de deux filles, habite sur les hauts d'Alger, au sein d'une forêt où un ami du père de Foucault, le Commandant Cauvet, a créé un parc de plusieurs hectares.

C'est en grande partie sur la base de ses expériences réussies de restauration des terres et de plantations forestières dans ces deux régions que se fondera la doctrine de ce qui deviendra une activité majeure des forestiers en Algérie, à savoir la Défense et Restauration des Sols (DRS) ; elle conjugue des travaux de préparation des sols de pente (gradins ou banquettes) et leur mise en valeur par des reboisements ou des activités agricoles.

Il devient en 1960 chef du Service des Eaux et Forêts qui, l'année précédente, avait fusionné avec celui de la DRS. A la direction centrale du service des forêts il est chargé des questions économiques et techniques, responsable de la diversification des actions forestières ; il y fait mettre en application de nouvelles théories et techniques de sa conception, comme celle de la rénovation rurale.

Depuis quelques années, il travaillait aussi pour la FAO ; comme expert, il voyage notamment en Iran et en Israël, là où ses théories de reboisement en zones arides et semi arides s'appliquent. Plus tard, après l'indépendance de l'Algérie, il sera l'un des initiateurs du projet « Algérie 16 » de protection et de mise en valeur d'une importante zone autour de Bouïra.

En 1963, il devient conseiller technique du premier directeur algérien du service forestier et reste dans ce poste jusqu'en 1968 avant de prendre la direction, toujours en Algérie, d'un projet multilatéral de développement rural.

En 1970 s'achève la partie algérienne de sa carrière. Il a su y appliquer et y faire appliquer des conceptions originales, voire visionnaires, pour restaurer et mettre en valeur d'immenses étendues de terres dégradées et contribuer ainsi significativement au développement des régions les plus déshéritées du pays.

En 1971, sa carrière prend une orientation nouvelle avec sa nomination au poste de directeur du parc national des Cévennes qui vient d'être créé par décret du 2 septembre 1970. Pendant trois ans il va employer son allant et sa créativité à mettre en place les structures du parc et, selon ses propres termes, « à élaborer et commencer à mettre en œuvre une doctrine adaptée à un nouveau type de parc national : une doctrine qui permette à la fois de préserver, voir d'améliorer un patrimoine biologique, de préserver le caractère de paysages façonnés par des siècles d'occupation et d'activités humaines, de préserver et de restaurer un important patrimoine architectural et rural, tout en maintenant une présence humaine vivante, c'est à dire des gens du pays vivant chez eux, dans des conditions économiques propres à les satisfaire, en nombre suffisant pour y maintenir l'esprit, le souffle et la source intellectuelle de l'attachement et du souvenir ».

C'était, et cela le reste quarante ans plus tard, non seulement les objectifs du parc, mais aussi une véritable gageure ; les risques de divergences entre ces objectifs restent en effet très forts, et tout l'enjeu du parc réside dans la capacité collective des acteurs de ce territoire à les maîtriser.

Cela voulait dire, notamment, pour A. Monjauze :

- ▶ que « le parc ne peut devenir réellement parc que par la volonté de ses habitants »
- ▶ que « le succès d'un parc national habité par une population en plein désarroi économique ne peut se réaliser sans investissements importants et un certain contrôle foncier ».

Quarante ans d'histoire du parc, de ce qu'il a vécu, de ce qu'il a fait, de ce qu'il n'a pas fait ou pas pu faire, nous montre aujourd'hui toute la perspicacité de cette vision .

Homme de réflexion, Alexis Monjauze était aussi un homme d'action. Il a, avec les partenaires historiques du parc, commencé à mettre en œuvre cette vision et cette doctrine par un certains nombres d'actions concrètes dont certaines ont marqué l'histoire du parc :

- ▶ les « contrats Mazenot », du nom du sous-préfet de Florac qui en fut le concepteur ; par ces contrats, le parc confie à des agriculteurs de son territoire ou de sa proche périphérie la réalisation d'actions d'entretien de la nature ou du petit patrimoine rural, ou encore d'entretien de sentiers pour la découverte de son territoire ; il les associe ainsi à son action, en contrepartie d'une rémunération qui les aide à se maintenir dans leur activité principale d'agriculteurs, et donc à maintenir la vie sur le territoire du parc et à en entretenir les paysages ;

- ▶ « l'opération hameaux » : avec la même finalité que les contrats Mazenots, le parc aide des agriculteurs de son territoire ou de sa proche périphérie à restaurer des bâtiments anciens dans le strict respect de l'architecture traditionnelle, et à les aménager en gîtes ruraux de qualité. Il contribue ainsi par ailleurs directement à ses objectifs de préservation du patrimoine bâti et d'accueil sur le territoire du parc ;
- ▶ la création au sein de l'administration du parc d'un important service culturel, confié à un professionnel, pour mettre en œuvre une action culturelle forte, et originale au sein des parcs nationaux français ;
- ▶ L'affectation, aux agents de terrain du parc, de chevaux pour la réalisation de leurs missions de surveillance. Alexis Monjauze entendait, de cette façon, affirmer l'originalité et la spécificité du parc des Cévennes par rapport aux autres parcs nationaux français et donner une impulsion à la pratique de la randonnée équestre sur le territoire du parc et de sa périphérie. La grande course annuelle d'endurance équestre de Florac est directement issue de cette implication du parc initiale du parc dans les activités équestres.

Sa forte personnalité et ses idées originales lui valurent aussi localement quelques inimitiés qui contrarièrent son action.

En 1974, Alexis Monjauze est nommé inspecteur général de l'environnement chargé des parcs et des réserves. Cette fonction va bien à l'homme de réflexion qu'il est. Il travaille notamment à une réforme du statut des parcs nationaux et proposera à ce titre la création d'un institut des parcs et réserves. Mais ses propositions ne seront pas reprises par le ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, Michel D'Ornano, qui préfère alors faire aboutir la création du parc national du Mercantour, poursuivre l'étude d'autres projets de parcs et mettre en œuvre la loi de 1976 sur la protection de la nature, plutôt que s'engager dans une réforme en profondeur de l'administration des parcs et de leur gouvernance.

Il prend sa retraite en avril 1977, mais restera néanmoins actif pendant de nombreuses années encore, notamment en participant au comité scientifique du parc national des Cévennes et en rédigeant de nombreux articles sur le milieu naturel et le développement en Algérie.

Post Scriptum :

Texte écrit avec le précieux concours de Lucie Stewart-Monjauze

OZENDA Paul

Né le 30 juin 1920 à Nice (Alpes maritimes) ; professeur et chercheur en biologie végétale à l'Université d'Alger de 1949 à 1954 et à l'Université Joseph Fourier de Grenoble de 1955 à 1988 ; membre du conseil d'administration et du conseil scientifique du Parc national de la Vanoise de 1963 à 1988 ; président de la société française d'écologie de 1988 à 1991 ; élu à l'Académie des sciences en 1982.

Paul Ozenda naît le 30 juin 1920 à Nice, dans une famille originaire de la vallée de la Roya. Il est le fils de Gabriel Ozenda, ingénieur, chef de services à la Compagnie des eaux de la ville de Nice et de Félicie Barrel, épouse au foyer. Son père aime la montagne et pratique l'alpinisme. Dès qu'il le peut, Paul Ozenda l'accompagne dans ses excursions et parcourt l'ensemble du massif du Mercantour pendant ses vacances. Il s'intéresse à tous les aspects de la nature, collectionne les insectes et est particulièrement influencé par un de ses professeurs de sciences naturelles au lycée de Nice. À quinze ans, il décide de suivre ses traces. Il s'inquiète déjà des cueillettes abusives de saxifrage dans le Mercantour.

Paul Ozenda a conservé un profond attachement à la vallée de la Roya, qui a marqué sa jeunesse et n'est probablement pas étrangère à son amour pour la montagne et à sa vocation de botaniste. L'histoire mouvementée de cette vallée, qu'il a connue en partie italienne (le rattachement à la France s'est fait en deux étapes, en 1860, puis en 1947), a peut-être aussi inspiré son souci d'ouverture des frontières, d'échanges et de partage entre scientifiques et protecteurs de la nature. Il l'a fait connaître des scientifiques en y organisant (1949) une session spéciale de la Société Botanique de France.

Pour devenir botaniste, Paul Ozenda doit en passer d'abord par des études scientifiques générales : il entre en 1940 à l'École normale supérieure (ENS). Il en sort en 1943, agrégé de l'Université en sciences naturelles, puis devient assistant à l'ENS de 1944 à 1948. Il soutient en 1948 sa thèse de doctorat ès Sciences sur les dicotylédones apocarpiques.

Alors qu'il vient d'épouser Denise Seguinaud, botaniste chargée d'expérimentations sur les graines chez Vilmorin, il est nommé maître de conférences puis professeur sans chaire à la faculté des sciences d'Alger, où il vit de 1949 à 1954. Pendant ces six années, il travaille sur les zones arides et les marges sahariennes et publie un ouvrage qui fait encore aujourd'hui référence (1). C'est à Alger que naissent ses deux fils. En 1955, une chaire de biologie végétale se libère à l'Université de Grenoble. Déterminé à saisir cette occasion de rejoindre les Alpes, il l'obtient malgré sa jeunesse. Repoussant l'idée de vivre à Paris, il conserve cette chaire jusqu'en 1988, tout en dirigeant, au sein de l'Université, le laboratoire de biologie végétale et la station alpine du Lautaret. Professeur émérite à l'Université de Grenoble depuis 1988, il poursuit ses travaux scientifiques et publie jusqu'à ces toutes dernières années. Il préside la société française d'écologie de 1988 à 1991. Il est élu correspondant de l'Académie des sciences en 1972 et membre en 1982.

Paul Ozenda partage son temps de manière équilibrée entre l'enseignement, dans lequel il s'est fortement investi, et la recherche. Il étend progressivement sa connaissance et ses investigations de la végétation des montagnes à la plupart des massifs de l'hémisphère nord tempéré, au cours de nombreux voyages qui le conduisent des Montagnes Rocheuses à l'Asie centrale (Altaï sibérien, Himalaya népalais, Caucase). Il qualifie sa rencontre avec la protection de la nature d'« accidentelle », tout en remarquant que cette préoccupation est inséparable de son activité de naturaliste et qu'elle s'est accrue à mesure que les questions de protection de la nature ont pris de l'importance. Il distingue dans sa contribution trois parties : sa participation aux travaux de la Commission internationale pour la protection des

Alpes (CIPRA) (2) ; son rôle dans les conseils des trois parcs nationaux alpins ; l'apport de ses travaux scientifiques eux-mêmes.

Paul Ozenda participe à la (CIPRA) pendant une vingtaine d'années à partir de 1963, ce qui lui permet de nouer des relations avec des naturalistes des six autres États de l'arc alpin.

Il siège au conseil d'administration du parc national de la Vanoise de 1963 à 1981 et au conseil scientifique du parc de 1963 à 1988. Il assure le secrétariat de ce dernier et dirige la publication des quinze premiers numéros de son bulletin annuel. Au début des années 1980, il siège trois ans au conseil scientifique du parc national des Écrins et à celui du Mercantour.

Au sein de ces conseils, il n'a jamais voulu être un militant et juge sévèrement ce qu'il considère être le jusqu'au-boutisme de certains écologistes. Lui a toujours souhaité établir une frontière nette entre le travail scientifique et les engagements politiques, tout en essayant de jouer un rôle modérateur entre les positions des élus-aménageurs et celles des écologistes.

Concernant sa contribution au conseil scientifique des parcs nationaux, il regrette ne pas avoir réussi à convaincre les parcs alpins de travailler à la fois à l'échelle française et internationale, de manière à pouvoir élaborer des problématiques et des projets de recherche communs. Ses tentatives dans ce sens ont échoué, du fait, pense-t-il, du centralisme français. Il regrette en outre que les scientifiques se soient longtemps limités à des travaux d'inventaires de la faune et de la flore, au détriment d'une réflexion plus approfondie et plus intégrative sur la biologie et le fonctionnement des écosystèmes, sur l'ensemble de la chaîne alpine. À plusieurs reprises, il tente d'impulser une autre dynamique scientifique des parcs alpins, en s'appuyant sur ses propres réseaux collaboratifs, en Suisse, en Autriche et en Italie.

La troisième contribution de Paul Ozenda à la protection de la nature réside dans ses travaux de naturaliste, qui portent principalement sur la végétation des grandes chaînes de montagne, synthétisés dans un ouvrage paru en 2002 (3) . Il s'est également intéressé à des aspects de biologie générale tels que les adaptations, le parasitisme, les conditions critiques (aridité, altitude), la structure et la répartition des écosystèmes, les applications à la conservation des milieux naturels et au contrôle des nuisances. Son apport à la cartographie des écosystèmes, qui permet la localisation des zones limites, très sensibles aux évolutions, est en particulier fondamental pour la définition de mesures de suivi et de conservation des milieux.

Dans un autre ouvrage paru en 1982 (4) , Paul Ozenda expose ses conceptions sur la conservation de la nature. Il y constate l'accélération de la disparition de nombreuses espèces depuis un siècle et dénonce les prélèvements abusifs, l'introduction d'espèces qui perturbent le milieu, et surtout la destruction des biocénoses, par surexploitation des ressources, généralisation des monocultures et des écosystèmes simplifiés. Il appelle en particulier l'attention sur la dégradation des sols et les pollutions. Il souligne la complexité des choix en matière de mesures de conservation. La réserve intégrale ne lui paraît pas toujours la meilleure solution et il souligne que des activités humaines bien étudiées peuvent contribuer au maintien d'écosystèmes semi-naturels très riches, chaque cas nécessitant une analyse particulière. Il se réjouit que le souci de la simple protection d'espèces ou de petits espaces phares ait été complété par une prise en compte de zones naturelles ou semi-naturelles plus vastes, en équilibre avec une certaine pression humaine. Il a ainsi adopté, très tôt, des positions pour partie assez répandues aujourd'hui mais qui suscitaient, il y a quelques décennies, de vives oppositions dans les milieux naturalistes. Il préconise enfin de développer les démarches éducatives auprès de divers publics, pour « changer les mentalités ».

Paul Ozenda a pu observer la nature alpine sur une très longue période. Il porte sur son évolution un regard nuancé, même s'il se dit aujourd'hui inquiet pour l'avenir des Alpes. Il a pu constater dans sa jeunesse une amélioration de la situation des milieux naturels, en raison de la déprise agricole provoquée par la grande guerre et le départ souvent sans retour des hommes des villages. Cette période de reprise de la nature succédait à une phase de surexploitation des zones de montagne, responsable selon lui d'une véritable crise écologique, surtout dans les Alpes du sud. Mais, après la seconde guerre mondiale et plus encore depuis les années 1980, il a vu un exode en sens inverse menacer la montagne, celui des citadins vers les stations de ski, le développement du tourisme, l'urbanisation et la sur-fréquentation dégradant les milieux naturels plus irrémédiablement que les pratiques agricoles d'autrefois.

Paul Ozenda ne se définit pas, en définitive, comme un protecteur inconditionnel de la nature mais comme un homme de laboratoire et de terrain, un scientifique qui s'est trouvé, de fait, activement au service de la protection de la nature.

Sources : entretiens avec Paul Ozenda en avril 2000 et en mars 2010.

Notes :

(1) Flore et végétation du Sahara. (CNRS éditions, Paris, 2004. Édition originale 1977) (2) Créée en 1952, cette ONG vise au développement durable dans les Alpes, pour préserver leur patrimoine naturel et culturel spécifique. Elle a œuvré pour la signature en 1991 de la convention alpine, qu'elle contribue à mettre en œuvre, à travers les réseaux qu'elle a développés. (3) Perspectives pour une géobiologie des montagnes (Presses polytechniques, Lausanne, 2002). (4) Les végétaux dans la biosphère (Doin éditeurs, Paris, 1982).

PFEFFER Pierre

Zoologiste attaché au laboratoire des reptiles et poissons du Muséum National d'Histoire Naturelle puis à celui des mammifères et oiseaux ; directeur de recherche au Centre National de la recherche Scientifique ; président du conseil scientifique du parc national du Mercantour, administrateur, puis vice-président du conseil d'administration de ce parc national depuis sa création en 1979 jusqu'en 2001 ; membre de la commission scientifique « Loups » et de la commission scientifique « Ours » auprès du ministère de l'Écologie ; président du WWF-France (1976-1983) ; membre de l'association Journalistes-écrivains pour la Nature et l'écologie (JNE) depuis sa création en 1969.

Une jeunesse mouvementée

Pierre Pfeffer voit le jour le 6 décembre 1927 à Paris. Ses parents, Marie Beylin et M. Pfeffer sont tous deux journalistes. Sa mère, d'origine russe par son père et polonaise par sa mère, part travailler en Europe de l'Est avec sa famille, alors que Pierre est encore tout petit. De l'âge de 3 ans à 10 ans, Pierre séjourne d'abord en Allemagne puis passe un an en Pologne et cinq ans et demi en URSS. Il grandit dans la campagne russe et fréquente le Cercle des Jeunes Naturalistes de l'école primaire soviétique. Il y est chargé des reptiles, côtoie avec grand plaisir couleuvres et lézards et se passionne pour les animaux en général.

En 1937, la famille Pfeffer revient en France. Pierre trouve l'école communale Arago à Paris bien plus sévère et ennuyeuse que l'école soviétique. Il poursuit ses études au collège-lycée Les Minimes à Lyon, suivant toujours sa mère. Pendant la guerre, sa famille souffre particulièrement. Son père est fusillé. Entrée dans la Résistance, sa mère continue de travailler dans des agences de presse dans différents secteurs de la zone libre. Dans un climat croissant d'arrestations, on lui conseille d'envoyer son fils au maquis. Pierre rejoint les membres des Forces Françaises Libres dans l'Ardèche. Malgré les circonstances, il apprécie de vivre dans la nature et braconne des truites à la main, véritable régal pour lui et sa trentaine de camarades.

Il rallie l'armée française qui remonte la vallée du Rhône et combat dans les campagnes d'Alsace, d'Allemagne et d'Autriche où il se découvre un grand intérêt pour les nombreux animaux de montagne qu'il croise dans les Alpes autrichiennes, notamment les chamois. Pierre Pfeffer est démobilisé en janvier 1947.

De sa passion pour les animaux, il fait profession

De retour en France, il doit encore passer son baccalauréat. Il fréquente un an le lycée Henri IV puis le lycée Hélène Boucher à Vincennes où des cours spéciaux sont dispensés aux élèves dont les études ont été interrompues par la guerre. Ses deux bacs en poche, il se dirige d'abord vers la profession de vétérinaire mais, rebuté par l'esprit mercantile qu'il prête à ses condisciples, il s'inscrit à la faculté des Sciences à la Sorbonne en Sciences physiques, chimiques et naturelles.

Durant ses études, il se lie d'amitié avec des camarades africains qui l'invitent dans leurs familles. Il séjourne pour la première fois en Afrique, en Côte d'Ivoire, en 1950. Il découvre la nature africaine et observe de nombreux animaux. Sur le bateau qui le ramène en France, il fait la connaissance d'un botaniste du Muséum National d'Histoire Naturelle qui le présente, à Paris, au directeur du laboratoire Mammifère et Oiseaux du Muséum, le professeur Jacques Berlioz.

Ce dernier lui propose d'accompagner, bénévolement, une expédition d'ethnologues et le cinéaste Georges Bourdelon au cœur de l'île de Bornéo. Pierre Pfeffer a pour mission de récolter des animaux pour les collections du Muséum. L'expédition a lieu en 1956. Elle s'arrête d'abord pendant cinq mois aux îles Komodo, où Pierre Pfeffer étudie longuement le varan de Komodo auquel il consacre son mémoire de DES et un livre. L'étape suivante, au centre de l'île de Bornéo, encore entièrement couverte de forêt primaire, dure quatorze mois. Il collecte pour le Muséum d'innombrables oiseaux, mammifères, insectes, reptiles, qui rejoignent, à son retour, les collections du Muséum et lui valent l'estime de l'institution. Il en rapporte un livre, *Bivouacs à Bornéo*.

Après son DES, il veut poursuivre par un doctorat d'État. Plusieurs sujets lui sont proposés et, après bien des hésitations, il finit par opter pour une thèse sur le mouflon de Corse, sous la direction de François Bourlière. D'autres voies que la recherche l'ont tenté. Il a sérieusement envisagé de reprendre l'exploitation agricole familiale tenue par son oncle dans le Périgord, de se lancer dans un élevage de chiens et de travailler dans un zoo. Le directeur du zoo de Vincennes l'ayant chargé de missions pour lui ramener des animaux, notamment en Inde en 1958, le constat des conditions de capture et de transport déplorables et de la mortalité « effroyable » des animaux, avant et après leur arrivée au zoo, le fait renoncer à cette voie. Il s'engage même par la suite dans des campagnes contre les zoos, qui déboucheront sur une réponse politique dans les années 1970, améliorant les conditions de détention.

Une carrière de naturaliste entre Asie, Afrique et Europe

Intégré définitivement au Muséum, il effectue une centaine de missions de plus ou moins longue durée en Afrique et en Asie, s'engageant dans la protection de la nature des pays où il se rend. À partir de 1968, il contribue ainsi fortement au maintien du parc national tchadien de Zakouma, créé en 1963, pour lequel il obtient en 1986 un financement européen qui permet de relancer le parc après la guerre civile. Il contribue également au classement en parc national d'une zone de plus d'un million et demi d'hectares au Nord-Est de la République Centrafricaine : le parc national de Manovo-Gounda-St. Floris et à la création du parc national de Taï en Côte d'Ivoire. Il est nommé en 2000 président du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), qui couvre huit pays et assume cette fonction pendant six ans. En Asie où il a séjourné au total environ quatorze ans, Pierre Pfeffer œuvre à la mise en place d'un parc national, aujourd'hui disparu, dans le centre du Cambodge, afin d'y protéger la faune et, notamment les tigres, les ours et les koupreys (bovidé endémique qui a aujourd'hui apparemment disparu, *Bos sauveli*). Entre 1960 et 1964, il séjourne à plusieurs reprises dans cette région, dans un contexte rendu difficile par la guerre du Vietnam. Il contribue aussi à la protection du varan de Komodo, en remettant à l'IUCN et aux Indonésiens des rapports sur l'état de conservation de l'espèce. Grand admirateur de la nature asiatique, Pierre Pfeffer a publié un livre intitulé *L'Asie*, qui présente les biomes du continent.

À la demande de l'IUCN, il effectue de longues enquêtes dans les années 1960 sur le trafic des espèces animales à travers l'Asie, de Hong-Kong à Singapour, avant l'adoption de la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction en 1973. Il se mobilise dans les campagnes contre le massacre des félins tachetés.

C'est encore l'IUCN qui lui demande en 1977 de devenir président du WWF-France pour revitaliser l'association, qui compte alors moins de 300 adhérents. Sous son impulsion, le nombre d'adhérents augmente fortement, le WWF lance sa revue Panda et accroît son budget en développant ses relations avec le monde des affaires. En désaccord avec le WWF sur certains points, relatifs notamment à la position à prendre sur le commerce de l'ivoire, il

démissionne le 26 octobre 1983. La vision de la protection de la nature du WWF était pour lui trop utilitaire et pragmatique et le rapprochement entre économie et protection de la nature lui semblait un mélange des genres dans lequel il ne se retrouvait plus.

Il continue en revanche d'être expert de l'IUCN pour l'Afrique Centrale et Occidentale et intervient pour tenter de sauver les rhinocéros. Entre 1980 et 1985, il dresse l'inventaire complet des derniers rhinocéros au Tchad, au Cameroun et en Centrafrique. Il préconise certaines mesures concernant les territoires à protéger, qui ne seront pas suivies par l'IUCN.

Son engagement indéfectible dans la protection de la nature

Pierre Pfeffer fait partie d'un groupe de naturalistes qui sont membres de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN). Lui-même y adhère dans les années 1960, écrivant de nombreux articles dans la revue de l'association, *Le Courrier de la Nature*. Il est aussi un des principaux artisans de la création de la réserve du lac de Grand Lieu en Loire-Atlantique. Lors d'un voyage en Afrique, il rencontre par hasard Jean-Pierre Guerlain, le célèbre et riche parfumeur, venu participer à un safari de chasse. Les deux hommes lient connaissance et Pierre Pfeffer découvre chez son interlocuteur une passion pour la nature. Guerlain l'invite par la suite dans sa propriété du Lac de Grand Lieu et lui fait part de son inquiétude quant au devenir de sa propriété, dont il craint qu'elle ne soit démembrée et dénaturée après sa mort car il n'a pas d'héritier. En décembre 1977, Jean-Pierre Guerlain lègue sa propriété à l'État, sous condition notamment de son classement en réserve naturelle. La réserve de 3600 hectares, gérée par la SNPN, est créée en septembre 1980.

Dans les années 1980, Pierre Pfeffer devient secrétaire-général de la SNPN et se consacre principalement à mener un combat en faveur de la protection des éléphants. Ses campagnes ont un retentissement international. Lancé dans la lutte contre le commerce de l'ivoire depuis 1971, il obtient en 1989 le classement de l'éléphant en annexe I de la CITES. Pierre Pfeffer déplore que quatre pays d'Afrique australe aient été autorisés en 1997 et en 2000 à prélever de nouveau de l'ivoire, relançant selon lui la menace sur les éléphants.

Pierre Pfeffer participe à l'ébauche de deux projets de parcs nationaux, l'un en Corse, à laquelle il est lié depuis sa thèse sur le mouflon, l'autre dans le massif du Caroux, suite à sa rencontre avec Gilbert Massol, passionné de mouflons. Finalement, ces deux projets deviendront deux parcs naturels régionaux : le parc naturel régional de Corse en 1972 et celui du Haut-Languedoc en 1973.

Par l'intermédiaire de Jean Dorst, successeur de Jacques Berlioz à la tête du laboratoire mammifères et Oiseaux, Pierre Pfeffer devient membre du CNPN puis remplit la fonction de secrétaire-général du comité permanent du conseil entre 1978 et 1983. Au sein du CNPN, après l'adoption de la loi sur la protection de la nature en 1976, il participe à l'élaboration de la liste des espèces protégées en France et œuvre pour la protection de l'Ours des Pyrénées. Il défend aussi l'intérêt en décembre 1978 de créer une mission d'étude pour la protection de la nature et des réserves naturelles dans les Terres australes et antarctiques françaises et soutient la création des parcs nationaux du Mercantour et de la Guadeloupe. Pierre Pfeffer participe aussi à la réintroduction du lynx en France.

Pierre Pfeffer et le Mercantour : une histoire longue et tumultueuse

En 1967, après l'impression de sa thèse sur les mouflons, il est contacté par Roger Settimo, passionné de montagne et de mouflons. Pierre Pfeffer se rend dans le Mercantour et les deux hommes se lient d'amitié. Pierre Pfeffer se rend désormais régulièrement dans le Mercantour, étudiant l'alimentation et les déplacements des chamois, mouflons et

bouquetins. Pierre Pfeffer se bat selon son expression « comme un lion » pour classer le Mercantour en parc national. Il travaille à l'avant-projet de parc et le présente, avec Jacques Florent, le chargé de mission pour la création du parc, au CNPN le 27 avril 1978, louant ce qui, pour lui, deviendra le plus beau parc national de France, voire d'Europe : « C'est une région des plus riches par suite des influences alpines et méditerranéennes. C'est un secteur qui est non seulement intéressant du point de vue scientifique mais qui est aussi très spectaculaire sur le plan touristique, honnêtement beaucoup plus beau que la Vanoise, les sites et la végétation étant plus variés, un atout supplémentaire se trouvant dans la présence de forêts qui n'existent pas en Vanoise. Il faut aussi remarquer l'extraordinaire vallée des Merveilles avec ses gravures rupestres. La conjonction de tous ces facteurs en feront véritablement un parc en tout point des plus remarquables ». Cet avant-projet est en réalité un contre-projet puisqu'il doit protéger le Mercantour des stations de sports d'hiver (Azur 2000 et Sestrière 2000) que les promoteurs veulent y construire. Les limites proposées sont alors celle du projet initial de Jacques Florent étendues à des zones biologiques que Pierre Pfeffer juge fondamentales, comme le vallon de Barn et le plateau des Addus. En août 1979, grâce à la fermeté de Michel d'Ornano, ministre en charge de l'environnement, le parc national du Mercantour est enfin créé. Le rôle qu'il a joué dans cette création et les études qu'il a menées dans le Mercantour lui valent d'être sollicité pour présider le conseil scientifique du nouveau parc et être le vice-président de son conseil d'administration. Les tensions avec les chasseurs, initialement opposés à la création du parc, s'apaisent progressivement avec l'augmentation des populations d'ongulés... jusqu'à l'arrivée des loups, au début des années 1990. Les écologistes sont accusés d'avoir introduit le loup de manière délibérée ; Pierre Pfeffer est particulièrement soupçonné en raison de son implication dans la réintroduction du lynx. La lutte éreintante qu'il doit mener pour se défendre et défendre le parc finit par le lasser. Il démissionne de sa fonction en 2001.

Le présentateur d'émissions télévisées sur les animaux

De décembre 1969 à 1976, Pierre Pfeffer présente l'émission télévisée hebdomadaire « *Les Animaux du Monde* », lancée par le journaliste François de La Grange. Pierre Pfeffer suggère les sujets à traiter et participe à la conception de l'émission. Il présente aux spectateurs les animaux, empruntés à des zoos, qui défilent sur le plateau, décrit la vie des espèces, des grands singes à l'éléphant, en adoptant un discours scientifique visant à sensibiliser le grand public à une heure de forte audience. Cette présence dans les médias lui vaut des inimitiés de la part de scientifiques mécontents de voir l'un des leurs s'exposer à la télévision dans une émission animalière de vulgarisation. De son côté, Pierre Pfeffer est entièrement convaincu que le scientifique a une mission pédagogique à remplir. Il entend profiter de la télévision pour atteindre un large public et transmettre un message d'amour des animaux et de protection de la nature. Cette émission marque le début d'une lignée de présentateurs-naturalistes qui vont rythmer la vie des téléspectateurs.

Précurseur de l'incursion du discours scientifique dans les médias, Pierre Pfeffer participe, avec les journalistes François de La Grange et Pierre Pellerin, à la création de l'association Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Écologie (JNE). Il publie aussi des ouvrages de vulgarisation, écrit deux livres pour enfants sur l'éléphant et le loup et participe de temps en temps à des émissions de radio.

Fils et mari de journalistes - après une première union avec une zoologiste du Muséum, Huguette Genest, avec qui il a eu une fille, il épouse à l'âge de cinquante ans une journaliste japonaise, Kazuko, - Pierre Pfeffer est un scientifique à l'aise dans le milieu des médias. Il dialogue volontiers et facilement avec les journalistes et les autres acteurs de la société, ce qui est à l'époque profondément atypique.

La protection de la nature est un combat

Pierre Pfeffer se distingue aussi par son refus de s'enfermer dans une spécialité : il intervient tour à tour comme herpétologiste, ornithologiste, mammalogiste, et s'intéresse aussi à l'entomologie. L'éclectisme de ses recherches, qui transparaît dans les quelque 250 publications qui ont jalonné sa carrière, donne une profonde originalité à ses travaux. Polyglotte et avide de découvertes, il a été un ardent et efficace protecteur de la nature, en France et dans les commissions, négociations et organisations internationales où sa maîtrise de six langues, du russe à l'indonésien en passant par l'anglais, lui ont été d'une grande utilité.

Il est toujours émerveillé par le comportement des animaux et heureux au plus proche de la nature, en particulier dans la forêt qu'il admire depuis toujours, qu'il s'agisse de la taïga en Russie, des forêts primaires de Côte d'Ivoire ou de Bornéo, ou de celles de l'Yonne près desquelles il a une résidence : « la nature, c'est ma passion, je me sens bien dedans, je suis heureux dans la nature, en particulier dans la forêt ». Pierre Pfeffer considère et aime la nature comme un tout et ne fait pas de distinction entre nature vierge et nature ordinaire. Grand amateur de pêche et de chasse photographique, sa « vocation » naturaliste n'a fait que grandir au fil des années. Chasseur dans sa jeunesse pour sa nourriture en temps de guerre ou lors d'expéditions naturalistes dans des contrées exotiques, et pour les collections du Muséum, du zoo de Vincennes et du Jardin des Plantes, il a particulièrement apprécié la collaboration entre le chasseur et son chien. Néanmoins, il renonce à la chasse après une dernière mission de collecte en Côte d'Ivoire pour le Muséum en 1960, ne désirant plus tuer sans nécessité impérieuse de se nourrir. Il s'est souvent opposé aux milieux cynégétiques, en dépit de sa sensibilité à leur passion, et souhaite une éducation naturaliste des chasseurs.

Pierre Pfeffer se dit aujourd'hui plutôt désabusé, après s'être heurté, durant toute sa carrière, à ce qu'il estime être un manque de volonté criant. Il estime que l'on parle assurément beaucoup plus qu'avant de la nature et de la biodiversité mais que les actions ne suivent toujours pas. Il en veut pour preuve la reprise du commerce de l'ivoire et la poursuite de la chasse à la baleine.

Les difficultés et les désillusions ne l'ont pas empêché de mener, encore et toujours, ce qui est le véritable combat de sa vie, celui pour la protection de la nature : « Si je recours à ces termes guerriers de « combattant » et de « bataille », c'est que la défense de la nature et surtout celle des espèces animales est malheureusement un éternel combat et même un combat féroce, épuisant, souvent décevant, contre les pesanteurs administratives, les préjugés ancestraux et avant tout contre des intérêts matériels et politiques à courte vue. » écrit-il d'emblée, dans sa préface à l'ouvrage de Gilbert Massol, *Le Mouflon*.

Sources orales :

Entretien de Pierre Pfeffer à son domicile réalisé par Victor Pereira, le mercredi 23 février 2011.

Ouvrages consultés :

- ▶ Aké Assi Laurent, Pfeffer Pierre, Lauginie Francis. - Etude d'aménagement touristique du Parc national de Taï / République de Côte d'Ivoire, Secrétariat d'Etat aux Parcs nationaux. Paris : Bureau pour le développement de la production agricole, 1975
- ▶ Kempf C., Balestreri A., Wotschikowsky U., Fernex M. ; préface de Pfeffer Pierre. – Chez nous le lynx ? Mythes et réalité, Les guides Gesta, 1979

- ▶ Massol Gilbert, préface de Pfeffer Pierre. - Le mouflon : quel avenir pour les grands mammifères sauvages de montagne face à des activités humaines croissantes. Lamalou-Les-Bains : Gilbert Massol, 2005
- ▶ Pfeffer Pierre et Dhuit Guy. – Zoo sans frontières : animaux d’Afrique Orientale, Paris : Hatier, 1970
- ▶ Pfeffer Pierre. – Vie et mort d’un géant, l’éléphant d’Afrique, Paris : Flammarion, 1989
- ▶ Pfeffer Pierre. – Aux Iles du dragon, Paris : Flammarion, 1964
- ▶ Pfeffer Pierre. – Bivouacs à Bornéo, Paris : Flammarion, 1963
- ▶ Pfeffer Pierre. - L’Asie : [Asia, a natural history], Paris : Hachette, 1970

Documents consultés en ligne :

- ▶ [Article Larousse, consulté en février 2011](#)
- ▶ [Site de JNE](#)
- ▶ [Retranscription des propos d’une discussion du 4 mars 1993 à propos de l’arrivée du loup](#)
- ▶ [Audition de M. Pierre Pfeffer biologiste, membre du comité scientifique du parc du Mercantour, directeur de recherche au CNRS et au Muséum d’Histoire Naturelle . In Rapport fait au nom de la commission d’enquête sur les conditions de la présence du loup en France et l’exercice du pastoralisme en montagne, N°825, tome 2, Assemblée Nationale.](#)

Archives :

Fontainebleau, archives nationales : 20070642, Art 1-3 Séances plénières du comité permanent : Procès-verbaux, Décisions. 1976-1984

Bibliographie partielle de Pierre Pfeffer en lien avec la PNE :

- ▶ Aké Assi Laurent, Pfeffer Pierre, Lauginie Francis. - Etude d’aménagement touristique du Parc national de Taï / République de Côte d’Ivoire, Secrétariat d’Etat aux Parcs nationaux. Paris : Bureau pour le développement de la production agricole, 1975
- ▶ Baschieri Salvadori Francesco, Lorenzo Florio Pier, postface de Pierre Pfeffer. - Ces animaux qui disparaissent, Paris : bordas, 1978
- ▶ Breuil Michel, Mayeur Jean-Paul, thille Frantz ; préface de Pfeffer Pierre. - Kenya-Tanzanie : le guide du safari : faune et parcs, Paris : Ed.Marcus, 1998
- ▶ Dejace Philippe, préface de Pierre Pfeffer. – Zakouma, 2002
- ▶ D’Este Lauriane, préface de Pierre Pfeffer. - La fin annoncée d’homo sapiens sapiens : sauver la planète, changer la société, Paris : Ellébore-Sang de la terre, 2007
- ▶ Kempf C., Balestreri A., Wotschikowsky U., Fernex M. ; préface de Pfeffer Pierre. – Chez nous le lynx ? Mythes et réalité, Les guides Gesta, 1979

- ▶ Massol Gilbert, préface de Pfeffer Pierre. - Le mouflon : quel avenir pour les grands mammifères sauvages de montagne face à des activités humaines croissantes. Lamalou-Les-Bains : Gilbert Massol, 2005
- ▶ Pfeffer Pierre. – Bivouacs à Bornéo, Paris : Flammarion, 1963
- ▶ Pfeffer Pierre. - Grand, fort et sage, l'éléphant, Paris : Gallimard, 1996, cop.1986
- ▶ Pfeffer Pierre. – L'ours, un géant pas si tranquille, Paris : Gallimard Jeunesse, 1985
- ▶ Pfeffer Pierre. - L'Asie : [Asia, a natural history]
- ▶ Pfeffer, Pierre / Hachette / 1970, Pfeffer Pierre. – Vie et mort d'un géant, l'éléphant d'Afrique, Paris : Flammarion, 1989
- ▶ Pfeffer Pierre. – Le Mouflon de Corse. Thèse d'Etat. Mammalia, 31 : 262 p
- ▶ Pierre Pfeffer & Arnoult Seveau. - Les bovinés rares et menacés du Cambodge, in Le Courrier de la Nature, N°195, p.18-24 (novembre-décembre 2001).

PRIOTON Jean (1898-1985)

Né le 20 janvier 1898 à Angoulême (Charente) ; diplômé de l'Institut National Agronomique et de l'École Nationale de Eaux et Forêts ; garde général, inspecteur, puis conservateur des Eaux et Forêts à Montpellier ; ardent promoteur du projet de parc national du Caroux ; décédé le 3 février 1985.

Jean Prioton, né à Angoulême le 20 janvier 1898 où son père sera directeur des Services Agricoles, va faire toute sa carrière de forestier dans le Sud de la France, en particulier pendant trente ans dans l'Hérault.

Après des études supérieures perturbées par la guerre, entrée à l'Institut National Agronomique avec la 38ème promotion (1915-1917), il n'accède à l'École Nationale des Eaux et Forêts qu'en 1919 (94ème promotion) après démobilisation et lors de la réouverture générale de l'École en 1919.

Ses deux premiers postes, en qualité de garde-général, le conduisent en 1923 au Vigan (Gard) où son inspecteur est M. Nègre et son conservateur R. Ducamp, puis en 1925 à Millau (Aveyron) où le conservateur est L. Dupré la Tour, régions qu'il retrouvera ultérieurement dans les deux conservations qu'il dirigera.

En 1927, il est nommé à Montpellier comme inspecteur-adjoint auprès de C. Reverdy. Il reste à cette résidence trente-cinq ans sous diverses fonctions, jusqu'à la retraite, excepté le temps d'une mutation promotionnelle de cinq ans en Haute-Garonne [1].

La vie est si courte, au fond, que si l'on ne reste pas fidèle à quelques idées, à quelques personnes, on ne peut prétendre à rien. J. Prioton (in litt. 1969)

Jean Prioton tel que je l'ai connu ! Ai-je réellement bien connu cet homme à la personnalité pourtant affirmée ? Cet être bien souvent secret ? Cet ami, cet excellent ami, quelquefois déconcertant par l'intransigeance qu'il montrait à l'égard de ses convictions et les exigences que cette attitude entraînait ? Qui peut prétendre connaître autrui, et même bien se connaître soi-même ?

Le conservateur Prioton était considéré par certains, qui l'approchaient peu, comme quelqu'un à l'autorité tranchante, d'un abord difficile. Ce qui n'était pas le cas : il était réservé. Son attitude n'avait aucune raideur, encore moins était-elle condescendante. Jean Prioton était un être discret et même plutôt timide. Pourtant, dans ses interventions, soit verbales, soit écrites, il s'exprimait avec une particulière aisance. Ses propos, clairs, précis, étayés, véhéments lorsque le sujet le réclamait, ne laissaient jamais indifférent.

De taille plutôt petite, très mince, son physique ne pouvait laisser soupçonner l'énergie peu commune qui animait cet homme. Sa voix avait de l'ampleur, de la fougue, de la chaleur. La sincérité de Jean Prioton ne faisait aucun doute pour personne. Ses paroles étaient toujours en accord avec ses actes, chose difficile entre toutes. Haïssant le mensonge plus que toute autre faiblesse humaine, les faux-semblants, il évitait, lorsqu'il le pouvait, les présomptueux, les opportunistes, les êtres inconsistants.

Une sensibilité profonde, qui n'était réellement décelable que par ceux qui avaient la chance de bénéficier de sa précieuse et fidèle amitié, l'éloignait parfois de ses semblables, de ses proches, quoiqu'il y pût faire. A tort, on croyait voir là des mouvements d'humeur. Il en souffrait, car il éprouvait le besoin sincère de communiquer, d'aller vers l'autre. Il s'abstenait à regret, ne pouvant témoigner comme il l'eût souhaité. Dans la fréquentation assidue de la

nature il trouvait l'occasion d'être lui-même, d'apaiser certains doutes, de fortifier ses convictions. Aussi réalisait-il de fréquentes courses en montagne, à pied ou à ski. Il devenait alors un compagnon merveilleux, enthousiaste, enjoué, lyrique, qui admirait et observait la vie de la nature dans toutes ses manifestations, les plus spectaculaires comme les plus humbles. Les minutieuses études botaniques et entomologiques auxquelles il se livrait ont fait l'objet de nombreuses publications très appréciées des spécialistes.

Un précurseur de la protection de la nature

Jean Prioton lutta toute sa vie durant pour un usage mesuré, raisonné et harmonieux de la nature, dans l'intérêt de celle-ci mais aussi de celui des hommes, qui en dépendent. Forestier de vocation, il était très soucieux du maintien des équilibres naturels. La sylviculture uniquement axée sur la production de matière ligneuse résultant de peuplements monospécifiques, ne pouvait obtenir son adhésion. Avant l'heure, il prônait, à côté de la forêt de production de bois, « la forêt d'accueil et d'animation, liée non seulement au tourisme périurbain et / ou estival, mais aussi à la pratique cynégétique ; la forêt de protection intégrée à la politique plus générale des parcs et des réserves à but scientifique et éducatif ».

Encore qu'à l'époque où le Conservateur Prioton était en activité, l'administration des Eaux et Forêts ne se livrait pas à l'enrésinement poussé auquel procéda l'Office National des Forêts, établissement public à caractère industriel et commercial, qui devait lui succéder en 1964. Cette politique conduisit à de tels excès qu'un nécessaire révisionnisme dut être opéré dans les années quatre-vingt, mettant un frein à ces « reboisements coupables » dénoncés par Jean Prioton [2].

Son projet avant-gardiste : faire du Caroux un parc national

Lorsqu'en 1950, Jean Prioton publia son travail relatif au projet de parc national du Caroux (à titre personnel, ainsi qu'il prit soin de le préciser ; ce qui expliquera bien des situations à venir), il avait cinquante-deux ans. L'âge de la pleine maturité, de l'expérience. Il avait capitalisé de grandes connaissances, beaucoup travaillé, beaucoup vu. Il s'était investi dans de justes causes et en particulier celle de la protection de la nature. Cet homme imaginatif et passionné, qui aimait l'action, voulait à présent faire de la protection de la nature appliquée, dans le cadre d'un projet qu'il mit soigneusement au point : la création d'un parc national. Pour cela, il avait sollicité l'avis et obtenu le soutien de très nombreuses personnalités du monde scientifique, dont celui du professeur Louis Emberger, directeur de l'Institut de botanique de Montpellier, du monde politique, ainsi que de ses maîtres ou camarades forestiers, tels que Philibert Guinier, ancien directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, Max Nègre, inspecteur général des Eaux et Forêts, promoteur de la réserve intégrale d'Héric, auxquels il dédia son ouvrage ; Larrieu, inspecteur général des Eaux et Forêts ; Rol, sous-directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts ; Gobert, Conservateur des Eaux et Forêts à Grenoble, membre du Conseil National de Protection de la Nature, etc. C'est de cette époque que datent nos premières rencontres et le début d'une longue amitié.

Le territoire sur lequel il avait fixé son choix, le massif du Caroux-Espinouse, se prêtait tout à fait à une réalisation semblable à celles qu'il avait visitées : parc national suisse, parc National du Grand Paradis (Italie), parc national d'Ordesa et parc national d'Aigues Tortes (Espagne), ou proches de celles sur lesquelles la littérature aurait pu l'éclairer. L'originalité orographique et climatique de cet espace non encore dénaturé par l'homme, conditionnait la présence de plantes et d'animaux spécifiques ou, au contraire, d'une flore et d'une faune qui se trouvaient aux limites de leur aire d'extension, ce qui valut au Caroux d'être qualifié de « carrefour biologique ». Quant à la qualité des paysages, elle devait être respectée pour « servir les aspirations sportives, esthétiques et morales de nos semblables ». Il convient d'ajouter que le massif du Caroux-Espinouse était connu et apprécié des naturalistes, des

alpinistes, et que plusieurs réalisations allant dans le sens du projet qu'il suscitait avaient vu le jour. Ainsi, dès les années 1920, le massif s'était ouvert au tourisme et d'abord aux grimpeurs du Club Alpin Français (CAF) qui y avaient tracé des voies d'escalade. L'intérêt botanique des gorges d'Héric avait justifié auprès du conservateur des Eaux et Forêts, Max Nègre, le prédécesseur de Jean Prioton, la création d'une réserve intégrale d'une trentaine d'hectares par le ministre de l'Agriculture en 1933 et leur nature sauvage avait conduit, l'année suivante, à leur classement au titre de la loi de 1930 sur la protection des sites.

Le problème – de taille – était l'absence d'une législation française relative aux parcs nationaux, dont aucun n'existait encore dans notre pays. Il fallait donc simultanément militer pour la création du Parc national du Caroux et agir pour que fût votée une loi sur les parcs nationaux en France [3]. Vaste ambition, difficile à réaliser ! Pourtant, cela n'était aucunement fait pour décourager l'homme décidé qu'était Jean Prioton. Il s'attaqua à la besogne avec résolution, publia beaucoup d'articles, donna de multiples conférences, rencontra de nombreux responsables. Son nom était à présent connu de tous ceux qui de près ou de loin s'intéressaient à la protection de la nature en France – et même à l'étranger. Au bout de vingt-trois années d'une action tenace et méthodique, les choses finirent par aboutir (sans répondre tout à fait aux objectifs initiaux). Pour parvenir à ce résultat, une association avait été créée, l'A.P.N.C. (Association du Parc National du Caroux) forte de près de quatre-cents membres acquis à la cause ; qui bénéficiait de sympathies et d'appuis administratifs et politiques. Le projet, qui s'étendait au départ sur une quinzaine de milliers d'hectares, avait, dès 1949, reçu le soutien du comité régional du tourisme et celui, en 1951, du Conseil National de la Protection de la Nature suivi, en 1956, d'un avis favorable du conseil général de l'Hérault. Le projet prenait forme dans le contexte du vote de la loi sur les parcs nationaux. En 1963, une étude démontrait que le parc national du Caroux pourrait s'étendre à l'ensemble du massif de la Montagne Noire.

La création d'un parc national dans un arrière-pays qui se dépeuplait, comme l'envisageait le Conservateur Prioton (et les mesures protectionnistes qu'elle impliquait) ne posait pas de problème majeur à l'époque. Elle ne lésait les intérêts réels ou supposés de personne. Bien plutôt était-elle perçue comme un élément intéressant qui pouvait contribuer à revitaliser une région montagnaise pour laquelle nul avenir ne se dessinait. En ce temps-là, rien ne laissait prévoir qu'il serait réalisé, peu d'années plus tard, un aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon d'une envergure telle que celle que nous avons connue. Il ne pouvait non plus être imaginé, dans les mêmes années, l'accroissement brutal de la population du Languedoc méditerranéen consécutif au rapatriement des Français habitant l'Afrique du Nord.

Du parc national au parc naturel régional

Ces événements provoquèrent une profonde mutation de l'espace littoral qui détermina vraisemblablement la prise de décisions nouvelles relatives au statut que l'on allait accorder au Caroux-Espinouse. D'autres éléments s'y greffèrent.

Soucieux de la dégradation du Sidobre et de l'économie de la partie montagnaise de son arrondissement, Cécil Mullins (sous-préfet de Castres) fit naître l'idée d'un parc naturel régional Midi Languedoc sur 300 000 hectares de territoire. En 1967, des études étaient lancées par la DATAR, rejointe dans cette démarche par le conseil général du Tarn cette même année, et par le conseil général de l'Hérault l'année suivante ainsi que celui de l'Aude. Elles étaient confiées au Bureau d'Etudes Régionales et Urbaines (BERU) et à l'Office National des Forêts (ONF). Un chargé de mission, ingénieur du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Gilles NAUDET, était à pied d'oeuvre et dès le mois de juin 1969 un avant projet de Charte était élaboré pour un territoire intéressant environ 170 000 hectares sur les trois départements. Finalement, après quelques autres péripéties, dont le retrait de la partie

audoise du projet, un parc naturel régional du Haut Languedoc était créé par décret le 22 octobre 1973.

Les objectifs d'un parc naturel – formule mise au point à la fin des années soixante, sur des modèles allemands et britanniques en particulier – s'adaptèrent sans doute mieux au rôle que l'on entendait faire jouer à présent, et prioritairement, à ce territoire : espace de loisirs complémentaire de celui du littoral, destiné à un tourisme vert diffus ; qui pourrait également bénéficier de mesures de rénovation rurale. La superficie initialement prévue pour le parc national avait évolué entre 15 et 40 000 hectares. Elle passa à 145 000 hectares avec le parc régional. Il y avait là un indice.

Par ailleurs, et de toute évidence, les importants travaux de reforestation qui étaient à présent effectués dans cette région (surtout dans la partie Ouest de celle-ci où le climat, d'influence océanique, était propice à la végétation forestière) et que l'on entendait poursuivre jusqu'à leur terme, pouvaient plus facilement s'intégrer à un parc naturel qu'à un parc national.

Retraité, mais plus combatif que jamais !

Le Conservateur Prioton avait pris sa retraite en 1962, un an avant la date à laquelle il devait légitimement faire valoir ses droits à celle-ci, tant était grande sa hâte de prendre du champ – les choses avaient évolué depuis lors, comme nous venons de le voir. Son activité protectionniste ne s'était pas ralentie. Tout au contraire. Maintenant libre de ses actes, il pouvait s'engager comme il l'entendait. Il ne s'en priva d'ailleurs pas ; se rendit davantage sur le terrain, intervint énergiquement chaque fois qu'il le jugeait nécessaire ; rédigea des articles de plus en plus incisifs ; se démena pour faire entendre son message. Bien sûr, il continua de participer étroitement à l'activité de l'A.P.N.C. ; néanmoins, en 1963, il souhaita quitter son poste de vice-président de cette association pour occuper celui de membre d'Honneur Bienfaiteur. Pourquoi ? Parce qu'ainsi il pouvait bénéficier d'une liberté plus grande, agir à titre privé, s'exprimer à sa guise sans engager la responsabilité de l'association ; sans non plus devoir aligner sa pensée et ses actes sur la politique de celle-ci. Il voulait disposer entièrement de sa personne. La même année, il publia une plaquette : Alpes, Pyrénées, Cévennes, bilan nostalgique de son action en faveur de la protection de la nature, assorti de réflexions sur ce thème, et de souvenirs... Cette sorte d'examen introspectif le libéra-t-il en partie des amertumes ressenties, lui permit-il de faire le point, de se livrer à des analyses nouvelles ? Ou bien contribua-t-il à renforcer ses convictions ? Ce fut une période de crise qu'enregistrèrent ceux qui le fréquentaient ; mais non de paralysie. Ses différentes activités furent poursuivies. Sa vigilance toujours en éveil, il continuait à réagir promptement et avec vigueur. L'anecdote suivante illustre parfaitement l'état d'esprit dans lequel se trouvait Jean Prioton au cours de ces années.

En 1959, alors que Jean Prioton était encore en fonction, une vingtaine de forestiers britanniques appartenant à l'« Imperial Forestry Institute » et dirigés par un professeur de l'Université d'Oxford, vinrent effectuer une tournée d'étude dans les régions reboisées de quelques-uns de nos départements méridionaux, dont l'Hérault. Des forestiers français accompagnaient ces visiteurs. À cette occasion, et comme il se devait, des discours furent prononcés par différents participants des deux nationalités. Toutes ces allocutions furent traduites. Il n'était pas prévu que le Conservateur Prioton intervînt à l'étape de la Salvetat où fut servi un repas. Très susceptible, Jean Prioton, s'estimant brimé, s'octroya la parole. Comble d'irrévérence, il s'exprima en anglais, langue qu'il possédait bien, et en profita pour présenter la région ainsi que le projet du parc national du Caroux, dont on ne souhaitait pas particulièrement qu'il fût question. Ce genre d'incartade était naturellement peu fait pour plaire à tout le monde ! Pourtant, quelques mois auparavant, il m'écrivait : « Je perds le goût de la bagarre, ce qui est mauvais signe. » [4].

En 1971, il prit une part très active au meeting du Caroux, organisé par la Société de Protection de la Nature du Languedoc-Roussillon – qui succéda à l’A.P.N.C. –, le Club Alpin Français et le Club Cévenol notamment, pour protester contre le projet d’ouverture d’une route sur le plateau du Caroux. Trente associations participèrent à cette manifestation digne et mémorable qui s’inscrit dans le Livre des Grandes Heures du Caroux. Elles regroupèrent plus de mille personnes. L’allocution que prononça Jean Prioton à cette occasion, à côté de celles de sept autres orateurs, universitaires ou dirigeants d’associations, témoigna de la farouche détermination de celui-ci à sauver ce qui devait être sauvé, à dénoncer les entreprises préjudiciables à la conservation des sites et des milieux naturels, à s’opposer à l’arbitraire.

Le « Larzac » : son dernier combat

Survint la fameuse « Affaire du Larzac » dans laquelle il s’engagea corps et âme, trouvant à mener là un combat à sa mesure. Il la considérait comme étant « le test national majeur du moment ». Il faut dire que dès 1932 Jean Prioton avait publié de rigoureux travaux sur le Larzac et qu’il se rendait chaque année sur le Causse pour s’y livrer à diverses études et observations, botaniques et entomologiques notamment. Il connaissait donc parfaitement le site et pouvait argumenter pour que fût assurée sa protection.

La défense du Larzac fut très largement médiatisée – l’aspect naturaliste à lui seul, et avec juste raison, tant les richesses du Larzac sont vastes en ce domaine, avait mobilisé beaucoup de monde. Cette « affaire », dans laquelle il s’était totalement investi, incita de plus en plus Jean Prioton à durcir ses positions, à se livrer à des actions personnelles – de franc-tireur, pourrait-on dire. D’autant qu’au cours des mêmes années il voyait s’écrouler, avec combien de regrets, avec quelle déception, son projet de création du parc national du Caroux – auquel il avait consacré le meilleur de lui-même - qui laissait place à une autre réalisation avec des objectifs différents. Ne s’est-il pas senti, alors, lâché par les siens [5] ? Je ne peux m’empêcher de songer à cette lettre reçue de lui, quelques années plus tôt [6], au lendemain d’une journée particulièrement réussie qui nous avait conduits dans sa « chère forêt du Crouzet ». Là, tout en cheminant dans les allées saupoudrées de neige, disponibles, nous avons conversé, nous remémorant divers événements que nous avons partagés et sur lesquels, le recul aidant, nous nous livrions à des analyses nouvelles. Nous avons causé, longuement, stimulés par l’aménité des lieux. Sa lettre, en quelque sorte, prolongeait le tête-à-tête interrompu. Dans celle-ci, il évoquait certains temps forts de sa vie de naturaliste : observations éblouissantes d’oiseaux en Camargue, visites de sites privilégiés associées, bien souvent, à la rencontre de personnages estimés. Il terminait cependant sa longue missive sur une note quelque peu désabusée : « Tout cela pourquoi ? Pour rien, pour le plaisir de ressusciter les enthousiasmes passés, des découvertes heureuses, des contacts humains bénéfiques et aussi, à la réflexion, pour témoigner d’une continuité de vues à travers les années. Mais l’expérience personnelle est incommunicable ; elle s’accroît avec l’âge (comme il est dit : j’ai vécu et j’ai eu de la chance) ; elle permet certains jugements équilibrés (apparemment acceptables, même en période de mutation et de tempête) mais sans valeur pratique. Elle permet de sourire, ou d’éclater de rire, ou de taper sur la table, le tout en vain. Que voilà des feuilles mortes ! J’espère que vous n’en avez pas au-dessus des genoux, comme il m’advint dans le Mascar, le jour de la découverte du Lac Bond ! »

Une satisfaction – que je partageais avec lui – lui fut malgré tout apportée : la création, dans le même temps, de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage du Caroux-Espinouse [7], destinée à assurer la protection du mouflon de Corse, dont l’introduction dans le massif, effectuée au cours des années cinquante, avait représenté l’un des objectifs majeurs de son projet. Celle-ci constituait une réalisation tout à fait indépendante de celle du parc régional dont le statut, contrairement à celui d’un parc national, ne permettait pas de garantir l’avenir d’une espèce animale. Les ongulés avaient prospéré assez rapidement et

attiré, par leur grande qualité, l'attention des chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle, parmi lesquels des mammalogistes connus tels que F. de Beaufort, P. Pfeffer, H. Genest, F. Petter, M.-Ch. Saint-Girons, ainsi que G. Tendron et J. Dorst sous-directeur de cet établissement dont le directeur était Roger Heim (président de l'UICN de 1954 à 1958). Le Conseil supérieur de la chasse en la personne de F. Vidron, son secrétaire général, s'était vivement intéressé à la population du Caroux.

« Adieu à la nature sauvage »

En 1972, Jean Prioton publie un pamphlet dans lequel il dresse l'état des lieux – peu brillant – de la nature en France, dénonce les carences et propose des actions à mener. Ce travail s'intitule *Adieu à la nature sauvage, de l'élégie à l'action directe, en attendant la Charte de la Nature*. Il reprend, en le complétant, un précédent travail au titre non moins significatif : « L'action directe au service de la protection de la nature » (1969), dans lequel il déclarait déjà : « Nous avons l'impression réconfortante et parfois la certitude que l'action directe, qu'elle soit violente ou non violente, est actuellement soit envisagée, soit déjà pratiquée par de nombreux Protecteurs, écoeurés des manœuvres et mensonges de leurs adversaires, comme de la pagaille administrative et lassés tant de la ladronerie financière que des incompréhensions, des atteroiements, des compromissions et des actes autoritaires du Pouvoir ».

Ses prises de position irréductibles (conséquence de trop nombreuses luttes menées sans succès) finirent par éloigner Jean Prioton de la S.P.N.L.R. et par nous éloigner l'un de l'autre. Nos positions respectives étaient devenues difficilement conciliables. Agissant seul, n'étant responsable que de lui-même, estimant sans doute n'avoir plus rien à perdre, Jean Prioton avait une totale liberté de mouvement dont ne pouvait bénéficier la S.P.N.L.R., ni moi-même qui en étais l'un des dirigeants, sous les présidences successives de F. Hüe, attaché au laboratoire d'ornithologie du Muséum national d'histoire naturelle, et du professeur J.-A. Rioux, directeur du laboratoire d'écologie médicale de la faculté de médecine de Montpellier. La rupture définitive fut consommée en 1975. Elle mit douloureusement fin à vingt-cinq ans d'amitié profonde et d'action militante partagée.

Ces lignes – bien modeste contribution – sont destinées à honorer la mémoire d'un homme en tous points remarquable, d'un précurseur auquel je dois beaucoup et pour lequel j'éprouvais une très grande et très respectueuse admiration. Un homme qui, comme certains autres, eut le grand tort d'avoir raison trop tôt.

Jean Prioton s'éteignit à Montpellier le 3 février 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[1] in *L'Hérault et ses forêts, une histoire d'hommes*, par J.-L. Roque, Editions Nouvelles Presses du Languedoc ; Sète. Avec l'aimable autorisation de l'auteur

[2] *In litt.* 15 mai 1963.

[3] La loi instituant les parcs nationaux sera adoptée le 22 juillet 1960

[4] *In litt.* 26 mars 1959

[5] N'y aurait-il pas un rapprochement à établir entre le destin de J. Prioton et celui, dramatique, du forestier Georges Fabre (†1911), le grand reboiseur de l'Aigoual ? Homme

de terrain et naturaliste comme lui ? Qui eut à souffrir, comme lui, de certaines « incompréhensions » ?

[6] *In litt* 11 décembre 1967. Le 1er mars de la même année avait été signé le décret instituant les parcs régionaux...

[7] MASSOL G. (1991). La Réserve Nationale de Faune du Caroux-Espinouse, espace privilégié du Mouflon de Corse : 208 p., chez l'auteur, à 34240 Lamalou-les-Bains

RICHARD Pierre (1918-1968)

Né le 18 juillet 1918 à Angers (Maine-et-Loire) ; médecin généraliste aux Vans (Ardèche) de 1951 à 1968 ; initiateur d'un groupement pour la protection des sites dans les Cévennes vivaraises ; vice-président de l'Association pour un parc national culturel des Cévennes créée en 1957, qui a contribué à l'élaboration de la loi de 1960 (en introduisant des amendements au projet de loi) ; co-fondateur de l'association Font Vive pour l'aménagement des hauts pays cévenols ; décédé le 21 novembre 1968.

Pierre Richard est né à Angers le 18 juillet 1918 et a grandi à Paris, où il a fait ses études au lycée Montaigne. Son père, André Richard, professeur d'éducation physique reconnu, a ouvert au Champ-de-Mars à Paris la première salle en France de rééducation et de culture physique. Il a pratiqué également la rééducation respiratoire au Mont-Dore. Il est assisté dans son activité professionnelle par son épouse Mariette. Pierre Richard a donc évolué durant les vingt premières années de son existence dans un milieu médical, scientifique et hygiéniste. Ses études de médecine sont interrompues par la guerre et l'occupation allemande. Ses parents se réfugient à Aix-en-Provence, tandis qu'il découvre les Cévennes en devenant instructeur d'un chantier de jeunesse sur l'Aigoual (il s'agit de reconstruire les anciens baraquements de mine de Villemagne). Cette expérience de vie en communauté et en pleine nature le marque fortement. Il y rencontre notamment Henri Soulerin, un garde-chasse originaire des Vans, érudit autodidacte, qui deviendra l'un de ses plus fidèles compagnons.

Après une dernière année d'étude à Marseille et son mariage à Aix-en-Provence, Pierre Richard se réfugie en 1942 à Saint-Junien (Limousin) dans la famille de son épouse. Il assiste au massacre d'Oradour-sur-Glane et, selon les témoignages familiaux, entre au service de la Résistance. En décembre 1945, il soutient sa thèse à Paris sur Le Rôle social d'un médecin de campagne. En 1946, le docteur Richard installe son premier cabinet à Saint-Céré, dans le Lot. Il y crée une association de jeunes, tournée vers le social et la nature, participe à la formation d'une équipe Économie et Humanisme qui effectue des enquêtes sociales sur le canton, organise un hôpital rural. Le docteur Soubiran s'inspire de son expérience et de sa thèse pour écrire le troisième tome de son roman à succès Les Hommes en blanc (1949), qu'il dédicace ainsi : « Au docteur Richard, de Saint-Céré, et à tous mes camarades d'origine citadine, qui ont voulu devenir médecins de campagne, refaire une élite rurale et sauver les "vertes vallées". » (Les Hommes en blanc, tome III, Le Grand Métier, journal d'un médecin de campagne, Paris, SEGEP, 1951.)

À Saint-Céré, Pierre Richard fait une rencontre décisive avec un directeur de lycée également originaire des Vans, qui lui fait découvrir Thines, un village quasi abandonné des Cévennes vivaraises. Pris de passion pour ce pays, Pierre Richard, déjà père de cinq enfants, s'installe aux Vans en 1951, en formulant le vœu de s'établir un jour sur l'éperon rocheux de Thines pour y mener une vie détachée, dans le dénuement et l'inconfort matériel. Aux Vans, Pierre Richard, en sus de son activité de médecin, donne libre cours à ses passions pour la préhistoire (il se lance dans un inventaire des mégalithes de la région), l'ethnologie (il se passionne pour la culture matérielle rurale) et l'économie sociale (il participe aux travaux de la Fédération française d'économie montagnarde). Il s'engage par ailleurs activement dans des groupements dédiés à la protection et à la valorisation des paysages et au développement rural, comme la Commission des sites de l'Ardèche et le Comité de rénovation des Cévennes.

Avec une poignée de chercheurs professionnels ou amateurs, passionnés du « pays » (dont son « alter ego » Jean Pellet, médecin généraliste à Génolhac, dans le Gard), il forme en

1955 un groupement informel dont les membres se désignent sous le nom des Amis des sources. Cette équipe œuvre pour la protection de sites tels que le Mas de la Barque (sur le mont Lozère), Malons, La Borne, Thines, La Claysse et le bois de Païolive, dont le spéléologue Edouard-Alfred Martel avait réclamé la protection intégrale dès le début du 20^e siècle. À la fin de l'année 1956, en réaction à un projet EDF d'aménagement hydroélectrique, les Amis des sources se réunissent à Villefort pour définir une « charte » d'action commune, dont Pierre Richard est le principal rédacteur. Il s'agit de construire une alternative aux trois conceptions de l'aménagement régional qui ont alors cours, basées respectivement sur le développement industriel, le développement touristique et la protection de la nature et des modes de vie. En coordonnant ces conceptions à partir de leurs « points de rencontre », on pourra « réaliser sur une région particulièrement intéressante, un exemple d'aménagement humain respectant les principes essentiels d'une économie humaine » (Protection de la nature dans les Cévennes-Gévaudan, document ronéotypé, décembre 1956). Telles sont les bases d'un projet de « Parc national des Cévennes », que Constant Vago, biologiste du Cnrs, fondateur du centre de cytopathologie à Saint-Christol-les-Alès, se charge de présenter aux professeurs Roger Heim et Kumholtz-Lordat du Museum national d'Histoire naturelle.

Dans le même temps, Pierre Richard et les Amis des sources rencontrent les membres d'une association nouvellement formée autour d'un avoué exerçant à Florac, Charles Bieau, qui milite pour la création d'un parc national en basse Lozère, dans la partie orientale des Cévennes. Les deux groupes fusionnent en avril 1957 au sein de l'Association pour un parc national culturel des Cévennes (APNCC) et rédigent une brochure de présentation du projet (publiée en 1958). Pierre Richard consacre dès lors beaucoup de temps et d'énergie à défendre le projet, aussi bien à Paris, auprès de différentes personnalités (hauts fonctionnaires, scientifiques...) qu'en Ardèche. En octobre 1957, il représente l'APNCC lors de la réunion organisée à l'initiative de Gilbert André à la préfecture de Lyon, pour poser les bases d'une Association des Parcs de France. Il rédige plusieurs articles sur le « Parc culturel des Cévennes » dans les publications des chambres d'Agriculture, de la profession médicale et des milieux naturalistes (dont la revue de la SNPN, en 1963). En 1960, Pierre Richard propose à l'APNCC la création d'une revue consacrée aux « problèmes sociaux, culturels et scientifiques » à l'intérieur du parc des Cévennes. Le numéro 1 de Font Vive paraît en mai 1960, avec des articles rédigés essentiellement par des proches du docteur Richard : Pierre Ducos (ethnozoologue du CNRS), Michel Quiminal (avocat et homme de culture), Jean-Marius Gatheron (Inspecteur général de l'Agriculture), André Marti (spéléologue), E. Michel-Durand (professeur à la Sorbonne), J. Balazuc (naturaliste). A la fin de l'année 1961, emmenés par Pierre Richard et Jean Pellet, les militants de la partie orientale des Cévennes, en désaccord avec la conception d'un « parc forestier » défendue par Charles Bieau, fondent leur propre association également dénommée Font Vive. Pierre Richard « récupère » alors la revue du même nom, qui publie sous sa direction onze numéros jusqu'en 1966. L'association Font Vive, créée sur le modèle de l'association Alpes de Lumière fondée par l'abbé Pierre Martel dans les Alpes de Haute-Provence, se donne pour objectif de défendre une conception singulière des parcs nationaux comme outil d'aménagement régional « humain », à rebours de la réglementation des parcs nationaux édictées en octobre 1961, perçue comme trop répressive et peu adaptée à des espaces habités. Elle défend cette conception à travers un travail de terrain concret : micro-aménagements, animation culturelle, action éducative, protection et mise en valeur des sites et du patrimoine rural (dont l'élaboration de projets préfigurant les « écomusées »), etc.

En 1966, Pierre Richard, mis en minorité au sein de l'association dont les militants ont été renouvelés, démissionne des instances dirigeantes de Font Vive. À partir de 1967, il participe autant qu'il le peut, à titre personnel, aux travaux préparatoires à la mise en place du Parc national des Cévennes, en présidant notamment une commission de réflexion sur la « protection des sites et monuments du Parc national des Cévennes ». Il n'aura

malheureusement pas le temps de voir son rêve se concrétiser : il meurt d'une maladie éprouvante en novembre 1968, à l'âge de 50 ans, laissant une famille de neuf enfants.

Pierre Richard a été surtout reconnu pour son dévouement inlassable de médecin « apôtre des campagnes ». Après le livre d'André Soubiran, il est le modèle d'un film de propagande ruraliste du ministère de l'Agriculture intitulé *Nuit blanche* (en 1959) et il est décoré de l'ordre national du Mérite agricole. L'engagement social de Pierre Richard n'est pas dissociable d'une vie spirituelle profonde, ancrée dans un christianisme œcuménique, qui lui a fait fréquenter des personnalités aussi diverses que le philosophe paysan catholique Gustave Thibon, le fondateur des communautés de l'Arche Joseph Lanza del Vasto ou le pasteur Paul Bastian, président de la Xe région de l'Eglise Réformée de France. Toute la démarche et l'œuvre de Pierre Richard s'articulent autour de ces trois plans : le social, le rapport des hommes à la nature et aux lieux (qu'il exprime à travers la notion de « symbiose »), le spirituel. Le docteur Richard a relativement peu publié, mais beaucoup écrit. D'innombrables feuillets de ses ordonnances vierges sont emplis de notes sur les sujets variés de ses recherches, et plus encore de réflexions sur les sujets qui lui tiennent à cœur : le Parc des Cévennes, en premier lieu, mais aussi, par exemple, le problème de l'eau et de sa maîtrise qu'il tient pour central dans l'avenir de l'humanité. S'il a entrepris tardivement (à partir de 1965) une licence de Lettres et de Sciences humaines, Pierre Richard n'était ni un homme de science à proprement parler (il approfondissait peu ses sujets), ni un homme de cabinet, mais davantage un homme de terrain. Il aimait « arpenter », indissociablement médecin et observateur des lieux, qu'il photographiait sous toutes leurs facettes. Un fort témoignage de son attachement aux Cévennes est l'attention qu'il portait, à la veille de sa mort, à la publication sous la bannière des éditions Racines d'Oc, qu'il venait de créer, de la traduction par Gilbert Lhomme du fameux *Voyage à travers les Cévennes* de Stevenson.

Homme d'une exigence personnelle et d'une intégrité totales dans ses engagements et ses idéaux – au risque d'une certaine rigidité –, Pierre Richard était surtout un bâtisseur d'utopies, dont la parole puissante fut reçue comme « prophétique » par ceux qui l'ont approché. Certains militants écologistes, comme Pierre Rabhi dont il a facilité l'installation en Ardèche, ont été fortement inspirés par le docteur Richard. Ce dernier a poursuivi un idéal communautaire auquel il n'a cessé de vouloir donner corps, à partir des cercles d'amitiés qu'il constituait autour de lui. Le Parc culturel des Cévennes en représentait certainement l'aboutissement à large échelle : l'utopie réalisée d'une vie rurale rénovée, sous la conduite d'une poignée d'hommes inspirés.

Sources : série d'entretiens avec Mmes Anne-Marie et Sylvie Richard, ainsi qu'avec quelques-uns des anciens « Amis des sources » et membres de Font Vive (en 2005 et de 2008 à 2010), archives personnelles de Pierre Richard, archives de l'APNCC, archives de l'association Font Vive.

SAINT-MARC Philippe

Sorti major de l'ENA (promotion Jean Giraudoux, 1950-52) ; haut fonctionnaire et avocat ; militant de la première heure de la défense de la nature ; président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Côte d'Aquitaine (1967-1970) ; auteur de "Socialisation de la nature" (1971) ; corédacteur de la charte de la nature (1972) ; magistrat à la Cour des comptes (1971-1996).

Fils de Pierre Saint-Marc, avocat au Conseil d'Etat, et de Jacqueline Saint-Marc, née Istel, Philippe Saint-Marc naît le 20 septembre 1927 à Paris. Sa formation est pluridisciplinaire, il étudie à la Faculté de droit et de lettres de Paris puis à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Après un doctorat en droit, il se présente au concours de l'École Nationale d'Administration (ENA) où il est reçu major (promotion Jean Giraudoux, 1950-52). Il se marie en 1956 avec Michèle Bertrand, universitaire et économiste à la Banque de France. Ils auront trois enfants, Marie-Hélène, Hubert et Gilles.

Philippe Saint-Marc mène durant les années cinquante et soixante une carrière classique de haut-fonctionnaire, d'abord à la Cour des Comptes, de 1953 à 1960, puis au sein de l'administration chargée des rapatriés d'Algérie. Il tisse ainsi un réseau de contacts au sein de la haute fonction publique et du monde politique qui s'avèrera utile par la suite dans son engagement en faveur de l'écologie. Ainsi, à la fin de l'année 1955, il rejoint le Mouvement Républicain Populaire (MRP) dans lequel il trouve une philosophie spiritualiste et chrétienne. C'est là qu'il se lie d'amitié avec Jean-Marie Pelt. Il s'inscrit à l'aile gauche du parti aux côtés de Robert Buron et André Davoust et consacre ses premiers combats à la décolonisation. Il est exclu un temps du MRP en avril 1958 pour activité fractionnelle au sein du groupe « Rénovation Démocratique ».

Le parcours de Philippe Saint-Marc est caractéristique de cette deuxième gauche chrétienne dont les positions politiques s'affirment à la faveur de la lutte contre la guerre d'Algérie. De fait, comme il le souligne lui-même, Philippe Saint-Marc a été militant politique avant d'entrer en écologie.

À l'issue de sa mission au sein de l'administration des rapatriés d'Algérie en 1965, il est nommé, à sa demande, chargé de mission à la DATAR (Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale). C'est dans l'aménagement du territoire que s'affirme son intérêt pour l'écologie et la défense de la nature. Philippe Saint-Marc estime ainsi que c'est à l'occasion de l'application du schéma d'aménagement de la région parisienne mis en œuvre par Paul Delouvrier en 1965, qu'il s'engage sur le terrain. Ce projet devait faire de l'Île-de-France une région forte de quatorze millions d'habitants pour contrebalancer l'importance économique et démographique de l'axe rhénan. Philippe Saint-Marc, quant à lui, largement influencé par les thèses de Jean-François Gravier, est sensible à la nécessité de décentraliser les activités sur l'ensemble du territoire.

Dès 1964, Philippe Saint-Marc avait fondé le comité de sauvegarde de la Haute Vallée de Chevreuse dont l'objectif est de lutter contre l'urbanisation de ce territoire encore rural. Parmi les principales « victoires » de l'association, il convient de citer la campagne entreprise en 1973 pour empêcher le duc de Luynes de vendre 600 hectares de terres à la banque Lazard. À la suite d'une vaste campagne de presse et de pétitions, les domaines forestiers sont rachetés par l'ONF, les terrains ruraux par la SAFER Île-de-France et seule une petite partie des terrains, dans la continuité des agglomérations, est vendue pour y construire un lotissement.

À la tête de la MIACA

Sa nomination en 1966 comme président du groupe d'étude, puis comme président de la Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine ou MIACA (1967-1970) lui donne l'occasion de promouvoir et de mettre en œuvre un autre type de développement des territoires, attentif à la protection de la nature et de l'environnement. L'aménagement de la côte languedocienne, avec des stations intégrées coupées de l'arrière-pays, est pour lui un repoussoir et non un modèle. Il obtient donc que sa mission ne se limite pas à l'équipement du trait de côte mais concerne une bande de trente kilomètres de profondeur dans les Landes, la Gironde et le Pays Basque (à partir de 1968). Il souhaite que son action n'accentue pas les déséquilibres territoriaux et démographiques en vidant l'arrière-pays au profit du littoral. Selon lui, toute opération d'aménagement doit être éloignée de l'esprit de profit. Il promeut un « humanisme écologique » [1] reposant sur la protection de la nature et l'épanouissement moral et physique des hommes. Cela le conduit, notamment, à considérer que le littoral doit rester une propriété publique, sans que des constructions privées n'en compromettent l'accès au public.

À bien des égards, son action dans la vallée de la Leyre, à cheval sur les Landes et la Gironde, illustre ses principes en matière d'aménagement. Constituée des zones humides et de forêts de feuillus, qui tranchent avec la forêt de pins environnante, la vallée de la Leyre forme un écosystème à part entière. Or, la rivière était en train de se transformer en vaste marécage du fait, notamment de l'érosion de ses berges ; c'est par ailleurs un espace marqué par un déclin démographique important. Pour Philippe Saint-Marc, c'est une région qui meurt. Ce constat lui pose néanmoins un problème éthique : son désir de sauver cette région en attirant des touristes ne risque-t-il pas de la défigurer ? Ses réflexions l'amènent à considérer que la nature ne peut se protéger seule. L'homme aurait selon lui une place à part dans la création et serait investi d'une mission morale de protection de la nature qui ne consiste pas tant à préserver l'existant qu'à favoriser les potentialités d'un espace. Ce haut-fonctionnaire entend donc promouvoir une approche humaniste du développement harmonieux des territoires qui doit bénéficier tant à l'homme qu'à la nature, considérant que la crise écologique ne se limite pas à la seule question de la sauvegarde des écosystèmes, mais possède aussi une dimension morale et spirituelle. Sur ce point, il se distingue d'autres écologistes comme Bernard Charbonneau qui remettent en cause la démarche même de développement d'un territoire et critiquent l'existence de la MIACA, quelle que soit l'orientation de ses travaux.

Les premières réalisations de la MIACA s'inspirent de principes chers à Philippe Saint-Marc. Il lance un programme d'équipements sportifs accompagnant la remise en état de la Petite et de la Grande Leyre, avec des haltes pour canoéistes, des centres sportifs, des piscines. De plus, ses fonctions de directeur des spectacles, de la musique et des lettres au ministère d'État chargé des Affaires culturelles (1969-1970) lui permettent de lancer des programmes de « rénovation culturelle », selon ses termes, pour promouvoir non seulement le tourisme mais aussi le touriste. Il cherche ainsi à animer les vacances par des festivals itinérants et des spectacles poétiques dans les campagnes, en collaboration avec la CFDT et son organisation de tourisme social. Ces premières initiatives trouvent par la suite un prolongement avec la création, en 1972, des Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement (CPIE), dont l'objectif est de faire découvrir à la fois la nature et la culture d'une région.

De la « Socialisation de la nature » à la charte de la nature

Son approche particulière du développement régional est, selon Philippe Saint-Marc, bien perçue par la presse régionale et par l'opinion publique. Il s'oppose cependant aux tenants d'une politique d'aménagement du territoire plus classique et aux intérêts qui lui sont liés. Son action est ainsi critiquée par le ministère de l'Équipement, dirigé par Albin Chalandon, par le préfet de Gironde, Gabriel Delaunay, et elle est combattue par certains groupes de

pression bordelais, notamment par la voix d'Aymar Achille-Fould, député de Gironde. Ayant refusé une dérogation pour construire des logements sur un terrain non constructible aux environs de Biscarosse, il est révoqué par le Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, en février 1970.

Cette décision, peu commune dans l'univers feutré de la haute fonction publique, n'est pas une rupture dans l'engagement écologique de Philippe Saint-Marc ; elle lui donne, au contraire, une plus grande dimension. En 1971, il publie *Socialisation de la nature* et remporte un succès éditorial appréciable avec 100 000 exemplaires vendus. Dans ce livre très documenté, Philippe Saint-Marc systématise et approfondit des réflexions antérieures (il avait fait paraître en 1967 dans la revue *Études* un article ayant pour titre « Socialisation ou destruction de la Nature »). Ce livre doit également beaucoup à son expérience au sein de la MIACA, dont il s'attache à tirer des enseignements globaux et des mesures concrètes.

À bien des égards, *Socialisation de la nature* est le livre d'un haut-fonctionnaire, énarque et docteur en droit. Il s'attache à remonter la chaîne des causalités pour comprendre la crise écologique et démontrer que le combat écologique ne peut se borner à la défense ponctuelle d'un site ou à la protection d'une espèce particulière. Selon Philippe Saint-Marc, il faut mener une autre politique de développement, inspirée par ce qu'il appelle parfois « l'humanisme écologique ». Ce livre mêle donc statistiques, considérations morales et propositions de réorganisation administrative pour promouvoir un nouveau dialogue entre l'homme et la nature. Ce n'est pas un livre de technocrate, d'autant plus que Philippe Saint-Marc insiste sur l'importance du suffrage universel et des associations pour « défendre la cause de la nature en s'opposant au pouvoir de l'argent ». Dans le contexte du début des années soixante-dix, alors que les échos du premier rapport du Club de Rome alimentent le débat sur la croissance économique et que certains scientifiques s'alarment des dégâts opérés sur l'environnement, les réflexions de Philippe Saint-Marc s'inscrivent dans des préoccupations plus larges. Mais du fait de sa formation, il se préoccupe, ce qui fait son originalité, de proposer des mesures applicables et efficaces. Cette volonté de changer le système économique et social par étape, en laissant à l'État un rôle important, le distingue d'écologistes militants plus radicaux qui commencent à s'affirmer, autour des Amis de la Terre ou encore au sein du journal d'écologie politique et contestataire *La Gueule ouverte* que vient de fonder Pierre Fournier.

En 1972, René Richard propose à Philippe Saint-Marc de rédiger une charte de la nature que celui-ci a appelée de ses vœux dans *Socialisation de la nature*. René Richard, ingénieur, responsable syndical à Force Ouvrière, a été vice-président du Conseil économique et social à la fin des années cinquante, et préside alors l'URVN, l'Union Régionale de Provence et de Côte d'Azur pour la Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement, créée en 1971.

L'objectif est double. Il s'agit d'abord de mobiliser l'opinion publique autour d'un projet de protection de la nature et, par ce biais, de faire pression sur les pouvoirs publics. Il s'agit également de provoquer chez les associations de protection de la nature un « saut qualitatif », en les amenant à prendre en compte l'ensemble du champ de l'environnement, concept neuf à l'époque. Dix sept associations s'associent au projet, dont la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) qui la décline en un programme pour la sauvegarde de la nature et de l'environnement. Si les partis politiques ne sont pas représentés en tant que tels, René Richard et Philippe Saint-Marc, les maîtres d'œuvre de la charte, prennent garde à respecter une sorte d'équilibre politique implicite. Hugues de Sacy représente la société de protection des paysages présidée par Jean-Paul Palewski, député UDR (Union des Démocrates pour la République) des Yvelines, cependant qu'André-Edouard Mars-Vallett représente l'Union de défense des pêcheurs amateurs, proche du parti communiste. Il faut près d'un an et une vingtaine de réunions pour élaborer cette charte qui

paraît le 14 novembre 1972. À l'époque, les milieux écologistes proches du gauchisme, notamment autour de *La Gueule ouverte*, ont ironisé sur le caractère lénifiant de la charte qui synthétise l'humanisme écologique prôné par Philippe Saint-Marc. Celle-ci n'en recueille pas moins un écho important dans l'opinion : relayée par la presse, notamment *Le Parisien libéré* ou encore *Témoignage chrétien*, la charte recueille environ 300 000 signatures. La charte contribue ainsi à diffuser une approche globale de la protection de la nature et de l'environnement au début des années soixante-dix

Aux côtés des politiques

Sa révocation, puis la rédaction de la charte de la nature, ont attiré l'attention des politiques sur ce haut fonctionnaire, ancien membre du MRP, proche de la deuxième gauche d'inspiration chrétienne, qui n'hésite pas à prôner un « socialisme humaniste » [2] pour permettre la « survie de l'homme et son progrès ». Ainsi, en 1973, il participe, à la demande d'Edith Cresson, à un groupe de travail sur les problèmes d'environnement que celle-ci anime au sein du parti socialiste. Il rencontre également François Mitterrand qui signe la charte de la nature.

À la fin de l'année 1973, les milieux informés connaissent la gravité de la maladie de Georges Pompidou ; dans ces conditions, une élection présidentielle anticipée semble probable. Du fait de sa notoriété et du retentissement de la charte, Philippe Saint-Marc est approché par Jean Carlier (journaliste engagé dans la protection de la nature), pour être candidat à l'élection présidentielle en tant que représentant du courant écologique. Encore aujourd'hui, Philippe Saint-Marc souligne la difficulté du choix qu'il a dû opérer à l'époque. Après avoir hésité, il refuse, considérant que l'écologie ne doit pas se constituer en parti politique à part entière mais pénétrer l'ensemble des forces politiques. Ce refus s'explique aussi probablement par des désaccords politiques avec les éléments les plus à gauche du courant écologique.

Hostile à une éventuelle participation du parti communiste au pouvoir, Philippe Saint-Marc refuse de soutenir François Mitterrand, candidat de l'Union de la Gauche, et appelle à voter Valéry Giscard-d'Estaing au second tour de l'élection présidentielle en mai 1974. Selon lui, à la différence de François Mitterrand, le nouveau président n'a pas un contact personnel fort avec la nature ; en revanche, il en perçoit, mieux que le candidat de la gauche, les implications politiques. Aucun lien n'unissait alors les deux hommes si ce n'est une scolarité à l'École Nationale d'Administration à un an d'intervalle. En revanche, Philippe Saint-Marc connaît bien Jean Sérisé, très proche conseiller de Valéry Giscard-d'Estaing, nommé en mai 1974 chargé de mission auprès du président de la République. Ainsi, alors que la culture politique de nombreux militants et le vote personnel de René Dumont pour François Mitterrand font pencher l'écologie politique à gauche, Philippe Saint-Marc se retrouve étiqueté à droite dans le mouvement écologique, tout en étant considéré comme trop à gauche par les éléments conservateurs de l'entourage présidentiel. Cette position en marge des partis politiques ne l'empêche pas de jouer un rôle influent en matière de protection de la nature et de l'environnement durant le septennat de Valéry Giscard-d'Estaing. Dès l'entre-deux-tours, Jean Sérisé demande à Philippe Saint-Marc de concevoir le programme du futur président en matière d'environnement, qu'il élabore à partir de la Charte de la nature. Par la suite, il constitue avec Jean-François Saglio, directeur de la Prévention des Pollutions et Nuisances au ministère de la Qualité de la vie, Pierre Richard, conseiller technique du président pour les problèmes d'environnement et Jean Sérisé, une équipe qui définit la politique environnementale, particulièrement entre 1974 et 1977, lorsque les ministres de l'environnement successifs ont peu d'influence. Avec la nomination de Michel d'Ornano comme ministre de la Culture et de l'Environnement en mars 1977, les relations entre cette équipe de conseillers et le ministère deviennent plus équilibrées. De fait, durant toute cette période, les relations nouées de longue date au sein du monde politique et de la haute

fonction publique lui sont très utiles pour promouvoir une prise en compte des questions environnementales dans la législation. Ainsi, Philippe Saint-Marc a été le directeur de cabinet du rapporteur de la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976, Roland Nungesser, lorsque celui-ci était ministre de la Jeunesse et des Sports en 1968.

Philippe Saint-Marc contribue aussi, dans les années soixante-dix, à la création des organes consultatifs en matière d'environnement. Il est membre du Haut-Comité de l'Environnement (1975-1979), du Conseil d'information sur l'énergie électronucléaire (1978-1981) ainsi que du Conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de l'Île-de-France (1976-1984). Il met ainsi en application les principes qu'il a défendus dans *Socialisation de la nature* sur le rôle des associations et des citoyens dans la définition de la politique environnementale. Personnellement hostile au plan électronucléaire, il œuvre aux côtés des autres écologistes présents au Conseil d'information sur l'énergie électronucléaire, Pierre Samuel des Amis de la Terre et Roland Chevriot, de *Nature et Progrès*, à une plus grande diffusion de l'information dans ce domaine. Sa situation est néanmoins ambiguë du fait de sa proximité avec la majorité qui met alors en œuvre le plan électronucléaire.

Membre du Centre des Démocrates Sociaux (CDS), il se présente à Paris aux élections municipales de 1977 à la demande de Michel d'Ornano. Cette candidature semble avoir surtout été un moyen pour lui d'obtenir le classement du marché Saint-Germain dans le VI^e arrondissement, alors menacé de destruction. De fait, Philippe Saint-Marc souligne que son influence au sein du CDS a été très limitée et qu'il n'est pas parvenu à en infléchir les positions pour en faire un parti plus sensible aux questions environnementales.

Philippe Saint-Marc reconnaît que son influence extrapolitique a été plus forte sous Valéry Giscard-d'Estaing que sous François Mitterrand. Dans les années quatre-vingt, il poursuit son action au sein du Comité de la charte de la nature et s'intéresse plus particulièrement à la relation entre l'écologie et la santé. Il crée ainsi en 1980 la SIRES, Société Internationale de Recherche pour l'Environnement et la Santé et publie plusieurs ouvrages. À la demande de Jérôme Monod, conseiller de Jacques Chirac, il est nommé membre de la Commission d'Orientation du Plan national Santé-Environnement en 2003.

Philippe Saint-Marc, un énarque marginal

Philippe Saint-Marc considère que l'écologie permet de comprendre et d'agir sur le monde de la même manière que la philosophie des Lumières permettait d'agir sur le monde du XVIII^e siècle. Au-delà d'une approche uniquement scientifique des questions écologiques, il considère que le progrès de l'homme passe par l'« humanisme écologique ». Selon lui, la recherche du bien-être physique et spirituel de l'homme doit être le fondement de la société et passe par une nouvelle relation de l'homme à son environnement, qu'il se doit de sauvegarder mais aussi d'embellir.

Se distinguant des écologistes les plus à gauche du fait de sa modération politique, de formation administrative, à la différence des écologues, Philippe Saint-Marc se définit comme un marginal dans la haute-fonction publique du fait de ses engagements. Cette marginalité relative est loin d'avoir toujours été un handicap car il a toujours su conserver des relations cordiales et utiles dans ces différents milieux, devenant dans les années soixante-dix un intermédiaire entre les différents mondes de l'écologie et contribuant alors à la promotion d'une approche globale des questions environnementales.

Œuvres de Philippe Saint-Marc :

- ▶ *Les secteurs de la modernisation du paysannat au Maroc*, 1950.
- ▶ *La France dans la CECA. Une expérience de planifications multiples du charbon et de*

- l'acier*, Paris, Armand Colin, 1961.
 ▶ *Socialisation de la nature*, Paris, Stock, 1971.
 ▶ *La Pollution*, Paris, Robert Laffont, 1975.
 ▶ *Progrès ou déclin de l'homme ?*, Paris, Stock, 1978.
 ▶ *L'économie barbare*, Paris, Frison-Roche, 1994.
 ▶ *L'Écologie au secours de la vie. Une médecine pour demain* (en collaboration avec Jacques Janet), Paris, Frison-Roche, 2004.

Sources :

- ▶ Entretien avec Philippe Saint-Marc, réalisé le 1er avril 2010.
 ▶ Musée du vivant. Fonds Philippe Saint-Marc.
 ▶ Archives privées de Philippe Saint-Marc.

[1] Les passages entre guillemets sont extraits d'un entretien avec Philippe Saint-Marc, réalisé le 1er avril 2010

[2] Philippe Saint-Marc, *Socialisation de la nature*, Paris, Stock, 1971, p. 35

TRAYNARD Philippe (1916-2011)

Né le 25 novembre 1916 à Sommières (Gard), professeur de chimie à l'Université de Grenoble, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) (1976-1981), président du Club alpin français de l'Isère (1963-1971, 1974-1978), vice-président du Caf national (1966-1973), président de la Fédération française de la montagne (1981-1985), président de l'Association pour l'étude de la neige et des avalanches (1978-1983), membre du conseil d'administration du parc national de la Vanoise (1967-1986), membre (1969-1986) et président (1975-1986) du comité scientifique du parc national de la Vanoise, membre du conseil d'administration du parc national des Écrins (1988-1996). Décédé le 11 janvier 2011 à Grenoble.

Philippe Traynard est né le 25 novembre 1916 à Sommières dans le Gard et a passé son enfance à Marseille. Sa mère, Marie Léonie Méjean, sans profession, élevait ses cinq enfants. Son père, Marie Claude Émile Traynard, était professeur de mathématiques à la faculté de Marseille. D'origine modeste, celui-ci avait révélé très tôt des dons exceptionnels qui l'ont conduit à l'École normale supérieure puis à l'agrégation. Lui-même normalien, Philippe Traynard est reçu premier à l'agrégation de physique-chimie en 1942. Après une thèse de doctorat d'État en chimie (1946), il obtient une bourse de recherche qui lui permet de passer trois ans en Suède. Il épouse le 24 juillet 1941 Claude Marie Blanche Laurence Viard, avec laquelle il aura cinq enfants.

Nommé professeur en octobre 1949, il opte pour un poste à l'Université de Grenoble. Déçu par l'Université, qu'il juge rigide et éloignée des réalités, il se tourne vers les écoles d'ingénieur, qui lui paraissent mieux adaptées à la préparation des étudiants à la vie active. Il enseigne à l'École française de papeterie, dont il devient directeur en 1971. Il s'emploie à rapprocher industrie et recherche et à faire adopter des innovations comme un procédé pour le blanchiment de la pâte à papier. Il participe par ailleurs, aux côtés de Louis Néel (prix Nobel de physique 1970), à l'équipe fondatrice du centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) et à l'essor du pôle scientifique de Grenoble. Il y dirige le laboratoire de chimie sous rayonnement de 1956 à 1971. De 1971 jusqu'à son départ à la retraite en 1981, il enseigne à l'INPG, qu'il préside à partir de 1976.

Malgré ces multiples activités, Philippe Traynard réserve chaque fin de semaine à l'alpinisme. Il s'est mis à pratiquer assidûment la montagne, simplement approchée dans son enfance et sa jeunesse, en arrivant à Grenoble. Sa femme partage sa passion et c'est ensemble qu'ils partent faire des courses : « la montagne nous a pris », dit-il. Il ne s'agit pas pour eux de battre des records : « On est l'hôte de la montagne, on n'en est pas le vainqueur » (1). Il se considère plutôt dans ses courses en montagne comme un contemplatif, et même à une époque, un mystique. Ces escapades hebdomadaires lui permettent « d'aplanir les soucis du quotidien, de se ressourcer, et de se rapprocher de l'essentiel » (2). Il publie avec son épouse trois topo-guides sur le ski de randonnée dans les Alpes, décrivant sur la base de leur expérience l'ascension de 306 sommets des Alpes françaises, et pilote un ouvrage collectif sur le ski de montagne (3). Il défend dans ces textes ce qu'il préfère nommer « le ski de montagne », respectueux des paysages, par opposition au ski de piste, qui les déforme et les artificialise.

Cette passion pour la montagne le conduit à exercer de nombreuses responsabilités : il est président du Club alpin français (Caf) Isère de 1963 à 1971 puis de 1974 à 1978, vice-président du Caf national de 1966 à 1973, président de la Fédération française de la montagne (Ffm) de 1981 à 1985, président de l'Association pour l'étude de la neige et des avalanches (Anena) de 1978 à 1983, fondateur puis président de l'association « la Grande traversée des Alpes » de 1970 à 1983, enfin conseiller technique auprès du préfet de l'Isère

pour le secours en montagne de 1983 à 1996. Au sein de ces instances, il défend la liberté de pratique et même l'arrivée de nouvelles disciplines, telles que le ski-alpinisme de compétition, à condition que les sites ne soient pas abîmés. Il continue à skier jusqu'à ce qu'une mauvaise chute l'oblige à s'arrêter, en 2004, à l'âge de 87 ans mais il se rééduque avec ténacité et repart sur les pistes jusqu'au printemps 2010, à l'âge de 93 ans, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

C'est en tant que représentant du Caf qu'il entre en 1967 au conseil d'administration du parc national de la Vanoise, où il siège jusqu'en 1986. Très attaché à la mission des parcs de préserver certains espaces de tout aménagement destructeur, il s'implique fortement dans la vie du parc national. Bien que son travail de chimiste n'ait aucun rapport avec la nature, il est nommé membre du conseil scientifique en 1969, en raison de son excellente connaissance de la montagne alpine et de la Vanoise en particulier et, pense-t-il, de sa capacité à arbitrer les débats entre les différentes disciplines représentées au conseil. Cette même année commence l'affaire de la Vanoise : le projet de promoteurs immobiliers de créer une station de sports d'hiver dans le vallon de Chavière, à l'intérieur du premier parc national français, vieux de quelques années seulement, suscite une extrême émotion dans les milieux naturalistes et est à l'origine du premier combat écologiste en France. Il se trouve que Philippe Traynard sort alors à peine d'un drame personnel (la mort de trois de ses enfants dans un accident d'avion) : la lutte politique lui offre une voie dans laquelle il explique s'être, par nécessité, jeté à corps perdu, sans avoir été auparavant un militant de l'écologie. De fait, il joue un rôle essentiel dans le déclenchement de « l'affaire », en publiant dans Le Monde des 16-17 mars 1969 un article, « le Parc de la Vanoise en danger », dont le retentissement l'étonne lui-même. Ses prises de position engagées contribuent ensuite fortement au développement de « l'affaire », qui mobilise pendant trois ans les sphères scientifiques, politiques et militantes de la protection de la nature, jusqu'à ce que la décision d'abandonner le projet soit prise au plus haut niveau de l'État, en 1971. Après l'affaire, Philippe Traynard continue de beaucoup s'impliquer dans la vie du parc. Il est membre du comité scientifique jusqu'en 1986 et il en assure la présidence pendant plus de dix ans (1975-1986). Il en est ensuite le président honoraire de 1988 à 1992.

Il siège également plusieurs années (1988-1996) au conseil d'administration du Parc national des Écrins, sans trouver aux relations et aux débats avec les élus locaux le même intérêt qu'en Vanoise.

Il regrettait que les moyens aient longtemps manqué à ces deux parcs pour agir de manière significative dans la zone périphérique et orienter les aménagements, réalisés sans que les parcs puissent intervenir. Il regrettait aussi que les efforts consentis pour préserver un patrimoine historique et traditionnel particulièrement intéressant n'aient pas été plus importants. D'une manière générale, il souhaitait que les questions humaines soient davantage prises en compte dans les actions des parcs, considérant que « la mission la plus haute d'un parc, c'est en protégeant la nature, de protéger l'homme » (4). Il se montre assez critique envers l'approche de l'État, qui a selon lui plaqué des protections réglementaires en méconnaissance des réalités humaines et économiques.

Cette préoccupation pour la prise en compte des activités humaines l'amène à participer avec enthousiasme, en 1966, au colloque de Lurs (Alpes de Haute-Provence), dont les réflexions débouchent sur la création des parcs naturels régionaux (institués par le décret du 1er mars 1967). Il est en effet séduit par l'idée d'un développement équilibré, permettant de concilier les activités humaines avec la protection des paysages, de la nature et du patrimoine culturel. Il est d'ailleurs l'un des initiateurs précoces du projet de parc naturel régional du Vercors, créé en 1970.

Dans le même esprit de développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, il est également le créateur, en compagnie de Philippe Lamour et avec le soutien de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), de la Grande traversée des Alpes (GTA), empruntant le sentier du GR 5, du lac Léman à la Méditerranée. Il crée en 1970 l'association de la GTA, qu'il préside jusqu'en 1983.

Il a siégé à la Commission départementale des sites de l'Isère, où il s'est opposé à certains projets d'équipements tels que celui concernant les lacs Robert à Chamrousse. Toutefois, dans les divers conseils où il a siégé, il s'est toujours gardé de positions « excessives » conduisant à tout interdire. Convaincu de la nécessité de prendre en compte d'autres intérêts que la préservation de la nature, il a cherché à être « un écologiste raisonnable ».

Quelques mois avant sa disparition, le 11 janvier 2011, Philippe Traynard se disait peu optimiste sur l'avenir de la protection de la nature et pensait que la croissance démographique rendrait inévitable le grignotage progressif des espaces naturels. Il dressait des effets de la protection en France, un bilan contrasté. Les bords de mer lui paraissaient avoir été irréversiblement saccagés. Il estimait, en revanche, que la montagne avait bénéficié d'une intervention précoce et organisée, qui a permis de préserver une fraction significative de l'espace. Son action personnelle, son énergie et sa détermination au service de la montagne alpine y ont sans nul doute contribué.

Sources : entretiens avec Philippe Traynard en juin 2000 et mai 2010.

Notes :

(1) Alpes Magazine, février 2010. (2) Interview de Philippe Traynard dans « Direct'Cimes » n°3- 1998- FFME. (3) « Alpes et neige - 101 sommets à ski », Arthaud, 1965, « Cimes et neige - 102 sommets à ski », Arthaud, 1971, « Ski de montagne », Arthaud, 1974, « Dômes, pics et neige - 103 sommets à ski », Flammarion, 1985. (4) N° spécial XXIII – 1971- RFF sur les parcs nationaux français.

TRUCHET Pierre, Eugène, Marie (1910-1994)

Membre du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise (1963-1991) ; fondateur et président de l'association des Amis du Parc national de la Vanoise (1964-1985).

Pierre Truchet est né le 18 septembre 1910 à Chambéry (Savoie), dans une famille de la grande bourgeoisie catholique. Sa famille paternelle est originaire de Saint-Jean-de-Maurienne. Son père, Frédéric, est chirurgien ; sa mère Gabrielle Périnel, est issue d'une famille d'industriels chambériens. Au début des années 1920, ses parents fondent à Chambéry la clinique Saint-Joseph, longtemps dénommée « clinique Truchet ». Pierre Truchet effectue ses études secondaires à Chambéry puis à Paris.

Il suit ensuite les traces de son père, en s'engageant dans des études de médecine à la faculté de Lyon. Il est nommé externe (1929) puis interne (1933) des hôpitaux. Il épouse Claude Bérard, d'origine jurassienne, en 1936. Le couple aura six enfants.

D'abord chef de clinique à la faculté de Lyon en 1938, il est nommé chirurgien au centre hospitalier de Chambéry puis à la clinique Saint-Joseph (1945-1975). Il travaille un an aux Etats-Unis (1947) dans le Minnesota avant de prendre la succession de son père en 1956.

Il a développé pendant son enfance et sa jeunesse un goût prononcé pour la montagne. C'est un montagnard passionné et un très bon skieur, doublé d'un chasseur et d'un pêcheur (il a présidé la société de pêche du Mont-Cenis). Propriétaire d'une résidence secondaire à Val d'Isère, il affectionne particulièrement le massif de la Vanoise qu'il parcourt en tous sens et en toutes saisons. Il constitue au fil des années une importante et belle collection de photographies, qui témoigne à la fois de l'éclectisme de ses centres d'intérêt et de l'importance qu'il attache aux aspects humains, qu'il aborde en amoureux des traditions montagnardes. Il immortalise en particulier les scènes de la vie agricole et pastorale d'avant le développement touristique, les maisons, les costumes traditionnels, les bijoux de Savoie, etc. Il entretient par ailleurs de très bonnes relations avec plusieurs alpagistes.

Pierre Truchet a soutenu le projet de création d'un Parc national de la Vanoise dès sa conception. Il fait partie de ceux qui se rendent dans les communes pour convaincre les habitants de l'intérêt du futur parc. Il devient membre du conseil d'administration dès sa mise en place en juillet 1963. L'année suivante, il fonde l'association des Amis du parc, dont il devient le président. L'association compte par la suite plusieurs milliers de membres et s'investit particulièrement dans l'organisation de séjours en Vanoise pour les enfants et les adolescents.

Lors de « l'affaire de la Vanoise » (1969-1971), Pierre Truchet s'oppose aux promoteurs qui veulent construire une station de sports d'hiver dans la zone centrale du parc. Il menace de démissionner de la présidence des Amis du parc et participe activement au mouvement de mobilisation nationale qui finit par conduire au rejet, par l'Etat, d'un projet porté par certains élus savoyards. Quelques années plus tard, il lutte contre le projet d'EDF d'envoyer le vallon du Clou et quelques hectares en zone centrale du parc, pour construire une station de pompage. Sa prise de position pèse lourdement dans l'abandon du projet.

Pierre Truchet fait partie des personnalités savoyardes influentes qui se sont engagées pour créer, faire connaître et défendre le premier parc national français. A travers son action comme président de l'association des Amis du parc national de la Vanoise, il a contribué à lui conférer une dimension nationale.

VAYSSIÈRE Paul (1889 - 1984)

Professeur à l'Institut National Agronomique et à l'Institut National d'Agronomie Coloniale, titulaire de la chaire d'entomologie agricole coloniale au Muséum National d'Histoire Naturelle (1942-1960), secrétaire du premier congrès international pour la protection de la nature à Paris en 1923, membre du comité permanent du Conseil national de la protection de la nature (1961-1977), membre du conseil scientifique du parc national de la Vanoise (1964-1976), président de ce conseil scientifique (1969-1976), vice-président du conseil d'administration du parc national de la Vanoise (1963-1974), secrétaire général de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, fondateur de l'Office français de protection de la faune.

Paul Vayssière est né en 1889 à Marseille. Son père, Albert (1854-1942), entomologiste et malacologiste, fut professeur de zoologie à la faculté des sciences de Marseille, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Marseille et membre de la Société Nationale d'Acclimatation et de l'Institut. Paul Vayssière gardera tout au long de son existence beaucoup de respect pour son père, dont il a écrit la biographie vers la fin de sa propre vie. Sa mère Claire Reynard-Lespinasse eut trois fils avec Albert : Paul, Jean, qui deviendra officier d'artillerie en Orient et Émile, professeur de gynécologie à l'école de médecine de Marseille. Paul Vayssière grandit dans un environnement de naturalistes qu'il ne quittera pas : « ce penchant vers les choses de la Nature, [...] fut puissamment accentué par le fait que je fus, dès ma plus tendre jeunesse, à la meilleure école qui soit : celle de mon père, qui n'a jamais négligé une occasion d'éveiller mon intérêt pour les êtres vivants ou fossiles rencontrés au cours de nos promenades ou excursions. Par lui, me fut également facilitée la fréquentation de naturalistes nés, tels Henri Fabre, Philippe Dautzenberg, Jules Richard, Henri Caillol. Plus tard, dès mon arrivée à Paris, je fus paternellement accueilli par un des hommes les plus vénérés ici-même, le professeur Louis-Eugène Bouvier dont l'activité, l'enthousiasme communicatif développèrent les tendances mises en moi par l'atmosphère familiale. » [1]

Une carrière d'entomologue agricole tropical

Paul Vayssière fait ses études à l'Institut National d'Agronomie Coloniale (INAC) de Nogent, où il entre en 1910. Il devient en 1912 l'adjoint de Paul Marchal, directeur de la Station entomologique de Paris. Il y donne pour la première fois en France un enseignement d'entomologie agricole tropicale ; il a déjà effectué deux missions de prospection au Maroc, en 1908 et 1912.

Il participe grandement à la formation de chercheurs dans le domaine de l'agriculture coloniale et s'emploie à faire de ses élèves de Nogent et de ses correspondants dans les colonies des pionniers, découvreurs de contrées exotiques reculées et porteurs de l'entomologie agricole tropicale naissante. Il crée ainsi progressivement les fondements d'une discipline nouvelle et s'emploie à faire reconnaître l'importance économique des insectes.

Lors de la première guerre mondiale, il est réformé mais s'engage malgré tout comme motocycliste dans les services de liaison jusqu'en 1917.

Il est l'un des secrétaires de la section faune du premier congrès international de protection de la nature qui se déroule à Paris en 1923. À cette occasion, il côtoie de grands pionniers de la protection de la nature : Raoul de Clermont, Paul Sarasin, P.G. Van Tienhoven... Il fonde l'Office français de protection de la faune, organisation membre de l'Union Internationale des Sciences Biologiques (UISB), qui reprend les projets exprimés à Berne en 1913 et à Paris en 1923.

Simultanément, il pointe la nécessité de protéger les réserves de denrées alimentaires contre les insectes. En 1924, un enseignement spécial lui est confié à l'école de meunerie de Paris. Il est à l'origine de la création de stations de désinfection par fumigation sous vide partiel dans les principaux ports d'importation. En 1924 toujours, il participe à la création de l'Académie des sciences coloniales puis à la fondation de l'association Colonies-Sciences. Ces organisations regroupent des personnalités de la protection de la nature dans les colonies, dont Auguste Chevalier, Henri Humbert, etc. ; lors de la conférence internationale de 1923, Paul Vayssière se joint à l'expression du vœu de création dans les colonies françaises de parcs réservés où la nature serait conservée « intacte ».

En décembre 1926, il est sous-directeur de la station d'entomologie de Paris à l'Institut National Agronomique (INA). Il présente au bureau de Colonies-Sciences un projet d'organisation de la protection des cultures à l'échelle de tout l'empire colonial français, prévoyant de concentrer les recherches et les services exécutifs dans des stations centrales parisiennes à l'INAC ou à l'INA. Il attend de cette centralisation qu'elle permette aux scientifiques et aux techniciens de mettre leur compétence en action sans passer par les pouvoirs locaux. Il appelle en effet de ses vœux un renforcement du pouvoir gestionnaire des scientifiques.

En janvier 1932, il fonde le comité d'études de la biologie des acridiens. Il est l'un des principaux « lanceurs d'alerte » sur les dégâts causés aux cultures par les insectes, en particulier les criquets. Il participe aux conférences internationales sur le criquet de 1931 (Rome) et de 1938 (Bruxelles). Comme spécialiste des insectes ravageurs, notamment des cochenilles, des sauterelles et des criquets, il est un interlocuteur privilégié des ingénieurs et chercheurs des colonies françaises confrontés à des dégâts d'insectes aux cultures. Tout au long de sa carrière, son terrain d'études couvre largement les colonies africaines françaises. Il est membre de la Société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord et effectue également des missions dans les grandes plantations d'hévéa de Malaisie.

Au-delà de son implication dans la lutte antiacridienne, il est partisan de la modernisation agricole. Membre de la commission « agriculture » de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, il rapporte l'activité des stations françaises de désinfection des végétaux de 1934 à 1936, appelle à l'adoption de l'ensilage hermétique, à l'intensification de la production de poissons d'eau douce, au développement de l'industrie des plantes aromatiques, à essence et médicinales et s'intéresse à divers problèmes techniques et industriels. Il s'émerveille devant la puissance transformatrice de l'homme qui a remplacé le « chaos de la jungle » par la « belle ordonnance » des plantations d'hévéas : « Oh ! Tout ne fut pas aussi simple et facile qu'on pourrait le supposer en face des alignements vastes et réguliers d'hévéas, dans les plantations actuelles ! La prospérité dans un ordre parfait donne toujours l'impression que les choses ont toujours été telles ou qu'il n'y a fallu qu'un peu de méthode pour créer un équilibre et l'on imagine mal que le chaos de la jungle ait pu précéder une si belle ordonnance. On ne doit pourtant pas oublier la somme des efforts, la peine, l'acharnement, le courage enfin de tout un groupe d'hommes qui ont contribué à la créer. » [2]

En 1942, il obtient la chaire d'entomologie agricole coloniale, nouvellement créée au Muséum National d'Histoire Naturelle. Lors de son discours inaugural, il rappelle que Paul Lemoine, directeur de 1932 à 1936, avait assigné au Muséum une quatrième mission : « la protection de la nature aux Colonies, de façon à empêcher celles-ci de dilapider leurs richesses naturelles et à les amener à assurer leur avenir. »

Avec Auguste Chevalier, Henri Humbert et Achille Urbain, eux aussi professeurs au Muséum, il appuie le professeur René Jeannel dans la création de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) en 1943, profondément convaincu du rôle

civilisateur et bienfaiteur de la colonisation. Tout au long de sa carrière, il est porteur d'une internationalisation des problèmes de sciences appliquées et prône la coordination et la coopération internationales dans la lutte contre les fléaux des cultures. Il participe à la première conférence internationale pour la protection contre les calamités naturelles à Paris du 13 au 17 septembre 1937, au cours de laquelle est formulé un souhait de création de parcs nationaux et de réserves.

Un partisan de la lutte intégrée

Au congrès international d'entomologie de Stockholm (1948), il impulse avec Filippo Silvestri la création, au sein de la division de biologie animale de l'Union Internationale des Sciences Biologiques (UISB), d'une Commission Internationale de Lutte Biologique (CILB). Il en devient le vice-président en 1956. Il contribue avec Bernard Trouvelot, Alfred-Serge Balachowski et Pierre Grison à l'émergence d'une politique de recherches dans ce domaine, alors que la lutte chimique poursuit une ascension triomphante. Vers la fin des années 1950 commence une réflexion qui conduira au concept de lutte intégrée, fondé sur la combinaison entre la lutte chimique et toute autre forme de prévention ou protection.

En 1947, il participe à la conférence de Brunnen, prélude à la constitution de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il y propose de créer une commission mixte UICN-UISB (qu'il représente alors) : il est en effet convaincu que la protection de la nature relève d'une compétence avant tout scientifique et doit s'appuyer sur une connaissance approfondie des milieux naturels. Il est ensuite membre de la commission de rédaction du projet de constitution de l'UICN.

Le parc national, une parcelle à préserver de l'industrialisation

Lorsque la loi sur les parcs nationaux est adoptée en 1960, Paul Vayssière est engagé dans la protection de la nature au plan international. Mais il a aussi de fortes attaches locales : il possède un chalet à Peisey-Nancroix et connaît bien la Vanoise, où il effectue des courses d'alpinisme. Il s'engage dans le processus de création du parc national, qui aboutit en juillet 1963, puis s'implique dans l'animation de son conseil scientifique et de son conseil d'administration. Il est vice-président du conseil d'administration de 1964 à 1974 et président du conseil scientifique de mai 1969 à 1976.

Le parc national suisse de l'Engadine, où l'intervention humaine est quasiment nulle, est pour lui un modèle. Il conçoit la nature dans le parc national comme un trésor esthétique à conserver pour éduquer le public : « Nous devons montrer au public la beauté de la nature, quand l'homme n'intervient pas. » [3] Sa profession d'agronome reprend toutefois le dessus dans la zone périphérique, où il aimerait que les cultures, encore importantes au début des années 1960, soient « améliorées ».

En 1970, il lance la collection des Travaux Scientifiques du Parc National de la Vanoise. Cette même année, il ouvre le colloque sur les parcs nationaux européens, organisé par la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles, dont il est secrétaire général. Ce colloque constitue une occasion de manifester, à l'échelle européenne, l'opposition des naturalistes au projet d'implantation d'une station de sports d'hiver en zone centrale du parc, qui a déclenché l'« **Affaire de la Vanoise** ». Paul Vayssière a clairement pris parti en faveur du maintien de l'intégrité de l'espace protégé, réaffirmant « l'utilité, l'obligation morale de conserver quelques parcelles de notre planète qui justement n'ont pas encore été trop altérées par l'industrialisation » [4]. Il estime qu'il faut accorder plus de pouvoir aux scientifiques si l'on veut éviter que l'« Affaire de la Vanoise » ne se reproduise : en tant que détenteurs de connaissances objectives, c'est à eux, pense-t-il, que devraient revenir la

tâche de désigner et de délimiter les espaces à protéger, puis celle de définir les mesures à y mettre en œuvre. Par ailleurs, il prône l'éducation au respect de la nature à partir du plus jeune âge. Il est ainsi pétri de ce que Michel Callon propose d'appeler le « modèle de l'instruction publique » [5].

À côté de son engagement dans le parc national de la Vanoise, il soutient le projet de création de la réserve naturelle des Aiguilles Rouges, en Haute-Savoie. Le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) charge Paul Vayssière de constituer un dossier à ce sujet, qu'il expose en février 1973 ; la demande de création de la réserve aboutit en août 1974.

Membre du comité permanent du CNPN à partir de mars 1961, Paul Vayssière effectue une étude scientifique du projet de parc national des Écrins. Il préconise par la suite de privilégier la création de réserves dans les zones périphériques plutôt que la création de réserves intégrales dans la zone centrale des parcs, à l'abri des menaces. Il quitte son poste de vice-président du comité permanent du CNPN le 2 juin 1977, en même temps que **Clément Bressou**, avec lequel il a partagé de nombreuses positions en faveur de la protection de la nature.

Paul Vayssière décède en 1984 à Paris. Son parcours témoigne d'une certaine ambivalence, qu'il partage avec d'autres scientifiques, à l'égard de la nature et de sa protection. Il s'est simultanément engagé dans la protection des cultures contre les insectes ravageurs et dans la protection de la nature. Agronome dans l'âme, il a participé à des transformations profondes de la nature, visant à faciliter son exploitation et à protéger l'homme de certaines de ses manifestations. Mais il a aussi été un naturaliste convaincu. Il a admiré la beauté de la nature et s'est de plus en plus orienté vers la lutte intégrée, la lutte contre l'introduction d'espèces envahissantes et la protection de certains espaces. Les parcs nationaux et les réserves naturelles constituaient selon lui des parcelles à préserver de l'industrialisation, utiles à l'observation scientifique et agréables à parcourir pour le public. Face à l'accélération des progrès techniques au cours du vingtième siècle, l'impératif de mesures de protection de la nature et de conservation de ses ressources a pris à ses yeux un caractère croissant d'évidence.

Sources :

- ▶ Conférence internationale pour la protection de la nature Brünen 1947
- ▶ Le parc national de la Vanoise, La protection de la nature, équilibres naturels, parcs nationaux et réserves naturelles, C. Bressou et P. Vayssière
- ▶ Les parcs nationaux, compte-rendu du colloque international sur les Parcs Nationaux européens tenu à Paris, 15 au 17 juin 1970
- ▶ Histoires et mémoires du parc national de la Vanoise, Isabelle Mauz
- ▶ Histoires et mémoires des réserves naturelles de Haute-Savoie, Isabelle Mauz
- ▶ Un regard sur l'ORSTOM, Michel Gleizes
- ▶ Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture, recherche pour une agriculture viable à long terme, vol.80, n°8, 1994
- ▶ Les chemins de la création de l'ORSTOM, du Front Populaire à la Libération en passant par Vichy, 1936-1945, Christophe Bonneuil et Patrick Petitjean

- ▶ International experimentation and control of the locust plague, Antonio Buj
- ▶ Bulletins du C.I.L.D.A
- ▶ Bulletins de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, 1936-1938
- ▶ Bulletin de la Société des Sciences Naturelles du Maroc
- ▶ Bonneuil Christophe (1990). Des savants pour l'Empire, les origines de l'ORSTOM. Cahiers pour l'histoire du CNRS. 1990-10
- ▶ Grison Pierre (2002). Chronique historique de la zoologie agricole française. Livre Ier. INRA
- ▶ Archives du conseil d'administration et du conseil scientifique du parc national de la Vanoise
- ▶ Courrier de la Cellule Environnement de l'INRA n°15, La lutte biologique : un aperçu historique par Pierre Jourdeuil, Pierre Grison et Alain Fraval, département de zoologie de l'INRA
- ▶ Procès-verbaux et comptes rendus des réunions plénières du CNPN et de la Comité Permanent, 1961-1977
- ▶ Leçon inaugurale faite au Muséum National d'Histoire Naturelle le 21 février 1943
- ▶ Agronomie malaise : notes de mission, P. Vayssière
- ▶ L'entomologie agricole coloniale. 1921-1935. Travaux et souvenirs, par P.Vayssière
- ▶ Congrès international pour la protection de la nature, Paris, 1923. Rapports, vœux, réalisations, 1925
- ▶ 1ère Conférence internationale pour la protection contre les calamités naturelles. Paris 13-17 septembre 1937.

Bibliographie partielle de Paul Vayssière :

- ▶ Sur quelques insectes nuisibles sur le cotonnier en AOF avec Mimeur. J Les sauterelles fléau de notre domaine africain, Monde colonial illustré, n°77, Paul Vayssière 1930
- ▶ VAYSSIÈRE P., 1955.- Chap 12. *Les animaux parasites du caféier*. p. 233-318 (Acrididae p. 242-243).- In Coste R., Les caféiers et les cafés dans le monde, tome 1, Les caféiers, Larose, Paris, 381 p.
- ▶ VAYSSIÈRE P., 1959.- *Le Criquet nomade et le Criquet pèlerin en 1959*.- Revue pour l'Étude des Calamités (Bulletin de l'Union Internationale de Secours), n° 36 : 38-57.
- ▶ VAYSSIÈRE P. & MIMEUR J., 1924.- *Insectes et Myriapodes récoltés sur les plantes cultivées en Afrique occidentale*.- Bulletin de la Société entomologique de France, 1924 : 188-192.

- ▶ VAYSSIÈRE P. & MIMEUR J., 1925.- *Les Orthoptères nuisibles au cotonnier et autres cultures en Afrique Occidentale Française.*- Agronomie coloniale, n° 89 : 203-224, pl. 1-3.
- ▶ VAYSSIÈRE P. & MIMEUR J., 1926.- Chap. I. *Les Orthoptères nuisibles au cotonnier et autres cultures.* p. 1-23, pl. 3-4.- in *Les Insectes nuisibles au cotonnier en Afrique Occidentale Française*, ix + 175 p., 20 pl., Larose, Paris.
- ▶ VAYSSIÈRE P. 1957 *Les mauvaises herbes en Indo-Malaisie* J. Agric. Trop. Bot. Appl. [JATBA] 4. 393-396. (190207722).
- ▶ VAYSSIÈRE, P. 1913. *Note sur les coccides de l'Afrique occidentale.* (In French). *Annales du Service des Epiphyties* 1 : 424-432. [Vayssi1913] Notes : *Lophococcus villeti* n. sp., 4 other scale insects discussed ; adds list of 73 described coccids from area, with collection data for each.

[1] Leçon inaugurale faite au Muséum National d'Histoire Naturelle, le 21 février 1943.

[2] Agronomie malaise : notes de mission.

[3] 1ère réunion du Conseil scientifique du parc national de la Vanoise le 16 avril 1964.

[4] Colloque sur les parcs nationaux européens, du 15 au 17 juin 1970.

[5] Callon, Michel (1998) « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des Mines (Responsabilité et environnement)* 9/Janvier 1998 : 63-73.

VIDESOTT Renzo (1904-1974)

Successivement alpiniste, chasseur, vétérinaire, protecteur de la faune sauvage alpine et militant de la cause des parcs nationaux ; réorganisateur du parc national du Grand Paradis après la guerre ; fondateur du Movimento Italiano per la Protezione della Natura (MIPN) en 1948 ; cofondateur de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN), la même année, à Fontainebleau ; directeur du parc national du Grand Paradis (1953-1969) ; distingué dans l'International Conservation Roll of Honour.

Renzo Videsott naît le 10 septembre 1904 à Trente en Italie d'une famille de petits marchands d'origine ladine [1] et se passionne depuis l'adolescence, comme beaucoup de jeunes trentins de sa génération, pour la vie à la montagne. À quinze ans, il commence à grimper sur des hauteurs plus périlleuses et à chasser le chamois. Quand, en 1924, il s'inscrit à l'université de médecine vétérinaire de Turin, il se trouve en contact avec un groupe de plusieurs étudiants originaires des Alpes Orientales qui se mesurent sur les techniques d'escalade. La même année, il entre dans la section universitaire de la « Società Alpinisti Tridentini » (SUSAT) dont il devient en 1927 le dernier président avant sa dissolution décidée par le régime fasciste. Dans la SUSAT, Videsott fait partie du groupe d'alpinistes de pointe, qui s'enrichit en 1927 de Domenico Rudatis (1898–1994), plus âgé, écrivain et grand théoricien de l'escalade sportive. Avec Rudatis, Videsott accomplit, entre 1928 et 1930, une série d'ascensions de niveau international dont la première voie italienne de sixième degré : la Cime du Busazza (3 225 m) gravie le 31 août 1929. Bien qu'il soit encore très jeune, membre de droit du Club Alpin Académique Italien (CAAI) et en pleine forme physique, il décide en 1931 d'abandonner l'escalade pour entreprendre une carrière universitaire à Turin et s'occuper de sa famille. En effet, la même année, il s'est marié avec Johanna Mutschlechner et a eu sa première fille Evanna.

Les engagements académiques à la faculté vétérinaire et familiaux ne l'empêchent cependant pas de retourner de temps en temps à la montagne, que ce soit dans les Alpes Occidentales ou dans les Dolomites natales, pour de longues et prenantes excursions ou pour la chasse au gros gibier. La vie citadine, passée au contact de ses collègues et de sa clientèle privée, génère en lui un manque qu'il compense par un attachement émotionnel toujours plus fort à la vie en montagne. Malgré ce conflit intérieur, les années 1931 à 1939 sont intensément consacrées au travail et à la famille qui s'agrandit en 1933 et en 1937 avec l'arrivée de deux nouvelles filles, Cecilia et Elena. Cette « routine » est perturbée par l'arrivée de la guerre en 1940. En juin, commencent les bombardements anglais sur Turin. En novembre, son élève et vieux camarade de cordée Giorgio Graffer (1912-1940) est abattu en Albanie au commandement de son avion de chasse. En 1942, il transfère sa famille dans une ville voisine, Cuornè, et il reste seul à travailler dans Turin dévasté par les bombardements. Au cours de cette période dramatique, Videsott commence à réfléchir sur la possibilité de donner un sens différent à sa propre vie, plus proche des aspirations spirituelles et morales qu'il avait nourries dans sa jeunesse.

Une première réponse à ce besoin est apportée par son adhésion à la Résistance. Videsott entre en 1943 dans l'organisation « Giustizia e Libertà » (GL) de Turin et y accomplit différentes missions non armées. En 1945, il est nommé pendant quelque temps comme représentant de « Giustizia e Libertà » dans le conseil communal de Cuornè. Cependant, le vrai virage dans la vie de Videsott ne se produit pas dans le champ politique mais dans sa spécialisation universitaire : la faune. C'est en effet une succession d'événements qui le conduit à une véritable conversion. En 1941, frappé par le regard d'un chamois mourant, Videsott décide de ne plus chasser. L'année suivante, il est chargé de récupérer des bouquetins du Grand Paradis pour repeupler une réserve de chasse privée dans les Alpes Orientales. En 1943, il commence à réfléchir à la possibilité d'agir pour la sauvegarde de la population des bouquetins du Grand Paradis menacée par le braconnage. Durant l'été 1944,

dans le cadre d'une mission officielle du Comité de Libération Nationale de Turin, il se rend dans la Vallée d'Aoste, à peine libérée par les partisans, pour prendre en main la réorganisation du parc national du Grand Paradis.

Cette mission amène un changement déterminant dans la vie de Videsott. Cet homme, qui ne s'est jamais intéressé à la protection de la nature, qui a même passé une grande partie de sa vie à chasser sans scrupule la faune sauvage, se consacre alors à la sauvegarde d'une population d'animaux sauvages dans le parc national qui l'accueille. Dynamique, visionnaire, intransigeant avec lui-même mais flexible et diplomatique avec ses interlocuteurs, il passe de longs mois à étudier les problèmes de gestion de la faune, la philosophie de la protection de la nature, le mode de fonctionnement des zones protégées dans le monde, les problématiques spécifiques du milieu alpin, si bien qu'à la fin de la guerre, il peut établir, avec compétence et lucidité, un programme ambitieux qui comprend, non seulement le sauvetage du Grand Paradis, mais aussi la création d'un grand parc national dans les Dolomites et d'une fédération des parcs nationaux italiens. S'il conserve son poste de professeur à l'université de Turin, son principal objectif est de réussir tôt ou tard à se consacrer à temps plein aux zones protégées et au retour à la montagne. Pour mener à bien ce projet complexe, il s'engage en même temps dans la fondation de la première association protectionniste de l'après-guerre, le « Movimento Italiano per la Protezione della Natura » (MIPN) qu'il crée en 1948, et dans le lancement de l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN). Son activisme intense au cours des conférences de Brunnen (1947), puis de Fontainebleau (1948) lui vaudra sa nomination dans le comité exécutif de l'UIPN dans lequel il restera durant deux mandats, jusqu'en 1953, aux côtés d'illustres personnages dont Roger Heim, William Vogt et **Jean-Paul Harroy**.

Au sein de l'UIPN, Videsott est le seul à soutenir - depuis 1947 - l'idée de l'institution de parcs internationaux, transfrontaliers, et son engagement inspire la naissance de la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) à la fondation de laquelle il participera en 1952. Son action pour la création de réserves transnationales et pour la coordination entre parcs d'une même région géographique est confirmée en 1955, quand Videsott organise à Cognac le premier congrès international des administrateurs et directeurs des parcs nationaux avec la participation d'administrateurs et promoteurs de parcs italiens, autrichiens, suisses et français. Les participants français présents sont tous d'une manière ou d'une autre, engagés dans la constitution du parc national de la Vanoise et parmi eux, se détachent des personnalités historiques comme René Varlet, **Gilbert André** et **Marcel Couturier**, ce dernier étant un ami personnel et de longue date de Videsott, collaborateur du Parc national du Grand Paradis.

Au cours des années 1960, Videsott, devenu en 1953 directeur à temps plein du parc du Grand Paradis, est la personnalité la plus représentative du monde des espaces protégés italiens, bien qu'il n'ait eu aucune reconnaissance officielle dans sa patrie, si ce n'est la charge de membre de la Commission pour la protection de la nature du Conseil National des Recherches (CNR) et qu'il soit contraint à de continus et difficiles combats pour défendre « sa » réserve alpine. Durant ces mêmes années, il est en outre, avec **Alessandro Ghigi** (1875-1970), le protecteur de la nature italien le plus connu et le plus actif au niveau international, au point de mériter en 1964 la prestigieuse médaille « Alexander Von Humbolt », attribuée par l'université de Bonn et la « FVS Stiftung » [2] de Hambourg pour mérites naturalistes. Lors de la naissance du World Wildlife Fund italien, en 1966, Videsott sera appelé pour faire partie du comité d'honneur de la nouvelle association, en reconnaissance de son extraordinaire et longue œuvre solitaire en faveur de la défense de la nature en Italie.

Contraint à se battre à la fois contre différentes tentatives illégales de construire des bâtiments et installations sportives à l'intérieur des limites du parc national et contre des

braconniers puissants, Videsott est mis en minorité en 1969 dans le conseil d'administration du parc et il est contraint de partir en retraite anticipée. Il se consacre alors à l'écriture et à la coordination de la section italienne du Comité international pour la préservation des oiseaux (CIPO). Il meurt le 4 janvier 1974 à Turin. La même année, il sera inscrit dans l'International Conservation Roll of Honour créé par le World Wildlife Fund et l'UICN pour honorer les plus grands protecteurs mondiaux de la nature, aux côtés d'illustres personnalités comme Charles Jean Bernard (1876-1967), premier président de l'UIPN, de Rachel Louise Carson (1907-1964), auteur du « Printemps silencieux », de l'anthropologue Louis Seymour Leakey (1903-1972), et des naturalistes Fairfield Osborn (1857-1935) et William Vogt (1902-1968), auteurs à la fin des années 40 de deux oeuvres fondamentales pour la diffusion mondiale de la nouvelle culture environnementaliste.

Sources :

- ▶ Gabutti Arnaldo, *Gran Paradiso delle tribolazioni 1947-1963*, Trento, Temi, 2010.
- ▶ *Il parco nazionale del Gran Paradiso nelle lettere di Renzo Videsott*, édité par Franco Pedrotti, Trento, Temi, 2007.
- ▶ Pedrotti Franco, "Renzo Videsott", in Id., *I pionieri della protezione della natura in Italia*, Trento, Temi, 2012, pp. 151-176.
- ▶ Piccioni Luigi, *Primo di Cordata. Renzo Videsott dal sesto grado alla protezione della natura*, Trento, Temi, 2010.
- ▶ Rudatis Domenico, *Liberazione*, Belluno, Nuovi Sentieri, 1985.

[1] Le ladin est une langue d'origine romane parlée dans quelques régions du Nord-Est de l'Italie.

[2] La fondation Alfred Toepfer Stiftung FVS a été créée en 1931. Son fondateur, Alfred Toepfer (1894-1993) est reconnu comme l'un des pionniers de la protection de la nature, des paysages et des parcs naturels en Allemagne. Durant les années 1990, son rôle et celui de sa fondation durant la période nazie ont fait l'objet de controverses. Ce passé a été éclairé par une commission indépendante d'historiens qui a fait l'inventaire critique de la biographie de Toepfer et de l'histoire de son institution. La fondation œuvre aujourd'hui en faveur de la construction européenne. [Source->http://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_Toepfer

LE MOUVEMENT ALPES DE LUMIERE (1953)

Association pour la protection et la valorisation du patrimoine et le développement culturel de la Haute-Provence, créée en 1953 à l'initiative de l'abbé Pierre Martel.

Le mouvement Alpes de Lumière (association loi 1901) est créé le 23 mai 1953 à Simiane-La-Rotonde (Basses-Alpes puis Alpes de Haute-Provence), par une douzaine de notables des pays d'Apt et de Forcalquier. La figure de proue et le théoricien de ce mouvement est l'abbé Pierre Martel (1923-2001), qui durant quinze ans accueille le siège associatif à ses domiciles de Simiane, de Mane, puis de Bonnechère (St-Michel-L'Observatoire).

« Du savant au berger »

Le mouvement se donne pour objectif de contribuer à la revitalisation de la région située entre la Durance et les montagnes de Lure, du Lubéron et du Ventoux, par l'inventaire et la mise en valeur de ses « richesses culturelles », parmi lesquelles figurent les témoins de l'occupation humaine (archéologiques ou architecturaux) mais aussi la faune, la flore et les minéraux. Entre valorisation des traditions régionales et réflexion sur les possibilités de revitalisation économique, Alpes de Lumière est dans ses premières années un réseau d'érudits, qui cultive l'idéal de la transversalité et de l'égalité des savoirs, « du savant au berger », et tente de favoriser toutes les initiatives en matière d'éducation populaire et d'animation rurale.

À la fin des années cinquante, Alpes de Lumière, grâce à son vice-président Guy Madiot (fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, qui réalise pendant une trentaine d'années un énorme travail de soutien aux associations d'éducation populaire, en France et en Europe), est agréée comme association de chantier de travail volontaire au sein de la fédération Cotravaux.

Un « grand parc de Haute-Provence » pour réanimer l'espace rural

Sous l'impulsion de l'abbé Martel, le mouvement anime également une réflexion sur l'aménagement du territoire dans une orientation humaniste et spirituelle. L'idée d'un « grand parc de Haute-Provence, formulée à la fin des années 1950, s'inscrit dans cette réflexion. Pierre Martel puise son inspiration auprès de personnalités diverses, qu'il séduit par son charisme et son énergie et qui procurent en retour au mouvement associatif une certaine renommée nationale et des moyens financiers. Citons seulement : Jean-Marius Gatheron, inspecteur général de l'Agriculture, Eugène Claudius-Petit, ancien ministre, Georges Meyer-Heine, directeur régional de l'Urbanisme, Jean Villot, responsable des comités régionaux d'aménagement, ou encore les philosophes Gustave Thibon avec lequel Pierre Martel a tissé des liens d'amitiés dès 1946 et Denis de Rougemont, promoteur du fédéralisme européen. Très vite, avec 2 000 adhérents revendiqués en 1959 (chiffre qui déclinera par la suite), Alpes de Lumière fait « modèle » dans le sud de la France dans la manière de poser, au niveau local, les problèmes de la réanimation rurale.

Dans les années 1960, le mouvement connaît les transformations structurelles et les bouleversements de l'ensemble du secteur associatif : crise du bénévolat, tendance à la professionnalisation des militants, dépendance vis-à-vis des subventions publiques, mais aussi conflits générationnels entre les « pères fondateurs » et les jeunes militants souvent politisés. Pour toutes ces raisons, l'entreprise majeure du mouvement durant cette décennie, la restauration à St-Michel-L'Observatoire d'une ancienne usine de soufre – avec le financement du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports – et sa transformation en centre culturel « autogéré » par les jeunes permanents et bénévoles, est un échec. De

nombreuses réalisations ont cependant été effectuées, qui visent à faire reconnaître Alpes de Lumière comme un référent incontournable en matière de production des savoirs locaux, de mise en valeur des ressources régionales et d'animation culturelle. À partir de 1968, plusieurs chantiers d'étude portant sur des aspects du patrimoine rural sont financés par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). L'activité éditoriale se développe également, le bulletin associatif édité à partir de 1954 étant transformé en revue thématique à vocation encyclopédique sur la Haute-Provence.

Le « musée de Salagon »

Le centre culturel de Biabaux est vendu en 1973 et l'association, recentrée autour de Pierre Martel (devenu secrétaire général et directeur) et de quelques-uns de ses proches (dont son épouse Claude), s'installe à Forcalquier. Outre ses activités premières (initiation à la nature, balisage de sentiers de randonnée, inventaire du patrimoine naturel et culturel), l'association assume désormais des fonctions d'expertise dans les domaines du patrimoine et de l'environnement. À partir de la fin des années 1970, elle réalise une série d'enquêtes ethnographiques qui donnent lieu à des expositions et des publications. C'est alors que la municipalité de Forcalquier demande à Pierre Martel de concevoir un musée régional « dans un bâtiment ancien et d'une belle architecture ». Le lieu choisi est un ancien prieuré bénédictin transformé en exploitation agricole, dont la chapelle avait été restaurée par le mouvement dans les années 1950. Le Musée-conservatoire ethnologique de Haute-Provence (dit « musée de Salagon », commune de Mane) est inauguré en 1980, sa gestion étant attribuée à l'association Alpes de Lumière pour 25 ans. Pierre Coste en est le premier directeur, tandis que la définition des objectifs muséographiques est confiée à un comité composé d'universitaires, et de muséographes et de scientifiques du Cnrs, dont l'archéologue Guy Barruol, qui préside Alpes de Lumière de 1978 à 1991. À la fin des années 1980, Danielle Musset, ethnologue de formation, est nommée à la fonction de conservatrice. Aujourd'hui géré par le Conseil général, le musée est réputé pour ses activités de recherche et d'animation dans le domaine de l'ethnobotanique, en particulier ses jardins, créés dans les années 1980 par Pierre Lieutaghi.

Et toujours une passion pour l'éducation au patrimoine et à l'environnement

Dans les années 1980 et 1990, les activités menées par Alpes de Lumière se déroulent principalement dans le cadre du Musée, dont le lieu est fortement investi par les bénévoles et exerce une forte attraction sur les habitants et les visiteurs. Puis l'association s'éloigne progressivement de Salagon pour s'installer dans de nouveaux locaux à Mane et tenter de renouer avec un travail de terrain plus large. Employant, sous la direction de Christiane Carle, plus d'une dizaine de permanents salariés au début des années 2000, l'association s'est professionnalisée. Aujourd'hui située dans le centre ancien de Forcalquier, elle poursuit ses activités dans les domaines de l'éducation au patrimoine et à l'environnement, de l'animation culturelle, de la restauration du petit patrimoine bâti et de l'édition (la revue, en particulier sous la responsabilité de Pierre Coste et de Guy Barruol, est devenue une référence en matière de publication régionale). Son président depuis 1995 est Jean-Claude Bouvier, ethnolinguiste, ancien président de l'université de Provence.

Cf. K.-L. Basset, Pierre Martel et le mouvement Alpes de Lumière (1953-1983). L'invention d'un territoire, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2009.

